

Service du
développement
et des opérations

Ententes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
**Bilans exploratoires des actions et
des projets menés de 2003 à 2008**



Emploi
et Solidarité sociale
Québec 

Montréal 

Table des matières

Mot du maire	5
Introduction	
Introduction sur la notion de pauvreté et d'exclusion sociale	7
Les ententes	8
Le bilan	9
Les objectifs du bilan	10
La structure des bilans des unités administratives	10
Méthodologie	
Volet 1 : Portrait descriptif sommaire de la pauvreté et de l'exclusion sociale, et démarche d'intervention 2003-2008	11
Volet 2 : Consultation sur les effets perçus par les acteurs	12
Volet 3 : Bilan synthèse global	13
Portrait par secteur corporatif	
Accessibilité universelle	15
Soutien à la famille et à la petite enfance • Égalité entre les hommes et les femmes	
• Volet interculturel	27
Jeunesse	41
Problématiques sociourbaines	55
Portrait par arrondissement	
Ahuntsic-Cartierville	69
Anjou	79
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	91
Lachine	107
LaSalle	121
Le Plateau-Mont-Royal	135
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	153
Montréal-Nord	167
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	183
Rosemont—La Petite-Patrie	199
Saint-Laurent	213
Saint-Léonard	229
Sud-Ouest	245
Verdun	259
Ville-Marie	273
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	293
Remerciements	308



De toutes les actions dans lesquelles la Ville de Montréal est engagée au quotidien, aucune n'est aussi essentielle que la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, parce qu'il s'agit des gens les plus fragiles de notre société.

Au cours de la dernière décennie, nous sommes passés à un rythme de réalisation supérieur, tant en termes de moyens que de planification. À preuve, ces premiers bilans exploratoires, qui s'intéressent de près aux actions et projets que nous avons menés entre 2003 et 2008. Il s'agit pour une large part d'initiatives conjointes issues de plusieurs ententes signées avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, et menées à bien avec de multiples partenaires.

Nous agissons au Centre-Ville, nous agissons dans les arrondissements et dans les quartiers sensibles, car nous savons que les solutions passent d'abord par la proximité avec le terrain.

Nous avons investi massivement dans ces domaines fondamentaux que sont le logement, les équipements collectifs et l'aménagement du domaine public, tout en tenant compte des problématiques à caractère social et économique. Nous avons veillé à constituer des tables de concertation locale, à définir des zones de Revitalisation urbaine intégrée (R.U.I.), pour construire des plans de revitalisation efficaces.

Par ailleurs, nous avons pris des initiatives spécifiques en faveur de l'accessibilité universelle, pour les familles et la jeunesse, contre les discriminations entre hommes et femmes, pour l'intégration des nouveaux arrivants et l'action au sein des différentes communautés.

Depuis 2008, la situation économique nous pousse à renforcer encore notre action et à investir davantage dans le logement, l'aide aux organismes, l'accompagnement social, la sécurité alimentaire. Nous poursuivons donc résolument notre engagement. Montréal est vraiment une ville inclusive préoccupée par chacun de ses citoyens.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Gerald Tremblay'.

Gérald Tremblay
Maire de Montréal

Introduction sur la notion de pauvreté et d'exclusion sociale

Selon les Nations Unies « [...] la pauvreté humaine est la privation dans plusieurs aspects et non seulement le revenu. Les pays industrialisés doivent contrôler le niveau de pauvreté dans tous ses aspects – non seulement le revenu et le chômage, mais également le manque des capacités de base, par exemple, la santé et l'alphabétisation, des facteurs importants qui influencent l'inclusion ou l'exclusion d'une personne à la vie communautaire. »

(Organisation des Nations Unies. *Rapport mondial sur le développement humain*, 1998).

La notion de pauvreté retenue aux fins du bilan est celle qui est définie par la Loi québécoise visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale : « ... on entend par "pauvreté" la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société » (Gouvernement du Québec, projet de loi 112, 2002).

La notion d'exclusion sociale s'articule autour de deux grands thèmes, soit l'inégalité sociale et l'érosion des droits. Dans les années 1990, ces notions deviennent des mots clés des politiques publiques d'intervention en matière de lutte contre la pauvreté. À cette même époque, la société québécoise s'engage dans un ensemble de réformes soutenant que si elle veut être viable, une société doit lutter contre la pauvreté et veiller à la réinsertion des personnes exclues sur le plan social, économique et culturel.

La Loi évoque des principes démocratiques fondamentaux telles la liberté, l'égalité et la justice; les objectifs énoncés visent le respect des droits du citoyen, la protection de la dignité des individus, la réduction des inégalités qui affaiblissent la cohésion sociale et l'importance de la participation sociale des gens vivant dans la pauvreté. Il devient ainsi impératif « de promouvoir et de garantir le respect et la dignité de la personne humaine dans toutes ses dimensions », de faire en sorte que les « progrès économiques et sociaux aient pour assises les valeurs de justice, d'équité et de solidarité. » (projet de loi 112)

AU CANADA, LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ RELÈVE D'ABORD DES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL, RESPONSABLES DE NOMBREUX PROGRAMMES VISANT NOTAMMENT LE SOUTIEN DU REVENU, LA FORMATION, L'EMPLOI, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE OU L'HABITATION. DEPUIS L'ADOPTION DU PROJET DE LOI 112, LA VILLE DE MONTRÉAL, DÉJÀ ENGAGÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, A DÉCIDÉ DE JOUER UN RÔLE DE LEADER DANS LA MISE EN OEUVRE D' ACTIONS VISANT À CONTRER LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE.

L'ADOPTION À L'UNANIMITÉ DE LA LOI VISANT À LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE (13 DÉCEMBRE 2002) APORTE UN OUTIL INDISPENSABLE AU PROJET DE SOCIÉTÉ QUÉBÉCOIS D'INCLUSION SOCIALE.

Les ententes

Objectifs des ententes

- Aider les personnes les plus démunies à mieux s'insérer dans leur milieu.
- Diminuer l'impact des problématiques sociales telles que l'itinérance, la prostitution et la toxicomanie.
- Offrir aux jeunes des alternatives tout en tenant compte de la composition ethnoculturelle.
- Agir en fonction de zones d'intervention prioritaires selon une approche locale, concertée et globale.

L'approche privilégiée mise sur la concertation des partenaires du milieu et favorise la mobilisation et le développement du potentiel des personnes pour leur permettre d'intervenir elles-mêmes sur leur situation (*empowerment* ou *autonomisation*).

De 2003 à 2008, la Ville de Montréal et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) ont signé **trois ententes** administratives totalisant 25 M\$, soit une somme annuelle de 5 M\$, afin de concrétiser l'engagement de lutte contre la pauvreté du MESS pris dans le cadre du contrat de ville de Montréal.

Les sommes allouées à la Ville de Montréal, dans le cadre de ces ententes, proviennent du Fonds québécois d'initiatives sociales du MESS. Ces ententes découlent du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les ententes visent la mise en place de projets permettant d'améliorer la qualité de vie des familles et des individus démunis ou exclus et d'assurer la cohésion sociale. Les projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale se déroulent dans les zones identifiées à forte concentration de pauvreté de l'agglomération de Montréal.

Les arrondissements ont la responsabilité du développement social de leur territoire. Leurs orientations doivent se situer à l'intérieur des dix priorités actuelles issues initialement du Sommet de Montréal (2002) :

- la revitalisation urbaine intégrée (RUI);
- les problématiques sociourbaines;
- la sécurité alimentaire;
- le soutien à la vie communautaire*;
- la jeunesse*;
- le soutien à la famille et à la petite enfance;
- la sécurité urbaine;
- l'accessibilité universelle;
- l'égalité entre les hommes et les femmes;
- le volet interculturel*.

La reconduction de l'engagement conjoint de la Ville et du MESS dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour les trois prochaines années confirme l'importance des actions menées jusqu'à présent. Le bilan des effets permettra de tirer des leçons, d'améliorer les stratégies d'intervention et d'identifier des priorités d'action en vue d'avoir un effet structurant et durable sur la réponse aux besoins des populations touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les zones d'intervention ont été identifiées à partir de l'indice de défavorisation matérielle et sociale (Pampalon et Raymond). Elles se situent, selon les années 2003 à 2008, dans 18 des 19 arrondissements et dans 5 des 15 villes liées.

* Modification des priorités

La priorité soutien à la vie communautaire, touchant les tables de concertation, n'a été retenue que lors de la 1^{re} année.

La priorité jeunesse regroupe les priorités initiales : prévention du décrochage scolaire, insertion socioprofessionnelle, insertion des clientèles à risque.

Le volet interculturel, ajouté en 2007, porte sur des projets corporatifs touchant des clientèles immigrantes.

Jusqu'à présent, les ententes ont permis la réalisation de 621 projets :

- 164 projets corporatifs;
- 457 projets d'arrondissement et de villes liées, soit environ 200 projets réalisés annuellement en tenant compte de la récurrence de certains projets.

Introduction

Le bilan

Les actions posées ont-elles permis d'améliorer la situation des personnes démunies?

La communauté a-t-elle perçu des changements positifs?

Enfin, quelles sont les retombées de l'ensemble de ces actions?

Les exercices de reddition de comptes effectués à ce jour permettent un suivi très précis des sommes dépensées ainsi que des acteurs engagés, mais après cinq ans, que dire des effets des actions posées?

Le bilan des projets et actions menés de 2003 à 2008 dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à la Ville de Montréal porte sur les effets perçus par les différents acteurs.

Il complète les exercices de reddition de comptes en faisant ressortir les aspects qualitatifs des actions menées auprès des populations vulnérables et démunies et en faisant le point sur les actions posées afin de mieux se repositionner pour l'avenir.

La pertinence et l'originalité de ce bilan résident dans le fait qu'il décrit l'impact des projets et actions menés dans le cadre des ententes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en termes d'effets perçus, et ce, pour l'ensemble de la Ville.

Un bilan a été produit pour chacune des unités administratives participantes, arrondissements et secteurs corporatifs (voir p. 8). En tout, 20 bilans d'unités administratives ont été réalisés. Le présent document en est un exemplaire pour l'unité concernée.

Une synthèse de ces 20 bilans pourra ensuite tracer un portrait global des effets qualitatifs des ententes sur l'ensemble du territoire montréalais.

De plus, la consultation a constitué une partie intégrante de la démarche de bilan. En effet, les groupes de discussion ont permis aux acteurs engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à Montréal de se rencontrer.

LA DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE (SDCQMVDE) A CONFIE LE MANDAT DU BILAN À :

JEAN-FRANÇOIS LOISELLE,
CONSEILLER EN PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET COMMUNICATION

AVEC LA PARTICIPATION DE DANIELLE THIBAUT,
PH. D., RÉDACTION

COMITÉ D'ÉVALUATION

DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE (SDCQMVDE)

SOUS LA DIRECTION DE
MARIE-JOSÉE BONIN,
DIRECTRICE

JOAQUINA PIRES,
CHARGÉE DU PROJET

ALAIN LAVOIE ET MUSTAPHA TRARI,
CONSEILLERS EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

JULIE TAILLON ET MARTIN LANGLOIS,
AGENTS DE RECHERCHE

RAYMONDE BEAUDOIN,
CONSEILLÈRE EN ÉVALUATION, MESS

JOSÉE POIRIER,
CHEF DE DIVISION,
DIRECTION CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT
SOCIAL, ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-
PATRIE

Le bilan *(suite)*

Le bilan des effets représente une occasion de renforcer les engagements pris par la Ville de Montréal et le MESS ainsi que par les autres bailleurs de fonds dans l'objectif commun de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est un combat qui nécessite l'engagement de tous. Ainsi, les actions menées dans le cadre des ententes entre la Ville et le MESS s'inscrivent dans des plans d'intervention élargis et faisant l'objet de montage financier dans la plupart des cas. Dans ce contexte, le bilan doit être abordé comme une contribution à la connaissance des effets qualitatifs et concrets des projets et actions.

Les objectifs du bilan

- Documenter le contexte des actions et projets menés par une enquête auprès des responsables municipaux des unités administratives qui ont participé au bilan.
- Décrire les effets des projets et actions observés par les différents acteurs du développement social (responsables municipaux, promoteurs et intervenants communautaires, partenaires, participants aux projets), dans chacune des unités administratives retenues pour les bilans.
- Réaliser une synthèse de l'ensemble des actions menées dans le cadre des ententes 2003-2008 à la Ville de Montréal, en intégrant des éléments d'analyse en vue de dégager des enseignements sur les perspectives et les priorités d'action pour les prochaines années en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La structure des bilans des unités administratives

Les bilans des unités administratives sont structurés en trois colonnes, qui ont une fonction spécifique dans les deuxième et troisième parties. Le contenu principal occupe la colonne du centre. Les deux autres colonnes remplissent une fonction illustrative. La colonne de gauche communique des informations d'ordre statistique ou administratif, alors que celle de droite est réservée aux commentaires, opinions, remarques des acteurs, pour la plupart reproduits intégralement.

BILAN DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

16 ARRONDISSEMENTS

AHUNTSIC—CARTIERVILLE
ANJOU
CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
LACHINE
LA SALLE
LE PLATEAU—MONT-ROYAL
MERCIER—HOCHELAGA—MAISONNEUVE
MONTRÉAL—NORD
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES—POINTE-AUX-TREMBLES
ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE
SAINT-LAURENT
SAINT-LÉONARD
SUD-OUEST
VERDUN
VILLE-MARIE
VILLERAY—SAINT-MICHEL—PARC-EXTENSION

SIX SECTEURS CORPORATIFS REGROUPÉS EN QUATRE BILANS

- ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE
- ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES – SOUTIEN À LA FAMILLE ET À LA PETITE ENFANCE – VOLET INTERCULTUREL
- JEUNESSE
- PROBLÉMATIQUES SOCIOURBAINES

(LES SECTEURS CORPORATIFS CORRESPONDENT AUX PRIORITÉS ÉNUMÉRÉES EN PAGE 8.)

Les données proviennent soit des documents fournis par les différentes unités administratives, soit des informations recueillies par entrevue auprès des responsables municipaux, soit lors des groupes de discussion.

Le portrait descriptif s'appuie sur les documents administratifs fournis par les unités administratives, ainsi que sur les profils sociodémographiques produits pour chacun des territoires.

La réalisation du bilan des projets et actions menés à Montréal de 2003 à 2008 concernant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale comporte trois volets.

Volet 1 : Portrait descriptif sommaire de la pauvreté et de l'exclusion sociale, et démarche d'intervention 2003–2008

Le premier volet correspond au premier objectif du bilan : documenter le contexte des actions et projets.

Au moyen de la documentation fournie par les unités administratives, d'une enquête exploratoire et de rencontres avec les responsables municipaux, ce volet visait à :

- documenter les faits saillants de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans l'unité administrative concernée;
- signaler les éléments majeurs qui ont guidé la démarche d'intervention : les plans d'action, les orientations et priorités d'intervention, les approches dans la sélection des projets;
- documenter les sommes investies par la Ville et les autres partenaires financiers au cours des cinq années des ententes (données de reddition de comptes).

Le portrait sommaire de la pauvreté et de la démarche d'intervention ainsi obtenu constitue la deuxième partie des bilans des unités administratives, des arrondissements et des secteurs corporatifs. Les données ont été présentées aux groupes de discussion afin de valider les problématiques qui ont motivé les actions et les interventions.

ENQUÊTE EXPLORATOIRE

- **QUEL PORTRAIT FAITES-VOUS DE LA SITUATION DE LA PAUVRETÉ DANS VOTRE ARRONDISSEMENT—SECTEUR—VILLE (LE DIAGNOSTIC D'ENSEMBLE, LES SECTEURS DÉFAVORISÉS, LES SITUATIONS LES PLUS PROBLÉMATIQUES)?**
- **VOTRE ARRONDISSEMENT S'EST-IL DONNÉ UN PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL? SI OUI, QUELLES SONT LES GRANDES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS D'ACTION?**
- **QUELLE APPROCHE AVEZ-VOUS PRIVILÉGIÉE POUR RÉALISER LA SÉLECTION DES PROJETS DANS LE CADRE DES ENTENTES DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE?**
- **À VOTRE AVIS, QUELLES SONT LES FORCES ET LES FAIBLESSES DE VOTRE DÉMARCHE JUSQU'À PRÉSENT (FAÇONS DE FAIRE, ACTIONS MENÉES, ETC.)?**
- **QUELS SONT LES EFFETS PRINCIPAUX DE L'ENSEMBLE DES ACTIONS ET PROJETS MENÉS AU COURS DES CINQ ANNÉES DANS LE CADRE DES ENTENTES DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE?**

La consultation auprès des groupes de discussion a été réalisée pour les six secteurs corporatifs suivants :

- Accessibilité universelle;
- Intervention sur les problématiques sociourbaines;
- Jeunesse;
- Égalité entre les hommes et les femmes;
- Soutien à la famille et à la petite enfance;
- Volet interculturel.

La consultation par des groupes de discussion a eu lieu dans tous les arrondissements à l'exception de deux arrondissements qui ont reçu une somme inférieure à 50 000 \$ au cours de l'année 2008. Il n'y pas eu de groupe de discussion dans les villes liées, celles-ci ayant reçu des montants inférieurs à 50 000 \$ en 2008.

Volet 2 : Consultation sur les effets perçus par les acteurs

Le deuxième volet de la démarche visait à atteindre le deuxième objectif du bilan : décrire les effets des projets et actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Plus précisément, ce volet a consisté à recueillir les observations des différents acteurs du développement social sur :

- les effets perçus sur les participants aux projets, c'est-à-dire les destinataires des projets, les personnes directement touchées par les projets;
- les effets perçus sur l'ensemble de la population et du territoire concerné;
- les effets perçus sur les façons de travailler des acteurs du développement social;
- les éléments positifs à souligner et à conserver;
- les éléments à améliorer.

La consultation sur les effets perçus a été réalisée au moyen de groupes de discussion. Pour des raisons pratiques de faisabilité, les groupes de discussion n'ont pu réunir tous les acteurs concernés par les ententes. Les groupes, bien que de composition variable dans chacune des unités administratives, ont tout de même rassemblé entre 15 à 30 personnes parmi les catégories suivantes d'acteurs :

- des responsables municipaux;
- des promoteurs et intervenants communautaires;
- des partenaires du milieu institutionnel et communautaire;
- des partenaires financiers;
- des participants;
- des représentants de la population.

La sélection des invités aux groupes de discussion a été faite par les responsables des arrondissements et des secteurs corporatifs.

Les limites du bilan

L'intérêt et l'originalité du bilan résident dans le fait qu'il traite des effets qualitatifs des actions et projets menés, et ce, pour l'ensemble de la Ville. Ce bilan qualitatif des effets perçus comporte cependant certaines limites.

Bien que le bilan fournisse des éléments de mise en contexte, par exemple sur le portrait de la pauvreté et les projets, il existe des documents plus exhaustifs, tant sur le diagnostic que sur la démarche et les projets, dans chacune des unités administratives.

Les groupes de discussion n'ont pu inclure l'ensemble des acteurs engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. De même, le bilan des effets n'a pu inclure et rendre compte de tous les projets menés dans le cadre des ententes.

Cependant, l'échantillon des acteurs rencontrés et des témoignages liés aux projets, sans être exhaustif, apparaît significatif à l'échelle de la ville.

Les résultats de la consultation auprès des groupes de discussion sont présentés sous la forme d'une synthèse des effets perçus, qui constitue la troisième partie de chacun des bilans des unités administratives considérées (arrondissements et secteurs corporatifs).

Les bilans des unités administratives sont un préalable à la construction d'une vision globale, d'une synthèse des effets des projets et actions menés pour la population, dans le cadre des ententes 2003-2008 à Montréal. De plus, ils contribuent à mettre en valeur le travail des groupes communautaires et font ressortir de façon concrète l'aspect humain des problématiques rencontrées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Volet 3 : Bilan synthèse global

À partir des 20 bilans des unités administratives et de la consultation d'experts, un bilan synthèse global rendra compte :

- des éléments majeurs, convergents et divergents, qui ressortent des consultations;
- des principaux effets des interventions perçus dans le milieu par les acteurs concernés, en lien avec les objectifs des ententes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- des grandes tendances en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à Montréal.

L'objectif du bilan synthèse est de soutenir la réflexion quant aux interventions, aux perspectives d'avenir et aux priorités d'action des prochaines années en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire de Montréal.

BILAN SYNTHÈSE GLOBAL

BILAN SYNTHÈSE :

PRÉSENTE LES LIGNES DIRECTRICES QUI SE DÉGAGENT DES EFFETS PERÇUS PAR LES DIVERS ACTEURS.

BILAN GLOBAL :

PORTE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan du secteur corporatif

Accessibilité universelle

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale des personnes ayant une limitation fonctionnelle

Selon les plus récentes données disponibles, dont celles de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), en 2003 à Montréal :

- 19 % des personnes de 15 ans et plus ont des incapacités fonctionnelles (16,6 % au Québec);
- 29 % des personnes avec incapacités ont un statut d'immigrant (11 % au Québec).

Les nombreux obstacles que les personnes avec incapacités rencontrent dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes et dans leur participation citoyenne font en sorte qu'elles sont encore trop souvent pauvres et exclues sur les plans professionnel, scolaire et social. Parmi ces personnes, celles qui présentent de multiples limitations et celles qui ont une limitation intellectuelle sont les plus « fragilisées ».

Les facteurs d'exclusion et leurs effets sont nombreux pour les personnes vivant avec une limitation fonctionnelle :

- l'exclusion du marché du travail est la principale cause de la faiblesse de leurs revenus;
- les difficultés d'accès aux moyens de transport les excluent des activités régulières (travail, loisir) et autres (bénévolat);
- le fait que les habitations ne soient pas adaptées à leurs besoins rend difficile le simple fait de se loger.

Un faible revenu

Le revenu total moyen des personnes de 15 ans et plus ayant une limitation fonctionnelle est de :

- 18 200 \$ pour les hommes (29 300 \$ pour les hommes sans incapacité);
- 13 900 \$ pour les femmes (19 900 \$ pour les femmes sans incapacité).

50 % des personnes de 15 ans et plus avec incapacités vivent sous le seuil de faible revenu (31 % pour la population de Montréal).

21 % d'entre elles vivent une situation d'insécurité alimentaire (14,5 % au Québec).

31 % de ces personnes vivent seules (24 % au Québec).

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale des personnes ayant une limitation fonctionnelle *(suite)*

L'exclusion du marché du travail

58 % des personnes avec incapacités détiennent au moins un diplôme d'études secondaires ou professionnelles (52 % pour le Québec).

25 % des personnes avec limitations qui sont inactives considèrent être capables de travailler (28 % pour le Québec).

11 % des personnes avec incapacités sont au chômage (comparativement à 5 % pour les personnes sans incapacité).

20 % d'entre elles vivent de l'aide sociale (contre un peu plus de 3 % des personnes sans incapacité).

De l'insécurité quotidienne

21 % des personnes avec incapacités vivent une situation d'insécurité alimentaire (14,5 % au Québec).

Le simple besoin de se loger est problématique en raison d'un sérieux manque de logements sociaux universellement accessibles et des délais importants avant d'obtenir une aide financière pour adapter les logements.

Le fait que les transports en commun soient peu ou pas accessibles et que le nombre de demandeurs pour le transport adapté augmente d'année en année, principalement chez les personnes de 65 ans et plus, limite considérablement les possibilités de déplacement.

Étant donné toutes ces limites vécues dans plusieurs aspects de la vie quotidienne, on ne sera pas surpris d'apprendre que 27 % des personnes ayant des incapacités ont un niveau élevé de détresse psychologique (18 % pour le Québec).

COMMENTAIRES DES ACTEURS

La détresse psychologique semble pire à Montréal qu'ailleurs.

SOURCE

ÉTUDE DIAGNOSTIQUE SUR LA SITUATION MONTRÉLAISE DES PERSONNES HANDICAPÉES AU REGARD DE L'EMPLOI, RÉALISÉE EN 2007 PAR LA TABLE RÉGIONALE SUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DE MONTRÉAL.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention

Conformément à la Loi québécoise assurant le respect des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, la Ville adopte et met en œuvre depuis 2006 un Plan d'action en matière d'accessibilité universelle.

Les priorités d'action en accessibilité universelle

Les priorités découlent du plan d'action en matière d'accessibilité universelle.

Elles couvrent les quatre axes d'intervention liés aux compétences municipales :

- architecture et urbanisme;
- programmes, services, emploi;
- communications municipales;
- sensibilisation et formation.

Les priorités d'action ont pour objectif de répondre aux besoins de toutes les personnes, quelles que soient leurs limitations : motrice, auditive, visuelle, intellectuelle.

L'orientation générale

Que tous les citoyens, peu importe leurs capacités, puissent profiter de façon similaire des possibilités offertes par un bâtiment municipal, un espace public, un programme d'activité, un service, une information.

Avec Imaginer : réaliser Montréal 2025, la Ville endosse le concept d'accessibilité universelle en visant à « soutenir le développement social par [...] le renforcement de l'accessibilité universelle ».

Éléments majeurs de la démarche d'intervention (suite)

Les six organismes partenaires de la Ville dans le dossier de l'accessibilité universelle :

Alter Go, regroupement de 87 organisations favorisant l'inclusion par le loisir;

CRADI (Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle) regroupant 25 organismes concernés par la D.I.;

ExAequo, organisme de services et de promotion des besoins et des droits des personnes ayant des limitations motrices;

RAAMM (Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain);

ROPMM (Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain) regroupant 28 organismes voués aux besoins des personnes ayant des déficiences motrices, auditives et visuelles;

Société Logique, organisme spécialisé en accessibilité architecturale.

L'approche privilégiée pour la sélection des projets

L'approche du secteur de l'accessibilité universelle a été de miser sur les expertises existantes.

Les besoins ont été définis avec les six grands organismes partenaires de la Ville depuis le Sommet de Montréal en 2002.

Cet exercice a permis d'identifier les secteurs et les clientèles les plus négligés, les plus exclus ou les plus pauvres.

On a ensuite procédé à l'appel ciblé de projets auprès d'organismes travaillant avec ces clientèles.

Les 19 arrondissements et les services centraux définissent, chacun selon sa mission, les projets qu'ils pourront mettre en œuvre chaque année dans le plan d'action. La Direction de la diversité sociale soutient l'identification des besoins et des pistes de solutions à privilégier.

Pour la première fois, la Ville se dotera d'un plan triennal (2009-2011) pour l'accessibilité universelle (actuellement en préparation avec les arrondissements et les services).

Les types de projets retenus

Pour la période de cinq ans (2003-2008), 20 projets ont été réalisés par 4 organismes promoteurs.

BUDGET 2003 - 2008

Entente Ville-MESS	183 400 \$
Contributions des partenaires	1 259 672 \$
TOTAL	1 443 072 \$

Les projets retenus répondent à des besoins dans les trois secteurs suivants :

- l'accompagnement en loisir des enfants et des adultes;
- l'aide à la recherche d'emploi;
- l'aide aux personnes ayant des limitations intellectuelles.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Principales clientèles touchées :

- Jeunes (enfants, adolescents, jeunes adultes).
- Familles (monoparentales).
- Personnes âgées.

Liste des participants au groupe de discussion

RESPONSABLE MUNICIPALE

LYSE CHARTRAND,
CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE,
RÉPONDANTE MUNICIPALE EN ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

PARTENAIRE INSTITUTIONNELLE

SUZANNE LE ROUX,
CONSEILLÈRE EN RESSOURCES HUMAINES,
SERVICE DU CAPITAL HUMAIN, VILLE DE MONTRÉAL

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

SYLVAIN GAMACHE,
COORDONNATEUR DES PROGRAMMES DE SOUTIEN
À L'INTÉGRATION, ALTERGO

NICOLE LAVOIE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE,
LES COMPAGNONS DE MONTRÉAL

MARJORIQUE GARIÉPY,
DIRECTRICE GÉNÉRALE, SERVICE SPÉCIALISÉ EN MAIN
D'ŒUVRE (SSMO), LA BOURGADE INC.

Les principaux effets notés chez les participants aux projets

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche globale du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

Des effets généraux notés chez la population visée

Les projets menés dans le cadre de l'entente sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, au chapitre de l'accessibilité universelle, ont permis d'amorcer la reconnaissance de la situation d'exclusion que vivent les personnes handicapées.

Les projets ont contribué à améliorer certaines conditions d'accès à l'emploi.

Ils ont également permis d'améliorer l'accès aux loisirs pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles importantes.

Finalement, les projets menés ont favorisé la reconnaissance et l'insertion sociale d'une clientèle très négligée, celle des personnes ayant des limitations intellectuelles.

COMMENTAIRES DES ACTEURS PRÉSENTS AU GROUPE DE DISCUSSION

On a tous, un jour ou l'autre, un problème quelconque qui nous handicape et, à ce moment-là, on est bien content de pouvoir bénéficier des installations d'accessibilité universelle.

Les déficients intellectuels sont les exclus des exclus.

Les principaux effets notés chez les participants aux projets *(suite)*

Exemples de projets

Le projet **Accompagnement en loisir**, coordonné par AlterGo en 2004, a permis d'augmenter la réponse aux demandes d'accompagnement des enfants et des adultes de l'ordre de 19 % à 50 % (en 2008).

Le projet **Accompagnement adapté dans un processus d'embauche**, coordonné par La Bourgade inc. (SSMO) en 2005 et 2006, a permis d'effectuer un travail conjoint avec les personnes handicapées et l'employeur. Une centaine de demandes d'emploi de personnes handicapées ont été acheminées au Service du capital humain de la Ville de Montréal.

Le projet **Participation sociale de personnes ayant une déficience intellectuelle dans un comptoir d'articles récupérés** a donné aux participants une occasion unique d'insertion sociale tout en offrant un service aux résidents du quartier, qui compte de nombreuses jeunes mères et jeunes adultes.

Des effets spécifiques sur les populations visées

Des effets spécifiques sont identifiés dans les trois secteurs d'activité prioritaires.

L'accompagnement des enfants et des adultes

Il est essentiel, soit pour amorcer le processus d'intégration, soit pour le maintenir dans les cas d'incapacités plus sévères.

L'accompagnement a eu pour effet :

- de favoriser l'insertion et l'intégration de jeunes et d'adultes ayant une limitation fonctionnelle à des activités régulières de loisir;
- d'outiller les jeunes handicapés pour surmonter les obstacles qu'ils rencontreront toute leur vie.

L'aide à la recherche d'emploi a permis :

- de mieux outiller l'organisme employeur (en l'occurrence la Ville de Montréal) pour qu'il soutienne les chercheurs d'emploi ayant une limitation motrice, visuelle ou auditive;
- d'augmenter le nombre de demandes d'emploi des personnes handicapées;
- à certains d'être convoqués en entrevue pour des postes à la Ville centre et dans un arrondissement.

L'aide apportée à l'insertion sociale des personnes ayant des limitations intellectuelles a permis :

- d'offrir aux participants de nombreuses occasions d'améliorer leurs habiletés personnelles et sociales;
- de leur inculquer un sentiment de fierté d'être des citoyens actifs et un sentiment d'appartenance à leur milieu;
- de promouvoir les capacités des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement (T.E.D.) auprès de la population.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

À compétence égale, les candidatures des personnes ayant une limitation fonctionnelle sont la plupart du temps exclues dès le début du processus d'embauche.

La friperie opérée par des personnes ayant des limitations intellectuelles est fréquentée par leurs familles, leur entourage et par les résidents du quartier. Elle est en contact avec les commerçants des alentours et des organismes du milieu (par exemple, Éco-quartier pour le recyclage).

D'autres retombées

Des effets positifs sur l'entourage et sur la population en général

La participation des jeunes handicapés à des camps de jour a un impact sur la qualité de vie de leurs parents, notamment en allégeant leur fardeau, en donnant un répit aux familles, souvent monoparentales.

L'intégration des jeunes handicapés à des activités régulières a un impact sur le moral des parents, qui en ressentent soulagement et fierté.

L'intégration des jeunes handicapés à des activités régulières favorise l'appropriation par leurs pairs. Les jeunes qui fréquentent des pairs handicapés apprennent à les connaître, ressentent moins de gêne et dépassent les préjugés.

L'intégration des jeunes handicapés à des activités régulières contribue à diminuer les appréhensions et les préjugés des parents des autres enfants.

L'intégration des personnes handicapées à des activités régulières a un impact à long terme sur la société. Elle entraîne un appropriation de la différence par les pairs, par le personnel concerné et par le milieu. Elle favorise une meilleure connaissance de la situation de ces personnes par la population en général.

L'intégration des personnes ayant des limitations intellectuelles sensibilise le public aux différentes capacités de ces personnes.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

C'est ainsi que l'accueil à la différence progresse et que la société de demain pourra être différente.

D'autres retombées (suite)

La Ville a eu l'occasion d'améliorer sa connaissance d'elle-même en tant qu'employeur en matière d'accessibilité universelle.

Des effets sur les façons de travailler des acteurs

Le soutien aux projets a créé un effet de levier. Ces projets ont servi de démonstration pour justifier le développement de démarches subséquentes avec la Ville ainsi qu'avec d'autres partenaires externes. Les projets ont aussi servi de levier majeur pour l'obtention d'autre soutien financier.

En ce qui regarde l'organisation du travail, les projets ont permis :

- de sensibiliser, dès 2004, les arrondissements au besoin d'accompagnement en loisir et d'obtenir leur participation financière;
- d'adopter en 2006 le *Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir*, assorti d'une enveloppe récurrente de 300 000 \$;
- d'amorcer une collaboration et un engagement important du Service du capital humain de la Ville;
- de développer des partenariats entre les milieux institutionnel, communautaire et associatif;
- d'identifier les embûches dans le processus d'embauche de la Ville, ainsi que des pistes de solutions;
- de révéler les difficultés de l'administration publique à répondre aux besoins de certaines clientèles.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Tous les secteurs de la ville sont maintenant engagés, et ça fait toute la différence!

C'est ensemble qu'on trouve des solutions.

Par exemple, l'accès au site Web de la Ville doit être repensé pour les clientèles avec différents types de limitations, que ce soit des limitations intellectuelles, l'analphabétisme, ou celles de la population allophone ou vieillissante.

Des leçons à tirer...

Des éléments à améliorer et des perspectives d'avenir

Dans le contexte des ententes entre le MESS et la Ville de Montréal, l'une des faiblesses aura été la mauvaise interprétation des besoins en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, par rapport à d'autres enveloppes municipales liées au dossier de l'accessibilité universelle.

En effet, les enveloppes *Accompagnement en loisir*, *1M pour les immeubles*, *Plan d'action municipal en matière d'accessibilité universelle* étaient dédiées à des compétences municipales très précises, mais cela a donné (et donne encore) l'impression que la clientèle des personnes ayant des limitations fonctionnelles reçoit énormément de soutien de la part de la Ville et que l'apport de l'entente Ville-MESS ne devrait donc pas être nécessaire. Il convient de rappeler que cette entente vise des objectifs tout autres et que les personnes ayant des limitations fonctionnelles sont encore trop souvent pauvres et exclues!

Les projets réalisés avec les personnes ayant des limitations fonctionnelles peuvent être l'élément déclencheur d'un changement d'attitude chez les gestionnaires de la Ville quant à l'emploi. Dans le contexte d'une pénurie annoncée de main d'œuvre, les gestionnaires doivent être sensibilisés aux capacités de cette clientèle.

Les divers paliers et agences de gouvernement devraient donner l'exemple en matière d'insertion professionnelle des personnes handicapées.

La demande de service augmente constamment alors que le budget alloué semble plafonner. Il est nécessaire de revenir à une enveloppe plus décente pour ces citoyens ayant des limitations involontaires et qui ne demandent qu'à être des citoyens à part entière.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Il n'y a rien de tel que les activités concrètes pour sensibiliser la population à la problématique des personnes ayant une limitation fonctionnelle.

Les ministères ne respectent pas toujours les réglementations en matière d'inclusion des personnes handicapées.

Il ne faut pas oublier ces citoyens.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan du secteur corporatif

- Soutien à la famille et à la petite enfance
- Égalité entre les femmes et les hommes
- Volet interculturel

Portrait

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans les secteurs • Soutien à la famille et à la petite enfance • Égalité entre les femmes et les hommes • Volet interculturel

La Ville compte 418 340 familles. Parmi celles-ci, on dénombre 254 260 familles avec enfants (60,8 %). On dénombre un grand total de 430 590 enfants.

La répartition des enfants selon l'âge est la suivante : 97 765 ont moins de 6 ans, soit 22,8 %; 190 520 ont entre 6 et 17 ans, soit 44,4 %; 141 210 sont âgés de +18 ans, soit 32,8 %.

Le nombre moyen d'enfant à la maison est de 1,7 par famille.

Portrait de la situation des familles à Montréal

Familles monoparentales

En 2006, 90 390 familles avec enfants vivant à Montréal sont des familles monoparentales (21,7 %).

Les arrondissements qui se démarquent en comptant le plus grand nombre de familles monoparentales sont :

- Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension : 25,4 % (9 265 familles);
- Montréal-Nord : 28,8 % (6 320 familles);
- Sud-Ouest : 28,2 % (4 910 familles).

Familles à faible revenu

Les arrondissements ayant le plus d'enfants vivant dans des familles prestataires de l'assistance-emploi sont :

- Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension : 14 % (6 173 enfants);
- Mercier—Hochelaga-Maisonneuve : 9 % (3 929 enfants);
- Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce : 8,75 % (3 837 enfants).

SOURCE

MONTRÉAL EN STATISTIQUES, JANVIER 2009
(INCLUANT LES DONNÉES DE 2006).

Portrait

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans les secteurs • Soutien à la famille et à la petite enfance • Égalité entre les femmes et les hommes • Volet interculturel (*suite*)

La population immigrante se chiffre à 488 090 personnes et compte pour 31 % de la population totale de la ville (27,8 % lors du recensement de 2001).

Les 412 535 personnes qui font partie des minorités visibles constituent 26 % de la population totale de la ville.

Portrait de la population immigrante à Montréal

Les nouveaux immigrants

26 % de la population immigrante est arrivée à Montréal entre 2001 et 2006, soit un total de 125 340 personnes. Ces nouveaux immigrants représentent 8 % de la population totale de la Ville.

Beaucoup d'immigrants récents éprouvent des difficultés financières (réfugiés, sans revenu, aide sociale, non reconnaissance de diplôme, chômage) et restent à la maison parce que leur réseau social est faible ou inexistant.

Les minorités visibles

Parmi les personnes qui font partie des minorités visibles :

- 122 415 appartiennent au groupe des Noirs (30 % des minorités visibles);
- le groupe des Arabes compte 68 035 personnes (17 % des minorités visibles);
- le groupe des Latino-Américains est composé de 53 695 personnes et représente 13 % de la population des minorités visibles.

Les jeunes des communautés noires connaissent des difficultés d'intégration socioscolaire. De plus, on observe peu de participation ou de présence des parents dans les affaires de l'école.

L'étude de la chercheuse Marie Mc Andrew sur la réussite scolaire des jeunes des communautés noires au secondaire révèle que dans le secteur français, le taux de diplomation des clientèles noires après sept ans est inférieur à celui de la population générale (51,8 % versus 69 %). Dans le secteur anglophone, les personnes originaires des Antilles et d'Afrique réussissent mieux que leurs pairs francophones, mais les élèves originaires des Antilles ont un taux de réussite inférieur à celui de l'ensemble de la population scolaire ou des autres élèves issus de l'immigration.

SOURCE

DES DIFFÉRENCES ET DES SIMILITUDES : UN PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE DES FEMMES ET DES HOMMES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL EN 2001. CRE DE MONTRÉAL, NOVEMBRE 2004.

Portrait

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans les secteurs • Soutien à la famille et à la petite enfance • Égalité entre les femmes et les hommes • Volet interculturel (*suite*)

Les femmes représentent 52 % de la population montréalaise.

Les familles immigrantes représentent 7 % des familles monoparentales montréalaises.

Le volet interculturel est transversal aux autres secteurs d'intervention. Les problématiques familiales ou féminines de la pauvreté et de l'exclusion sociale sont toutes vécues par les immigrants, bien qu'avec des « couleurs » spécifiques.

Portrait de la population féminine à Montréal

Le revenu

En 2001, 29 % des Montréalais vivaient sous le seuil du faible revenu; la proportion chez les femmes était de 30,1 % alors qu'elle était de 26,2 % chez les hommes.

En 2006, le revenu moyen chez les hommes était de 33 920 \$, beaucoup plus élevé que celui des femmes qui était de 23 045 \$, et ce, pour toutes les catégories d'âge.

En 2001, le revenu moyen (avant impôt) des femmes, qui atteignait 26 044 \$, était de 25 % inférieur à celui des hommes, qui était de 34 525 \$.

La monoparentalité

Des 90 390 familles monoparentales recensées en 2006, 74 960 avaient à leur tête un parent de sexe féminin (82,9 %) et 15 050, un parent de sexe masculin.

En 2001, Montréal comptait 81 580 familles monoparentales dont le parent est une femme, ce qui représente 18 % des familles montréalaises.

40 % des femmes chefs de famille monoparentale de Montréal sont des immigrantes (36 215 mères immigrantes de familles monoparentales).

La discrimination

Les effets de la discrimination envers les femmes se font sentir à plusieurs niveaux : pauvreté, emplois précaires, violence conjugale. Ils se font même sentir dans les relations amoureuses, chez les jeunes filles. Le problème de l'isolement est beaucoup plus présent chez les femmes que chez les hommes.

Les femmes immigrantes

Des facteurs liés aux barrières linguistiques et culturelles limitent la pleine participation des femmes immigrantes à la vie montréalaise. De fait, elles se trouvent éloignées du marché du travail et sont très peu ou pas du tout en contact avec les ressources de leur milieu.

Portrait

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans les secteurs • Soutien à la famille et à la petite enfance • Égalité entre les femmes et les hommes • Volet interculturel (*suite*)

Orientations et priorités sur le plan municipal

Le volet interculturel étant transversal, les liens entre les projets du point de vue interculturel ont été en conséquence encouragés.

Soutien à la famille et à la petite enfance

La Ville de Montréal s'est dotée en 2007 d'une politique familiale et de plans d'actions locaux. Concrètement, cette politique n'a pas beaucoup influencé nos actions. Elle reconnaît effectivement ce qui existe en matière de lutte contre la pauvreté des familles, mais peu d'arrimages sont prévus pour les suites de la politique.

Égalité entre les hommes et les femmes

À la suite du *Chantier équité, accessibilité et diversité*, une politique et un plan d'action sur l'égalité entre les femmes et les hommes ont été élaborés. La Ville de Montréal a entériné en mars 2008 la politique *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal* qui repose sur cinq axes d'intervention :

- la gouvernance;
- la Ville comme employeur;
- les services aux citoyennes (mieux répondre aux besoins des femmes dans l'offre de services);
- les femmes, moteurs de développement économique;
- les Montréalaises sur la scène internationale.

Volet interculturel

Les relations interculturelles ont été prioritaires dès 2002. Depuis 2007, la Ville de Montréal dispose d'un Plan triennal d'action stratégique en matière de diversité ethnoculturelle 2007-2010, élaboré par la Direction de la diversité sociale.

Portrait

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans les secteurs • Soutien à la famille et à la petite enfance • Égalité entre les femmes et les hommes • Volet interculturel (*suite*)

Quant aux projets du volet interculturel, il s'avère que la convergence de la volonté de la Direction du développement social et de la sécurité de l'époque et la réflexion sur la situation des familles dont les jeunes vivent des difficultés d'intégration socioscolaire, ont porté fruit. Le maillage combiné à la disponibilité des subventions de l'entente Ville-MESS a bonifié le montant du soutien aux projets.

Approche privilégiée pour la sélection des projets

L'approche privilégiée pour la sélection des projets a été l'appel ciblé de projets auprès d'organismes reconnus pour leur travail, soit auprès des familles, soit auprès des femmes, de 2003 à 2005.

Le Budget Partenariat, avec des objectifs précis de rejoindre des clientèles éloignées du marché du travail, a permis le développement en 2005 de deux projets touchant les femmes immigrantes.

En 2005, les organismes promoteurs ont également été invités à déposer des projets auprès des autres directions du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité sociale. On a assisté à l'élaboration en partenariat (secteurs Jeunesse et Famille, et organisme Carrefour de lutte au décrochage scolaire) d'un canevas pour des projets visant spécifiquement les familles des communautés noires.

Les types de projets retenus

Pour la période de cinq ans (2003-2008), 7 projets ont été réalisés par 6 organismes promoteurs.

Environ 500 personnes par année sont touchées par ces projets.

BUDGET 2003 - 2008

Financement
(MESS 2003-2008)

Femmes	1 135 000 \$
Familles	350 447 \$
TOTAL	1 485 447 \$

Les types de projets retenus s'adressent aux clientèles des familles et des femmes en intégrant le volet interculturel. Ils visent des problématiques générales et particulières.

Familles

On a privilégié des projets visant une stratégie d'intervention pour répondre aux besoins des familles de communautés noires et de leurs adolescents. Par des activités sur la communication parents-enfants et une prise de contact avec les ressources externes, les interventions ont pour but de lutter contre les problèmes inhérents à l'exclusion économique et sociale : échec scolaire, absentéisme scolaire, affiliation aux gangs violents, sentiment d'exclusion, actes violents, vandalisme, délinquance.

On a offert des ateliers sur les compétences parentales visant à comprendre les difficultés vécues comme parent immigrant et à redéfinir leurs rôles parentaux dans leur pays d'adoption.

Des activités diverses ont été mises sur pied et des interventions ont eu lieu auprès d'une clientèle démunie et à risque d'exclusion, soit des familles avec de jeunes enfants (moins de deux ans), afin de les mailler avec des services de proximité, de leur donner une meilleure connaissance des ressources et un premier contact avec les services offerts.

Des activités de soutien (logement, immigration) et d'animation pour les familles des demandeurs d'asile (2006), temporairement hébergées au refuge du YWCA, ont également été organisées.

PRINCIPALES CLIENTÈLES TOUCHÉES

- FAMILLES DÉMUNIES ET À RISQUE D'EXCLUSION.
- FAMILLES AVEC DE JEUNES ENFANTS (MOINS DE DEUX ANS).
- FAMILLES DES DEMANDEURS D'ASILE.
- FAMILLES DES COMMUNAUTÉS NOIRES.

Les types de projets retenus *(suite)*

Une centaine de **femmes immigrantes** participent à des activités chaque année.

En trois ans, plus de 700 femmes ont participé à des projets les concernant.

Le SPUM reçoit 15 000 appels par an pour violence conjugale, et sur ce nombre, 7 000 dossiers judiciaires sont ouverts. Quelques centaines de femmes victimes de violence conjugale bénéficient de ce service d'accompagnement chaque année.

Plus de 300 évaluations et interventions sont faites chaque année.

On a fait des interventions individuelles et mis sur pied des activités de groupe en vue de briser l'isolement des femmes immigrantes, de leur permettre de connaître les ressources de leur milieu et de mieux s'intégrer à la société d'accueil. Par exemple, les activités de cuisine collective contribuent à briser l'isolement.

Des ateliers de développement personnel et des services d'accompagnement ont permis aux femmes participantes d'acquérir des connaissances et des habiletés leur permettant d'être autonomes et aptes à s'intégrer dans la communauté.

On a offert le soutien et l'accompagnement à des femmes victimes de violence conjugale tout au long du processus judiciaire, favorisant la connaissance de leurs droits et leur sentiment de sécurité, en partenariat avec la cour municipale.

Des dizaines d'ateliers sur le leadership au féminin ont été offerts à des jeunes filles de 12 à 14 ans pour qu'elles développent leurs habiletés et augmentent leur confiance en elles.

On a effectué des interventions auprès des femmes accusées de vol à l'étalage, en partenariat avec la cour municipale.

L'accompagnement en résidence d'une trentaine de femmes monoparentales avec enfants de moins de cinq ans (une trentaine par année) et des activités de jour pour favoriser l'insertion sociale des ex-résidentes ont également eu lieu.

PRINCIPALES CLIENTÈLES TOUCHÉES

- JEUNES FILLES DE 12 À 14 ANS.
- FEMMES MONOPARENTALES AVEC ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS.
- FEMMES ACCUSÉES DE VOL À L'ÉTALAGE.
- FEMMES VICTIME DE VIOLENCE CONJUGALE.
- FEMMES IMMIGRANTES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES.

Liste des participants au groupe de discussion

RESPONSABLES MUNICIPAUX

CHANTAL CROZE,
CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE,
DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE

CLAUDIE MOMPOINT,
CONSEILLÈRE EN AFFAIRES INTERCULTURELLES,
DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE

PATRICE ALLARD,
CHEF DE DIVISION, DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

RUTH GAGNON,
SOCIÉTÉ ELISABETH FRY

NATHALIE THIBODEAU,
SOCIÉTÉ ELISABETH FRY

SADEQA SIDDIQUI,
CENTRE COMMUNAUTAIRE DES FEMMES SUD-ASIATIQUES

JUVARIA YASSER,
SAWCC

MARTINE SIMARD,
CENTRE D'ACCUEIL ET DE RÉFÉRENCE DES IMMIGRANTS DE
SAINT-LAURENT

DENISE LANDRY,
FONDATION DE LA VISITE

CLAUDETTE DEMERS GODLEY,
Y DES FEMMES

MARJORIE VILLEFRANCHE,
MAISON D'HAÏTI

NATHALIE ROCHEFORT,
MÈRES AVEC POUVOIR

PHYLICIA BURKE,
CONSEIL DES ÉDUCATEURS NOIRS DU QUÉBEC

DORYS MAKHOUL,
CENTRE DES FEMMES DE MONTRÉAL

INTERVENANTE

ISABELLE RIVARD,
FONDATION DE LA VISITE

PARTICIPANTS AUX PROJETS

CORALIE DESJARDINS

JADSON SEVERE

FABOLON PAUL

LUPE

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

FRANCE LEBOEUF,
CONSEILLÈRE EN PARTENARIAT, MICC

VINCENT RICHER,
RESPONSABLE CORPORATIF VIOLENCE CONJUGALE, SPUM

Les principaux effets notés chez les participants aux projets

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

Exemple de projet

Par l'intervention précoce auprès de femmes ayant commis un premier délit de vol à l'étalage, la **Société Elisabeth Fry** contribue à la déjudiciarisation du geste et à la réadaptation. Le geste est un symptôme. On aide ces femmes à retrouver la flamme éteinte avant le geste, à explorer un projet de vie, à reprendre espoir et motivation.

Des effets généraux sur les populations visées

Briser l'isolement

Les projets ont permis d'offrir de nombreux lieux de rencontre, où des rapports conviviaux peuvent s'établir entre les gens.

On observe une participation accrue des familles aux activités offertes par les arrondissements ou par la Ville.

Les lieux de rencontre et les activités communautaires favorisent la connaissance réciproque, la diminution des préjugés, l'entraide, le développement d'un sentiment d'appartenance au milieu (quartier et Ville de Montréal) et des relations de bon voisinage.

Être mieux informés

Les familles ont acquis une meilleure connaissance des services et des installations de leur arrondissement. On observe une fréquentation accrue des services tels les bibliothèques, les piscines, les Maisons de la culture.

Des effets spécifiques sur les populations visées

Prévention de la délinquance féminine

Plus de 300 évaluations et interventions auprès des femmes accusées de vol à l'étalage chaque année ont permis de prévenir les récidives (80 % d'arrêt d'agir), de déceler les problèmes sous-jacents et de faire les références appropriées, en partenariat avec la cour municipale.

Intégration sociale des familles immigrantes

Les activités visant à développer des compétences parentales ont permis aux parents immigrants de comprendre la réalité d'ici, très différente sur certains points de celle de leur pays d'origine.

COMMENTAIRES DES ACTEURS PRÉSENTS AU GROUPE DE DISCUSSION

Le geste est un symptôme. Il y a la plupart du temps une situation complexe en arrière de ça. C'est dans la plupart des cas une erreur de parcours, mais cela reste un événement majeur dans leur vie. (Une intervenante de la Société Elisabeth Fry)

Les principaux effets notés chez les participants aux projets (*suite*)

Exemples de projets

Les immigrants récents souffrent souvent d'isolement et méconnaissent les ressources et les services municipaux. L'approche de la **Fondation de la Visite** (mères et pères visiteurs, jumelage des familles d'ici et d'ailleurs) évite l'isolement de ces familles.

Le **MAP** (Mères avec pouvoir) offre aux femmes monoparentales ayant un enfant de moins cinq ans, un appartement de quatre pièces meublé, chauffé, éclairé, une garderie, un lieu d'entraide et de l'accompagnement. 85 % des femmes réalisent leur projet de vie.

Le **SAWCC** s'occupe des femmes immigrantes provenant du Sud-Ouest asiatique (Pakistan, Bangladesh, Inde, Népal, Sri Lanka, Bhoutan, Afghanistan). On les informe et on les encourage à apprendre la langue. Depuis 2006, 1 200 femmes ont été jointes et 750 ont participé à des projets.

Avec le service d'accompagnement pour les femmes victimes de violence conjugale, le **Centre des femmes de Montréal** répond aux besoins spécifiques des femmes de tous statuts (femmes âgées, handicapées, autochtones, québécoises ou d'origines ethnoculturelles diverses, lesbiennes) qui doivent se présenter à la cour après la dénonciation.

Aide aux femmes monoparentales

L'aide aux femmes chefs de famille monoparentale a un impact à long terme sur la socialisation tant des mères que des enfants. Les mères aidées ont une chance de réaliser leur projet de vie, et les enfants reçoivent un bon départ dans la vie, un héritage encourageant.

Aide aux femmes immigrantes isolées par leur culture

Certaines cultures patriarcales imposent beaucoup de restrictions aux femmes. Ces immigrantes vivent une triple exclusion : par leur culture, par la méconnaissance de la langue et par leur faible scolarisation. Elles se trouvent confinées à la vie privée. Les services communautaires qui leur sont offerts favorisent leur participation à la vie publique. Et surtout, ils permettent de mieux les atteindre que les services réguliers, difficiles d'accès pour elles.

Aide aux victimes de violence conjugale

L'accompagnement contribue à informer adéquatement les victimes de violence conjugale, à les aider à préparer leur témoignage, à réduire leur isolement. Il leur permet d'obtenir un soutien moral et un suivi psychosocial (si nécessaire), et de partager leurs émotions et préoccupations. Les femmes sont informées de leurs droits et de leurs devoirs. Elles deviennent des relais dans leur communauté et des modèles pour leurs enfants.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

En Haïti, un enfant de 18 ans est presque encore un bébé... J'ai appris comment gérer les relations avec ma fille de 18 ans ici. Je suis plus en mesure de comprendre mon rôle et d'aider mes enfants. (Un père participant à la Maison d'Haïti)

Ces femmes ne répondent pas à la porte, ni au téléphone... Elles ne connaissent pas les gestes quotidiens qui font partie de la vie ici : aller à la banque, prendre l'autobus, les relations avec l'école, etc.

L'épreuve de la judiciarisation est pénible et anxiogène pour la plupart des femmes.

Le service d'accompagnement à la cour contribue à enrayer la violence faite aux femmes.

D'autres retombées

Des effets sur l'ensemble de la population

Le travail sur l'inclusion des clientèles à risque contribue à la prévenir la détérioration du tissu social, en évitant les sources de conflits et en créant des relations de bon voisinage.

Le travail sur l'inclusion des clientèles à risque contribue au développement de liens entre des populations différentes. Un tissu social solidaire augmente le sentiment de sécurité des citoyens.

Les projets sont des ressources pour l'ensemble de la communauté.

Des effets sur les manières de travailler

Les ententes ont permis des activités qu'on n'aurait pas pu financer autrement.

À travers les activités financées par les ententes, on a sensibilisé la population générale à « ce qu'est la pauvreté ». De plus on a mobilisé la population à lutter contre la pauvreté.

En matière pénale, les activités ont démontré que, sur le terrain, les voies alternatives sont souvent plus profitables que les mesures traditionnelles, conservatrices et répressives.

Des leçons à tirer...

Des éléments positifs à souligner et à conserver

Voici les principaux éléments à souligner et à conserver :

- l'approche personnalisée (porte-à-porte, visites), qui permet de joindre des gens qu'on ne pourrait atteindre autrement;
- l'accompagnement individualisé, qui permet une intervention en profondeur et favorise la création et le maintien de liens ainsi que la poursuite de collaboration;
- la diversité des activités offertes, qui favorise le choix et une participation plus importante;
- des espaces conviviaux, informels, où les gens peuvent échanger entre eux et ne pas être relégués au rôle de demandeurs;
- une équipe stable à la Ville — des gens qui connaissent leurs dossiers — qui peut fournir un soutien aux intervenants qui sont sur le terrain.

Des éléments à améliorer

Le financement

Il faut accroître le financement, notamment pour consolider les activités efficaces d'abord, et permettre le développement de nouvelles activités ensuite.

Il serait souhaitable d'indexer le budget qui n'augmente pas selon le coût de la vie.

Il faut assurer la pérennité des projets et réduire l'insécurité chronique quant au financement.

La communication

Il serait bon d'améliorer la communication et l'information sur les projets et les organismes participant à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Il faudrait susciter des rencontres pour réunir les promoteurs et les autres acteurs, pour mettre en lien les expériences et les savoir-faire de manière conviviale.

Équité, solidarité, diversité et cohésion sociale

Les actions menées par les intervenants des secteurs Famille et Femmes et du Volet interculturel visent à réduire les inégalités sociales entraînées par des différences d'ordre économique et culturel. Les problèmes inhérents à l'exclusion économique et sociale pour les familles démunies sont nombreux et touchent particulièrement les enfants : absentéisme et échec scolaire, actes violents, vandalisme, délinquance. Les femmes, quant à elles, vivent souvent une double problématique : par exemple, la monoparentalité, qui est fortement associée à la pauvreté, est le fait de femmes dans environ 83 % des cas. Les problématiques familiales ou féminines de la pauvreté et de l'exclusion sociale sont toutes vécues par les immigrants avec des « couleurs » spécifiques. Le travail sur l'inclusion des clientèles à risque contribue à la prévention de la détérioration du tissu social. Le développement de la solidarité avec les populations stigmatisées par une différence renforce la cohésion sociale.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan du secteur corporatif Jeunesse

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale chez les jeunes à Montréal

Les jeunes représentent 25 % de la population de Montréal.

Problématiques Jeunesse

Les jeunes en difficulté sont dans un processus de désocialisation

- Le décrochage scolaire atteint 30,6 % de la population d'âge scolaire. Les difficultés de lecture ont une incidence importante sur ce problème.
- Les jeunes sont isolés. Ils ne sortent pas beaucoup de leur quartier, voire de chez eux.
- Les jeunes vivent du chômage en raison de difficultés d'insertion sur le marché du travail.
- Faute d'occupations et de responsabilités, les jeunes sont attirés par la délinquance et la criminalité, par des comportements marginaux, en rupture avec la société.

Les jeunes ont des problèmes identitaires

- Les jeunes vivent des problèmes de dépression, de détresse psychologique et sociale.
- 34 % des jeunes de 12 à 17 ans sont peu ou pas actifs durant leurs loisirs.
- Les jeunes vivent des problèmes d'orientation.
- Faute de modèles positifs, les jeunes s'identifient à des modèles négatifs, mésadaptés, voire antisociaux.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les jeunes n'arrivent plus à s'identifier à des institutions dont ils perçoivent la déshumanisation.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention

34 % des jeunes de moins de 18 ans vivent dans une famille dont le revenu se situe sous le seuil du faible revenu.

6 % des élèves de la 4^e à la 6^e année ne déjeunent jamais avant l'école.

On assiste à un alourdissement des problématiques auxquelles les jeunes font face

- Les jeunes vivent un cumul de difficultés : isolement, rupture familiale, décrochage scolaire, endettement, pauvreté matérielle, privation de logement, itinérance, toxicomanie.
- Les jeunes vivent dans un environnement de plus en plus complexe. Tous les secteurs de la vie sont complexifiés, notamment l'apprentissage technique et professionnel. Cela ne facilite pas l'intégration socioprofessionnelle de ceux qui ont déjà des problèmes personnels et sociaux.
- À ces difficultés sociales générales s'ajoutent des difficultés d'ordre culturel et d'intégration, particulièrement pour les jeunes issus des minorités visibles ou de l'immigration.

Orientations et priorités

Les orientations et priorités du secteur Jeunesse ont émergé des activités suivantes :

- Sommet de Montréal (volet Jeunesse);
- Programme d'intervention de milieu 12-30 ans;
- Priorités jeunesse municipales 2007-2009;
- Vision 2025;
- Différentes planifications régionales.

Les types de projets retenus

Pour la période de cinq ans (2003-2008), 120 projets ont été réalisés par 16 organismes promoteurs.

BUDGET 2003 - 2008

Financement MESS
(2003-2008) 1 300 M\$

Contributions du secteur
corporatif et des
partenaires 5 432 M\$

TOTAL 6 732 M\$

Approche privilégiée pour la sélection des projets

- Priorités définies de concert sur le plan régional.
- Organismes régionaux ciblés.
- Projets validés par un comité d'approbation en 2005, avec des critères qui favorisent l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 12 à 30 ans.
- Projets en concertation avec le milieu dans les domaines municipaux, soient le développement social, le développement durable et l'environnement, le sport et le loisir, et la culture.
- Projets issus des concertations régionales.
- Projets mis en oeuvre en concertation.

PRINCIPALES CLIENTÈLES TOUCHÉES

- JEUNES ISOLÉS, EXCLUS, VULNÉRABLES, DÉMUNIS.
- JEUNES EN PROCESSUS DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE.
- JEUNES ISSUS DE MINORITÉS VISIBLES.

DES PROJETS QUI FONT UNE DIFFÉRENCE

- ACCUEIL DES JEUNES EN DIFFICULTÉ.
- DÉVELOPPEMENT DE L'ESTIME DE SOI, DE L'IDENTITÉ, DE LA MOTIVATION.
- VALORISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.
- VALORISATION DE LA LECTURE.
- DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ ET DES COMPÉTENCES.
- SENSIBILISATION DES MILIEUX À L'APPROCHE DES JEUNES.

Synthèse des échanges

Liste des participants au groupe de discussion

RESPONSABLES MUNICIPAUX

SYLVIE LEPAGE,
CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

OLIVIER BEAUSOLEIL,
CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

MARTIN LANGLOIS,
ENTENTE MESS-VILLE

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

MANON COSSETTE,
COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC
(CEIQ)

MICHÈLE GLÉMAUD,
CARREFOUR DE LUTTE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE (CLDS)

SYLVIE BAILLARGEON,
INTÉGRATION JEUNESSE DU QUÉBEC (IJQ)

CHRISTIAN GRÉGOIRE,
CYBERCAP

ÉTIENNE PAGÉ,
ALTERNATIVES SUSPENSION, YMCA

INTERVENANTES

CAROLE BOUTIN,
IJQ

LINE SAVOIE,
CYBERCAP

CAROLINE CHASSÉ,
CLDS

ANNIE ALLAIRE,
YMCA

PARTICIPANTS AUX PROJETS

MARC-ANDRÉ LUPIEN,
IJQ

MATHIEU BOYER,
CYBERCAP

BAGGIO, ALTERNATIVES SUSPENSION,
YMCA

PARTENAIRES FINANCIERS

PIERRE MARCOTTE,
EMPLOI QUÉBEC

FRANÇOIS STE-MARIE,
NORTHGATE AMINSO

PARTENAIRE INSTITUTIONNEL

JOANNE LARIVIÈRE,
SERVICE CANADA

Les effets perçus

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

« Par et pour les jeunes » : l'approche

Les acteurs du secteur corporatif Jeunesse (responsables municipaux, promoteurs communautaires, intervenants et partenaires) adoptent une approche globale dans leurs interventions. Il s'agit d'améliorer la situation des jeunes sur les trois plans du développement : personnel, social et professionnel.

Ils privilégient également une approche orientante. Le mot d'ordre « Par et pour les jeunes » signifie aider les jeunes à trouver en eux-mêmes et par eux-mêmes des buts et des intérêts pour se projeter dans la vie, et ensuite les outiller le mieux possible.

Ils optent pour une approche positive, orientée vers le potentiel des jeunes, plutôt que focalisée sur les déficits et les problèmes.

Enfin, l'approche des acteurs du secteur corporatif Jeunesse se caractérise par son caractère rassembleur quant aux problématiques des jeunes en difficulté. En plus des effets spécifiques des interventions, les projets contribuent à accroître la sensibilisation de la population aux problématiques des jeunes et, par conséquent, ils contribuent à la mobilisation des acteurs sociaux et des milieux concernant les jeunes.

Les effets perçus (*suite*)

Exemples de projets

Chaque année, le projet **Espace ado**, qui facilite un approvisionnement et une appropriation des ressources des bibliothèques par les jeunes, rejoint 19 000 jeunes dans les écoles.

Des entreprises d'insertion donnent accès à une expérience de travail à des jeunes en difficulté.

Les principaux effets notés chez les participants aux projets

Une contribution à la socialisation des jeunes

Les jeunes sortent de l'isolement. Ils nouent des relations avec d'autres jeunes, avec des gens du milieu. Ils ont l'occasion de créer un lien avec une personne significative.

Une contribution à la construction de l'identité des jeunes

Le fait de vivre des expériences positives contribue à ce que les jeunes développent leur estime de soi, des compétences personnelles, des centres d'intérêt et des buts dans la vie.

Un amortissement du cumul des difficultés

Le travail sur l'une des dimensions ciblées du jeune ou d'une problématique permet de casser le cercle vicieux du cumul des difficultés, surtout lorsque ce travail est effectué dans une approche globale.

COMMENTAIRES DES ACTEURS PRÉSENTS AU GROUPE DE DISCUSSION

Sortir de l'isolement, c'est se faire des amis, rencontrer des gens dans les groupes communautaires, réaliser qu'on n'est pas seul à penser comme ça ou à vivre de telles situations.

Développer un sentiment d'appartenance, pas nécessairement à un groupe, mais à des idées, à des valeurs.

Les effets perçus (*suite*)

Exemples de projets

Les Écocentres permettent à des jeunes de vivre des relations et des expériences de « travail » enrichissantes.

Le projet **Transition** capte l'intérêt des jeunes par l'utilisation du multimédia.

Des effets spécifiques notés chez les participants aux projets

Un effet déclencheur

Accueillir le jeune sans jugement et l'écouter, l'introduire dans un milieu où il peut vivre des expériences positives, lui donner accès à des ressources, c'est mettre en place un contexte où peut se produire un effet déclencheur vers un processus de socialisation et de développement personnel.

Un effet d'identification

Une identité ne peut se construire dans l'isolement. Les jeunes sont à l'âge de la formation de l'identité personnelle et sociale. Le jeune a besoin de créer des liens sociaux et de vivre des expériences positives, qui lui permettent de se connaître lui-même et de s'orienter dans la vie.

Un effet de motivation

L'isolement freine le développement de la motivation. Laissé à lui-même et en crise d'identité, le jeune ne sait pas ce qu'il veut faire. Les interventions visent à l'aider à trouver et à réaliser son désir, à avoir un but pour pouvoir se projeter dans la vie.

Un effet d'entraînement

Lorsqu'il participe à un projet, le jeune rencontre des interlocuteurs significatifs pour lui. Il a la possibilité de trouver d'autres modèles que ceux véhiculés par la culture de masse ou dans les milieux marginalisés. Un jeune qui a vaincu des difficultés devient souvent plus fort et plus motivé. Certains remettent à la société ce qu'ils ont reçu en assumant des responsabilités sociales.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Il faut commencer par une chose, commencer par quelque chose, pour se placer dans un parcours. Il faut commencer par se lever le matin...

Il faut trouver des valeurs d'accomplissement, de dépassement. (Un jeune participant)

Le développement de compétences, c'est plus que « l'employabilité » (un jeune participant), c'est un savoir-être (un intervenant).

Il faut laisser la place au rêve, au désir. Fournir les conditions pour que le jeune allume, pour réveiller son potentiel.

Je ne savais pas quoi faire, j'étais déprimé. Maintenant, j'ai repris l'école et j'envisage un domaine de travail.

Du stigmat « troubles de comportement », un participant est passé à un comportement exemplaire. On ne le reconnaît plus!

Les effets perçus (*suite*)

Exemples de projets

Le projet **Alternatives suspension**, du YMCA, rejoint environ 600 jeunes de 12 à 17 ans, chaque année, dans 26 écoles secondaires.

En procédant à l'inventaire des arbres de la ville, le projet **De la racine au sommet** a permis à des jeunes de pratiquer des activités en plein air et de modifier leur notion de la santé.

Un effet de prévention

Les jeunes isolés et laissés à eux-mêmes, sans lien social, peuvent être tentés par la délinquance. Il y a corrélation entre la suspension de l'école et l'entrée dans la criminalité. Le travail en amont avec les jeunes en difficulté est un facteur de prévention de l'installation ou de l'aggravation des problèmes.

Un effet positif sur la qualité de vie

Le volet social du contrat de ville n'a pas seulement eu un impact économique, il a aussi eu une grande influence sur la qualité de vie. Les projets favorisent une ouverture au monde, à l'environnement et aux autres. Les jeunes apprennent à utiliser les ressources disponibles et développent de nouveaux centres d'intérêt.

Les problématiques que les jeunes démunis vivent nuisent à leur qualité de vie. Ils souffrent de dépression, de détresse psychologique et sociale, ils ne s'alimentent pas toujours convenablement, ils sont inactifs et accumulent les échecs scolaires. Les projets renversent ce cercle vicieux en leur donnant l'occasion de s'occuper à des activités qui les intéressent, de développer leurs aptitudes et de connaître des réussites.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les difficultés en lecture ont une incidence sur le décrochage scolaire. Une intervention de valorisation de la lecture a un effet positif sur la prévention du décrochage scolaire.

D'autres retombées

Exemples de projets

Le projet Espace ado, permet de développer une compréhension et un savoir-faire chez les enseignants et le personnel des bibliothèques dans l'approche de cette clientèle.

Pour intégrer 120 jeunes à des entreprises d'insertion socioprofessionnelle, sur cinq ans, il a fallu rencontrer et mettre à contribution de 500 à 600 personnes.

Des effets positifs sur la population de l'arrondissement

Un effet de sensibilisation dans la population

En plus de contribuer au développement social des jeunes, les projets visent la sensibilisation des milieux aux problématiques particulières des jeunes.

En faisant participer les jeunes aux activités des organismes des milieux, les projets permettent de changer les mentalités, de renverser les craintes envers les jeunes et d'approvoiser cette clientèle.

Un effet de mobilisation

Les projets subventionnés par les ententes ont contribué à accroître la sensibilisation et à susciter la mobilisation de la population quant aux problématiques des jeunes.

Des effets sur les façons de travailler

Les montants reçus par l'entremise des ententes MESS-Ville ont eu divers effets, influences et avantages sur les façons de travailler des acteurs.

Sur les interventions

Les ententes ont eu un impact sur deux aspects des interventions. D'une part, elles ont permis des interventions spécifiques auprès des personnes; d'autre part, elles ont facilité des interventions concertées avec les milieux et les communautés culturelles.

Sur la concertation

Les ententes ont eu un effet d'intensification de la concertation. Elles ont constitué un levier pour harmoniser les interventions municipales auprès des jeunes. Notamment, elles ont permis de favoriser la concertation entre les arrondissements, d'engager des secteurs traditionnellement non concernés par les problématiques sociales, tel le Service des parcs. Elles ont ainsi contribué au changement des mentalités dans l'administration municipale.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

C'est un travail de première ligne. Il faut rétablir les ponts entre le jeune, les parents et l'école.

La firme Northgate Aminso fait réaliser ses cartes de Noël par les jeunes participants au projet multimédia de Cybercap.

On grandit sur les acquis qu'on a.

D'autres retombées (*suite*)

Exemple de projet

Le Collectif des entreprises d'insertion socioprofessionnelle du Québec (CEIQ) offre des services aux jeunes de la communauté noire anglophone du Sud-Ouest de Montréal.

Sur les activités

Les ententes ont permis de mettre en place des activités qu'on n'aurait pas pu financer autrement.

Sur les clientèles

Les ententes ont donné la possibilité à un éventail de différentes clientèles de s'adapter et de s'ajuster.

Sur le réseautage

Les ententes ont permis d'accroître l'expertise des organismes dans la connaissance des divers acteurs et structures du développement social. Notamment, elles ont permis de mettre en place un réseau qui offre des ouvertures au développement des projets.

Sur les relations de travail

Les ententes ont permis de profiter d'une grande variété d'acteurs, de faciliter le travail par la mise en commun des expertises et la complémentarité des domaines d'intervention.

Elles ont favorisé le développement de relations de confiance entre les acteurs, apport bénéfique non négligeable dans une conjoncture de problématiques très complexes.

Sur le financement

Les ententes ont fourni un apport financier qui facilite les interactions avec les autres partenaires dans le montage du financement des projets.

Sur l'innovation

La reconduction des projets sur plusieurs années, c'est-à-dire la continuité dans le soutien financier, a des effets d'innovation dans la continuité. Grâce à leur financement stable, les ententes ont libéré les promoteurs de l'obligation d'avoir à sans cesse générer de nouveaux projets et de repartir toujours plus ou moins à zéro.

Sur la perspective et la philosophie

Les ententes ont donné une latitude qui a permis d'avoir une perspective globale sur les problématiques ainsi qu'une approche globale dans les interventions. L'approche qualitative a pu se confirmer et s'affirmer.

Des leçons à tirer...

La Ville de Montréal collabore au volet « insertion professionnelle » de l'organisme **Intégration Jeunesse du Québec (IJQ)**, en donnant à des jeunes l'accès à des emplois d'été dans les services municipaux, tels les parcs et les camps d'été.

Des éléments positifs à souligner et conserver

L'apport financier est toujours nécessaire et bienvenu dans le domaine du développement social et communautaire, où on réussit à faire beaucoup avec peu.

La collaboration de la Ville a été importante : la Ville a mis son réseau à la disposition des projets. De plus, les projets ont pu être intégrés aux activités et structures de la Ville.

La souplesse des ententes a également été profitable. En effet, le montant des fonds consacrés à la lutte contre la pauvreté a permis une répartition décentralisée du financement et l'autonomie des entités administratives dans la distribution des sommes.

Des éléments à améliorer et des perspectives d'avenir

La continuité du financement

Assurer la continuité du financement à long terme est un enjeu primordial en développement social. La continuité du financement permettrait la réalisation de projets plus structurants.

La diffusion d'information sur les actions menées et leurs effets

Il faudrait faire connaître les actions menées dans le cadre des ententes, car elles sont largement méconnues du public.

Il serait également souhaitable de convaincre les milieux économiques de la pertinence du développement social.

Intensifier les mesures incitatives concrètes

Augmenter les allocations des jeunes participants.

Intégrer les allocations aux ententes.

Augmenter la rémunération de certains emplois municipaux occupés principalement par des jeunes, comme les surveillants de piscine et les moniteurs de parcs.

Assouplir la gestion

Assouplir les procédures administratives des institutions pour pouvoir répondre plus rapidement aux besoins.

Établir un maillage avec les autres niveaux de gouvernement pour favoriser la complémentarité des services et ainsi répondre plus efficacement aux besoins.

Créer, à l'intérieur des institutions, des conditions favorables au développement de la volonté d'agir et de l'engagement social des acteurs.

Clarifier le mandat municipal

Mener un débat pour préciser les actions à entreprendre dans le cadre de la mission de la Ville. Par exemple, le décrochage scolaire devrait-il être traité au niveau municipal?

Pour aller plus loin...

Tenter de joindre les jeunes les plus démunis, ceux qui échappent présentement aux ententes parce qu'ils sont « sans-chèque », sans aucun statut.

S'occuper des jeunes, c'est construire l'avenir

Les jeunes démunis vivent un cumul de difficultés : isolement, rupture familiale, décrochage scolaire, endettement, pauvreté, difficulté à se loger, itinérance, toxicomanie. Les jeunes sont à l'âge de la formation de l'identité personnelle et sociale. Les jeunes ont besoin de créer des liens sociaux et de vivre des expériences positives, qui leur permettent de se connaître et de s'orienter dans la vie. Les projets en développement social leur donnent l'occasion de s'occuper à des activités qui les intéressent, de développer leurs aptitudes et de connaître des réussites. En plus de concourir au développement social des jeunes, les projets subventionnés par les ententes ont contribué à accroître la sensibilisation et à susciter la mobilisation de la population quant aux problématiques particulières des jeunes.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan du secteur corporatif

Problématiques sociourbaines

Portrait sommaire de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans le secteur des problématiques sociourbaines à Montréal

Situé au cœur de la Ville de Montréal, le territoire du CSSS Jeanne-Mance est marqué par des caractéristiques propres aux quartiers centraux d'une métropole. Une quantité importante de personnes y transitent, notamment les travailleurs, les étudiants et les touristes. On y trouve également une présence marquée de personnes en situation d'itinérance, d'utilisateurs de drogues injectables, de travailleurs et travailleuses du sexe, etc.

(Mémoire du CSSS Jeanne-Mance, 18 novembre 2008)

L'itinérance

La pauvreté demeure le facteur déterminant de l'itinérance : c'est la caractéristique partagée par le plus grand nombre de personnes itinérantes.

En juillet 2008, 1 931 adultes sans domicile fixe de l'Île de Montréal étaient prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.

À son premier séjour au *Refuge des jeunes de Montréal*, un jeune sur deux est sans revenu. Dans la plupart des cas, il ne possède aucun bien. Ces jeunes sont prestataires de l'aide sociale et reçoivent 575,33 \$ mensuellement.

Les dimensions structurelles de l'itinérance

La pauvreté effective et le processus d'appauvrissement sont très importants dans nos sociétés, riches par ailleurs.

La crise du logement, la précarité résidentielle et l'absence de logements abordables et salubres constituent des éléments majeurs des explications structurelles de l'itinérance.

La remise en question de certaines politiques sociales, directement liée aux compressions budgétaires effectuées aux États-Unis et au Canada dans une perspective de réduction des déficits, a conduit le gouvernement à supprimer ou à diminuer les prestations et les services offerts à certains groupes de bénéficiaires, gonflant, de ce fait, le bassin des plus démunis.

SOURCES

MÉMOIRE DU COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES SUR L'ITINÉRANCE EN NOVEMBRE 2008.

MÉMOIRE DU SOUS-MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES SUR L'ITINÉRANCE, LE 22 OCTOBRE 2008.

MÉMOIRE DU REFUGE DES JEUNES DE MONTRÉAL PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES SUR L'ITINÉRANCE, LE 29 SEPTEMBRE 2008.

MÉMOIRE DU COLLECTIF DE RECHERCHE SUR L'ITINÉRANCE PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES SUR L'ITINÉRANCE, LE 16 OCTOBRE 2008.

Portrait sommaire de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans le secteur des problématiques sociourbaines à Montréal *(suite)*

La présence des personnes itinérantes dans l'espace public et leur grande visibilité en raison de leurs conditions objectives de vie s'accompagnent souvent de réactions sociales négatives de la part des citoyens ou des associations de quartier.

Les dimensions institutionnelles de l'itinérance

La déshospitalisation et la désinstitutionalisation expliquent incontestablement une partie de l'itinérance.

La judiciarisation et la criminalisation de plus en plus importantes des actes asociaux vulnérabilisent une partie significative de la population itinérante.

Les reconfigurations familiales peuvent aussi expliquer la progression de l'itinérance.

Les conditions de prise en charge dans les Centres Jeunesse ne permettent pas toujours aux jeunes de développer leur autonomie et de se constituer des réseaux sociaux diversifiés.

Les dimensions individuelles de l'itinérance

Les problèmes de santé physique que connaissent les personnes itinérantes découlent généralement de leurs conditions de vie pénibles.

Santé mentale et itinérance sont indissociablement liées, autant dans la littérature scientifique que dans les représentations sociales.

L'alcoolisme et la toxicomanie sont aussi intimement associés à la vie itinérante.

De même, les délits contre des lois et des règlements municipaux sont reliés aux conditions objectives de vie des personnes itinérantes.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans le secteur des problématiques sociourbaines à Montréal

Orientations et priorités

En 2004, la Direction de la sécurité du revenu et du développement social (DSRDS) a pu compter sur les sommes qui lui avaient été confiées dans le cadre du contrat de ville conclu entre le gouvernement du Québec et Montréal pour soutenir des organismes porteurs de projets innovateurs et mobilisateurs dont les interventions visaient à amener les jeunes de la rue à mieux s'insérer dans la collectivité montréalaise et à les accompagner dans leur démarche d'intégration.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'offre d'hébergement temporaire pour ces jeunes, s'il leur est permis d'utiliser les ressources communautaires existantes, la plupart d'entre eux préfèrent expérimenter la vie à la dure dans la rue. L'installation de ces jeunes dans l'espace public altère le sentiment de sécurité des résidents, des commerçants et des passants. La DSRDS préconise la mise en place d'initiatives qui favorisent une cohabitation harmonieuse entre les jeunes marginalisés et les autres utilisateurs de l'espace public.

La DSRDS est consciente des limites des interventions policières et du risque qu'il y a de mettre en branle un processus judiciaire qui pourrait avoir pour effet de retarder la réinsertion sociale de ces jeunes. C'est pour ces raisons qu'elle propose de soutenir les initiatives des partenaires communautaires qui offrent à nos jeunes concitoyens repoussés à la marge de la cité de s'inscrire dans une démarche de stabilisation et de réappropriation de leur vie.

SOURCE

PLAN D'ACTION SUR LES MESURES OFFERTES AUX JEUNES DE LA RUE (ÉTÉ 2004) PRÉSENTÉ À NOS PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE D'UNE CONSULTATION PUBLIQUE, LE MERCREDI 31 MARS 2004.

DOCUMENT ADOPTÉ PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE MONTRÉAL LE 16 JUIN 2004.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans le secteur des problématiques sociourbaines à Montréal (*suite*)

Pour la période de cinq ans (2003–2008), 45 projets ont été réalisés par 12 organismes promoteurs.

BUDGET 2003 – 2008

Financement 1 354 990 \$
(MESS 2003–2008)

Contributions 4 087 819 \$
du secteur
corporatif et
des partenaires

TOTAL 5 442 809 \$

Approche privilégiée pour la sélection des projets

Le 2 février 2004, la DSRDS avait annoncé aux membres du comité de liaison en itinérance qu'elle comptait réaliser un plan d'action concerté sur les mesures qu'elle souhaitait voir offrir aux jeunes de la rue durant l'été.

Conformément à ce qui avait été entendu avec l'Agence de la santé et le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), un projet de plan d'action sommaire avait été soumis à l'ensemble des partenaires œuvrant auprès des jeunes de la rue afin qu'il soit bonifié, puis avalisé.

À cette occasion, la DSRDS avait informé ses partenaires qu'elle ne procéderait pas à un appel de projets étant donné le grand nombre d'initiatives pertinentes qui lui avaient déjà été soumises.

Aux prises avec un problème majeur et grandissant d'itinérance, surtout chez les jeunes, le secteur des problématiques sociourbaines a encouragé les projets visant la cohabitation publique et l'insertion sociale, deux créneaux faisant partie du mandat municipal. La clientèle des jeunes a été choisie prioritairement bien que certains services s'adressent aussi aux clientèles adultes.

Les deux grandes priorités d'intervention retenues sont :

- l'intervention sur les problématiques sociourbaines;
- l'insertion des clientèles à risque.

PRINCIPALES CLIENTÈLES TOUCHÉES

- JEUNES HOMMES ET JEUNES FEMMES EN SITUATION DE RUE.
- JEUNES ISSUS DE GROUPES ETHNOCULTURELS.
- HOMMES EN SITUATION D'ITINÉRANCE.
- RÉSIDANTS ET COMMERÇANTS.
- PERSONNES VULNÉRABLES.
- JEUNES AUTOCHTONES.

JUSQU'EN 2008, 42 % DE LA CLIENTÈLE DE PREMIER ARRÊT (PROJET DE DÉPISTAGE, D'ACCUEIL ET DE RÉFÉRENCE DES CLIENTÈLES À RISQUE À LA GARE CENTRALE D'AUTOBUS) AVAIT MOINS DE 25 ANS.

Les types de projets retenus

N. B. : Les projets sont mentionnés à titre d'illustration des actions menées dans le secteur. Il ne s'agit pas d'un compte rendu exhaustif des projets du secteur.

Les projets retenus dans le secteur des problématiques sociourbaines visent les buts suivants :

- trouver des modes de cohabitation pacifique entre la population et les clientèles présentant des problématiques sociourbaines;
- placer les jeunes dans un mouvement de réinsertion en favorisant l'utilisation de leur potentiel;
- offrir aux gens de la rue un lieu qui favorise leur insertion dans un milieu de vie;
- répondre aux besoins particuliers des gens de la rue;
- contribuer à la réduction de la toxicomanie;
- multiplier les approches et les passerelles pouvant mener à la réinsertion sociale.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Par la médiation, le projet Plein Milieu facilite la cohabitation des jeunes avec les résidents et commerçants du Plateau.

Par le ramassage des ruelles, le projet TAPAJ contribue à mettre les jeunes en mouvement dans une activité où ils se sentent utiles.

Les centres de jour, cafés-rencontres et cafés-causeries sont des lieux d'adhésion et de socialisation.

Le projet Sac à dos, développé avec et pour les gens de la rue, fournit aux itinérants la possibilité de louer un casier d'entreposage et un casier postal.

Pendant trois jours, le festival Expression de la rue convie les jeunes de la rue à des rencontres et à des activités culturelles, artistiques et pratiques, dans un climat qui respecte leur choix de vie.

Liste des participants au groupe de discussion

RESPONSABLES MUNICIPAUX

MARIE-JOSÉE BONIN,
DIRECTRICE,
DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE

GUY LACROIX,
CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL,
DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE

SALWA MAJOUJI,
STAGIAIRE,
DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

GAÉTAN NOLET,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ASSOCIÉ,
MAISON BON ACCUEIL (LE ROC)

ROBERT BEAUDRY,
COORDONNATEUR,
TAPAJ, SPECTRE DE RUE

RICHARD CHRÉTIEN,
COORDONNATEUR,
ACTION RÉINSERTION

LOUISE GIGUÈRE,
COORDONNATRICE,
RUE ACTION PRÉVENTION (RAP) JEUNESSE

MARIE-NOËLLE L'ESPÉRANCE,
DIRECTRICE,
COLLECTIF D'INTERVENTION PAR LES PAIRS

SANDHIA VADLAMUDY,
DIRECTRICE,
PLEIN MILIEU

HENRI-CHARLES BAUDOT,
DIRECTEUR,
PREMIER ARRÊT ET DIALOGUE

INTERVENANT

SAMUEL GODBOUT,
MAISON BON ACCUEIL

PARTICIPANTS AUX PROJETS

JOËL BASILE,
SAC À DOS

MAXIME,
LE ROC

KIM,
FESTIVAL EXPRESSION DE LA RUE

PARTENAIRE FINANCIER

DANIELLE ANGÉLINE BÉLANGER,
CONSEILLÈRE EN PLANIFICATION,
CENTRAIDE DU GRAND-MONTRÉAL

PARTENAIRES DU MILIEU INSTITUTIONNEL

PATRICIA VIANNEY,
ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE,
RÉSEAU D'AIDE AUX PERSONNES SEULES ET
ITINÉRANTES DE MONTRÉAL

ANY GRAVEL,
AGENT SOCIOCOMMUNAUTAIRE,
PDQ 21

Les effets perçus

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

L'approche : respect, prévention, réinsertion

Devant l'énorme gaspillage du potentiel social que représente la marginalisation des jeunes, les acteurs du secteur d'intervention en problématiques sociourbaines adoptent une approche qui se caractérise par le respect et l'écoute d'abord, l'offre de services et les propositions alternatives ensuite.

Les jeunes de la rue, qui vivent des problématiques extrêmes (itinérance, toxicomanie, prostitution, santé mentale), ont besoin qu'on réponde humainement à leurs besoins de base (refuge, alimentation, relation d'aide), qu'on leur tende des perches et qu'on leur offre des occasions de se remettre en mouvement dans un processus de réinsertion.

COMMENTAIRES DES ACTEURS PRÉSENTS AU GROUPE DE DISCUSSION

Lorsque l'accent est mis sur le respect de soi, ça donne le goût de t'en sortir.

La société ne m'avait pas mise dans une bonne situation... (Une participante maintenant pair-aidante au festival Expression de la rue)

Les principaux effets notés chez les participants* aux projets

Exemples de projets

En offrant un service de casiers d'entreposage (700), le projet **Sac à dos** permet aux personnes sans domicile fixe de conserver les biens auxquels ils tiennent et de préserver leur histoire personnelle. En offrant l'accès à des casiers postaux (1 000), le projet permet à ces gens de maintenir des liens de communication avec leur famille ou des organisations.

En plus de fournir des services de première ligne (70 repas servis chaque soir), le **Roc** fournit des services de relation d'aide et d'accompagnement.

Une contribution à la restauration de la dignité

L'organisation de services adaptés aux gens de la rue leur permet de maintenir une dignité de base en répondant à leurs besoins d'ordre physique, mais aussi d'ordre social. Il s'agit de répondre aux besoins particuliers des gens de la rue en respectant leur choix pour ce mode de vie.

Une contribution à la reconstruction de l'identité

L'organisation de milieux de vie de base comme les centres de jour, où les personnes sans domicile peuvent entrer en relation avec d'autres, créer des liens, participer à des activités et prendre la parole, s'exprimer et dialoguer, contribue à la reconstruction d'une identité perdue ou pas encore établie.

Les lieux d'accueil deviennent des milieux de vie où les jeunes peuvent trouver des modèles auxquels s'identifier.

Pour les jeunes, les projets offrent, en plus du soutien moral et physique, des activités qui leur permettent de canaliser leur énergie et de développer leur potentiel.

Les centres qui accueillent les jeunes offrent une alternative à la rue. Ils deviennent des lieux d'adhésion et d'appartenance, des lieux d'ouverture et de prise de parole.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Une personne qui arrive à préserver ses biens, à ne pas tout perdre, conserve une dignité de base.

On voit moins d'itinérants transporter leurs affaires dans des chariots d'épicerie.

Au centre-ville, un café-causerie offre aux gens de la rue et à la population un lieu de rencontres et de dialogue. « Ça fonctionne et ça a un impact direct sur notre travail. » (Un agent de police).

Au Festival, j'ai rencontré des plus vieux qui s'en étaient sortis. Et j'ai pu constater qu'il était possible de t'intégrer sans piler sur tes valeurs.

L'école de karaté du Roc produit des athlètes de calibre provincial et même international.

Quand on voit qu'on est respecté et qu'on n'est pas jugé, on se sent en sécurité et on peut parler de ses problèmes.

* N. B. Les participants sont les personnes directement touchées par les projets.

Les principaux effets notés chez les participants aux projets *(suite)*

Exemples de projets

Dans un objectif de dépannage économique et dans une démarche de préemployabilité, le projet TAPAJ met une banque d'emplois ponctuels à la disposition des jeunes de la rue. Leur expérience est mise en valeur : ainsi, les squeejees sont employés à... laver des vitres!

Le projet L'Accessoire, unité mobile d'intervention en prévention de l'itinérance, rejoint des adolescents, des adultes et des membres de communautés ethniques dans le Nord de Montréal.

Centraide soutient les projets visant à prévenir l'itinérance des jeunes.

Une contribution à la socialisation

Les lieux d'accueil suscitent le sentiment d'adhésion et d'appartenance chez des personnes en perte totale de socialisation.

Les lieux d'accueil permettent à des personnes marginalisées et isolées de faire des rencontres et d'établir une communication avec les pairs et les intervenants.

Une contribution à la réinsertion sociale

Certains projets offrent des programmes de préemployabilité qui permettent aux jeunes de s'impliquer, d'accomplir des activités utiles à leur environnement et à la communauté.

D'autres projets offrent des programmes d'insertion socioprofessionnelle.

Une contribution à la prévention des problèmes sociourbains

La prévention de l'itinérance vise toutes les clientèles à risque. Par l'accueil, la prise de contact, le dépistage et la référence, des projets se consacrent à la prévention de l'itinérance, chez les jeunes et les moins jeunes, dans des endroits stratégiques comme le centre-ville, et dans les quartiers limitrophes, où la pauvreté est peut-être moins visible mais non moins réelle.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Une jeune personne peut avoir passé par sa famille et l'école sans avoir jamais été vraiment écoutée.

Le projet du Roc a permis à 30 jeunes de se sortir de la rue cette année.

Le Roc offre des programmes d'études et d'insertion socioprofessionnelle aux jeunes qui ne désirent pas faire de l'itinérance un mode de vie permanent.

Ça sort de la rue, ça empêche de faire des niaiseries dehors. (Un participant du Carrefour d'insertion sociale)

On travaille dans l'esprit de rapprocher les services des gens.

D'autres retombées

Exemples de projets

Le projet **Plein Milieu** réalise 100 médiations par année entre les jeunes de la rue et les commerçants et résidents du Plateau.

Premier Arrêt, un service de dépistage, d'accueil et de référence des clientèles à risque, basé à la gare centrale d'autobus du centre-ville, établit entre 30 000 et 35 000 contacts par année.

Le festival **Expression de la rue**, qui s'adresse aux jeunes marginalisés et qui rassemble pendant trois jours près de 1 000 personnes, suscite beaucoup de coopération dans le milieu.

Des effets sur l'ensemble de la population

On a contribué à améliorer la cohabitation publique :

- par la présence d'intervenants dans les lieux chauds (gare centrale d'autobus, Berri-UQAM, Ville-Marie, Plateau-Mont-Royal);
- par des activités de revitalisation impliquant les jeunes, les commerçants et les résidents;
- par des activités qui permettent la sensibilisation de la population.

Ces initiatives démontrent qu'il est possible de trouver des modes de cohabitation pacifique entre les jeunes marginalisés et la population.

On a contribué à démystifier cette clientèle :

- en organisant une cohabitation pacifique entre les jeunes et la population dans les lieux publics comme les parcs;
- en organisant des événements rassembleurs;
- en organisant des activités où les jeunes peuvent travailler et s'impliquer dans le milieu.

On arrive à diminuer les préjugés de part et d'autre. Il faut susciter des occasions de se côtoyer et de mieux se connaître.

Lorsque la population est sensibilisée et impliquée dans un projet ou une vision commune, les retombées sont habituellement rapides et concrètes.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Le phénomène s'élargit sur le territoire de la Ville.

Le travail effectué par les jeunes du projet TAPAJ (ménage des ruelles) contribue à changer la perception des résidents du quartier à leur égard.

Le marché public organisé au parc Amélie-Gamelin représente une expérience positive de cohabitation.

Au festival Expression de la rue, où « les chiens sont bienvenus, les sacs à dos et les gens intoxiqués... » (une participante), « il n'y a pas de débordements ni d'incidents majeurs. » (Un agent de police)

D'autres retombées (suite)

Des effets sur les manières de travailler

De l'avis général, les ententes ont eu un impact majeur direct sur le travail en développement social. Elles ont notamment permis :

- de maintenir des activités et des services existants;
- d'implanter des méthodes de travail au professionnalisme accru;
- d'engager des ressources humaines pour approfondir la relation d'aide, l'accompagnement et le suivi des clientèles;
- d'embaucher des gens du milieu;
- d'organiser des activités et des services qui n'auraient pas pu exister autrement;
- aux divers acteurs, d'être présents aux événements organisés.

Une des forces des ententes étant de favoriser la concertation dans le travail, elles ont eu pour effets indirects de :

- renforcer le désir des agents de développement de travailler en solidarité avec les promoteurs et les intervenants du terrain;
- démontrer que les missions peuvent être partagées;
- diminuer la pression pour la performance;
- améliorer la compréhension des phénomènes humains impliqués dans les problématiques.

Selon les participants au groupe de discussion, on peut tirer certaines leçons de l'expérience acquise durant les cinq années des ententes.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Pour le RAP (Rue Action Prévention), les ententes ont permis de maintenir des services qui autrement étaient en danger de disparaître. Elles ont aussi permis de fournir de l'accompagnement complémentaire au travail de rue.

*C'est pas magique...
Il y a beaucoup de rechutes, de précarité...*

Synthèse des échanges

Des leçons à tirer...

C'est le montage d'un ensemble de petits financements qui a permis de mettre au monde le projet **Sac à dos**.

Les ententes ont permis au projet **Premier Arrêt** de fixer un horaire.

Les ententes ont permis au projet **Premier Arrêt** :

- d'être ouvert le soir jusqu'à 23 h;
- d'ouvrir un poste d'intervenant;
- de produire des cartes des ressources disponibles.

Selon le rapport Santé Québec, en 1998 les femmes représentaient 20 % de la population itinérante.

Le projet **Premier Arrêt** estime que sa clientèle féminine est passée à 35 %.

Des éléments positifs à conserver

En appuyant et favorisant les montages financiers, les ententes ont permis de démarrer des projets et d'en développer ou d'en consolider d'autres.

Les responsables municipaux ont démontré de la stabilité et ont fait preuve de disponibilité et d'implication. En se déplaçant sur le terrain, ils connaissent bien la réalité et sont ainsi en mesure de défendre les projets.

La philosophie humaniste et l'approche respectueuse de l'être humain ont été des éléments très positifs.

Des éléments à améliorer et des perspectives d'avenir

Il faut améliorer les lacunes de l'offre de service auprès des clientèles particulières, moins connues et moins desservies que d'autres : les femmes itinérantes, les autochtones et le groupe des 30 ans et plus.

Il faut viser des mesures qui offrent de véritables structures (par exemple, le logement plutôt que l'hébergement).

Il faut améliorer « le coffre à outils » : offrir des heures d'ouverture prolongées, augmenter le nombre de plages de temps et, notamment, ne pas interrompre les services pendant la fin de semaine.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les 30 ans et plus sont un no man's land. On s'occupe des plus vieux ou des plus jeunes.

Des problématiques extrêmes

« Tout le monde veut s'en sortir... Certains ne le savent pas encore ou ne sont pas prêts » (un participant du Roc). Aux gens de la rue, il faut offrir d'abord les services de base et ensuite un accès à un réseau d'entraide. Aux jeunes qui vivent des problématiques extrêmes, il faut tendre des perches, offrir des occasions de réalisation de soi et d'expériences positives, dans le respect du mode de vie qu'ils ont choisi.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a adhéré à la démarche de la Diversité sociale de produire un bilan sur cinq ans (2003-2008) des projets du contrat de ville afin de faire le point, de se repositionner pour les années à venir et renforcer les engagements en faveur du développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Pour compléter le présent bilan, l'approche des entrevues individuelles a été retenue plutôt que la formule de groupe de discussion, car les entrevues avaient déjà été planifiées sur la base d'une grille de questions préalablement fournie par le consultant aux arrondissements. Ces entrevues ont eu lieu en octobre et novembre 2008 auprès des directeurs de six organismes dont cinq promoteurs de projets directement concernés :

- l'Association récréotouristique d'Ahuntsic-Cartierville (ARAC);
- le Centre d'action bénévole de Bordeaux-Cartierville (CABBC);
- la Table de concertation jeunesse d'Ahuntsic;
- le Centre d'Appui aux Communautés Immigrantes (CACI);
- la Corbeille Bordeaux-Cartierville;
- la Table de quartier Solidarité-Ahuntsic.

Ces organismes détenaient une expertise reconnue dans leur milieu, étaient représentatifs des quartiers d'Ahuntsic et de Cartierville, et avaient en commun la réalisation de plusieurs projets.

Les entrevues ont duré environ une heure et demie et ont abordé les cinq questions suivantes, lesquelles ont été préalablement envoyées aux arrondissements :

1. Quel est le portrait de la situation de la pauvreté dans l'arrondissement?
2. L'arrondissement a-t-il un plan d'action en matière de développement social? Si oui, quelles sont les grandes orientations et les priorités d'action?
3. Quelle approche est privilégiée pour réaliser la sélection des projets?
4. Quelles sont les forces et les faiblesses des projets sélectionnés?
5. Quelle synthèse faites-vous des projets financés? (impacts, effets, perspectives)

Le bilan a été complété par les informations obtenues auprès des 11 organismes subventionnés par le contrat de ville 2008 et rencontrés dans le cadre d'une tournée à l'hiver 2008. Tous ces organismes ont mentionné qu'ils avaient apprécié la démarche proposée.

Le portrait sociodémographique d'Ahuntsic-Cartierville

Le portrait statistique qui suit a été dressé à partir des données statistiques du recensement 2006 fournies par Montréal. Les thèmes abordés font référence aux différents indicateurs de l'indice de défavorisation Pampalon-Raymond.

La population

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville compte 126 607 résidents, soit 8 % de la population montréalaise, ce qui en fait le cinquième arrondissement le plus peuplé de Montréal. Cela représente une augmentation de 1,2 %, soit 1 462 personnes de plus qu'en 2001. La population d'Ahuntsic-Cartierville se compose de :

- 15 % d'enfants de 0-14 ans;
- 11 % des jeunes de 15-24 ans;
- 15 % des jeunes adultes de 25-34 ans;
- 40 % des adultes de 35-64 ans;
- 19 % des personnes âgées de 65 ans et plus.

La population selon la langue maternelle

73 195 personnes parlent le français, c'est-à-dire 62,5 % des réponses uniques contre 59,8 % pour Montréal. 12 295 personnes font usage de l'anglais, soit 10,5 % de la population contre 19,4 % pour Montréal. Le nombre de personnes qui utilisent une langue autre que le français ou l'anglais s'élève à 31 525, soit 26,9 % comparé à 20,8 % pour Montréal. Dans l'arrondissement, l'arabe vient au premier rang (7 010 personnes), suivi de l'italien (3 935 personnes) et de l'espagnol (2 990 personnes). Pour ce qui est de Montréal, c'est l'espagnol qui vient au premier rang, suivi de l'italien, puis de l'arabe.

Les familles et les familles monoparentales, les ménages et les personnes seules

L'arrondissement compte 32 150 familles, ce qui représente une hausse de 1,2 % par rapport à 2001. Parmi celles-ci, 6 380 sont des familles monoparentales, soit 20 % de la population comparativement à 21,7 % pour Montréal. 5 200 des familles monoparentales du territoire (81,5 %) ont à leur tête une femme, comparativement à 83 % pour Montréal, une augmentation de 0,4 % par rapport à 2001 dans l'arrondissement et un recul d'à peine 0,1 % pour Montréal.

On dénombre 122 810 personnes regroupées en 57 545 ménages. Parmi ceux-ci, 23 420 sont composés de personnes vivant seules, soit 40,7 % contre 39,6 % du total des ménages pour Montréal.

Le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules a augmenté de 11 % au cours des cinq dernières années, comparativement à 3,5 % pour Montréal.

L'immigration, les nouveaux arrivants, les minorités visibles

La population immigrante de l'arrondissement se chiffre à 44 445 personnes et représente 36 % de la population totale, comparativement à 31 % de la population totale de Montréal. 27 % de la population immigrante est arrivée au Canada entre 2001 et 2006, soit un total de 12 020 personnes. Ces nouveaux arrivants représentent 10 % de la population totale de l'arrondissement. En comparaison, il y a eu 26 % des nouveaux arrivants à Montréal entre 2001 et 2006, soit 8 % de la population de la Ville.

50 % des immigrants étaient âgés de 25 à 44 ans au moment de l'immigration, alors que 21 % avaient moins de 15 ans. Parmi la population de 15 ans et plus de l'arrondissement, 43 265 personnes (41 %) sont nées à l'extérieur du Canada et sont donc considérées comme des immigrants de première génération.

Le portrait sociodémographique d'Ahuntsic-Cartierville (*suite*)

Les 34 795 personnes qui appartiennent à une minorité visible constituent 28 % de la population totale de l'arrondissement contre 26 % de la population totale de Montréal. Parmi ces personnes, 10 455 appartiennent au groupe des Noirs (soit 30 % de l'ensemble des minorités visibles, *ex æquo* avec Montréal) et 10 325 (30 %) au groupe des Arabes, contre 17 % à Montréal. Le groupe des Sud-Asiatiques est composé de 4 350 personnes et représente 13 % de la population appartenant à une minorité visible *ex æquo* avec Montréal.

Le taux d'emploi et le taux de chômage

On comptait 104 450 personnes de 15 ans et plus sur le territoire de l'arrondissement en 2006. Parmi celles-ci, 40 725 personnes étaient inactives (étudiants, personnes au foyer, retraités, malades, etc.) alors que 63 720 étaient sur le marché du travail. Cette population active se compose de 57 405 personnes au travail et de 6 255 chômeurs.

Le taux d'emploi indique la proportion des personnes qui occupent un emploi dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Ce taux représente 55 % de la population active de l'arrondissement contre 57,7 % à Montréal. Il est de 60,7 % chez les hommes et de 49,9 % chez les femmes de l'arrondissement, alors qu'à Montréal il est de 63 % chez les hommes et de 53 % chez les femmes.

L'arrondissement compte 8 260 jeunes de 15 à 24 ans qui sont sur le marché du travail. Parmi ceux-ci, 7 220 occupent un emploi tandis que 995 sont en chômage.

Le taux de chômage représente la proportion des personnes en chômage dans l'ensemble de la population active. Il atteignait 9,8 % au sein de la population active de l'arrondissement en 2006 contre 9,1 % à Montréal. Une proportion de 10,8 % des hommes et de 8,9 % des femmes étaient en recherche d'emploi lors du recensement contre 9,5 % des hommes et 8,7 % des femmes à Montréal. Le taux de chômage s'élevait à 12 % chez les jeunes de 15 à 24 ans (11,8 % chez les jeunes hommes et 12,6 % chez les jeunes filles). À Montréal, le taux de chômage était de 13,1 % chez les jeunes hommes et de 11,8 % chez les jeunes filles.

La scolarité et les personnes sans diplôme

34 285 personnes, soit 33 % de la population âgée de 15 ans et plus de l'arrondissement, ont fait des études universitaires. À l'opposé, 21 935 personnes, soit 21 %, n'ont aucun certificat, diplôme ou grade, contre 23 % à Montréal.

Les revenus

Dans Ahuntsic-Cartierville, 65 490 personnes de 15 ans et plus ont un revenu d'emploi; le revenu moyen de l'arrondissement se chiffre à 33 007 \$ contre 31 602 \$ à Montréal. Plus précisément, le revenu moyen des personnes qui travaillent à temps plein est de 47 374 \$, tandis qu'il atteint 22 230 \$ pour les personnes qui travaillent à temps partiel; pour Montréal, le revenu moyen est respectivement de 44 480 \$ et de 21 366 \$. En outre, 51 % des personnes de 15 ans et plus qui ont un revenu d'emploi travaillent à temps plein et 49 %, à temps partiel contre respectivement 52 % et 48 % à Montréal.

Le portrait sociodémographique d'Ahuntsic-Cartierville (*suite*)

La pauvreté sur le terrain

L'arrondissement compte plusieurs zones d'intervention prioritaires dans les deux quartiers. Voici les faits qu'ont présentés les organismes consultés pour tracer le portrait de la pauvreté dans ces zones :

- Des épisodes de violence préoccupants ont eu lieu dans Ahuntsic-Est entre membres de minorités visibles dans certains HLM, et il y a eu deux échauffourées au cégep Ahuntsic à l'été 2008;
- L'arrondissement est nouvellement classé, avec celui du Sud-Ouest et de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, « phénomène de gangs de rue »;
- Dans Ahuntsic, à proximité des tours d'habitation Terrasse Fleury et Henri-Bourassa Est, les organismes constatent des attroupelements spontanés d'enfants de 10 à 12 ans laissés à eux-mêmes par les parents au travail (p. ex. : 20 enfants gardés par une fillette de 10 ans);
- Cinq personnes âgées sont décédées dans des accidents de la circulation (quatre dans Cartierville et une dans Ahuntsic);
- L'image de l'arrondissement reflète de grands écarts entre gens aisés et gens pauvres, ce qui a des répercussions chez les bénévoles. En effet, il arrive souvent que des dames retraitées et aisées comprennent mal que certains bénévoles aient besoin de billets d'autobus pour se rendre aux activités;
- Dans certains secteurs pauvres d'Ahuntsic et de Cartierville, les enfants de 0-5 ans ont des carences graves au niveau de l'acquisition de compétences pré-scolaires (référence : *Recherche de la DSP sur la maturité scolaire des enfants montréalais*);
- Au niveau du logement, il faut payer entre 700 et 800 \$ pour un 4 1/2 non chauffé;
- Dans Cartierville, un organisme constate que certains propriétaires demandent à des locataires de payer plusieurs mois de loyer à l'avance quand il s'agit de nouveaux arrivants;
- Les intervenants notent une augmentation importante des demandes d'accompagnement vers les lieux de dépannage alimentaire, les comptoirs de vêtements, les centres d'emploi, les ressources en santé mentale;
- On remarque également une augmentation du nombre de personnes seules et vieillissantes, qui souffrent de solitude (on le constate par la banque alimentaire);
- La pauvreté est peu visible, car les personnes immigrantes ne veulent pas attirer l'attention sur les problèmes de coquerelles dans les logements ou de pannes d'électricité fréquentes (des fusibles qui sautent à répétition représentent un danger);
- La demande de logements sociaux et l'augmentation des demandes de sécurité alimentaire sont deux indicateurs de l'augmentation de la pauvreté;
- Les salaires réels des travailleurs mal rémunérés ont au mieux stagné, au pire diminué, ce qui entraîne une augmentation du nombre de travailleurs pauvres.

Les orientations et les priorités du plan d'action en développement social d'Ahuntsic-Cartierville

Le Plan d'action famille et le Plan d'action en développement social ont été présentés en octobre 2008, au personnel de l'arrondissement, à 30 organismes communautaires et aux citoyens, au cours d'une consultation publique.

Le Plan d'action en développement social comporte les éléments suivants :

La mission

Planifier la croissance urbaine dans une perspective de développement durable en offrant une meilleure qualité de vie aux citoyens, et assurer la cohésion sociale de la communauté.

Les orientations

- Soutenir les approches multidisciplinaires et intersectorielles.
- Favoriser la participation des citoyens et soutenir les actions issues du milieu.
- Favoriser des modes de concertation et de partenariat.
- Rechercher l'équité, l'accessibilité et la diversité des services.

Les champs d'intervention

- Soutien à la famille et à la petite enfance. Le Plan d'action inclut cinq axes d'intervention : l'habitation; la sécurité urbaine; la circulation et le transport; le milieu de vie; la culture; et les sports et loisirs.
- Animation et prévention auprès des jeunes.
- Services pour les aînés.
- Accessibilité des services et des activités aux personnes ayant une incapacité.
- Sécurité urbaine.
- Logement.
- Vie communautaire.
- Développement local.

La sélection des projets

Les projets doivent respecter les orientations et les plans d'action des différents lieux de concertation (tables de quartier, jeunesse, aînés, immigrants, enfance et autres) ainsi que les deux plans d'action famille et développement social de l'arrondissement.

L'arrondissement privilégie la reconduction de plusieurs projets afin d'en consolider les actions. Certains organismes déplorent le fait que l'enveloppe soit distribuée complètement dans le cadre d'un seul appel de projets. Une proposition a été faite pour qu'on envisage une enveloppe dédiée 2/3 – 1/3, c'est-à-dire consacrant 65 % du financement à la reconduction des projets pour fins de consolidation et en allouant 35 % à des projets en démarrage. Cette façon de procéder atténuerait l'impression que tout est décidé à l'avance et communiquerait un message d'ouverture à tout projet novateur répondant à de nouveaux besoins.

D'autres organismes ont mentionné que le partenariat n'est pas compris de la même manière par tous. Il faudrait en clarifier la définition, les critères, les objectifs, les résultats attendus, les indicateurs et les mécanismes d'évaluation.

Les forces et les faiblesses

Les organismes rencontrés ont commenté le processus. Voici leurs principaux commentaires.

Les forces identifiées par les partenaires :

- les projets sont concertés et comportent des objectifs réalistes;
- le contrat de ville est simple et transparent;
- les formulaires ont été simplifiés, ce qui est vraiment apprécié;
- l'arrondissement est proche des organismes, ce qui favorise le soutien;
- le partenariat avec l'arrondissement favorise l'accessibilité aux documents et au matériel permis (matériel et équipements municipaux pour les événements et les projets dans les espaces publics);
- le partage des résultats positifs augmente la confiance entre les organismes et favorise la poursuite d'autres partenariats;
- les projets concertés favorisent :
 - l'entraide entre les organismes;
 - le partage essentiel du savoir-faire des intervenants, des bénévoles, des idées et d'actions sur le terrain;
 - la reconnaissance du savoir-faire interorganisationnel;
- le financement est un élément stabilisateur qui permet de travailler pour régler les problématiques, qui assure la consolidation et la continuité des activités en soutenant les efforts pendant plusieurs années;
- le financement a un effet de levier majeur auprès d'autres bailleurs de fonds (p. ex. : Budget d'initiatives locales, Fonds d'économie sociale, etc.);
- les références personnalisées d'un organisme à l'autre garantissent un meilleur suivi des clientèles.

Les faiblesses identifiées par les partenaires :

- la difficulté de mobiliser les citoyens autour de l'enjeu que représente la pauvreté;
- l'évaluation quantitative est plus valorisée que l'évaluation qualitative; pour mesurer l'impact, il faudrait prévoir l'avis des participants dans le processus de reddition de comptes;
- dans certains partenariats, l'étape de clarification des rôles de chacun gagnerait à être mieux définie pour éviter l'éparpillement;
- il se dégage une certaine fatigue partenariale compte tenu de l'augmentation des actions partenariales, de l'augmentation des comités et des réunions; cette sollicitation à répétition se traduit par une forme de décrochage des partenaires;
- des projets novateurs sont parfois exclus du contrat de ville à cause des reconductions;
- le renouvellement du contrat de ville provoque des mises à pied; il faudrait prévoir des projets rétroactifs; comme il faut toujours recommencer les projets, pourquoi ne pas prévoir un financement pendant trois ans?;
- le fait de devoir rendre des comptes à quatre bailleurs de fonds simultanément est un processus bureaucratique très lourd pour les organismes;
- certains organismes solidement implantés sont omniprésents aux réunions et comités, ce qui les avantage au niveau de l'information, au détriment d'organismes qui ont moins de ressources.

Les impacts et les perspectives d'avenir

Le capital social, un formidable effet de levier

Dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, un investissement en capital social de 912 000 \$ dans les projets de lutte contre la pauvreté a été consenti au cours des cinq dernières années, ce qui a généré des montages financiers de l'ordre de 1 539 000 \$.

L'impact majeur se traduit par un effet de levier de 68,75 % en contributions financières d'autres partenaires comme Centraide, le MELS/Commission scolaire, le ministère de la Sécurité publique et Service Canada.

Une valeur ajoutée communautaire créée par les partenaires multiréseaux

Les projets du contrat de ville génèrent une réelle valeur ajoutée puisque le milieu a très bien répondu à l'appel de la mobilisation : 84 partenaires multiréseaux (politiques, institutionnels, communautaires et citoyens) sont impliqués dans la lutte contre la pauvreté. La réalisation d'objectifs collectifs et d'activités communes, la mobilisation des ressources, la mise en réseau des expériences, le partage des risques et des résultats reflètent cette valeur ajoutée communautaire en regard de l'insertion des personnes aux prises avec l'isolement et la pauvreté économique et sociale.

Au cours des cinq dernières années :

- 13 organismes promoteurs ont mené 57 projets en concertation avec 84 partenaires politiques, institutionnels, communautaires et citoyens;
- 27 projets se sont déployés dans Ahuntsic et 30 dans Cartierville;
- Ces projets ont ciblé majoritairement quatre priorités d'intervention du Sommet de Montréal :
 - 33 % de l'investissement au soutien à la vie communautaire;
 - 21 % aux problématiques sociourbaines;

- 13 % à la prévention du décrochage scolaire et à l'insertion des jeunes de 15 à 30 ans;
- 11 % à l'insertion sociale des clientèles à risque.

Plusieurs personnes vivant l'exclusion sont jointes par le contrat de ville

- 23 770 personnes particulièrement isolées et démunies ont été jointes par ces initiatives, représentant environ un cinquième de la population de l'arrondissement.
- Les plus importantes cohortes jointes sont :
 - les personnes immigrantes dans une proportion de 22 % (5 125);
 - 22 % d'adolescents âgés de 12 à 18 ans (5 280);
 - 14 % d'enfants âgés de 0 à 12 ans (3 420);
 - 11 % de familles et familles monoparentales (2 600);
 - 11 % de personnes à faible revenu (2 560).

Les projets atteignent beaucoup de personnes isolées. Ils portent leurs fruits en favorisant le développement du sentiment d'appartenance au quartier, en améliorant la convivialité interculturelle, en établissant un réseau de ressources à proximité des gens.

Les perspectives d'avenir

La complexité des problématiques urbaines va toujours en s'accroissant : crise des finances publiques, enjeu de la sécurité urbaine, pauvreté, itinérance, questions environnementales.

Il est fondamental de poursuivre les efforts pour avoir une ville sans pauvreté. L'arrondissement est un espace propice aux interactions permettant d'essayer de nouvelles pratiques qui comportent dorénavant des objectifs économiques, environnementaux, culturels et sociaux.

Les impacts et les perspectives d'avenir *(suite)*

En résumé

Voici, en résumé, ce que les partenaires ont recommandé pour l'avenir :

- Développer des liens entre les organismes et les concierges des tours d'habitation.
- Appuyer les approches de milieu qui favorisent l'éclosion de microconcertations pour améliorer la santé sociale d'un quartier et l'appropriation de l'espace public par les résidents.
- Arrimer davantage les dossiers des partenaires; par exemple, la lutte contre la pauvreté, la maturité scolaire, l'intégration des jeunes.
- Consacrer 65 % du financement à la reconduction de projets en développement et 35 % à des projets en démarrage.
- Harmoniser les processus de reddition de comptes des divers bailleurs de fonds, c'est-à-dire faire en sorte que ceux-ci se déplacent vers les organismes pour recueillir les informations nécessaires à la reddition. Cela aurait aussi l'avantage de créer des rapports humains dans ce processus.
- Revoir l'indices Pampalon-Raymond pour raffiner l'analyse des poches de pauvreté.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan de l'arrondissement d'Anjou

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans l'arrondissement d'Anjou

2 260 familles sont mono-parentales avec enfants (21 % pour Montréal). Dans 83,4 % des cas, le parent chef de famille est une femme.

Le nombre des personnes de 65 ans et plus vivant seules a augmenté de 32,6% depuis 2001.

Le revenu

22,1 % de la population est considérée à faible revenu.

Les familles

Les familles vivent différents problèmes : le décrochage scolaire, le haut niveau d'endettement des jeunes, le manque d'espace physique et d'installations adéquates pour pratiquer des sports et des loisirs.

Les personnes âgées

Les personnes âgées rencontrent une série de problèmes qui les confinent à l'isolement. Elles souffrent de maladies diverses comme la dépression, le diabète, les problèmes articulaires, les carences alimentaires. Nombre d'entre elles sont analphabètes, ce qui les empêche de bien s'informer. Certaines sont victimes d'abus de la part de leur entourage (demandes d'argent, mauvais traitements, violence verbale).

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les personnes âgées ressentent beaucoup de honte et tentent de cacher leur isolement.

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans l'arrondissement d'Anjou (suite)

Le décrochage scolaire est important : 23,6 % de la population de 15 ans et plus ne possède aucun diplôme.

La population immigrante représente 23,3 % de la population de l'arrondissement.

Les autoroutes 40 et 25 délimitent une enclave (les secteurs 594.01 et 594.02) où l'on trouve des populations vulnérables.

Les jeunes

Les jeunes rencontrent plusieurs difficultés : abandon scolaire, discrimination, non-intégration de familles issues de l'immigration, ségrégation (ghettoïsation) des familles marginalisées.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

La pauvreté est souvent cachée, l'écart entre les pauvres et les riches augmente de façon considérable.

Les immigrants

Plusieurs problématiques se recoupent pour les immigrants : le besoin d'aide alimentaire, l'analphabétisme, le choc culturel, la non-intégration dans la vie du quartier, le manque de dialogue entre la population d'origine québécoise et les immigrants récents.

L'enclavement

L'enclavement d'une partie du territoire entre les autoroutes 40 et 25 engendre des problématiques propres à ce secteur :

- l'isolement physique;
- la ghettoïsation;
- l'absence de ressources;
- le côtoiement de populations ayant des ressources financières très différentes;
- l'expulsion des familles pauvres par les propriétaires d'immeubles;
- le manque de logements sociaux.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans Anjou

Le Plan d'action en développement social a été mis à jour en 2006 en concertation avec le milieu.

Les priorités de l'arrondissement

- Soutien à la famille et à la petite enfance.
- Soutien aux jeunes.
- Soutien aux aînés.
- Soutien à la vie communautaire.
- Sécurité alimentaire.
- Accessibilité aux services de l'arrondissement.
- Qualité du milieu de vie.

Les priorités d'interventions

- Insertion des clientèles à risque.
- Sécurité du milieu de vie.
- Intervention sur les problématiques sociourbaines.
- Jeunesse.
- Soutien à la famille et à la petite enfance.
- Soutien à la vie communautaire.
- Revitalisation urbaine intégrée.

ORIENTATION

DANS L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU, ON ENCOURAGE LA PARTICIPATION DES CITOYENS ET LA CONCERTATION AVEC LES AUTRES ACTEURS SOCIAUX.

APPROCHE PRIVILÉGIÉE POUR LA SÉLECTION DES PROJETS

- CONSULTATION AUPRÈS DES ORGANISMES, DES REPRÉSENTANTS DE LA TABLE DE CONCERTATION DU QUARTIER ET DU CLSC.
- APPEL DE PROPOSITIONS POUR SOLLICITER DES PROJETS AUPRÈS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES.
- COMITÉ DE SÉLECTION DES PROJETS COMPOSÉ DE SEPT PERSONNES.
- DÉCISIONS ENTÉRINÉES PAR LA VILLE CENTRE ET LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Les types de projets retenus

Pour la période de cinq ans (2003-2008), 27 projets ont été réalisés par 7 organismes promoteurs, dont deux tables de concertation.

BUDGET 2003 - 2008

Financement (MESS 2003-2008)	251 160 \$
Contributions de l'arrondissement et des partenaires	74 821 \$
TOTAL	325 981 \$

Les projets retenus ont visé trois populations cibles, soit :

- les jeunes;
- les personnes âgées;
- les familles immigrantes, notamment celles qui sont issues de la communauté haïtienne.

Pour les jeunes, les actions avaient principalement pour objectifs de prévenir le décrochage scolaire, de prévenir les incivilités et de donner aux jeunes l'occasion de vivre une expérience positive du marché du travail.

Pour les personnes âgées, les projets visaient à briser l'isolement et ses effets collatéraux, tels que la dépression, la perte d'estime de soi et du goût de s'investir. Par ailleurs, plusieurs personnes âgées analphabètes tentent de cacher leur incapacité à lire car elles se sentent honteuses de ce fait.

La porte d'entrée retenue pour rejoindre les familles immigrantes était la sécurité alimentaire. Cependant, les actions avaient un but plus large : les aider à sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Plus précisément, les projets visaient à les aider à trouver un logement, du travail, etc.

PRINCIPALES CLIENTÈLES TOUCHÉES

- JEUNES (ENFANTS, ADOLESCENTS).
- FAMILLES (MONOPARENTALES, BIPARENTALES).
- PERSONNES (SEULES, ÂGÉES, FAIBLE REVENU).
- IMMIGRANTS.
- POPULATION ISOLÉE (RÉSIDENTS D'UN SECTEUR ENCLAVÉ).

UNE PARTICIPANTE AVOUÉ QUE LA RECHERCHE D'AIDE A ÉTÉ UN PAS DIFFICILE À FAIRE, CAR POUR ALLER DEMANDER DE L'AIDE, IL FAUT MARCHER SUR SON ORGUEIL.

DE PLUS, LES PROJETS VISAIENT À TROUVER DES SOLUTIONS AUX PROBLÉMATIQUES ENGENDRÉES PAR L'ENCLAVEMENT D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE PAR LES AUTOROUTES 25 ET 40 (ISOLEMENT, ABSENCE DE RESSOURCES ET POPULATION GHETTOÏSÉE).

Synthèse des échanges

RESPONSABLES MUNICIPAUX

MICHELLE ZAMMIT,
CONSEILLÈRE,
ARRONDISSEMENT D'ANJOU

HÉLÈNE BOUCHARD,
DIRECTRICE,
DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS,
DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

CHRISTIANNE RONDEAU,
CHEF DE LA DIVISION PROGRAMMES ET SOUTIEN
AUX ORGANISMES,
DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS,
DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

DIANE CHEVRETTE,
AGENTE DE DÉVELOPPEMENT,
DIVISION PROGRAMMES ET SOUTIEN AUX ORGANISMES,
DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS,
DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

GINETTE TOULOUTE,
COORDONNATRICE,
CENTRE HUMANITAIRE D'ORGANISATION, DE RESSOURCES
ET DE RÉFÉRENCES ANJOU (CHORRA)

GILLES ROLLAND,
DIRECTEUR,
ÉCOLE JACQUES-ROUSSEAU,
CONCERT-ACTION HAUT-ANJOU (CAHA)

LOUISE STEIGER,
DIRECTRICE GÉNÉRALE,
SERVICE D'AIDE COMMUNAUTAIRE ANJOU (SAC)

ANNIE BOILON,
COORDONNATRICE,
SERVICE BÉNÉVOLE D'ENTRAIDE ANJOU (SBEA)

INTERVENANTES

CHANTALE DROLET,
CONCERT-ACTION HAUT-ANJOU (CAHA)

MARIE NAULT,
SERVICE BÉNÉVOLE D'ENTRAIDE ANJOU (SBEA)

PARTICIPANTES AUX PROJETS

FRANCESCA OLIVIER,
CENTRE HUMANITAIRE D'ORGANISATION, DE RESSOURCES
ET DE RÉFÉRENCES ANJOU (CHORRA)

MARIA DELFABRO,
SERVICE BÉNÉVOLE D'ENTRAIDE ANJOU (SBEA)

PARTENAIRE INSTITUTIONNEL

KHADIJA EL BOUHALI,
COORDONNATRICE,
TABLE DE QUARTIER,
REGROUPEMENT DES ORGANISMES ET DES CITOYENS ET
CITOYENNES HUMANITAIRES D'ANJOU (ROCHA)

Les principaux effets notés chez les participants

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

L'arrondissement d'Anjou est reconnu pour sa qualité de vie. Les résidents se sentent en sécurité et expriment un sentiment d'appartenance à l'arrondissement très fort.

L'approche de l'arrondissement a été de miser sur les forces en place par :

- la valorisation et l'optimisation des ressources de l'arrondissement menant vers une coalition des forces du milieu;
- la continuité dans l'action;
- la synergie engendrée dans la rencontre intergénérationnelle et multiculturelle dans l'action.

Des effets généraux sur les populations visées

Des effets généraux sont observés, à des degrés variables, chez l'ensemble des personnes visées directement par les projets.

- Les personnes touchées par les projets tendent à sortir de leur isolement, à devenir plus actives dans l'expression de leurs besoins et la recherche de solution à leurs problèmes.
- En prenant part davantage aux décisions qui les concernent, elles acquièrent de l'estime de soi et de la confiance en leurs capacités, et elles ont l'impression d'avoir un pouvoir accru sur leur destinée.
- Certaines personnes s'engagent progressivement comme bénévoles auprès des personnes vulnérables et dans leur communauté.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Malgré l'augmentation du prix des loyers, la grande majorité des résidents préfèrent rester dans le quartier en raison de la qualité des ressources communautaires et institutionnelles.

La participation dans les projets et l'accès aux ressources a eu comme effet de favoriser l'empowerment, c'est-à-dire « la prise en charge des participants par eux-mêmes ».

Les projets valent plus que les montants investis car les projets créent de l'espoir dans la population concernée.

Une participante à un projet de cuisine collective est maintenant bénévole pour aider les personnes de sa communauté.

Les principaux effets notés chez les participants (suite)

Exemples de projets

Service multi-clientèles jeunes lutte contre le décrochage scolaire, en contribuant à développer la motivation, la confiance en soi et la persévérance scolaire chez les jeunes. Le projet organise des activités parents-enfants et crée des conditions favorables au rapprochement inter-culturel.

Le projet **Sortir pour son goût** vise à aider des personnes âgées à briser leur isolement. Une équipe de bénévoles les aide à sortir de chez elles, à vaincre la peur de se déplacer, à rencontrer d'autres personnes, à pratiquer l'entraide et à récupérer leur fierté.

Des effets spécifiques sur les populations visées

Des effets spécifiques sont identifiés chez les populations ciblées par les projets.

Chez les jeunes

- On note un effet de prévention de la violence et du vandalisme. Un changement d'attitude amène au contraire les jeunes à prendre davantage soin des lieux publics et à s'ouvrir aux autres générations et cultures.
- La participation et l'engagement bénévole dans les projets leur permet d'acquérir une première expérience d'emploi.
- Les jeunes ont la possibilité de vivre des expériences parascolaires différentes, ouvertes sur la culture.

Chez les personnes âgées

- On constate une amélioration de la qualité de vie des personnes âgées : elles ont réussi à briser l'isolement, à mieux manger et à faire des petites sorties en groupe (restaurants, magasins, etc.).
- On note qu'elles ont pu sortir de leur isolement et développer des amitiés. Elles se sentent valorisées dans leurs relations.
- Elles connaissent mieux les ressources du milieu.
- Elles ont retrouvé leur dignité, la confiance en soi et le goût de vivre.
- Les projets ont également eu un effet positif sur l'autonomie des personnes âgées. En effet, ils leur ont permis de prolonger leur capacité à demeurer dans leur logement et de reporter le départ en résidence adaptée pour personnes en perte d'autonomie.
- La diminution des préjugés envers les personnes âgées et l'augmentation du sentiment de sécurité ont un impact sur la préservation de leur autonomie et sur le report de leur entrée dans un centre d'hébergement.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Il faut développer le sentiment de fierté chez les jeunes par l'appréciation de leur travail et de leur contribution à l'embellissement du quartier.

Il faut donner aux jeunes l'occasion d'une première expérience positive du marché du travail.

Cette personne âgée participante a développé des amitiés. Elle ne se sent plus dépressive et a retrouvé le sourire.

Cette femme âgée désirait sortir de la solitude, vaincre la dépression et surmonter son problème de santé (la perte de la vue). Depuis sa participation au projet, elle a réussi à faire des rencontres et à mieux connaître les ressources communautaires existantes dans son milieu de vie.

Lorsqu'elles peuvent associer un visage aux ressources, les personnes âgées se sentent en sécurité et plus à l'aise d'y recourir.

Les principaux effets notés chez les participants (suite)

Exemple de projet

Le projet **M'outiller pour ma famille et moi** vise à offrir des activités intergénérationnelles, notamment des ateliers de cuisine collective pour des familles défavorisées.

Chez les familles immigrantes

- On note que les nouveaux arrivants se sentent soutenus dans leur intégration à la vie de quartier et acquièrent un sentiment d'appartenance. Ils développent un réseau de soutien et d'entraide. Par le biais des services de sécurité alimentaire, ils ont accès à d'autres ressources leur permettant de trouver logement et travail.
- Certaines personnes, notamment de la communauté haïtienne, sont plus sensibles et engagées qu'auparavant dans les activités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui touchent leur communauté.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Cette mère monoparentale de trois enfants n'arrivait pas à les nourrir convenablement. La participation à un projet de cuisine collective lui a permis de régler son problème alimentaire, de faire des nouvelles connaissances et d'obtenir de l'aide matérielle (vêtements, meubles, etc.).

En plus d'avoir appris à faire la cuisine, cette autre participante dit avoir bénéficié de plusieurs autres ressources. Elle a pu trouver un logement décent et du travail. Ses enfants et elle sont maintenant dans une tout autre situation. Elle est maintenant bénévole pour aider les personnes de sa communauté.

D'autres retombées

Le projet **Horticulture jeunesse** permet à des jeunes décrocheurs de participer à des activités de jardinage et d'écologie dans leur quartier.

La lutte contre le vandalisme a contribué à rehausser le sentiment de sécurité dans l'ensemble de la population.

Des effets positifs sur la population et l'arrondissement

D'autres effets sur la population générale de l'arrondissement ou sur le territoire ont été relevés.

- Les personnes touchées par les projets (notamment les personnes âgées) ont un effet d'entraînement dans leur environnement immédiat. En effet, elles suscitent l'intérêt d'autres personnes comme elles à participer aux activités de la communauté.
- Les projets favorisent de façon générale la rencontre entre générations et entre cultures différentes. Ils contribuent non seulement à diminuer les préjugés de part et d'autre, mais aussi à susciter le partage et l'entraide.
- Les projets consolident de façon générale les forces du quartier, la qualité de vie, les sentiments de sécurité et d'appartenance.
- Certains projets ont contribué à embellir le quartier.
- La participation à des projets a un effet de levier. Elle encourage le bénévolat et l'entraide et favorise une meilleure connaissance des ressources communautaires et institutionnelles.
- On constate l'augmentation de l'engagement bénévole des résidents plus aisés de l'arrondissement depuis qu'ils connaissent la situation de pauvreté dans laquelle vivent certaines catégories de résidents. Par exemple, des professionnels à la retraite offrent des services au sein des organismes communautaires.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Depuis l'engagement de jeunes marginalisés dans les projets communautaires (planter des fleurs et des fines herbes), les voisins ont changé la perception négative qu'ils entretenaient à leur égard.

Certaines catégories de personnes, marginalisées et démunies, ont réussi à s'exprimer en public à propos de leur situation, « à prendre la parole ».

D'autres retombées (suite)

Le projet **Les Rendez-vous samedi tout** vise à offrir à des familles de l'arrondissement d'Anjou des activités socioculturelles et des occasions de rencontres, afin de favoriser l'engagement sociocommunautaire.

L'école primaire s'est engagée dans le développement de stratégies efficaces pour contrer l'exclusion sociale et la non-intégration des parents immigrants. Parmi les gestes posés, elle :

- invite les parents à participer aux activités parascolaires et aux sorties éducatives afin de les aider à briser leur état d'isolement;
- motive les jeunes en leur donnant la possibilité de réaliser des activités culturelles dans un cadre extérieur au milieu scolaire;
- instaure un partenariat avec les organismes du milieu pour offrir l'aide aux devoirs et des activités visant à développer les capacités parentales;
- travaille en partenariat avec l'arrondissement, le CLSC et les organismes communautaires afin de développer chez les enfants et leurs parents le sentiment d'appartenance au quartier.

Des effets sur les façons de travailler des acteurs

Les projets réalisés au cours des cinq années des ententes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ont eu des effets sur les acteurs et sur leur façon de travailler ensemble.

- Les acteurs engagés dans le projet *Les Rendez-vous samedi tout* ont appris à revvaloriser et à miser davantage sur leurs ressources. Par exemple, les ressources du territoire du Bas-Anjou sont parfois mises à contribution à titre d'aide ponctuelle pour la population vulnérable du Haut-Anjou.
- Les différents organismes partenaires se sont rapprochés dans une relation de complémentarité et non de concurrence. Ils se sont graduellement apprivoisés et ont développé une relation de confiance.
- La stratégie de collaboration entre les partenaires (communautaires, institutionnels ou autres) permet à chacun de tirer un profit équitable : échange de savoir-faire, partage des ressources, rapprochement entre les intervenants, développement d'attitudes appuyant le travail en équipe.
- On note également un effet de levier sur les maillages financiers.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

La sensibilisation aux problématiques et aux réalités différenciées de deux secteurs de l'arrondissement (Haut-Anjou et Bas-Anjou) a donné lieu à une « coalition des forces du milieu ».

L'école est « plus près des préoccupations et des besoins de la population ».

Les acteurs s'appuient davantage sur les ressources du milieu.

Des leçons à tirer...

Selon les personnes présentes au groupe de discussion, il est permis de tirer un certain nombre de leçons de l'expérience acquise durant les cinq années des ententes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion entre le MESS et la Ville.

- Assurer la continuité dans l'action. La continuité permet d'améliorer l'intervention, d'assurer un suivi et de consolider des alliances dans le partenariat.
- Continuer la réflexion par rapport aux enjeux et aux démarches entourant le contrat de ville : l'utilisation de l'indice Pampalon, la sélection des projets, la création de nouveaux outils de mesure, l'impact des projets sur la population cible.
- Il faut mobiliser les personnes visées le plus rapidement possible dans les projets et les décisions qui les concernent.
- Il faut faire appel le plus possible à la participation de l'ensemble de la population.
- Il faut travailler en amont afin de prévenir l'amplification des problématiques.
- Il faut travailler de façon « transparente » pour développer la confiance et les alliances.
- Il faut se donner des priorités.
- Dans l'intervention en partenariat, il faut que chacune des parties puisse tirer des avantages.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

La continuité des projets a des retombées majeures sur l'ensemble du milieu. Elle permet de mobiliser des ressources complémentaires, tout en assurant une offre de service de qualité accrue.

Sans les montants des ententes, certains organismes communautaires n'auraient pas pu assurer les services de première ligne.

La rencontre

Dans l'arrondissement d'Anjou, la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale a été le lieu de rencontres fructueuses. L'établissement d'un dialogue, entre jeunes et vieux et entre Québécois de souche et nouveaux arrivants, a permis à chacun d'améliorer sa connaissance des autres, de diminuer ses préjugés et d'améliorer sa qualité de vie. L'établissement de relations entre les personnes, participants et intervenants, a permis de briser l'isolement et de favoriser le partage et l'entraide.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce

La population de CDN–NDG est de 163 110 résidants dont 45 % sont des immigrants. Un résidant sur deux est immigrant (45 %), 16 % d'entre eux sont de deuxième génération.

42 % de la population a une langue non officielle comme langue maternelle (arabe, tagalog).

75 % de la population est locataire.

Le salaire moyen des hommes est de 33 % plus élevé que le salaire moyen des femmes.

23 % des familles sont monoparentales.

L'arrondissement comprend deux quartiers différents aux problématiques et enjeux distincts.

Le quartier Côte-des-Neiges (CDN) contient une zone très importante de défavorisation dans sa partie nord-est. Les familles sont nombreuses (plus de 2,9 enfants) et la majorité des familles ou des personnes sont locataires.

On y trouve un fort pourcentage d'immigrants, majoritairement philippins, magrébins et asiatiques. La méconnaissance de l'une des langues officielles fait obstacle à la participation citoyenne.

La pauvreté s'est accentuée depuis 2006.

Le quartier est pourvu de plusieurs ressources communautaires et les habitants de CDN ont une propension à y faire appel pour obtenir du soutien.

Dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce (NDG), l'échelle des revenus est très étendue : on y trouve des gens riches et des gens pauvres (31 % vivent sous le seuil du faible revenu). Le quartier comporte deux zones de défavorisation (Walkley–Fielding et Westhaven–Saint-Raymond).

Beaucoup de familles sont issues des minorités visibles, et la population immigrante de deuxième et troisième génération est importante.

On note une lacune du côté de l'offre de service de transport en commun.

Les habitants de NDG sont plus réticents à avoir recours aux ressources du quartier.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans CDN-NDG

Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce est l'arrondissement le plus peuplé de Montréal. La densité moyenne y est de 8 151 hab. /km².

Depuis 2005, l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce a un plan d'action en développement social.

Orientations et priorités

Les grandes orientations visent à réduire les inégalités sociales et économiques qui touchent les citoyens les plus démunis.

Les moyens mis en œuvre cherchent à favoriser la prise en charge par les citoyens, afin que des solutions collectives soient proposées à des problèmes collectifs.

Le plan d'action veut également soutenir l'action communautaire, développer et mettre au service de la communauté une expertise municipale, et mettre en commun nos ressources et celles des partenaires.

Parmi les priorités issues du Sommet de Montréal, l'arrondissement a retenu les suivantes :

- insertion sociale des clientèles à risque;
- soutien à la famille et à la petite enfance;
- égalité entre les hommes et les femmes;
- sécurité alimentaire;
- insertion sociale des jeunes.

De plus, après son propre Sommet en développement social, l'arrondissement s'est donné les orientations suivantes :

- approche service;
- vitalité économique;
- climat social;
- soutien et solidarité;
- engagement en faveur du développement durable;
- engagement civique et vie démocratique;
- logement;
- sécurité urbaine;
- vie culturelle, loisirs et sports;
- infrastructures et entretien urbains;
- cohérence dans l'aménagement;
- transport.

PRIORITÉS D'INTERVENTION

- SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.
- SÉCURITÉ URBAINE.
- ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES.
- JEUNESSE.
- SOUTIEN À LA VIE COMMUNAUTAIRE.
- SOUTIEN À LA FAMILLE ET À LA PETITE ENFANCE.
- INTERVENTION SUR LES PROBLÉMATIQUES SOCIOURBAINES.

LA FORTE DENSITÉ DE POPULATION CRÉE DES TENSIONS SOCIALES.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans CDN–NDG (*suite*)

Dans Côte-des-Neiges, les organismes communautaires sont solidement implantés. On peut les considérer comme les porte-parole des résidents. Il y a donc plus de projets présentés et reçus dans CDN que dans NDG.

Approche

Le principal enjeu est d'encourager la concertation des partenaires du développement social, notamment par la mise en place d'un comité d'arrondissement en développement social regroupant les principaux intervenants dans le domaine, ce qui permet par la même occasion un partage de l'expertise. Il est aussi important de trouver des mécanismes formels associant des représentants politiques, communautaires et institutionnels et permettant la participation citoyenne.

Approche privilégiée pour la sélection des projets dans Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce

Afin d'assurer transparence et équité, l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce a privilégié la mise en place d'un comité de sélection formé de représentants municipaux, institutionnels et communautaires. Tenant compte des statistiques sociodémographiques de l'arrondissement, de son profil multiculturel et des zones reconnues de défavorisation du territoire, les priorités ont été le soutien à la famille et à l'enfance, l'insertion sociale des clientèles à risque, l'égalité entre les hommes et les femmes, et la sécurité alimentaire.

LA DÉMARCHE DE SÉLECTION DES PROJETS A COMPORTÉ LES ÉTAPES SUIVANTES :

- APPEL DE PROPOSITIONS POUR LA SÉLECTION DES PROJETS;
- SÉLECTION PAR UN COMITÉ COMPOSÉ DE DIVERS REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ;
- PRÉSENCE AUX DIVERSES INSTANCES COMMUNAUTAIRES ASSURANT UN ANCRAGE AUX BESOINS ET AUX DÉFIS DE LA POPULATION;
- ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS DES INTERVENTIONS ET DES PROJETS DANS LES ZONES DE DÉFAVORISATION CIBLÉES.

PRINCIPALES CLIENTÈLES TOUCHÉES

- JEUNES (ENFANTS, ADOLESCENTS).
- FAMILLES (MONOPARENTALES, BIPARENTALES).
- PERSONNES (FAIBLE REVENU, SANTÉ MENTALE, SEULES, SANS-EMPLOI).
- IMMIGRANTS.
- POPULATION (RÉSIDENTS DU SECTEUR).

Les types de projets retenus

Pour la période de cinq ans (2003–2008), 68 projets ont été réalisés par 31 organismes promoteurs.

BUDGET 2003 – 2008

Financement 1 526 982,00 \$
(MESS 2003–2008)

Contributions 1 102 982,72 \$
de l'arrondissement
et des partenaires

TOTAL 2 629 964,72 \$

La majorité des projets avait pour objectifs :

- de favoriser la prise en charge des citoyens (*empowerment*);
- d'offrir un service de proximité;
- de permettre à chacun de retrouver sa dignité.

Les ententes ont permis le financement d'activités difficiles à financer par les structures traditionnelles.

Liste des participants au groupe de discussion

RESPONSABLES MUNICIPAUX

MICHAEL APPLEBAUM,
MAIRE, CDN-NDG

MARIE-CLAUDE OUELLET,
CHEF DE SECTION, CDN-NDG

CHARLES POIRIER-LACOSTE,
ANIMATEUR

LAURENCE TSHONGO,
AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

MARC PAGLIARULO-BEAUCHEMIN,
PRÉVENTION NDG

BERNARD BESANCENOT,
MULTICAF

ALAIN LANDRY,
MULTICAF

FATMA DJEBBAR,
ASSOCIATION DES PARENTS DE CDN

MICHAEL CHERVIN,
GENÈSE

KELLY KRAUTER,
ACTION COMMUNITERRE

CHANTAL LANGLOIS,
TABLE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE NDG

INTERVENANTE

MERISSA NUDELHMAN,
LES ATELIERS BOÎTE À LUNCH

PARTICIPANTE AUX PROJETS

OLGA MANENGUE,
LES ATELIERS BOÎTE À LUNCH

PARTENAIRE FINANCIER

NANCY POLE,
CENTRAIDE DU GRAND-MONTRÉAL

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

DJAMILA BENABDEL KADER,
MICC

GUYLAINE GUAY,
MICC

JACQUES CHÂLES,
SPVM, PDQ-26

Les effets perçus

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

Les principaux effets notés chez les participants aux projets

Les acteurs ont observé certains effets caractéristiques chez les personnes qui ont participé aux projets.

L'amélioration de la qualité de vie

Le plus fort impact se situe en sécurité alimentaire. L'amélioration de la qualité de vie des personnes défavorisées commence par la sécurité alimentaire (aide de première ligne) et débouche sur l'insertion et la participation sociale.

Les activités centrées sur l'alimentation aident les familles défavorisées et les nouveaux arrivants à améliorer leur nutrition, mais aussi à s'intégrer socialement, en développant des compétences, des réseaux et des solidarités.

Changer la vision des choses

Les projets communautaires aident les gens défavorisés à changer leur vision des différents aspects de leur réalité socioéconomique.

Les projets aident aussi les immigrants récents à comprendre les coutumes de leur société d'accueil.

Des besoins primaires à la fierté

Les gens qui ont du mal à combler leurs besoins primaires (alimentation, logement) sont peut-être pauvres matériellement, mais ils sont riches à d'autres niveaux. Le fait de participer à des projets leur offre l'occasion de rencontrer d'autres gens, d'égal à égal, d'agir à leur tour et d'être reconnus par leurs pairs. Le fait de pouvoir donner, et pas seulement recevoir, les aide à retrouver leur dignité.

Développer des compétences

Les microinterventions permettent un travail plus en profondeur. Elles donnent l'occasion de développer et de démontrer des compétences.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Ça change quelque chose pour les personnes qui ont accès aux projets, c'est sûr.

Il y a un impact certain sur la vie des participants. On espère qu'ils soient des multiplicateurs.

On peut enfin parler d'autres choses que de nos problèmes.

On est pauvres, mais on vaut quelque chose.

Les effets perçus (*suite*)

Exemples de projets

Chez Multicaf, les participants sont mis à contribution dans la production d'un journal.

L'Association des parents de Côte-des-Neiges compte 230 membres dont beaucoup d'immigrants récents.

Malheureusement, une stabilité du niveau de vie est notée dans les trois zones de défavorisation ciblées.

En participant à des projets, les personnes défavorisées ont l'occasion de montrer leurs capacités, de développer des habiletés générales et d'acquérir de nouvelles compétences.

Briser l'isolement

Les projets communautaires aident les gens à briser leur isolement, notamment en favorisant les rencontres. Ainsi, le dépannage alimentaire, dont la fonction première est de répondre à des besoins primaires, devient vite un espace propice à l'*empowerment*, c'est-à-dire un lieu où une personne démunie peut socialiser et développer des compétences.

On crée des milieux de vie qui favorisent la rencontre, la création de liens entre parents et enfants, entre les enfants, entre les résidents du voisinage, entre immigrants et Québécois de souche, et même entre classes sociales.

Susciter l'appartenance

Côte-des-Neiges est-il un quartier de passage? Pour susciter le sentiment d'appartenance, il faut des éléments structurants : l'amélioration du parc de logements et de la qualité de vie est essentielle. Actuellement, on s'occupe des familles le temps qu'elles restent dans le quartier.

Un effet d'*empowerment*

Au fil des activités dispensées par les projets communautaires, les personnes en situation de précarité, de pauvreté et d'exclusion sociale apprennent à conquérir leur autonomie.

La majorité des projets ont favorisé une réelle prise en charge chez les participants.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Le lieu du projet devient un lieu d'accueil, d'apprentissage, de vivre ensemble, de reconnaissance par les pairs.

L'action communautaire fait partie d'une solution sociale « locale ».

Mais la pauvreté ne finira jamais. Ceux qui s'en sortent quittent le quartier et sont remplacés par d'autres. C'est comme un cycle.

Ça fait une différence. Ça se voit et ça se sent.

Les effets perçus (*suite*)

En offrant des bons d'achat Bonne boîte, le CLSC soutient des activités communautaires qui contribuent à améliorer le bien-être de sa clientèle.

Exemple de projet

Avec les Ateliers Boîte à lunch, une fois par semaine, on fait ensemble la boîte à lunch dans les écoles (4^e et 5^e année).

Les jeunes d'immigration récente, surtout anglophones ou allophones, ont des difficultés à s'intégrer à l'école et à la société québécoise. La problématique de la langue est importante dans CDN-NDG.

Des effets spécifiques sur les populations visées

Les familles

Les activités centrées sur l'alimentation (dépannage alimentaire, cuisines collectives, boîtes à lunch) procurent de l'aide directe, tout en étant un lieu d'éducation populaire. En effectuant des activités d'éducation alimentaire, les participants, parents et enfants, améliorent leur nutrition : ils découvrent de nouveaux aliments (fruits et légumes), des recettes simples pour faire de bons repas. Mais en même temps, ils améliorent leur intégration sociale : ils découvrent leur quartier, leurs voisins, ils apprennent à connaître la culture d'accueil et améliorent leur français.

Les projets communautaires remplissent parfois le rôle de la famille élargie qui a disparu au Québec et que les nouveaux arrivants ont perdue en immigrant.

Les enfants

La participation des enfants aux projets communautaires, en plus de leur permettre d'acquérir des connaissances et un savoir-faire, favorise beaucoup leur estime de soi.

Elle favorise également beaucoup leur apprentissage du français; par conséquent, leur intégration à l'école et à la société en général est grandement facilitée.

Les jeunes

Beaucoup d'enfants et d'adolescents restent seuls à la maison lorsque leurs parents travaillent. Les projets communautaires offrent à ces jeunes des activités constructives, alors que l'oisiveté et l'attrait de l'argent facile pourraient en faire une clientèle à risque pour la criminalité.

Les jeunes ont besoin d'espace pour se rencontrer, flâner, s'amuser. C'est pourquoi les projets communautaires leur offrent des lieux d'activités, d'échanges et de socialisation. Quand on change la dynamique sociale, cela change aussi la dynamique des interventions par la suite.

Les jeunes sont informés et formés à la responsabilité citoyenne.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

On a vu une famille roumaine, trois enfants craintifs, changer en trois semaines.

Les parents apprennent à connaître les intérêts de leurs enfants.

Les papas ne participent pas beaucoup à la vie familiale. Tout leur temps est consacré au travail.

« Maman, je veux faire ma boîte à lunch! »

Les enfants des nouveaux arrivants qui demeurent à la maison avec leur mère ne parlent que leur langue maternelle jusqu'à leur entrée à l'école.

Les effets perçus (*suite*)

Les jeunes ont été sollicités dans la démarche de revitalisation du parc Kent, qui fut une belle réussite.

La police de quartier s'est alliée à la Maison des jeunes pour offrir des activités d'animation.

Exemples de projets

Le Festival des arts urbains réunit les jeunes de diverses origines de l'arrondissement autour du thème de la culture urbaine.

Le projet Genèse permet aux jeunes de comprendre leurs obligations et leurs droits en matière de logement.

Il fournit de l'information par téléphone sur les droits, maintient un centre sans rendez-vous, et, au besoin, représente les gens auprès des organisations

Les immigrants

Les projets communautaires aident les nouveaux arrivants à s'ajuster aux « détails » de la vie dans la société d'accueil.

Les personnes démunies

Les personnes les plus démunies, comme les personnes atteintes de maladie mentale, les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies ou de déficiences physiques et de dépendances (toxicomanie, alcoolisme), apprennent à conquérir leur autonomie.

Elles sont informées et aidées dans la défense de leurs droits sociaux.

Des effets positifs sur la population de l'arrondissement

L'image du quartier

Le jardin collectif crée un espace d'animation culturelle qui permet de changer l'image du quartier.

La population occupe maintenant les espaces publics : c'est un signe de santé sociale.

Certains projets visent la valorisation des espaces verts.

Les activités ouvertes à tout le monde sont des lieux de rencontre et d'échanges entre différentes classes sociales et différentes cultures.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

On voit souvent six personnes vivre dans un quatre et demi...

Quand t'arrives d'ailleurs, c'est peut-être ton deuxième logement seulement, la porte est pas barrée, elle reste même ouverte...

On les aide à trouver comment faire un pas par eux-mêmes.

Les effets perçus (*suite*)

La Fête d'hiver rassemble 2 000 personnes dans le quartier.

Le Service de la sécurité publique doit faire le lien entre ses deux principales activités : les interventions en réponse aux appels et les actions préventives communautaires.

La sécurité publique

Une opération porte-à-porte a permis de rencontrer les habitants de 3 500 logements. Parmi les immigrants récents, certains proviennent de milieux où les rapports avec les forces policières sont difficiles. Pour eux, ce n'est pas une bonne chose d'être en contact avec « la police ». Cette opération a permis de faire comprendre le rôle de « protection » que la police remplit ici.

Dans CDN-NDG, on préconise l'immersion des cadets des jeunes policiers dans la vie du quartier afin de les sensibiliser le plus tôt possible à la vie du Montréal d'aujourd'hui.

Il faut favoriser la reprise du contrôle social par la population. Quand c'est la police qui doit le faire, ça va déjà mal.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

La mixité sociale représente un défi de taille, en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Il faut approcher les gens, leur montrer qu'on peut se parler.

Avant, je faisais le tour pour ne pas passer devant cet immeuble-là. Maintenant, ça va. Mais c'est fragile.

Dans NDG, la dynamique est encore bonne. Quand est-ce que ça bascule et que ça affecte la solidarité?

D'autres retombées

Un organisme comme **Multicaf** compte sur l'engagement actif des bénéficiaires, par exemple, leur participation au journal et au conseil d'administration.

Des effets positifs sur les manières de travailler

Pour les intervenants en développement social, l'existence d'une diversité de projets est un appui pour mieux structurer leur intervention.

Les tables de concertation permettent de se rencontrer pour travailler sur le plan d'action et de réfléchir aux principes directeurs.

Les projets favorisent le développement d'un savoir-faire. Par exemple, dans Côte-des-Neiges, on a acquis un important savoir-faire dans le domaine culturel.

Une ligne de conduite s'est imposée : ne pas tomber dans le misérabilisme. La « prise en compte » n'est pas une « prise en charge ».

COMMENTAIRES DES ACTEURS

L'arrondissement est-il le leader, le promoteur de la réalisation de ces principes?

Des leçons à tirer...

À la Table de sécurité alimentaire, les ententes ont permis de dégager du temps pour soutenir ces nouveaux projets.

L'arrondissement est un partenaire majeur.

Des éléments positifs à souligner et conserver

Nouveaux projets

Les ententes ont permis aux organismes de mettre en œuvre des projets impossibles à réaliser avec leur budget de fonctionnement. C'est ainsi que les ententes ont subventionné de nombreux projets pilotes.

Les milieux donnent des moyens à la mesure de leur capacité. Cet argent sert aux services de première ligne. Les ententes ont permis d'aller plus loin dans la couverture des besoins et surtout dans le développement social.

Concertation

Dans le quartier NDG, on note une volonté plus marquée qu'auparavant de travailler en concertation (entre partenaires communautaires).

La concertation mène à définir comment on peut travailler ensemble en complémentarité.

Financement partagé

Les ententes ont favorisé les montages financiers. Pour chaque dollar investi par l'entente MESS-Ville, c'est approximativement 1,75 \$ qui a été investi en nouveaux services pour la communauté.

Évaluation

La rédaction du présent bilan est un exercice intéressant car cela suscite la réflexion. Cependant, il faudrait octroyer des fonds pour l'évaluation, parce que les organismes n'ont ni les moyens financiers, ni les ressources pour procéder à des évaluations en bonne et due forme.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Chez Multicaf, les ententes ont permis de mettre sur pied une cuisine collective, de produire un journal et d'engager une animatrice.

Plus il y a de problèmes, plus on se solidarise!

C'est difficile d'évaluer le subjectif.

Quand on obtient un effet « boule de neige », c'est énorme comme résultat!

Des leçons à tirer... (suite)

Le grand Montréal représente environ la moitié de la population du Québec. Et la pauvreté a augmenté à Montréal.

La situation du milieu communautaire s'est complexifiée. Aujourd'hui, les acteurs communautaires luttent pour leur survie. Les moyens ne suivent pas les besoins.

Des éléments à améliorer et des perspectives d'avenir

Financement inadéquat

D'une façon générale, on a montré que les ententes ont été très importantes et qu'elles ont eu des effets très positifs en permettant de monter des projets novateurs autant que nécessaires.

Cependant, pour pouvoir parler d'une lutte efficace contre la pauvreté et l'exclusion, il faut stabiliser l'offre de services. Or, la durée actuelle des projets qui dépendent des ententes ne le permet pas, pas plus qu'elle ne permet de faire une planification stratégique.

Un financement d'un an (mais de neuf mois en réalité) permet seulement de mettre les projets en place. Un financement à plus long terme, d'une durée d'au moins trois ans, permettrait d'atteindre des objectifs durables.

Il faut que les organismes communautaires puissent augmenter les salaires et améliorer les conditions de travail de leurs employés.

Favoriser la continuité

La plupart du temps, on agit sur les symptômes de la pauvreté : on soulage des besoins, on améliore la qualité de vie des personnes, on aide au cas par cas. Le financement des projets ne permet pas d'aller plus loin et de travailler sur les causes.

Si on veut éviter l'embourgeoisement, la revitalisation des zones sensibles requiert des investissements récurrents.

En raison des besoins sociaux auxquels ils répondent, les projets créent des attentes. Le développement social se réalise à long terme. L'absence de continuité du financement des projets entraîne l'interruption des projets eux-mêmes. Cela se traduit par une rupture dans le travail de développement social amorcé par les participants aux projets.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Le financement actuel représente dix dollars par pauvre par année.

Le manque de stabilité du financement sabote la lutte contre la pauvreté.

La contrainte du « un an » a forcé plusieurs promoteurs à faire de la gymnastique avec leurs demandes afin de mettre en place des projets structurants dans la communauté.

Sans continuité, la lutte contre la pauvreté est superficielle.

Des leçons à tirer... *(suite)*

Éliminer la contrainte à la nouveauté

L'innovation émerge spontanément dans le milieu, à partir des besoins à satisfaire et des situations vécues. C'est ainsi que des « expériences » deviennent ultérieurement des « programmes ». L'innovation ne se force pas. La contrainte à la nouveauté imposée actuellement par les organismes subventionnaires ne fait qu'empêcher la consolidation de projets qui le méritent.

Les bons projets devraient être reconduits afin d'assurer la stabilité des services.

Des effets certains mais difficiles à évaluer

Avec ces projets-là, on travaille sur les symptômes plus que sur la prévention. Mais s'il est difficile d'évaluer leur impact sur la lutte contre la pauvreté en tant que telle, il est indéniable que les projets ont un impact sur la vie des participants. Les projets en développement social contribuent à améliorer la qualité de vie des personnes défavorisées. Les projets en développement social aident les personnes à changer leur vision des différents aspects de leur réalité socioéconomique. C'est pourquoi il faut poursuivre nos efforts même si, souvent, on n'en sait rien (des effets). On essaie de faire le mieux qu'on peut avec les gens (qu'on a).

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan de l'arrondissement de Lachine

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Lachine

Pour Lachine, on note une hausse de 54 % de l'immigration entre 1996 et 2006 et de 39 % entre 2001 et 2006.

L'arrondissement de Lachine compte trois secteurs vulnérables, où vivent 22 % de la population : Duff Court, le Vieux-Lachine et Saint-Pierre.

Revenu

27 % des résidents de Lachine vivent sous le seuil de faible revenu (29 % à Montréal). Cependant, la proportion passe à 35,3 % chez les résidents de Saint-Pierre et à plus de la moitié (58,4 %) chez ceux de Duff Court.

La moitié (49,8 %) des ménages de Saint-Pierre a un revenu inférieur à 30 000 \$ (contre 42 % à Montréal).

Dans le quartier Duff Court, le revenu moyen d'une famille s'établit à 32 945 \$, comparativement à 57 331 \$ à Lachine et 62 409 \$ à Montréal.

Le tiers des revenus de Duff Court provient de transferts gouvernementaux (assurance-emploi, pensions de vieillesse, allocations familiales et aide sociale).

Scolarisation

26 % des Lachinois n'ont aucun diplôme. Chez les 20-24 ans, 4,4 % (Lachine Ouest), 10,6 % (Duff Court), 11,4 % (Vieux-Lachine) et 12,8 % (Saint-Pierre) n'ont pas atteint la 9^e année.

Familles monoparentales

Les taux les plus élevés de familles monoparentales se trouvent dans Duff Court, Saint-Pierre et le Vieux-Lachine. Le revenu d'une famille monoparentale dont le parent est une femme est de 15 683 \$ dans le quartier Duff Court.

Immigrants

On trouve des enclaves ethnoculturelles dans les trois zones vulnérables de l'arrondissement. Le Vieux-Lachine se caractérise cependant par une concentration de l'immigration récente et plus vulnérable.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Différentes problématiques se recoupent :

- *l'isolement vécu par les personnes en situation de vulnérabilité (personnes âgées, personnes immigrantes, familles monoparentales et jeunes);*
- *les besoins en ressources alimentaires;*
- *la méconnaissance des droits et obligations des locataires;*
- *la méconnaissance des ressources communautaires.*

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans Lachine

Le plan d'action en développement social a été mis à jour en 2006 en concertation avec le milieu.

Les priorités et orientations de l'arrondissement

L'arrondissement de Lachine s'investit dans ses tables de concertation locales. Une récente réflexion a permis d'identifier sept axes de développement social dans l'arrondissement :

- améliorer les conditions socio-économiques des personnes les plus défavorisées;
- assurer le sain développement et la réussite scolaire des enfants et des jeunes de Lachine;
- revitaliser les quartiers particulièrement touchés par la pauvreté;
- offrir aux citoyens un environnement sécuritaire;
- améliorer et développer les relations interculturelles;
- organiser l'offre de services en soins de santé et services sociaux;
- améliorer l'offre de transport collectif.

Les types de projets retenus

Pour la période de cinq ans (2003-2008), 35 projets ont été réalisés par 14 organismes promoteurs.

BUDGET 2003 - 2008

Financement 499 495,00 \$
(MESS 2003-2008)

Contributions 448 971,51 \$
de l'arrondissement
et des partenaires

TOTAL 948 466,51 \$

L'approche privilégiée pour la sélection des projets

- Les projets déjà financés dans le cadre du programme qui ont atteint les résultats anticipés ou affiché des résultats qui répondent à des besoins prioritaires peuvent être considérés en priorité.
- Nous avons opté pour l'approche concertée en fonction des orientations municipales et des plans d'action développés en concertation.
- Nous avons fait appel aux tables de concertation reconnues : Concert'Action Lachine (trois comités), la Table de concertation jeunesse de Lachine et la Table de concertation petite enfance de Lachine.
- Les promoteurs de projets doivent déposer leur demande auprès de leur table de concertation locale en fonction du plan d'action.
- Un jury, composé d'un représentant par table de concertation et de la responsable municipale du dossier, fait la sélection des projets qui seront présentés au conseil d'arrondissement.
- Les projets doivent répondre aux paramètres des ententes, mais aussi aux priorités des plans d'action et du plan d'affaires de l'arrondissement. Ils doivent démontrer un impact significatif dans la communauté. Les activités régulières du promoteur ne sont pas couvertes.

ORIENTATION

CONTRIBUER ACTIVEMENT À DÉVELOPPER UNE VISION COMMUNE DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL SUR LE TERRITOIRE LACHINOIS.

PRINCIPALES CLIENTÈLES TOUCHÉES

- JEUNES (ENFANTS, ADOLESCENTS, JEUNES ADULTES).
- FAMILLES (MONOPARENTALES, BIPARENTALES).
- PERSONNES VULNÉRABLES (FAIBLE REVENU, SANS-EMPLOI, SOUS-SCOLARISÉES, AUTRES).
- IMMIGRANTS.
- POPULATION (RÉSIDENTS DU SECTEUR, AUTRES).

Liste des participants au groupe de discussion

ÉLUE MUNICIPALE

JANE COWELL-POITRAS,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

RESPONSABLES MUNICIPALES

JOCELYNNE DRAGON,
DIRECTRICE DE L'ARRONDISSEMENT

LYNN THYBAULT,
CHEF DE DIVISION, DÉVELOPPEMENT SOCIAL

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

FRANCE LIGEZ,
MAISON DES JEUNES L'ESCALIER DE LACHINE

NATHALIE VIEL,
CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE MARQUETTE

DIANE BONIN,
CENTRE MULTI-RESSOURCES DE LACHINE

CHANTAL DESJARDINS,
CONCERT'ACTION, LACHINE

NICOLE CHAPDELAINE,
ACEF DU SUD-OUEST

INTERVENANTES

CINDY CANTIN,
LA PETITE MAISON

CAROLYNE DESCARY,
GROUPE D'ENTRAIDE DE LACHINE

JULIE LAROCQUE,
RUI DE SAINT-PIERRE

MARIANNE LEPETIT,
ANIMATRICE DU JARDIN COLLECTIF DUFF COURT

PARTICIPANTES

CHANTAL DESROCHERS,
LA PETITE MAISON

JOSÉE LABELLE,
LA PETITE MAISON

ANA CASTRIEZO,
JARDIN COLLECTIF DUFF COURT

Les principaux effets notés chez les participants aux projets

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

Effets généraux notés sur les personnes directement touchées

Des effets généraux d'*empowerment* (auto-nomisation) sont observés, à des degrés variables, chez les personnes visées directement par les projets.

Les participants aux projets ont réussi à s'ouvrir à eux-mêmes et aux autres, à développer leurs capacités, à retrouver la dignité perdue, bref à « reprendre le pouvoir sur leur vie ».

Certains participants aux projets considèrent avoir atteint un niveau de développement personnel leur permettant de « prendre la parole dans la société ».

Les participants aux projets ont amélioré leur connaissance des ressources du quartier, acquièrent des nouvelles capacités et s'engagent activement dans la communauté.

Le sentiment de valorisation encourage la prise de décision et le développement de comportements rationnels, notamment en ce qui a trait aux dépenses quotidiennes.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Cette personne est allée chercher de l'aide pour briser son état d'isolement et vaincre la détresse psychologique. Elle désirait également faire des rencontres interculturelles pour mieux connaître les réalités des personnes immigrantes installées dans son quartier.

Les principaux effets notés chez les participants aux projets *(suite)*

Exemples de projets

Plusieurs projets issus de la Table de concertation de Lachine sont dédiés à l'amélioration de la qualité de vie du quartier : Jardins collectifs, Carrefour Jeunesse-Emploi, Comité de revitalisation Saint-Pierre, Comité de logement.

Le projet **Mélanger les épices** vise à :

- Favoriser un projet commun entre personnes d'origines diverses.
- Favoriser le dialogue, l'appartenance au quartier.
- Faire connaître la réalité commune des gens des quartiers différents.
- Favoriser l'intégration des nouveaux résidents.

Effets spécifiques sur les personnes directement touchées

Un effet de rapprochement et d'entraide

Les projets en développement social ont contribué à sortir les familles de l'isolement, à développer les compétences parentales et renforcer les liens entre parents et enfants.

Par la création de lieux de partage et de nouvelles pratiques de voisinage, certains projets ont favorisé le rapprochement entre voisins et le développement des compétences leur permettant de s'entraider et de s'organiser afin de résoudre différentes problématiques du quartier.

En développant des projets communs entre personnes de différentes origines, on a favorisé le dialogue interculturel, la conscience de la diversité des réalités et la pleine intégration des nouveaux résidents du quartier.

Les relations intergénérationnelles se sont améliorées, notamment par la diminution des préjugés envers les personnes âgées (âgisme).

Un effet de prévention en santé mentale

L'offre d'un service adapté à la clientèle des jeunes de 16 à 30 ans a permis d'améliorer le contrôle des problèmes de santé mentale, d'éviter la détérioration de l'état général de santé de cette clientèle et de prévenir l'aggravation (psychose) des problèmes de santé mentale.

L'offre de service pour ces jeunes a été améliorée en leur fournissant des services le soir.

Un effet de mobilisation

Dans nombre de cas, les participants aux projets deviennent des bénévoles.

Lorsqu'ils connaissent mieux les ressources du quartier et qu'ils développent de nouvelles capacités, les participants aux projets s'engagent plus dans la communauté.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les jeunes qui abandonnent l'école traînent souvent dans les parcs et autres endroits publics où ils consomment des substances toxiques. Une grande majorité de ces jeunes vivent dans des familles déstructurées. Il faut faire un travail de rue auprès de ces jeunes.

Au jardin collectif, on a encouragé le partage de la récolte avec les voisins.

Cette femme immigrante désirait participer dans les jardins collectifs pour recréer les habitudes de vie de son pays d'origine. Elle a la volonté de montrer à ses enfants l'agriculture domestique et d'apprendre les techniques de conservation des fruits et légumes.

Les principaux effets notés chez les participants aux projets *(suite)*

Exemples de projets

Le projet **Entre-santé mentale** s'occupe d'une clientèle jeune (16-30 ans) souffrant de problèmes de santé mentale et également touchée par des problématiques liées : violence familiale, pauvreté, dépendance aux drogues et à l'alcool.

Les objectifs poursuivis :

- accompagner le jeune dans son cheminement à travers les services en santé mentale;
- faire de la prévention;
- combler le manque de services en santé mentale;
- assurer la continuité dans l'offre de services.

Quelques objectifs des **Jardins collectifs** :

- répondre aux besoins en ressources alimentaires;
- développer la distribution alimentaire;
- procurer aux citoyens fruits et légumes à petit prix;
- développer de bonnes attitudes alimentaires;
- apprendre à faire la cuisine;
- favoriser la continuité de la participation.

Un effet sur la qualité de vie

La diminution des préjugés à propos de la santé mentale a eu un impact direct sur la qualité de vie des personnes concernées. Elles ont réussi à construire des liens de confiance, à s'exprimer plus librement, à changer leur mode de vie et à développer des attitudes pour surmonter la maladie.

Par l'acquisition de connaissances et l'introduction de nouveaux fruits et légumes dans l'assiette, des projets ont appuyé le développement d'une saine alimentation.

Une contribution à l'insertion socio-économique des jeunes

Les services offerts aux jeunes (12-18 ans) ont mis en place les conditions nécessaires pour développer leurs capacités et leurs talents, ainsi que les habiletés requises pour réorganiser leur vie. Le travail effectué auprès de ces jeunes contribue à la prévention des difficultés.

L'expérience de travail en milieu communautaire a un effet de valeur ajoutée : elle ouvre les portes à l'insertion sur le marché de l'emploi.

En encourageant la formation professionnelle, les ateliers de développement personnel et les cours d'expression artistique, on a pu proposer aux jeunes qui ne sont pas admissibles aux programmes d'Emploi-Québec des solutions pour sortir de la pauvreté.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Il faut sensibiliser les personnes ayant un faible revenu aux enjeux de l'endettement.

Les jeunes sont victimes des problèmes économiques de leur famille.

Les principaux effets notés chez les participants aux projets *(suite)*

Exemples de projets

La Maison des jeunes (12-18 ans) rejoint les jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent. Les intervenants font de l'écoute préventive, de la sensibilisation aux dangers des drogues et motivent les jeunes à faire du sport.

En collaboration avec la Caisse populaire Desjardins, un système de prêts pour financer des projets collectifs a été mis en place.

Le Comité de logement a sensibilisé la population démunie à propos des abus et de la discrimination en matière de logement. Des actions de défense des droits des locataires ont été mises en place.

Un approvisionnement de la dimension financière

Certains projets ont amené les participants à acquérir des comportements de consommation plus rationnels :

- gérer un budget et mieux contrôler les dépenses quotidiennes;
- trouver des solutions aux difficultés économiques pour atteindre une autonomie financière.

Les participants ont pu entamer une réflexion critique sur l'économie familiale, sociale et solidaire.

Un effet d'information

Les citoyens vulnérables ont maintenant une meilleure connaissance de leurs droits et obligations en tant que locataires.

Les citoyens démunis ont développé une meilleure connaissance de leurs droits en matière de consommation.

D'une manière générale, les participants ont amélioré leur connaissance des ressources du milieu et par conséquent, y ont accru leur accès.

D'autres retombées

Des effets positifs sur la population de l'arrondissement

On a observé une diminution des préjugés (santé mentale, âgisme, différences culturelles, pauvreté).

Il y a eu un rapprochement interculturel et intergénérationnel ainsi qu'un rapprochement entre les résidents des différents quartiers qui composent l'arrondissement.

On a assisté à une réappropriation des espaces publics.

Le sentiment de fierté et d'appartenance s'est trouvé accru.

On a aussi remarqué une augmentation de la participation citoyenne.

Des effets sur les façons de travailler

Le travail en concertation a renforcé les moyens d'agir collectivement sur les conditions de vie des gens vivant en contexte de vulnérabilité.

Les ententes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale MESS-Ville ont permis aux organismes du milieu d'approfondir leurs actions au plus grand profit des citoyens vivant en contexte de vulnérabilité. Les ententes ont permis d'améliorer des pratiques et de déployer des services qui n'auraient jamais vu le jour autrement.

Le travail en partenariat avec les organismes du milieu, la commission scolaire, le CLSC et l'arrondissement, a permis de :

- dynamiser le réseau communautaire par une connaissance plus approfondie des problématiques sociales, des ressources et des services existants dans l'arrondissement;

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Il faut sensibiliser les gens pour lutter contre les préjugés et les différentes formes de racisme.

D'autres retombées (*suite*)

- favoriser la visibilité des organismes communautaires;
- échanger de l'information et établir des liens entre les intervenants de différents organismes pour améliorer l'efficacité des interventions et pour aborder les problèmes sous différents angles (approche globale);
- créer des projets mieux adaptés aux réalités du quartier;
- chercher des nouvelles sources de financement;
- faire un portrait global de la pauvreté et de ses effets sur la population concernée;
- diffuser l'information sur les activités mises sur pied par les organismes du milieu auprès des résidents de l'arrondissement.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Le mécanisme mis en branle dans le cadre des ententes a contribué à développer la concertation des concertations.

Des leçons à tirer...

Le financement non récurrent des projets et les annonces tardives des montants octroyés fragilisent les organismes et ont des impacts négatifs sur les projets mis en place à la hâte et sur une trop courte période.

Des éléments à améliorer et des perspectives d'avenir

Selon les personnes présentes au groupe de discussion, il est permis de tirer un certain nombre de leçons de l'expérience acquise durant ces cinq années des ententes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le financement

Il paraît capital de subventionner les projets sur une période de 36 mois au lieu de 12 mois.

Les subventions devraient être calculées pour couvrir la réalisation des deux principales phases d'un projet : la conception et le développement.

Le milieu communautaire doit être consulté sur les enjeux à prioriser lors de la distribution de l'enveloppe du MESS pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les méthodes de travail

Il serait utile d'alléger les formulaires administratifs : demandes de subvention, rapports de mi-étape, rapports finaux. Les organismes communautaires disposent de peu de ressources humaines. Les intervenants doivent consacrer beaucoup de temps à remplir les formulaires.

Au moment de la sélection des projets, il serait important de tenir compte du fait que « les enclaves ethnoculturelles se trouvent dans les poches de pauvreté de l'arrondissement ».

L'évaluation

Il conviendrait d'adopter une vision à long terme et de donner une place accrue à l'analyse qualitative portant sur l'impact des projets dans la vie des participants.

Il serait profitable d'établir un mécanisme d'évaluation annuel pour mesurer les effets des projets sur la population.

Des leçons à tirer... (suite)

Le porteur du projet est appuyé par la Table de concertation au sein de laquelle il siège. Pour rendre ce processus plus efficace, le porteur de projet devrait, au terme du projet, être évalué par ses pairs afin de rendre compte de l'impact de son travail dans la communauté. L'évaluation ne se fait qu'au niveau municipal et de façon très informelle dans le milieu.

Les organismes du milieu devraient être invités à se prononcer sur les critères et les indicateurs adoptés par les instances gouvernementales pour mesurer l'impact de la pauvreté sur les populations concernées.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

La quantification des résultats a un impact négatif sur le travail d'intervention (le temps de travail, la gêne des participants).

Aider à aider

La perte d'emploi, la pauvreté, l'isolement, la solitude, la maladie sont autant de facteurs entraînant la vulnérabilité et l'exclusion sociale d'une part importante des citoyens. Bien que ce type de résultats soit difficile à mesurer, de l'avis de l'ensemble des acteurs engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, les projets en développement social contribuent incontestablement à améliorer la qualité de vie des personnes et des collectivités. Pour une meilleure qualité de vie dans nos villes et nos quartiers, il conviendrait de faciliter le travail de ces gens qui aident les gens.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan de l'arrondissement de LaSalle

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans LaSalle

Population totale :

73 983 habitants

Familles avec enfants

à la maison : 13 130

Familles monoparentales :
4 550 (35 %)

Population

immigrante : 29 %

Proportion de personnes
vivant dans des zones de
défavorisation : 30,6 %

Secteur LaSalle Heights :

La population du secteur
est composée de :

98 % de locataires;

45 % d'immigrants;

17,6 % de chômeurs;

51,8 % de familles
monoparentales;

54,5 % de personnes
âgées de 65 et plus.

LaSalle centre et

LaSalle Nord :

41 % des personnes
âgées demeurent dans
LaSalle centre.

25 % des enfants âgés
entre 0 et 5 ans vivent
sous le seuil de pauvreté
dans ces deux quartiers.

Parmi les 17 territoires des Centres locaux d'emploi (CLE), la population de LaSalle se classe au septième rang des moins défavorisés. Cependant, près du quart des ménages vit sous le seuil de faible revenu et l'arrondissement reçoit une importante proportion de transferts gouvernementaux.

La proportion de la population défavorisée est à la hausse dans certaines zones. Deux quartiers sont plus particulièrement défavorisés : le secteur LaSalle Heights, socialement et matériellement défavorisé, et les secteurs LaSalle centre et LaSalle Nord, matériellement défavorisés.

Ménages

La proportion des familles monoparentales est de 35 %. Sur 4 550 familles, 3 805 sont dirigées par un parent de sexe féminin et 735 par un parent de sexe masculin.

60,1 % de la population est locataire.
Le loyer moyen s'élève à 661 \$.

On constate un vieillissement de la population et une tendance à la baisse chez les 0-40 ans.

Dans le secteur LaSalle Heights, une grande proportion des personnes âgées vit sous le seuil de pauvreté.

Revenu des ménages

Le revenu moyen par ménage est de
45 252 \$.

23,5 % de la population vit dans un ménage
à faible revenu (Montréal : 29 %).

Le revenu annuel des 15 ans et plus
(25 323 \$) est inférieur à celui de
l'agglomération de Montréal (28 258 \$).

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Il y a une pauvreté cachée dans certains secteurs.

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans LaSalle *(suite)*

Emploi

Le chômage a diminué de 26 % entre 1996 et 2001 (3 165 personnes).

Le taux d'emploi est de 57,1 %; le taux de chômage est de 11,9 %.

Les emplois sont concentrés dans le secteur du commerce de détail.

Le revenu moyen d'emploi (27 744 \$) est inférieur à celui de l'agglomération de Montréal (31 096 \$).

COMMENTAIRES DES ACTEURS

On a constaté un manque de soutien scolaire après l'école.

Scolarisation

La population de LaSalle est moins scolarisée que la population de l'ensemble de l'Île de Montréal.

34 % des 15-24 ans ne fréquentaient pas l'école en 2001.

La proportion des détenteurs d'un diplôme universitaire est de 19 %.

Immigration

On observe peu d'interactions entre les communautés culturelles.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans LaSalle

Approche

Il y a une volonté d'améliorer la qualité de vie à LaSalle, pour les populations à risque, mais également pour l'ensemble de la population.

L'arrondissement n'a pas de plan d'action en développement social proprement dit. Cependant, il a participé activement à la conception du plan d'action de la Table de développement social de LaSalle.

Les orientations et les actions du plan servent de référence aux organismes promoteurs des projets du contrat de ville. Une évaluation de ce plan est en cours de réalisation. Un forum en développement social s'est tenu en novembre 2009, et un plan d'action devrait découler de cet exercice.

Orientations majeures retenues par l'arrondissement

- La prévention chez les jeunes, principalement les adolescents.
- La sécurité alimentaire.
- La continuité des projets.
- Le secteur de revitalisation Airlie-Bayne.

Les types de projets retenus

Pour la période de cinq ans (2003-2008), 22 projets ont été réalisés par 8 organismes promoteurs.

BUDGET 2003 - 2008

Financement 702 628,14 \$
(MESS 2003-2008)

Contributions 1 113 721,00 \$
de l'arrondissement
et des partenaires

Revitalisation 35 210,00 \$
urbaine intégrée

TOTAL 1 851 559,14 \$

Approche privilégiée pour la sélection des projets

- 2003-2004 : On dépose un appel d'offre pour le centre l'*Exit* (centre d'animation pour jeunes).
- 2005-2007 : On invite les organismes communautaires à déposer des projets.
- 2008 : La Table de développement social a le mandat d'inviter ses membres à participer au comité de sélection des projets.
- Une approche de collaboration dans le développement des priorités et des outils, comme les grilles d'évaluation, est mise en place avec le comité de sélection.
- Les modalités d'attribution des projets font l'objet de formules concertées.

PRIORITÉS D'INTERVENTION

- INSERTION SOCIALE DES CLIENTÈLES À RISQUE (JEUNESSE).
- PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE (JEUNESSE).
- SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.
- SOUTIEN À LA FAMILLE ET À LA PETITE ENFANCE.
- SOUTIEN À LA VIE COMMUNAUTAIRE.
- ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE.

Principales clientèles atteintes par les projets

- 800 familles (3 600 jeunes et enfants).
- 200 personnes présentant une déficience intellectuelle.

Liste des participants au groupe de discussion

RESPONSABLES MUNICIPAUX

MANON BARBE,
MAIRESSE D'ARRONDISSEMENT

VINCENZO CESARI,
CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT,
RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

DANIELLE MIMEAULT,
CHEF DE DIVISION, DÉVELOPPEMENT SOCIAL

GINETTE CADIEUX,
AGENTE DE SOUTIEN, DÉVELOPPEMENT SOCIAL

SUZANNE DENIS,
AGENTE DE SOUTIEN, DÉVELOPPEMENT SOCIAL

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

HUGUETTE GIROUX,
DIRECTRICE GÉNÉRALE, CORPORATION L'ESPOIR

GRATIA LAPOINTE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE, NUTRI-CENTRE LASALLE

MARK BRANCH,
DIRECTEUR GÉNÉRAL, CLUB GARÇONS ET FILLES

MARIE-ÈVE MARCOTTE-BUSSIÈRE,
DIRECTRICE, MAISON DES JEUNES DE LASALLE

EDMUNDO PAVONE,
CENTRE PRISME

HÉLÈNE LAPIERRE,
DIRECTRICE,
CENTRE DU VIEUX-MOULIN DE LASALLE

PARTENAIRES FINANCIERS

CÉLINE BELLOCK,
COMMISSAIRE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LASALLE

CÉCILE POIRIER,
CONSEILLÈRE EN PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT,
CENTRAIDE

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

NANCY BLANCHET,
DIRECTRICE, TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DE LASALLE

RAQUEL RIVERA,
ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE,
CLSC LASALLE

PIERRE ROUSSEAU,
COMMANDANT, POSTE DE QUARTIER 13

Les effets perçus

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

Exemple de projet

Le **Club garçons et filles** reçoit 150 jeunes (12-17 ans) par semaine, surtout des garçons. Dans les deux prochaines années, on aimerait pouvoir offrir plus de services aux filles.

Les principaux effets notés sur les participants aux projets

La majorité des projets mis en place ont permis à un grand nombre de participants de s'engager plus activement dans leur communauté et d'améliorer leur milieu de vie. Les projets ont surtout, entraîné une meilleure intégration des personnes dans leur milieu.

Briser l'isolement

La Table de développement social a suscité un rapprochement des citoyens du secteur Airlie-Bayne, où il y a beaucoup d'isolement, autour d'un projet de RUI (revitalisation urbaine intégrée). Un projet d'animation de milieu a soutenu avec succès la formation d'un comité de citoyens.

Les projets donnent aux gens une occasion de prendre la parole et de faire un parcours.

Susciter l'appartenance

La Maison des jeunes de LaSalle reçoit une trentaine d'adolescents par jour, et une vingtaine y reviennent régulièrement. Les jeunes sont proactifs et veulent améliorer leur Maison des jeunes.

Lorsque des services sont offerts, les gens ont tendance à demeurer dans le milieu et ont plus de facilité à s'intégrer.

Mobiliser les gens

Les gens rejoints par les projets s'engagent à leur tour : ils font du bénévolat et donnent du soutien aux organisations.

On sent à tout le moins que les citoyens apprécient les actions posées en développement social, même s'ils ne s'engagent pas toujours.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Certains citoyens attendaient juste ça, qu'on leur ouvre la porte.

On est passé de l'absence d'appartenance à l'engagement des citoyens.

Beaucoup d'adolescents ont des problèmes.

Au départ, on a fait du porte à porte. Après quelques activités, il y a eu du bouche à oreille et les gens sont venus vers nous.

Les effets perçus (*suite*)

Trois participants au jardin collectif siègent sur le c.a. de **Nutri-Centre**.

Des citoyens concernés par la revitalisation du quartier Airlie-Bayne donnent leur appui à la Table de développement social.

Exemples de projets

Avec une clientèle à 85 % immigrante, le projet **Nutri-Centre** met à profit la culture alimentaire du monde. Les ateliers atteignent 69 personnes qui en rejoignent à leur tour 212.

La **Corporation L'Espoir** dessert 450 familles très isolées, du fait d'un lourd handicap d'un de ses membres. Elle offre également de l'accompagnement en camp de jour aux petits déficients intellectuels.

Améliorer la sécurité alimentaire

Les activités en sécurité alimentaire visaient à trouver une solution de rechange au dépannage alimentaire. Le jardin collectif facilite l'accès aux fruits et aux légumes frais. Un projet comme *Nutri-Centre* offre des ateliers d'information et de transformation (conserve, déshydratation) des aliments. Avec le jardin et la cuisine collective, on passe du jardin à la table!

Avec la participation de l'Université McGill, le jardin a été réaménagé et embelli. Un milieu de vie se forme autour du jardin collectif. Il n'y a pas de vandalisme, pas de vol. C'est un projet qui amène beaucoup d'intégration sociale et suscite l'appartenance au milieu.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Trois personnes ayant participé au jardin collectif ont trouvé un emploi.

Les effets perçus (*suite*)

Exemple de projet

Le projet Ma place, c'est au Club s'occupe de prévention du décrochage scolaire à partir de l'âge de 6 ans. Il rejoint : 50-60 enfants de 6-12 ans; 75-90 jeunes de 13-17 ans.

Des effets spécifiques sur les populations visées

Les personnes présentant une déficience intellectuelle

Les services d'aide aux familles dont un membre est lourdement handicapé et d'accompagnement des enfants déficients intellectuels ont plusieurs effets positifs.

- Ils favorisent l'inclusion sociale de la personne handicapée et de sa famille, qui vit elle aussi de l'isolement.
- Ils procurent un répit aux familles, souvent monoparentales et démunies, en raison des coûts reliés au handicap ou aux handicaps multiples.
- Ils allègent le fardeau des familles. Un lourd handicap entraîne souvent des problèmes de santé mentale, de violence et de détresse psychologique dans les familles.

Les jeunes

Les interventions du service de police auprès des jeunes répondent en grande partie aux symptômes de malaises sociaux. En dirigeant les jeunes vers les organismes communautaires, on leur offre un encadrement par d'autres moyens que l'intervention policière coercitive.

La création d'un milieu de vie pour les jeunes nous permet d'apprendre à les connaître et de les diriger vers les ressources adéquates.

Pour réduire le décrochage scolaire, il faut commencer à la base et établir d'autres façons de travailler, par exemple avec la lecture assistée par ordinateur.

Les aînés

Dans certains quartiers, les personnes âgées sont nombreuses à vivre sous le seuil de pauvreté et à souffrir d'isolement. Une première table de concertation des aînés permettra de desservir cette clientèle et de donner la parole aux personnes âgées.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Le parent d'un enfant multihandicapé a pu poursuivre ses études pour se sortir de la pauvreté.

Le handicap d'un enfant est une épreuve qui, souvent, fait éclater la famille.

Lorsque les familles sont épuisées, il peut se produire des gestes graves.

D'autres retombées

Huit organismes sont partenaires dans le projet de revitalisation de la rue Airlie-Bayne.

La **Corporation L'Espoir** est un partenaire du CLSC et du Centre autiste de Montréal, et collabore avec le CLSC et d'autres organismes.

Le **Club garçons et filles** a obtenu le partenariat de l'Université de Montréal et de l'Université Concordia.

Des effets positifs sur la population de l'arrondissement

Les citoyens sont sensibilisés à la cause des jeunes. Des parents participent à la *Maison des jeunes*. Les voisins font des dons. Cependant, deux attitudes opposées demeurent : certains ont des préjugés et des craintes quant au rassemblement d'ados; d'autres sont contents que les jeunes aient un lieu à eux. Il y a encore du travail à faire.

La population du quartier fréquente le jardin collectif.

Des effets sur les manières de travailler

Les ententes entre la Ville et le MESS sont arrivées sans « mode d'emploi ». Elles ont causé des frictions, mais ont aussi suscité une réflexion et généré des changements dans les manières de travailler.

La concertation et le partenariat

À LaSalle il y a maintenant un désir marqué de collaboration. Parce que le « mode d'emploi » de la lutte contre la pauvreté reste encore à définir, on veut établir ensemble les objectifs et travailler ensemble à les réaliser.

Il y a une attitude de travail à conserver : être le plus transparent possible.

Maintenant, le CLSC travaille en concertation. Il y a un nouveau mot d'ordre : sortir des murs, aller sur le terrain, collaborer avec les organismes.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

À LaSalle, on a confiance en nos partenaires.

Au CLSC, la lutte contre la pauvreté est au cœur de la mission. Les conditions de vie constituent un facteur déterminant de la santé.

Travailler globalement et collectivement donne plus de résultats.

Des leçons à tirer...

Les ententes ont permis le démarrage de la **Maison des jeunes**.

Elles ont généré une mobilisation citoyenne dans le secteur Airlie-Bayne.

Les ententes ont permis à la **Corporation L'Espoir** de développer l'activité d'accompagnement des enfants handicapés intellectuels au camp de vacances.

Les ententes ont aidé le **Club garçons et filles** à obtenir le partenariat de Telus et l'expertise de l'Université Concordia.

Avec l'apport des ententes, le Club garçons et filles a pu ouvrir le soir aussi.

Au **Nutri-Centre**, les ententes ont permis de documenter la sécurité alimentaire.

Des éléments positifs à souligner et conserver

Le financement par les ententes

Les ententes ont été un levier important pour la création et le démarrage de projets.

Elles ont permis à certains organismes de joindre une clientèle supplémentaire.

Les montants accordés par les ententes ont eu un effet multiplicateur sur le financement. Ils ont permis d'aller chercher d'autres montants dans des montages financiers.

Des fonds spécifiques à la lutte contre la pauvreté devraient être conservés.

La concertation et le partenariat

Les ententes ont permis d'opérer un changement majeur dans les façons de travailler à LaSalle. Avant, il n'y avait pas de concertation. Aujourd'hui, c'est le contraire : on a une concertation de qualité. LaSalle a fait un grand progrès dans le processus démocratique. L'évolution des mentalités face au développement social a été remarquable.

Les ententes ont été un levier formidable pour la concertation. Celle-ci s'est révélée essentielle pour assurer la pertinence des projets.

Il faut conserver les projets en place quand on les juge utiles.

Le partenariat permet d'aider plus de personnes et d'être plus efficace.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

La clarté des priorités aide à travailler ensemble.

Pourquoi ne pas aménager une maison commune pour les organismes, afin de faciliter les contacts et l'entraide?

Les ressources doivent être partagées et les clientèles référées.

L'avenir révélera la véritable mesure de l'insuffisance de fonds, parce qu'il y aura de plus en plus de pauvreté.

Des leçons à tirer... (suite)

Centraide adopte une approche triennale de financement pour assurer un minimum de continuité aux projets.

Des éléments à améliorer et des perspectives d'avenir

Organiser le développement social

Il y a une volonté certaine à LaSalle d'améliorer l'organisation du développement social : mieux constituer les comités, mieux définir le rôle du développement social dans l'arrondissement, mieux définir les priorités, etc.

Il faudrait éviter la rigidité dans le partage des clientèles.

Le financement

La durée minimum du financement d'un projet devrait être de trois ans.

Il faudrait prévoir des montages financiers au départ des projets.

Il devrait y avoir récurrence du financement pour les projets existants jugés utiles.

On aurait avantage à améliorer la concertation entre les divers bailleurs de fonds.

La continuité et la contrainte à la nouveauté

La contrainte à la nouveauté dans les projets demande beaucoup de ressources. La réalité sur le terrain, c'est qu'il faut conserver les projets qui fonctionnent.

Un nouveau projet ne devrait pas remplacer ou obliger à abandonner un projet existant et pertinent.

La continuité est essentielle : elle favorise l'apprentissage.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Avec peu d'argent, on fait beaucoup.

Dans la population, on ne sait pas ce qui se fait.

Il est difficile pour nous de valider notre travail parce qu'on n'a pas le temps d'assurer des suivis et de procéder à des évaluations.

La rentabilité sociale est toujours à démontrer.

Des leçons à tirer... (suite)

La diffusion

En matière de diffusion, il faudrait se donner pour mission de mettre en valeur les actions et les projets de développement social mis en œuvre dans l'arrondissement.

De plus, Il serait important de parler de notre travail pour informer et sensibiliser la population et pour aller chercher des leviers, parce que les actions sociales ont des retombées générales.

La diffusion favoriserait la connaissance et l'accessibilité des services communautaires.

La diffusion des résultats aiderait à convaincre les paliers supérieurs de gouvernement de continuer d'appuyer le travail de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

L'évaluation

L'évaluation favorise la conscience du changement dans la qualité de vie.

Les fonds dévolus à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale devraient couvrir les frais de l'évaluation, qui font partie des projets eux-mêmes.

Il faudrait améliorer la définition des indicateurs de performance.

Améliorer la qualité de vie pour tous

À LaSalle, un grand chemin a été parcouru en matière de lutte contre la pauvreté. Nous sommes passés d'une culture de loisir à une culture de développement social. Nous tendons de plus en plus vers la concertation : mettre en commun nos ressources pour le bien-être de la population. Il y a un désir marqué que les citoyens participent à toutes les étapes des projets. La lutte contre la pauvreté représente un véritable défi pour l'avenir, car il y a de plus en plus de gens pauvres.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale sur Le Plateau-Mont-Royal

Le Plateau est l'arrondissement le plus densément peuplé (12 437 habitants/km²) à Montréal (3 625 habitants/km²) pour une population globale de 101 360 personnes. (Statistique Canada 2001)

L'étiquette bon chic bon genre accolée à l'arrondissement dissimule les multiples réalités de la pauvreté du Grand Plateau. Parce que la pauvreté est moins apparente sur Le Plateau qu'ailleurs, elle demeure méconnue et moins prise en compte dans les budgets de développement social, en raison d'un principe de concentration de la pauvreté qui dicte la répartition des sommes.

Mixité sociale et pauvreté cachée

Une des principales caractéristiques du Plateau est sa mixité sociale. Il existe une grande disparité entre les ménages et les individus qui cohabitent dans le même milieu de vie. Les mieux nantis côtoient les plus défavorisés. Si cette mixité peut être considérée comme une réussite sur le plan de l'intégration sociale, elle vient fausser les statistiques en ce qui a trait à la pauvreté. L'indice Pampalon, avec ses variables basées sur le revenu moyen des ménages, est mal adapté pour révéler la réalité de la pauvreté sur Le Plateau.

Dans le cadre des ententes du contrat de ville, volet lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, et selon l'indice Pampalon, 9 767 personnes sur une population globale de 101 360 habitants furent recensées dans les « zones prioritaires d'intervention » de l'arrondissement. Ceci le classe quinzième sur 19 arrondissements en terme de répartition budgétaire. Mais en réalité, 32 000 personnes, soit environ 32 % de la population de l'arrondissement, vivent sous le seuil de pauvreté.

De plus, il n'y a pas de véritable concentration de la pauvreté dans des zones en particulier : elle se trouve disséminée dans tout l'arrondissement.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

La mixité est peut-être aussi un facteur d'isolement. Le quartier n'est pas homogène, les disparités sont grandes. Il y a donc plus d'exclusion que dans Hochelaga-Maisonneuve par exemple, où les gens, vivant la même réalité, se parlent plus entre eux.

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale sur Le Plateau-Mont-Royal (suite)

Le revenu

Alors que les statistiques globales indiquent que le revenu moyen des ménages est en augmentation, on dénombre 32 000 personnes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR) sur le territoire, ce qui correspond à près de 32 % de la population de l'arrondissement.

Le logement

On constate que la moitié des logements sont occupés par une personne seule.

En 1996, le loyer moyen de la Ville de Montréal était supérieur ou égal à celui du Plateau-Mont-Royal. Or, ce loyer moyen montréalais a crû de 21 % en 10 ans, soit une hausse de 116 \$, mais les loyers moyens dans le Grand Plateau ont crû à une vitesse encore plus rapide. Alors que c'est dans la zone Jeanne-Mance que les loyers sont en moyenne les plus élevés (avec un montant de 742 \$ en 2006), la hausse des loyers dans la zone Laurier est tout à fait dramatique : 35,8 % en 10 ans. De plus, les trois derniers recensements semblent indiquer que cette hausse est exponentielle pour tous les secteurs du Plateau-Mont-Royal. Par contre, la hausse des revenus des locataires, elle, est loin d'être exponentielle.

Le travail

Le taux d'activité de la population (73 %) est l'un des plus élevés à Montréal. Par contre, en regardant de plus près, on trouve beaucoup d'emplois à temps partiel (53 %, soit 35 310 emplois) pour un revenu moyen de 20 322 \$.

Un autre phénomène est en croissance, celui du travail autonome qui a augmenté de 50 %, (soit 8 380 personnes) entre 1990 et 2000. Sur le territoire de Montréal, l'augmentation a été de 26 %. Cette tendance du marché du travail explique que, sur 7 848 prestataires de la sécurité du revenu en décembre 2003, 1 038 ont déclaré détenir un diplôme universitaire. S'agit-il ici d'une nouvelle pauvreté?

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Beaucoup de ces personnes seules sont des personnes âgées.

Les personnes âgées vivant seules en HLM sont une clientèle à risque.

C'est une sorte de fierté de pouvoir dire qu'on n'a besoin de personne.

Les gens originaires du quartier ont de plus en plus de difficulté à y rester. Les logements sont trop chers. Des gens nés sur Le Plateau se retrouvent pauvres et isolés.

Rappelons que les travailleurs autonomes et les travailleurs à temps partiels ont peu ou pas accès à l'assurance-emploi.

SOURCE

APPROCHE LOCALE SUR LA FAIM. ÉTUDE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS 13 ÉCOLES DU GRAND PLATEAU. MONTRÉAL, JANVIER 2000, 24 p., STATISTIQUE CANADA, 2001

ACTION SOLIDARITÉ GRAND PLATEAU. UN QUARTIER EN NOIR ET BLANC : POUR UN AUTRE PORTRAIT DU GRAND PLATEAU. DONNÉES RECUEILLIES DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ DANS LE GRAND PLATEAU, 2005.

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale sur Le Plateau-Mont-Royal (suite)

Des problèmes de cohabitation sociale

Tout d'abord, chez les itinérants, la précarité qui découle de l'absence de domicile fixe et de repères sociaux peut entraîner des conséquences importantes au niveau de la santé physique ou mentale. Un autre point que partagent beaucoup d'itinérants est la rupture, soudaine ou progressive, qui s'est faite entre eux et leur milieu (la famille, la famille d'accueil, l'entourage, le milieu professionnel, la communauté autochtone, l'institution hospitalière ou carcérale, etc.). Cette « désaffiliation » débouche souvent sur l'isolement et l'exclusion, sur la perte de confiance en soi et sur un sentiment de méfiance envers les autres, souvent accentués par des problèmes psychiatriques, par la toxicomanie ou par la violence, dont ces personnes sont tantôt les victimes, tantôt les protagonistes.

C'est parmi ces personnes que l'on trouvera généralement les cas « lourds », au comportement perturbateur et aux problèmes souvent multiples (agressivité chronique, toxicomanie, médication, troubles de personnalité, etc.). Fréquemment chassés des refuges et des organismes de dernier recours où ils sont incapables de se conformer aux codes de conduite, ils se retrouvent plus souvent qu'autrement à la rue, où ils seront d'autant plus « visibles » et entraîneront de fréquents accrochages avec les passants ou avec la population résidente.

De l'insécurité alimentaire

Une étude réalisée en 2000 par l'organisme *Approche locale sur la faim* portant sur la sécurité alimentaire dans les écoles du Grand Plateau confirme que plusieurs élèves du territoire ne mangent pas à leur faim ou de façon adéquate. Elle révèle également que l'insécurité alimentaire des enfants et des jeunes est le plus souvent associée au faible revenu familial et au manque de compétences en matière d'alimentation saine et économique.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Sur le plan des problématiques sociourbaines, Le Plateau est pareil au quartier Saint-Jacques il y a quatre ans.

Le Plateau est une continuité du centre-ville, en plus calme. Un endroit pour prendre une pause.

On trouve des problèmes de désocialisation, d'alcoolisme, de perte d'autonomie chez cette clientèle qui s'isole souvent volontairement, pour ne pas avoir à quémander de l'aide. Pour ne pas avoir à vivre la honte et l'humiliation, les gens âgés s'isolent, ne sortent plus, ne parlent plus à personne. On trouve alors des problèmes d'insalubrité, de maladie mentale, de maladie physique.

Suite aux fermetures de lits, il y a danger de plus en plus d'itinérance chez les personnes âgées.

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale sur Le Plateau-Mont-Royal *(suite)*

Une autre étude menée par le CLSC du Plateau-Mont-Royal en 1999 a démontré que les aînés suivis par les services de maintien à domicile présentaient un très mauvais état de santé nutritionnel. La Table de concertation en sécurité alimentaire locale s'est dès lors penchée sur la problématique, et la recherche de solutions pour contrer l'insécurité alimentaire chez les aînés du Grand Plateau est devenue un objectif prioritaire.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention sur Le Plateau-Mont-Royal

L'approche

L'arrondissement favorise le soutien des interventions dans une approche de développement social dans les champs d'activité dont il est responsable : la sécurité, la circulation, la propreté et l'entretien des espaces publics, l'aménagement urbain, le sport, le loisir et la culture.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

De manière générale, on s'entend pour situer la notion de développement social dans une dynamique associant l'ensemble des dimensions favorisant la qualité de vie d'une communauté.

Les priorités de l'arrondissement

La sélection des priorités a été guidée par les constats obtenus de manière concertée par les différents réseaux institutionnels et communautaires de l'arrondissement. Notamment, la décision s'est basée sur les portraits des quartiers réalisés par ou pour le compte des organismes suivants : Quartiers à la loupe, CSSS-Jeanne-Mance, Quartiers en noir et blanc, Action Solidarité Grand Plateau.

Conséquemment, parmi les balises du contrat de ville, c'est-à-dire les dix thèmes prioritaires dans lesquels les projets devaient s'inscrire, le Plateau a choisi les priorités suivantes :

- les problématiques sociourbaines;
- l'insertion sociale des clientèles à risque;
- la sécurité alimentaire;
- le soutien à la vie communautaire.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention sur Le Plateau-Mont-Royal *(suite)*

Approche privilégiée pour la sélection des projets

- Un comité de sélection a été créé : les membres sont issus de différents milieux (SPVM, résidents, caisse populaire, conseil-ère en développement communautaire d'un autre arrondissement).
- Les membres ont reçu les documents au préalable par courriel et ont dû les évaluer en fonction d'orientations prédéfinies (fiche de pointage).
- Le comité a dû arriver à un consensus sur la recommandation des projets à soutenir pour l'année en cours.
- Par la suite, les projets ont été soumis pour approbation au conseil d'arrondissement.

Les organismes qui ont été retenus sont aussi reconnus par les instances locales de concertation pour leur engagement et leur contribution positive à la collectivité.

Plan d'action

À l'heure actuelle, l'arrondissement n'a pas de plan d'action défini. Cependant, il existe un plan local d'action Famille 2008-2010, dans lequel la notion de lutte à la pauvreté est abordée par un engagement soutenu en faveur du logement social et abordable.

L'arrondissement a des ententes de financement avec des partenaires du milieu qui œuvrent selon une approche de développement social local :

- la Table de concertation en sécurité urbaine;
- la Table de concertation Action Solidarité Grand Plateau (ASGP).

Ces organisations doivent fournir des plans d'action concertés avec les acteurs du milieu et la population locale.

Les types de projets retenus

Pour la période de cinq ans (2003-2008), 21 projets ont été réalisés par 10 organismes promoteurs.

BUDGET 2003 - 2008

Financement 280 567,00 \$
(MESS)

Contributions 376 410,00 \$
de l'arrondissement
et des partenaires

TOTAL 656 977,00 \$

Les projets retenus ont visé les priorités d'intervention suivantes :

- les problématiques sociourbaines (six projets);
- l'insertion sociale des clientèles à risque (cinq projets);
- la sécurité alimentaire (quatre projets);
- l'insertion socioprofessionnelle des 15-30 ans (quatre projets);
- le soutien à la vie communautaire (un projet);
- le soutien à la famille et à la petite enfance (un projet).

Les principales clientèles touchées par les projets sont :

- les jeunes (jeunes adultes);
- les personnes (âgées, marginalisées, à faible revenu, itinérantes, autres);
- la population défavorisée (résidents du secteur, résidents des HLM, autres).

Listes des participants au groupe de discussion

RESPONSABLES MUNICIPAUX

FRANÇOIS LE BRUN,
CHEF DE DIVISION,
ARRONDISSEMENT PLATEAU-MONT-ROYAL

JEAN-SÉBASTIEN TALBOT,
CONSEILLER POLITIQUE,
ARRONDISSEMENT PLATEAU-MONT-ROYAL

MARLÈNE CARON,
CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE,
ARRONDISSEMENT PLATEAU-MONT-ROYAL

INTERVENANTE MUNICIPALE

JOSÉE BELLEMARE,
AGENTE SOCIOCOMMUNAUTAIRE, PDQ 38

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

PIERRE DÉNOMMÉ,
DIRECTEUR, SENTIER URBAIN

SANDHIA VADLAMUDY,
DIRECTRICE, PLEIN MILIEU

AUDELY DUARTE,
COORDONNATRICE DES CUISINES COLLECTIVES
DU PLATEAU

INTERVENANTS

LUCIE VALLÉE,
SENTIER URBAIN

FRANÇOISE BOUDREAU,
PROJET CHANGEMENT

SÉBASTIEN GAGNON,
PROJET CHANGEMENT

Les effets perçus

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche globale du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

Exemple de projet

Sentier Urbain travaille avec des groupes de 12 jeunes, garçons et filles, pendant six mois. 600 bacs à fleurs ont été installés sur la rue Rachel.

Les principaux effets notés sur les participants aux projets

Sur Le Plateau-Mont-Royal, les projets ont contribué à :

- briser l'isolement;
- favoriser l'intégration sociale des populations à risque;
- améliorer l'accessibilité aux services;
- prévenir l'insécurité alimentaire.

Des effets spécifiques sur les populations visées

Les jeunes itinérants et les décrocheurs

Les jeunes itinérants vivent une réalité incompatible avec celle des résidents et des commerçants. Le travail de rue avec les jeunes a permis aux deux parties de prendre conscience de leurs droits et responsabilités réciproques.

Le travail de rue a même rendu possible un dialogue entre jeunes de la rue et commerçants. Les contacts améliorent beaucoup la cohabitation.

Les ententes ont permis de faire travailler ces jeunes dans des organismes communautaires. Par exemple, le projet *Sentier Urbain* propose des bacs à fleurs, fabriqués et installés par les jeunes, sur des artères commerciales du quartier. Le projet a eu un effet d'entraînement. Après le succès de la rue Rachel, il y a eu des demandes pour les rues Saint-Denis et Christophe-Colomb.

Le fait de travailler a eu plusieurs effets positifs sur ces jeunes :

- ils ont pris contact avec la communauté environnante;
- ils ont développé un sentiment d'appartenance à la communauté;
- ils ont développé l'esprit d'équipe;
- ils ont acquis un sentiment de fierté de l'utilité du travail accompli.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Le travailleur de rue remplit le rôle de médiateur.

C'est un approvisionnement mutuel.

Au début il y avait beaucoup de scepticisme. On ne croyait pas que les bacs seraient entretenus et on craignait le vandalisme. Mais il y a du progrès d'année en année.

Les effets perçus (suite)

Exemple de projet

L'organisme **Plein Milieu** se présente comme un « dernier filet ». Plein Milieu réalise un travail de rue avec des jeunes âgés entre 12 et 30 ans (80 % de garçons). Chaque année, il rencontre plus de 1 000 jeunes aux prises avec des problématiques sociourbaines diverses.

Les organismes mettent en place une panoplie de projets et exploitent ce qui existe dans le quartier pour que les jeunes décrocheurs se remettent en mouvement. Chaque année, de plus en plus, chaque personne à son rythme, on voit des réussites, une stabilisation, un retour à l'école, une insertion professionnelle.

Après avoir vécu eux-mêmes de bonnes expériences de vie, certains jeunes désirent s'engager pour soutenir les autres.

En amont de la réinsertion, des organismes travaillent sur la sécurité de base. Certains jeunes sont complètement désaffiliés et désorganisés. Ces jeunes reçoivent une aide pour maintenir une qualité de vie minimale (hébergement et santé). Ils reçoivent aussi du soutien et de l'accompagnement s'ils le désirent et peu importe le choix qu'ils feront. Il s'agit d'allumer une étincelle pour que les jeunes se remettent en mouvement. De plus, on essaie de les suivre dans leur errance, de ne pas perdre leur trace.

Les personnes âgées

Les personnes âgées isolées et en difficulté doivent d'abord être localisées. Le CSSS Jeanne-Mance collabore au dépistage des cas à risque. Les travailleurs de milieu jouent le rôle de sentinelles et d'agents de liaison, en quelque sorte.

Le travail de milieu permet de prendre contact et d'appivoiser cette clientèle très isolée. Il faut que ces personnes sentent qu'elles ont de l'importance pour quelqu'un.

Le travail de milieu facilite la référence, la création de liens avec les ressources pertinentes.

Les personnes âgées recommencent à socialiser grâce à la vie communautaire. Les gens en viennent à s'organiser par eux-mêmes des activités et s'impliquent de diverses façons.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Je suis maintenant capable de me lever le matin. Parce que j'ai une motivation, un objectif. Le prochain travail sera un « vrai » travail. (Un participant de Sentier Urbain)

Les projets impliquant la nature ont beaucoup de succès auprès des jeunes.

Certains de ces jeunes sont prêts, parce que ça fait longtemps qu'ils sont dans la rue et ils veulent s'en sortir.

Certains ne sont pas prêts pour des projets structurés.

Les jeunes sont méfiants. C'est difficile d'obtenir leur confiance.

Par le décroïsonnement et la spontanéité, il faut sortir les jeunes de leur quotidien pendant une période de temps.

Les effets perçus (suite)

Exemple de projet

Dans les HLM, 30 % de la population âgée est à risque en raison de sa vulnérabilité. C'est à cette clientèle que **Projet Changement** s'adresse principalement.

Des activités organisées permettent d'améliorer leur qualité de vie : sorties, activités physiques, cafés-rencontres, cours, fêtes et événements spéciaux.

Les habitants des HLM

Les cuisines collectives visent à contrer la malbouffe et à combler le manque de compétence alimentaire. Des jeunes en insertion et des adultes, des mamans et leurs enfants, reçoivent des cours de cuisine de base qui leur permettent de mieux s'alimenter à moindre coût.

Les participants deviennent fréquemment bénévoles après cette expérience. Ils désirent redonner ce qu'ils ont appris.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Soit les personnes âgées ont de la difficulté à joindre les services, soit elles s'isolent et ne vont pas vers les services.

Un homme aveugle de 88 ans n'arrive pas à joindre le CSSS. Le cas été référé par la concierge. Après une démarche avec le CSSS, il a repris goût à la vie. « Je ne pensais pas que je pourrais être encore heureux. »

Une dame ayant des problèmes majeurs de santé mentale n'est pas suivie. Elle vit une situation dangereuse d'insalubrité, pour elle et pour les autres. Après avoir repris contact avec le CSSS, elle a retrouvé sa dignité.

Cette dame de 93 ans nous a démontré qu'on pouvait danser en marchette!

Les gens les plus démunis sont les plus difficiles à rejoindre.

Les gens qui vivent en HLM sont souvent des personnes nées sur le Plateau.

D'autres retombées

Le projet **Sentier Urbain** a obtenu une participation exceptionnelle de la part de la population du Plateau.

Projet Changement accueille 130 bénévoles, dont plusieurs sont des anciens participants.

Pour **Plein Milieu**, les ententes sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ont été un levier réel vers une collaboration efficace avec la Ville et la police.

Des effets positifs sur la population

Les interventions auprès des jeunes de la rue profitent à tout le monde. On observe une pacification du milieu. Le sentiment de sécurité est augmenté dans les rues et les parcs.

La belle complicité qu'on a pu observer entre les gens du quartier et les jeunes de *Sentier Urbain* ont fait de l'embellissement des artères commerciales au moyen de bacs de fleurs, un franc succès.

La population est sensibilisée au dépistage des difficultés vécues par certains groupes et collabore avec les intervenants.

La mobilisation et la participation de la population s'est accentuée : un nombre accru de personnes soutiennent les gens en difficulté. Les habitants des HLM se mobilisent.

Sortir les personnes âgées de l'isolement, c'est bénéfique pour toute la société. Elles ont un rayonnement qui donne de l'espoir et de l'inspiration.

Des effets sur les façons de travailler des acteurs

La concertation

Le milieu communautaire a appris à travailler en concertation et en a retiré les plus grands bénéfices : travailler dans une approche globale, connaître et collaborer avec les autres organismes, intervenants et institutions.

C'est la complémentarité des ressources qui fait l'impact de la concertation. La concertation est le levier le plus important parce qu'elle permet de travailler en complémentarité.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Un résidant du quartier fait remarquer à un intervenant : « Ce jeune ne va pas bien... »

Un commerçant fait partie du C.A. de Plein Milieu.

On est tous interreliés, on a tous besoin les uns des autres.

Lorsque les membres des organismes et les intervenants se connaissent, on ne part pas à zéro à toutes les fois.

D'autres retombées (suite)

Le plan d'action concertée d'intervention au parc Lafontaine tient compte de l'approche psychosociale mise de l'avant par Plein Milieu.

Le partenariat

Pour la police de quartier, la collaboration avec les organismes communautaires assure la complémentarité des interventions. Notamment, le partenariat permet d'éviter la judiciarisation dans de nombreux cas et de s'occuper surtout de prévention. Le partenariat avec les organismes communautaires fournit une solution de rechange à l'intervention coercitive parce qu'il offre une diversité de ressources et d'horizons de solutions.

La collaboration fait une différence même sur le plan financier puisque, avec elle, on fait beaucoup avec peu d'argent.

La communication

La conscience des problématiques particulières des jeunes s'étend maintenant aux policiers réguliers et pas seulement aux agents sociocommunautaires.

La médiation réalisée par les intervenants améliore la communication entre les clientèles problématiques et la population.

La communication consiste aussi à mettre en lien les personnes avec les ressources.

La participation

On a appris à déléguer l'organisation d'activités aux participants qui désirent s'engager.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

On est plus nombreux à défendre la cause des jeunes.

Les jeunes n'ont pas que des problèmes... Ils ont aussi quelque chose à donner.

Des leçons à tirer...

Des éléments positifs à conserver

La concertation

La concertation est essentielle car elle augmente l'efficacité du travail au bout du compte. La concertation met en place les conditions pour pouvoir travailler dans une approche globale, c'est-à-dire sur l'ensemble des aspects d'un problème.

La concertation donne la possibilité de créer des liens avec les autres paliers d'intervention, les autres organismes et intervenants dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La concertation favorise la reconnaissance des intervenants par les pairs, parce qu'on se connaît mieux et qu'on est régulièrement en contact.

L'expertise

Les organismes communautaires ont acquis une expérience considérable sur le terrain. Ils ont développé des compétences et une expertise en matière de développement social qu'il serait souhaitable de conserver et de mettre en valeur.

La latitude

Les organismes ont besoin de latitude pour pouvoir remplir leur mission. L'esprit des ententes entre le MESS et la Ville a respecté cette condition par la souplesse dont il a fait preuve dans la distribution des fonds. Cela a permis de prendre en considération les besoins spécifiques des territoires et ceux exprimés par les milieux.

Des leçons à tirer... (suite)

Des éléments à améliorer

Le financement

Le vrai problème, c'est que le financement de base est insuffisant. Au Plateau, l'enjeu est d'obtenir un financement qui corresponde à la réalité qui est sous-estimée par les statistiques.

Il faudrait revoir les critères d'attribution des subventions, tels que définis actuellement par la Ville (indice de défavorisation Pampalou-Raymond), qui desservent la lutte contre la pauvreté dans l'arrondissement Plateau-Mont-Royal.

Un type de soutien comme les ententes entre le MESS et la Ville permet de maintenir les projets en palliant l'insuffisance du financement de base. En ce sens, c'est un supplément appréciable.

Un financement de base adéquat est une condition nécessaire pour obtenir des actions structurantes et des résultats à long terme. Les organismes mandataires ont essentiellement besoin de budgets d'opération adéquats.

De nos jours, les montages financiers sont incontournables. Les ententes ont aidé à bonifier le montage financier pour beaucoup d'organismes.

La continuité

Il est important de maintenir une continuité dans les interventions et chez les intervenants. Ce qui se passe actuellement, c'est que lorsque le financement se termine, le projet disparaît avec le poste de l'intervenant qui est financé par les ententes. L'intervention psychosociale prend du temps. Un arrêt de financement a un impact très négatif, sinon catastrophique, sur le travail amorcé et sur la clientèle.

Les organismes communautaires ont besoin d'être soutenus à long terme pour remplir leur mission.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Le budget accordé par les ententes revient à environ 11 000 \$ par année par projet.

Il y a beaucoup à faire si on ne veut mettre personne de côté.

Un type de soutien comme le contrat de ville permet de boucher des trous.

À l'heure actuelle, un projet s'implante pendant la première année d'opération; il prend un rythme de croisière durant la deuxième année, et se voit privé de financement la troisième année.

Il faut une même personne pour maintenir le lien. Parce que ça prend une personne significative pour créer un lien.

Ça prend trois ans à pénétrer un milieu.

Les travailleurs sociaux sont souvent impuissants à apporter des solutions. Il y a un besoin de plus d'intervenants de milieu.

Dans ce contexte, la plupart du temps, nous créons des emplois précaires. C'est quelque peu paradoxal si l'objectif est de lutter contre la pauvreté!

Dans cinq ans, quels sont les résultats que nous voudrions obtenir en matière de lutte contre la pauvreté dans les champs de compétence de la Ville?

Des leçons à tirer... (suite)

80 % du financement de **Sentier Urbain** a été assuré par les ententes.

Le **Projet Changement** a fait l'objet d'une évaluation par un tiers indépendant, la firme Darvida Conseil. Le rapport, intitulé *Travailler auprès des aînés : focus sur le projet Changement, centre communautaire pour aînés*, est disponible à l'arrondissement et à la Direction de la diversité sociale.

L'avenir des projets financés dans le cadre des ententes est pour le moins précaire. La structure de financement est conçue pour réaliser des projets novateurs et renouvelables aux 12 mois. Pour lutter contre la pauvreté, il faudrait que les principes de développement durable puissent être investis de façon sérieuse et permanente, pour créer de la richesse et non de la précarité. C'est trop d'énergie investie pour que les bénéfices disparaissent avec le projet.

On ne sera alors pas surpris d'apprendre que les difficultés les plus fréquemment rencontrées par les organismes communautaires sont les difficultés d'embauche, le maintien du personnel, le recrutement des participants et la participation soutenue.

L'évaluation

Pour procéder à des évaluations formelles, il faut des ressources financières et humaines qui sont rarement accessibles aux organismes communautaires.

Pour mesurer l'efficacité des interventions, il faut un plan global d'évaluation, conçu et partagé par l'ensemble des arrondissements, avec des indicateurs bien définis de résultats des actions.

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur Le Plateau-Mont-Royal

Sur Le Plateau-Mont-Royal, les projets ont contribué à briser l'isolement, à favoriser l'intégration sociale des populations à risque, à améliorer l'accessibilité aux services et à prévenir l'insécurité alimentaire. Le travail de rue a rendu possible un dialogue entre les jeunes de la rue et les commerçants et a permis d'offrir du travail à ces jeunes dans des organismes communautaires. Grâce au travail de milieu, les personnes âgées isolées et en difficulté ont été repérées, aidées et référées aux services pertinents. Des jeunes en insertion, des mamans et leurs enfants ont acquis des connaissances en cuisine qui leur permettent de mieux s'alimenter, de façon économique. La population s'est mobilisée, et un nombre accru de personnes soutiennent les gens en difficulté. Le milieu communautaire a appris à travailler en concertation et en a retiré de grands bénéfices : une approche globale du travail, la mise en commun des ressources et la collaboration entre les organismes, intervenants et institutions.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan de l'arrondissement de Mercier—Hochelaga—Maisonnette

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Mercier—Hochelaga-Maisonneuve

En 2006, la population de MHM était de 129 110 habitants, ce qui correspond à un peu plus de 7 % de la population totale de Montréal.

Hommes : 62 980
Femmes : 66 095
Familles monoparentales : 7 965

Proportion de personnes vivant dans des zones de défavorisation : 100 %

Mercier—Hochelaga-Maisonneuve est le quatrième arrondissement le plus peuplé de Montréal. C'est aussi l'arrondissement où le revenu moyen est le plus faible et où la population francophone est la plus nombreuse.

Ménages

En 2006, on dénombrait 26 470 ménages d'une seule personne.

En 2006, une famille sur quatre (25 % de l'ensemble des familles) était monoparentale dans l'arrondissement. Les familles monoparentales ayant une femme à leur tête étaient majoritaires (83,5 %) par rapport aux familles monoparentales ayant un homme à leur tête (16,5 %).

Le nombre de locataires est très élevé dans Hochelaga-Maisonneuve.

Revenu annuel moyen des ménages

Le revenu annuel moyen des ménages est plus faible dans Mercier—Hochelaga-Maisonneuve qu'ailleurs à Montréal.

De 1990 à 2000, un écart grandissant a été observé entre les revenus dans l'arrondissement et les revenus dans la Ville.

Activité et emploi

Du côté de l'activité et de l'emploi, on note une amélioration de la situation de 1996 à 2001.

- Le pourcentage de la population active a augmenté de 4,6 %.
- Le pourcentage de personnes occupées a augmenté de 6,2 %.
- Le taux de chômage a diminué de 3,7 %.

La langue parlée est majoritairement le français (88 %), ce qui fait de MHM le plus francophone des 19 arrondissements.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les personnes qui finissent par se sortir quelque peu de la pauvreté déménagent ailleurs et sont remplacées par d'autres personnes tout aussi démunies.

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Mercier—Hochelaga—Maisonnette (suite)

La mobilité est une caractéristique de la population de MHM. De 1996 à 2001, 51,3 % des habitants ont changé de logement.

La pauvreté est encore un état de fait dans l'arrondissement de Mercier—Hochelaga—Maisonnette. Depuis les dix dernières années, la situation de l'arrondissement a très peu changé. Ce n'est pas seulement la responsabilité des organismes — ils font tout leur possible —, mais certaines contraintes, dont la plus importante est financière, font obstacle à un changement de situation.

Avec la pauvreté, de nouvelles problématiques émergent comme les gangs de rue et l'itinérance. On assiste à une dégradation du tissu social et à l'apparition de ses symptômes : isolement, détresse, toxicomanie, maladie mentale, criminalité. La pauvreté et l'exclusion sociale entraînent une réponse violente.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Au PDQ, 23,87 % des interventions sont à caractère social et on reçoit 100 appels de niveau 3 par jour, c'est-à-dire où la vie est en danger.

Il faudrait un 911 communautaire.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans Mercier—Hochelaga—Maisonneuve

Domaines relevant de la mission de la municipalité :

- l'aménagement urbain et la voirie;
- les loisirs et la culture;
- la sécurité urbaine et l'habitation;
- la vie sociale et communautaire;
- la circulation et le transport;
- l'environnement et le développement économique.

Approche

Depuis 2005, l'arrondissement Mercier—Hochelaga—Maisonneuve a un plan d'action en développement social.

Le développement social est la meilleure réponse possible aux besoins humains de la population dans les domaines qui ont un impact direct sur l'individu et la population. L'arrondissement est concerné par toutes les actions posées sur son territoire, mais n'est pas responsable ni imputable pour tout. Sa responsabilité et sa participation se situent principalement et obligatoirement dans les domaines relevant de sa mission. Bien entendu, l'arrondissement peut être interpellé dans d'autres domaines à responsabilité partagée avec d'autres acteurs sociaux, comme la santé, la pauvreté, l'éducation, les problématiques sociourbaines, etc.

Orientations majeures retenues par l'arrondissement

- L'accessibilité maximale dans une perspective de lutte à la pauvreté.
- L'harmonisation de la vie sociale dans une perspective de développement des dynamismes de la communauté.
- La participation des citoyens et des groupes.
- La concertation et le partenariat.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les critères majeurs de réussite du développement social : la participation et la responsabilisation des citoyens et des organisations.

PRIORITÉS D'INTERVENTION

- JEUNESSE (INSERTION DES CLIENTÈLES À RISQUE, PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE).
- INTERVENTION SUR LES PROBLÉMATIQUES SOCIOURBAINES.
- SOUTIEN À LA FAMILLE ET À LA PETITE ENFANCE.
- SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.
- SOUTIEN À LA VIE COMMUNAUTAIRE.

Les types de projets retenus

Pour la période de cinq ans (2003–2008), 47 projets ont été réalisés par 18 organismes promoteurs.

BUDGET 2003 – 2008

Financement 1 557 494, 00 \$
(MESS 2003–2008)

Contributions 571 045, 05 \$
de l'arrondissement
et des partenaires

TOTAL 2 128 539, 05 \$

Approche privilégiée pour la sélection des projets dans Mercier—Hochelaga—Maisonnette

Les projets retenus sont ceux qui ont favorisé :

- la participation maximale des citoyens et des groupes, en misant sur leurs capacités à concourir au développement de leur milieu et sur le fait qu'ils sont convaincus de faire d'emblée partie de la solution aux situations à résoudre;
- la concertation et le partenariat avec les autres acteurs sociaux concernés, selon des formes adaptées aux divers projets ou programmes (entre les services municipaux et avec les partenaires externes).

PRINCIPALES CLIENTÈLES TOUCHÉES

- JEUNES (ENFANTS, ADOLESCENTS, JEUNES ADULTES).
- FAMILLES (MONOPARENTALES, BIPARENTALES, PERSONNES ÂGÉES).
- PERSONNES (FAIBLE REVENU, RÉSIDANTS DU SECTEUR ET HLM, AUTRES).
- IMMIGRANTS.

Liste des participants au groupe de discussion

RESPONSABLES MUNICIPAUX

JOSÉE BOUCHER,
CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE,
MHM

DANIEL SAVARD,
CHEF DE DIVISION, MHM

CAROLYNE LAPIERRE,
AGENTE DE DÉVELOPPEMENT, MHM

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

JULISSA QUEVEDO,
DIRECTRICE, PROJET HARMONIE

NICOLE FORGET-BASHONGA,
DIRECTRICE, CUISINE COLLECTIVE
HOCHELAGA-MAISONNEUVE

JULIE OUELLET,
DIRECTRICE, L'ANTRE JEUNES, MERCIER-EST

JOËLLE DUPRAS,
DIRECTRICE, CENTRE DES JEUNES BOYCE-VIAU

STÉPHANE TREMBLAY,
DIRECTEUR, SÉSAME

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

NATHALIE LANGLOIS,
ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE,
CSSS DE LA POINTE DE L'ÎLE

FABIENNE AUDET,
COORDONNATRICE DE SOLIDARITÉ MERCIER-EST

MIREILLE GIROUX,
COORDONNATRICE, MERCIER-OUEST,
QUARTIER EN SANTÉ

THÉRÈSE STE-MARIE,
DIRECTRICE, CDEST

PIERRE BOUDREAU,
POLICIER SOCIO-COMMUNAUTAIRE, PDQ 23

JULIE MATHIEU,
DIRECTION DE L'ÉVALUATION, MESS

Les effets perçus

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

Exemple de projet

Le projet **SÉSAME** a rejoint 2 000 personnes avec son comptoir alimentaire et une centaine avec ses cuisines collectives.

Les principaux effets notés chez les participants aux projets

Depuis dix ans, la situation de l'arrondissement a peu changé. La pauvreté dans Mercier—Hochelaga—Maisonnette est encore un état de fait.

Améliorer la sécurité alimentaire et favoriser l'autonomie

Lorsque la pauvreté est tellement grande, lorsqu'il y a « pauvreté sur toute la ligne », il faut donner aux personnes la capacité de faire quelque chose, au moins une chose, par exemple la cuisine.

Des projets comme les cuisines collectives permettent aux participants de faire un pas dans un parcours de progrès, tout en améliorant un besoin de base, leur sécurité alimentaire. On voit des gens qui se prennent en main après un an ou deux; ils quittent le projet bien équipés.

Dans les cuisines collectives, les parents reçoivent des outils indispensables pour jouer leur rôle de parents. On développe la capacité des personnes à s'engager dans leur famille.

Briser l'isolement

Sortir de l'isolement est la première étape dans toute action de développement social. Les activités communautaires, en rassemblant les gens autour d'une activité commune, permettent de créer des liens, de développer un réseau de relations, de socialiser.

L'organisation communautaire elle-même peut être vue comme un outil de consolidation du tissu social.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

On part de la sécurité alimentaire. Il faut d'abord répondre à la faim.

On espère que les projets auront un impact sur la résilience des personnes.

Le but, c'est de les rendre autonomes et de transmettre la fierté de bien nourrir ses enfants.

Les cuisines collectives permettent de développer un savoir-être, de fonctionner en groupe (prise de décision, compromis), dans le plaisir de l'action et d'un résultat immédiat.

Les effets perçus (*suite*)

Exemples de projets

L'Antre-Jeunes rencontre 1 100 personnes par année dans les HLM. Il travaille entre autres sur l'intégration sociale des familles, l'implantation de services, le décrochage des jeunes.

Depuis 1986, la Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve dessert une clientèle très démunie au point de vue alimentaire : jeunes parents de moins de 20 ans, petits salariés, familles monoparentales masculines (environ 174 personnes par année).

Le Centre des jeunes Boyce-Viau offre une intervention psychosociale aux familles des HLM. Il dessert 200 logements et 585 personnes (enfants, ados et adultes).

Il y a quatre HLM dans le quartier Mercier-Est.

Les principaux effets notés chez les participants aux projets

Susciter l'appartenance

En raison de la mobilité de la population, le travail est souvent à recommencer. Les activités communautaires favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté, au quartier, à l'environnement immédiat. Grâce à l'intervention de milieu, les HLM deviennent un meilleur milieu de vie. D'ailleurs, même lorsque leur revenu s'améliore, certains résidents des HLM décident d'y rester à cause du filet de sécurité qu'ils représentent pour les enfants et les familles ainsi que des services qui y sont implantés.

Amélioration de la sécurité publique

La présence d'intervenants de milieu auprès des jeunes, dans les rues et dans les parcs, apporte calme et sécurité.

L'animation de milieu dans les HLM a un impact positif sur la diminution des conflits et du vandalisme.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Quand les gens s'en sortent, habituellement ils déménagent.

Le sentiment d'appartenance a un lien direct sur la rétention d'une population dans sa communauté.

Juste être présents, ça marche.

Les HLM sont des milieux créés de toutes pièces. Ils représentent une « bombe » à gérer. Ils rassemblent une concentration de pauvreté et les problématiques sociales qui y sont associées : pauvreté des familles, isolement, conflits, toxicomanie, vulnérabilité, santé publique.

Les effets perçus (*suite*)

Dans Mercier-Ouest, un projet de médiation avec des adultes vivant en HLM a pu interrompre ses activités pendant deux ans parce que les gens avaient appris à régler leurs conflits.

Des effets spécifiques sur les populations visées

Les HLM

Les organismes communautaires ont permis d'implanter des services sur place dans les HLM, mais aussi d'amener les gens à sortir pour aller chercher les ressources pertinentes à l'extérieur.

Le travail de milieu en HLM permet d'améliorer la vie commune par l'intégration sociale des multiples clientèles qui y vivent.

Le travail de milieu en HLM permet d'améliorer la sécurité de leurs habitants.

Les interventions viennent désamorcer les conflits et prévenir les réactions violentes.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les aînés en HLM sont souvent victimes de violence et de harcèlement.

La population des HLM a besoin de ressources quotidiennes. Les organismes communautaires y font office de « tampon ».

Avant, on n'en parlait même pas. C'était un sujet tabou.

D'autres retombées

Au projet SÉSAME, on est passé de deux à 12 employés, un bel exemple de retombées socioéconomiques.

L'arrondissement MHM compte environ 270 organismes communautaires.

Le CSSS appuie le travail de milieu en HLM à 100 %.

Le projet SÉSAME compte une centaine de bénévoles.

Des effets positifs sur la population de l'arrondissement

Les citoyens sont sensibilisés et de plus en plus conscients de la réalité des HLM. On fait éclater les tabous entourant les habitants des HLM.

Dans un arrondissement pauvre, les projets communautaires qui marchent bien entraînent des retombées socioéconomiques.

Le travail de milieu améliore la sécurité publique de toutes sortes de manière : diminution du vandalisme, présence sécuritaire dans les espaces publics, diminution des conflits.

Des effets sur les manières de travailler

La concertation et le partenariat

Les problèmes sont interreliés. Le partenariat permet de travailler sur plusieurs réalités en même temps, par exemple, les aînés isolés, la sécurité alimentaire et la revitalisation d'un secteur.

La concertation permet de s'assurer que les projets répondent aux besoins spécifiques du milieu.

La participation

Un projet doit être investi par la population pour réussir. En plus de sa fonction principale (par exemple, la sécurité alimentaire), il devient un lieu de rassemblement, d'entraide, d'intégration socioprofessionnelle.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

C'est ensemble qu'on décide et on fait ensemble.

Des leçons à tirer...

Les ententes ont été capitales pour le projet **SÉSAME**, qui était au départ un jeune organisme fragile et qui est maintenant un organisme majeur dans Mercier-Est.

Les ententes ont permis de maintenir, de soutenir, de développer l'intervention de milieu en HLM.

Les ententes ont financé la moitié des dépenses de la **Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve**.

Les ententes ont permis au projet **Harmonie** d'approcher la population adulte des HLM (250 personnes touchées) en plus de sa clientèle habituelle (enfants et jeunes).

Les ententes ont servi de RUI dans Mercier-Ouest, un quartier très défavorisé.

La **Table de concertation** dans Mercier-Est regroupe 15 organismes et compte 60 membres.

La concertation est un critère obligatoire dans la sélection des projets.

Des éléments positifs à souligner et conserver

Le financement par les ententes MESS-Ville

Les ententes ont apporté une enveloppe générale très accessible pour toutes sortes d'interventions.

Elles ont permis aux organismes de mettre sur pied de nouveaux projets pour répondre à des besoins émergents.

Les ententes ont été un levier important pour des projets particulièrement difficiles à financer (comme les cuisines collectives).

Elles ont permis à certains organismes de joindre une clientèle supplémentaire.

Les ententes ont fourni des fonds complémentaires pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

La concertation

Les ententes ont été un levier pour la concertation.

La concertation est mobilisatrice. Elle assure le fait que les partenaires se soient entendus et que les projets émanent de la volonté du milieu (depuis 2002).

En HLM, les actions concertées ont donné de bons résultats.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Dans Mercier-Est, les ententes ont favorisé l'harmonie, le travail concerté, la mobilisation de la population sur les besoins du quartier.

Des leçons à tirer... (suite)

Des éléments à améliorer et des perspectives d'avenir

Le financement

Le problème majeur dans la lutte contre la pauvreté, c'est l'arrêt du financement et les compressions. Il est difficile de développer des projets avec des budgets non récurrents.

Un financement inadéquat mine le travail des intervenants et fragilise des résultats durement acquis. L'inadéquation du financement est responsable de beaucoup de pertes : perte de savoir-faire, de réseaux; perte du lien de confiance et de l'identification à l'intervenant, essentiels à l'obtention de résultats dans le travail psychosocial.

Les projets en HLM devraient recevoir une enveloppe spécifique qui pourrait être attribuée par l'intermédiaire de l'OMHM.

La continuité

Si les ententes ont eu un impact majeur à certains égards, elles comportent aussi quelques aspects négatifs. Les nouveaux projets suscitent des attentes et nécessitent beaucoup d'investissement en ressources et en énergie pour être laissés de côté à la fin des ententes budgétaires.

Les projets en HLM ont particulièrement besoin d'un financement récurrent.

La concertation

Pour être encore plus efficace, la concertation devrait s'étendre à d'autres niveaux, les écoles notamment.

La visibilité

Les organismes communautaires ont très peu d'argent à consacrer à leur visibilité ou à leur publicité. C'est très important que les actions de ces organismes puissent être connues de la population.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

On a l'impression de partager des miettes!

C'est difficile d'entrer dans ces milieux (les HLM).

Dans la discontinuité, les gens se retrouvent dans le vide...

La question est : Comment maintenir un projet novateur?

Avant de parler d'innovation, il faudrait combler les besoins essentiels.

Ç'a déjà été vérifié qu'avec un organisme bien installé dans le milieu, la criminalité baisse.

Il n'y a pas d'indicateur de performance dans le travail avec et pour les plus démunis.

Des leçons à tirer... (suite)

La contrainte à la nouveauté touche moins les organismes que les projets.

La contrainte à la nouveauté

Les organismes doivent présenter de nouveaux projets pour obtenir du financement. La contrainte à l'innovation dans les projets est un irritant majeur pour les organisations — qui doivent y consacrer beaucoup de temps et d'énergie —, alors que les projets existants sont pertinents et ne suffisent pas à la tâche. Les organismes sont novateurs, sinon ils ne dureraient pas.

Plutôt que d'imposer la nouveauté à tout prix, il faut consolider l'implantation d'un organisme dans le milieu.

L'évaluation

La plupart des effets qualitatifs sont difficilement mesurables ou quantifiables, parce que le travail psychosocial donne des résultats à long terme et que le comportement humain demeure imprévisible.

Les organismes communautaires ne disposent pas des moyens pour procéder à ce genre d'évaluation.

Continuer la lutte contre la pauvreté

Dans Mercier—Hochelaga—Maisonneuve, la pauvreté est encore un état de fait. Dans ces conditions, il est difficile de parler d'améliorer la qualité de vie, alors qu'il s'agit d'assurer la survie. Il faut répondre à des besoins primaires, urgents, débilissants, « désocialisants » et finalement « criminalisants ». Les projets et actions mis en œuvre actuellement sont tous pertinents, mais demeurent un grain de sel en regard des problèmes que vit la population. On ne parvient pas à briser le cercle vicieux de la pauvreté, parce qu'on travaille sur les effets de la pauvreté et non sur ses causes. Faute de pouvoir agir sur les causes, on éteint des feux et on compte sur une progression individuelle et la résilience des individus. De façon cyclique, il faut recommencer le travail. Mais pour ceux qui réussissent à s'en sortir, ça en vaut la peine.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan de l'arrondissement de Montréal-Nord

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Montréal-Nord

L'indice de défavorisation mesure en particulier les taux de prévalence des familles monoparentales, des personnes à faible revenu et à bas niveau de scolarité, ainsi que les taux de chômeurs et d'immigrants récents.

Population totale :
83 875 habitants
Densité :
7 577 habitants/km².

Enfants (0-14 ans) :
14 995 (17,8 %)
Jeunes (15-24 ans) :
10 035 (12 %)
Jeunes adultes
(25-34 ans) :
10 715 (12,8 %)

Familles monoparentales :
29 %

Montréal-Nord est le neuvième arrondissement le plus peuplé de la Ville de Montréal. En 2001, il était le troisième arrondissement le plus défavorisé de l'Île de Montréal, selon l'indice de défavorisation des territoires développé par les Centres locaux d'emploi (CLE).

Bien qu'il soit constitué d'une population de classe supérieure dans le secteur du boulevard Gouin, et d'une classe moyenne dans le secteur centre (Cité des fleurs), la classe pauvre des secteurs nord-est et sud-ouest suffit à le placer aujourd'hui au deuxième rang des arrondissements les plus pauvres de l'Île de Montréal.

Deux secteurs sont identifiés comme étant des « poches » de pauvreté : les quartiers nord-est et sud-ouest. On y trouve pauvreté matérielle et misère sociale auxquelles sont associées des problématiques de délinquance, de décrochage scolaire, de gangs de rue, de violence et de criminalité.

Ménages

Dans le quartier nord-est, 52 % des personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Dans le quartier sud-ouest, c'est 44,5 %.

La population se caractérise par un taux élevé de familles monoparentales ayant à leur tête une femme (29 %). Le secteur nord-est abrite la plus forte concentration de familles monoparentales.

La population jeune est en croissance, comparativement à d'autres arrondissements. Ainsi, la population âgée de 0 à 34 ans représente 42,6 % de la population totale.

La population de personnes âgées de 65 ans et plus est également élevée.

Mixité culturelle

Montréal-Nord se distingue par la mixité culturelle de sa population, surtout composée d'Haïtiens, de Latino-Américains et de Maghrébins, mais aussi d'Asiatiques.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Le quartier nord-est a été le plus investigué depuis 2005.

Il y a des gens qui ne mangent pas trois fois par jour...

Une grande proportion des jeunes vit dans des familles dont le revenu se situe sous le seuil de la pauvreté.

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Montréal-Nord (*suite*)

Le quartier nord-est

Situé entre les boulevards Rolland, Langelier et Maurice-Duplessis, il compte 13 645 habitants.

Le quartier nord-est a été clairement identifié « à risque » par la Ville de Montréal. La présence d'un influent gang de rue s'y fait sentir.

Le quartier sud-ouest

Situé entre le boulevard Pie IX, le boulevard Industriel, la rue Prieur et le boulevard Saint-Michel, il compte 6 895 habitants.

Le quartier nord-est accueille 32 % d'immigrants, dont 40 % font partie de minorités visibles. Dans le quartier sud-ouest, sur 43 % des habitants issus de l'immigration, 40 % appartiennent à des minorités visibles.

L'arrondissement demeure majoritairement francophone. La population de confession catholique est la plus importante, suivie de la population musulmane.

Logement et urbanisme

Dans le secteur nord-est, on trouve une densité importante de tours d'habitation à prix relativement bas, où loge la plus forte concentration de personnes au Canada.

Le quartier nord-est présente un aménagement déficient, des espaces verts insuffisants et des parcs enclavés. Le quartier sud-ouest manque d'installations sportives et de points de service pour les jeunes.

Mobilité de la population

Il y a une rotation importante chez la population ethnique. Pour beaucoup, l'arrondissement représente un lieu de passage, qu'ils quittent lorsque leurs conditions de vie s'améliorent.

Emploi

Montréal-Nord est l'arrondissement où les jeunes de 15 à 24 ans sont les plus touchés par le chômage (14,3 %).

Le taux de chômage du quartier sud-ouest est de 14,1 % et celui du quartier nord-est est de 16,1 %.

Scolarisation

46 % des personnes résidant dans le quartier nord-est n'ont aucun diplôme. La problématique de l'analphabétisme y est importante.

38 % des personnes habitant le quartier sud-ouest n'ont aucun diplôme reconnu.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Le quartier sud-ouest est reconnu par l'arrondissement et autres instances gouvernementales comme étant défavorisé, mais il a été peu investigué et demeure encore mal documenté.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans Montréal-Nord

Approche

L'arrondissement de Montréal-Nord dispose d'un plan d'action en développement social à partir duquel sont déterminées les orientations et les priorités d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

L'appel annuel des projets s'établit selon des secteurs d'intervention jugés prioritaires au niveau du développement social, afin que les citoyens puissent participer pleinement à la vie municipale grâce aux services et aux activités offerts par le milieu.

Secteurs d'interventions privilégiés par l'arrondissement

Dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'arrondissement a porté une attention particulière aux projets qui se sont inscrits dans les secteurs d'intervention suivants.

- La prévention du décrochage scolaire, l'insertion socioprofessionnelle et l'employabilité des jeunes (15-30 ans).
- L'animation des activités de loisirs pour les jeunes et les aînés (60 ans +).
- L'amélioration de l'encadrement des jeunes (6-25 ans).
- Le soutien à la famille et aux enfants (0-5 ans).
- L'augmentation de la sécurité urbaine.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Soutenir des projets de développement social local.

Bonifier l'offre de service en activités dans les domaines de la culture, des sports et des loisirs pour les jeunes et les aînés.

Favoriser l'insertion sociale des familles et de leurs enfants.

Revitaliser le secteur nord-est de Montréal-Nord.

Travailler sur le sentiment de paix et de sécurité.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans Montréal-Nord *(suite)*

Pour la période de cinq ans (2003-2008), 59 projets ont été réalisés par 14 organismes promoteurs.

BUDGET 2003 - 2008

Financement 1 468 562 \$
(MESS 2003-2008)

Contributions 385 391,00 \$
de l'arrondissement
et des partenaires

TOTAL 1 853 953 \$

Approche privilégiée pour la sélection des projets

Les projets sélectionnés doivent répondre aux priorités d'action ciblées par l'arrondissement, dont les énoncés figurent dans l'appel de proposition.

Les responsables du développement social analysent les demandes reçues selon les critères établis par le programme.

L'analyse des demandes est déposée au Comité du développement social et communautaire qui a la responsabilité d'en faire la recommandation au Conseil d'arrondissement qui entérine ou pas cette recommandation.

Principales clientèles touchées par les projets

Depuis 2004, 80 % des projets que nous avons soutenus avec les ententes ciblent la jeunesse et la famille.

AUTRES CLIENTÈLES TOUCHÉES

- PERSONNES (ÂGÉES, SANTÉ MENTALE, HANDICAPÉES, MARGINALISÉES, SANS-EMPLOI, SOUS-SCOLARISÉES).
- IMMIGRANTS.
- POPULATION (RÉSIDENTS DU SECTEUR, RÉSIDENTS HLM).

Liste des participants au groupe de discussion

RESPONSABLES MUNICIPAUX

JAMES V. INFANTINO,
CONSEILLER MUNICIPAL

MATHIEU LAPIERRE,
CHEF DE DIVISION,
DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS
ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

DANIELLE PERREault,
CHEF DE SECTION,
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

MARIE-JOSÉE ROUSSY,
AGENTE DE RECHERCHE,
DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS
ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

PARTENAIRE INSTITUTIONNEL

YOUSSEF SHAMANI,
ÉNAP MONTRÉAL

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

MARIE-LINE TREMBLAY,
COORDONNATRICE,
COUP DE POUCE JEUNESSE

ISABELLE LAURIN,
COORDONNATRICE,
PROJET AMU (ANIMATION DU MILIEU URBAIN)

ISABELLE RIVARD,
COORDONNATRICE,
MAISON DES JEUNES L'OUVERTURE

LINDA THERRIEN,
COORDONNATRICE,
UN ITINÉRAIRE POUR TOUS

WILLIAMSON LAMARRE,
DIRECTEUR,
CAFÉ-JEUNESSE MULTICULTUREL

CAROLINE PINARD,
COORDONNATRICE DE PROGRAMMES,
INSTITUT PACIFIQUE (CENTRE MARIEBOURG)

DENISE LANDRY,
DIRECTRICE,
FONDATION DE LA VISITE

BRUNILDA REYES,
DIRECTRICE,
LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR

Les effets perçus

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence remarquables se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

Exemple de projet

Les Fourchettes de l'Espoir ont pour mission l'amélioration de la qualité de vie par l'alimentation. L'organisme offre des services de nutrition dans les parcs, des camps de jour aux petits (3 ans+) et de l'animation pour les 50 ans+ (Défi santé).

Les principaux effets notés sur les participants aux projets

Briser l'isolement

Depuis la construction de la *Maison culturelle et communautaire* et l'action des groupes communautaires dans le milieu, les citoyens bénéficient de services de proximité et sont invités à prendre en charge leur communauté.

Les projets communautaires donnent la possibilité de briser l'isolement en rassemblant les gens autour d'activités constructives.

Offrir des services de base

Il y a encore beaucoup de besoins de base, en sécurité alimentaire et en dépannage matériel. Les projets répondent à des besoins immédiats avant de pouvoir travailler sur les dimensions psychosociales des problématiques.

Les projets visant l'amélioration de l'alimentation ont des retombées collectives. En prenant leurs responsabilités sur le plan alimentaire, les enfants libèrent leurs parents. Les gens apprennent les bienfaits de la diversité dans l'alimentation et d'une bonne utilisation des ressources.

Changer les attitudes

Grâce à un travail psychosocial dans une approche intégrée, intergénérationnelle et interculturelle, on observe un changement d'attitude et de comportement chez les gens, jeunes et adultes, qui fréquentent régulièrement les activités.

Susciter l'appartenance

Depuis cinq ans, le sentiment d'appartenance au quartier est plus fort. Les gens restent aux alentours parce qu'ils ont plus de services.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

L'alimentation est souvent le prétexte pour des interventions de nature psychosociale.

En raison de difficultés sociales, dont surtout le chômage, les jeunes et les immigrants sont marginalisés et stigmatisés.

Les effets perçus (*suite*)

Exemple de projet

L'Institut pacifique apprend aux jeunes comment régler pacifiquement les conflits.

Mobiliser les gens

Des comités de citoyens ont été mis en place. On sent que la communauté veut se prendre en mains.

Les « tricoteuses », les artistes, les jeunes du quartier ont été amenés à réaliser leurs activités à la Maison culturelle.

Améliorer la sécurité urbaine

Le réaménagement et la modernisation des équipements de parcs ont contribué à améliorer la sécurité urbaine.

La présence d'intervenants dans les parcs a grandement augmenté le sentiment de sécurité de la population. On a constaté une amélioration remarquable de la fréquentation des parcs et autres espaces publics depuis cinq ans.

Les jeunes et les adultes sont sensibilisés au phénomène d'affiliation aux gangs de rue.

Des effets spécifiques sur les populations visées

Quartier nord-est

Pour contrer la pauvreté dans le secteur nord-est, en 2005 l'arrondissement a investi dans la construction d'une Maison culturelle et communautaire en plein cœur du quartier. De plus, avec notamment la création de l'organisme *Un itinéraire pour tous*, les citoyens bénéficient de soutien par une série d'activités et de services de proximité.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

On voit souvent un participant devenir animateur, un jeune devenir moniteur de parc.

La population sait que nous travaillons pour elle.

Les gens s'approprient les parcs et les espaces publics.

Les effets perçus (*suite*)

Exemples de projets

Le projet AMU (Animation de milieu urbain) parraine une panoplie de projets pour les jeunes : Coup de pouce jeunesse, le Café-jeunesse multiculturel, le Centre des jeunes l'Escale, la maison des jeunes l'Ouverture, qui desservent entre 200 et 300 jeunes par semaine.

La Maison des jeunes organise des ateliers de rencontre sur des sujets sociaux d'intérêt pour les jeunes, où ils peuvent développer leur esprit critique.

On y reçoit aussi environ 35 jeunes par soir pour l'aide aux devoirs.

Coup de pouce encourage le développement de l'estime de soi par l'entraide chez les ados (75 jeunes).

Les jeunes

Avec les activités organisées dans les parcs, les enfants se font de nouveaux amis, apprennent à s'organiser, apprennent de nouveaux jeux, le tout dans un lieu sécuritaire.

Quand ils ne savent pas comment occuper leur temps libre, les jeunes traînent dans les parcs et dans les rues et sont alors facilement victimes d'influences déviantes. Les projets amènent les jeunes à fréquenter les plateaux d'activités plutôt que la rue.

Les jeunes ont un besoin immense d'encadrement et d'activités. Ils veulent faire quelque chose. Ils s'approprient les projets quand on leur en fournit l'occasion, et en général ils répondent bien quand on leur offre des activités constructives.

L'offre d'activités de toutes sortes prévient l'émergence de problèmes psychosociaux chez les jeunes. Les projets sont des moyens qui rendent possible un travail psychosocial avec les jeunes : développement de l'estime de soi, d'habiletés sociales, de compétences, de l'esprit critique. Les jeunes ont besoin de créer un lien de confiance avec un adulte significatif pour eux (autre que le parent), avec qui ils peuvent discuter et à qui ils peuvent se confier.

On note un achalandage élevé des activités qui leur sont proposées. Il y a même surutilisation des plateaux sportifs et autres installations.

Les jeunes reçoivent de l'aide aux devoirs, ce qui prévient le décrochage scolaire.

Les familles

Les familles isolées ne connaissent pas et ne fréquentent pas les ressources. La plupart des services institutionnels ne parlent pas leur langue. Pour prendre contact, il faut établir des contacts personnels, des échanges, des rencontres.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les parents sont « enchantés ».

Les jeunes disent « merci ». Ils sont en général très respectueux.

On voit les jeunes suivre un animateur lorsque celui-ci se déplace, peu importe les activités.

Les effets perçus (*suite*)

Exemples de projets

Avec ses partenaires, l'Institut pacifique collabore au repérage et au soutien des familles isolées sur le plan social.

La **Fondation de la Visite** tente de répondre aux besoins des jeunes familles par du dépannage, de l'accompagnement et d'autres activités. La liste d'attente compte 30 à 40 familles actuellement.

Paroles de parents d'ici et d'ailleurs est un espace souple et informel d'échange, où les parents peuvent partager des expériences, des savoir-faire.

Grâce aux activités de repérage de plusieurs organismes, les parents en difficulté reçoivent une formation en compétences parentales.

Les jeunes familles démunies reçoivent une aide en réponse à des besoins immédiats : dépannage alimentaire, vêtements, articles pour bébés, literie, etc.

Le dépannage concret soulage les parents tout en améliorant la situation des enfants. C'est sécurisant pour toute la famille.

Les activités communautaires permettent aux familles monoparentales de sortir de leur isolement. Les femmes chefs de famille acquièrent une meilleure estime de soi et les enfants ont une occasion de se socialiser.

Les activités de rencontre donnent une occasion d'inverser la situation de « demande », où se trouvent le plus souvent les parents en difficulté, en situation d'« offre » ou de « don ». Les parents peuvent en effet partager et échanger leurs expériences et leurs savoir-faire, dans le plaisir de la rencontre informelle. On arrive à nommer les besoins et à trouver des solutions. Le désir de s'engager et certaines actions concrètes émergent de ces rencontres.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

L'expérience procure un savoir-faire avec ces clientèles très démunies.

Des bébés dorment dans des tiroirs de bureau...

L'arrivée d'un nouveau bébé entraîne des difficultés d'ordre matériel et affectif.

On propose aux familles des outils très concrets pour la vie quotidienne.

D'autres retombées

Exemple de projet

L'UIPT (Un itinéraire pour tous) organise des fêtes pour tous les résidents des quartiers. L'an passé la Fête des voisins a rassemblé 1 500 personnes.

Des effets positifs sur la population de l'arrondissement

Les résultats des projets sont perceptibles et mesurables selon le taux de satisfaction des citoyens en général, des aînés et des partenaires institutionnels et communautaires.

Bien qu'il y ait des zones à risque, les résultats positifs sont également perceptibles dans le sentiment de paix et de sécurité qui règne dans l'arrondissement, selon le bilan du service de police.

Dans un arrondissement où cohabitent une multiplicité ethnique et une grande pauvreté, l'action communautaire a entraîné une ouverture de la population sur la réalité des autres, différents et moins nantis. Les gens sont sensibilisés à d'autres modes de vie.

Les parcs faisaient l'objet de plaintes de la part des citoyens qui ne s'y sentaient pas en sécurité. Maintenant, il n'y a plus de plaintes et une nouvelle approche s'est installée. Les jeunes ont développé un sentiment de respect envers leur environnement. En retour, l'opinion des citoyens envers les jeunes a évolué.

Grâce aux activités d'animation de quartier et aux rencontres organisées avec et pour les citoyens, les gens ont développé un sentiment d'appartenance très fort.

Les activités d'information, que ce soit sur les ressources ou les services, ont des retombées sur toute la collectivité.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

C'est le jour et la nuit. Maintenant, il y a un changement d'attitude, une recherche de solutions, des échanges.

Les jeunes devraient être vus comme des ambassadeurs de l'avenir, porteurs de bonnes nouvelles.

D'autres retombées (suite)

Le projet AMU (Animation de milieu urbain) a été élaboré par la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord, actualisé par les organismes du milieu et subventionné par le contrat de ville.

La Fondation de la Visite travaille en partenariat avec le CLSC et l'organisme Entre parents.

Le projet AMU compte des clubs sportifs et les écoles comme partenaires.

Des effets sur les manières de travailler

La concertation et le partenariat

Les partenaires locaux ont une vaste connaissance de la situation de pauvreté et d'exclusion sociale que vit une partie des citoyens de Montréal-Nord. Les projets déposés ciblent des besoins relevant de problématiques précises, en concordance avec le savoir-faire et la mission des organismes.

Les projets sont issus de la concertation locale, dont les décisions ont une portée directe sur les clientèles visées.

Les projets se réalisent en partenariat avec les organismes communautaires, les partenaires institutionnels et autres.

Par la concertation et le partenariat, les organismes apprennent à se connaître, ce qui entraîne une reconnaissance des organismes les uns par les autres.

Les projets sont mobilisateurs car ils incitent à la participation citoyenne.

La démocratisation de l'organisation a augmenté l'accessibilité aux ressources. Avant, un seul organisme s'occupait d'un plateau d'activités spécifiques. Maintenant, la location de locaux se fait par plage horaire. Cette procédure a augmenté de 50 % l'offre de service pour les jeunes.

Les organismes communautaires ont appris à travailler avec les institutions (école, arrondissement) et avec les autres organismes pour le bien-être de la communauté.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Avant, les organismes jeunesse travaillaient chacun de leur côté. Maintenant, ils sont partenaires et beaucoup plus efficaces. En partenariat, ils peuvent offrir plus aux jeunes.

Les organismes ont de l'influence les uns sur les autres. Par exemple, Animation de milieu urbain a entraîné des changements dans certaines façons de faire de l'arrondissement.

Travailler globalement et collectivement donne plus de résultats.

Des leçons à tirer...

Les ententes ont stimulé le démarrage de **Paroles de parents**.

Les ententes ont permis aux **Fourchettes de l'Espoir** d'organiser des camps de jour pour les petits de 3 ans et plus.

Grâce au contrat de ville, 1 125 enfants ont été pris en charge dans les parcs à l'été 2007, par le projet **Temps libre**.

Les ententes ont permis au projet **Coup de pouce** d'offrir des activités aux déficients intellectuels (activités physiques, artistiques et liens avec d'autres ados).

Avec le contrat de ville, la **Maison des jeunes** a pu donner du soutien en mathématiques et en français aux élèves du primaire (5^e et 6^e) et du secondaire.

Des éléments positifs à souligner et conserver

Le financement par les ententes

Les ententes ont été un levier important pour de nombreux projets.

Il faut maintenir l'effet de levier important que les ententes ont eu sur le changement dans les façons de faire. Notamment, les ententes ont beaucoup apporté au niveau des liens à établir entre les organismes et les instances.

Les ententes ont donné l'occasion à certains organismes de diversifier l'offre de services.

En bout de ligne, les ententes auront permis de sensibiliser beaucoup de gens.

Les projets financés permettent de financer des projets dans le domaine de la culture, du sport, du loisir et du développement social.

Une bonne attitude de la part de l'arrondissement

Les organismes communautaires bénéficient d'une bonne écoute de la part de l'arrondissement.

Il y a, du côté de l'arrondissement, une volonté de renouveler les projets qui donnent des résultats, sans avoir à repartir à zéro chaque fois.

Les exigences administratives sont raisonnables. Par exemple, des rapports de suivi succincts suffisent.

Les décisions de l'arrondissement sont prises avec la collaboration des organismes communautaires.

Avant, l'arrondissement était vu principalement comme un pourvoyeur et gardait une distance hiérarchique avec les organismes du milieu. Maintenant, toutes les instances travaillent ensemble. La démarche générale est désormais horizontale.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les ententes ont permis d'engager une ressource pour faire de l'intervention directe auprès de gens que personne ne veut toucher.

L'attitude de l'arrondissement est garante d'espoir

Des leçons à tirer... (suite)

La concertation et le partenariat

La concertation et le partenariat poussent à se développer.

La concertation et le partenariat stimulent la solidarité.

Changer une politique municipale, c'est un travail long et lourd. Grâce à la concertation, il est possible d'adapter les politiques, en agissant sur les règlements par exemple.

Des éléments à améliorer et des perspectives d'avenir

Des lacunes

On constate une lacune quant aux projets structurants visant la préemployabilité et les aînés.

La stratégie de communication (message, mode de diffusion, publicité) pour atteindre les clientèles visées par les projets est parfois déficiente.

Des ressources insuffisantes

On déplore un manque de ressources sur tous les plans : ressources humaines, équipements, ressources financières. On ne remet pas en cause le bien-fondé de la concertation et du partenariat. Cependant, cela alourdit le travail administratif, et aucune somme supplémentaire n'est versée en contrepartie.

Le financement

La pérennité des projets ne peut être assurée que si le financement du budget issu de l'entente est renouvelé chaque année. La contribution financière de bailleurs de fonds autres que l'arrondissement au maillage financier des projets est minime et ne permet pas d'assurer la continuité des projets.

Avec des petites sommes et un financement non récurrent, on demande beaucoup d'efforts aux ressources humaines.

Le financement est décalé par rapport aux étapes de gestion.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

On sent que l'arrondissement est ouvert aux besoins des organismes.

Un seul animateur à la Maison des jeunes, c'est nettement insuffisant.

Des leçons à tirer... (suite)

La continuité

Le manque de continuité dans les projets nuit à l'atteinte des résultats prévus.

Le manque de continuité entraîne une perte dans le savoir-faire acquis. Il faut deux ans, à raison de 14 heures par semaine, pour bien former un intervenant. On investit des efforts pour développer un savoir-faire qu'on perd si le projet n'est pas reconduit.

Idéalement, il faudrait passer de l'idée de « projet » à celle de « service » offert à la population. De plus, il faudrait concevoir un continuum de services pour toutes les clientèles.

Les projets créent des attentes, de l'espoir. Le manque de continuité entraîne de la frustration au sein de la population.

La lenteur administrative

Les délais administratifs trop longs retardent l'arrivée du financement au moment opportun. Il faudrait assouplir les formalités de versement des fonds.

À cause de la lenteur des processus, la clientèle déserte les projets. Lorsqu'un projet se termine ou subit un délai, les jeunes retournent en nombre dans la rue.

L'évaluation

Les indicateurs de mesure et les résultats attendus pour certains projets devraient être retravaillés.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Rédiger un projet en partenariat, c'est encore plus long.

Le financement est le nerf de la guerre.

On avait réussi à mobiliser des gens, on était rendu à la mobilisation quand le financement a été coupé.

On ne fait pas un changement majeur dans une journée, ça prend des années.

Comment ne pas perdre les acquis?

Comment rendre les activités permanentes?

Montréal-Nord : jeune et multiculturel

Avec près de la moitié de sa population jeune et en grande partie d'origine immigrante, Montréal-Nord se trouve devant un défi d'intégration sociale de taille qu'il ne demande qu'à relever. Ces jeunes se trouvent menacés par les divers problèmes sociaux que la pauvreté engendre : misère matérielle et sociale, décrochage scolaire, délinquance. Les jeunes représentent une richesse pour l'avenir qu'il ne faut pas laisser se transformer en problème. Les organismes et les instances engagés dans le développement social à Montréal-Nord déploient une créativité et des efforts impressionnants pour relever ce défi. Mais il faut que les ressources soient au rendez-vous, car les besoins sont grands.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles

COMPARAISON AVEC LE GRAND MONTRÉAL

En 2001, la population de RDP-PAT était de 102 457 habitants.

En 2001, la population vivant sous le seuil de faible revenu était de 20 625 personnes, soit 20 % de la population de l'arrondissement.

MONTRÉAL : 30 %

Alors que le revenu moyen des ménages se chiffrait à 52 326 \$, le revenu moyen des personnes vivant seules est de 26 194 \$ seulement. Les personnes seules représentent 22,6 % de la population de l'arrondissement.

MONTRÉAL : 44 671 \$

MONTRÉAL : 25 921 \$

MONTRÉAL : 39 %

Si la moyenne des revenus par ménage et par personne vivant seule est quelque peu supérieure à la moyenne montréalaise, il existe néanmoins des « poches » de grande pauvreté dans cet arrondissement.

Le taux de chômage était de 6,5 %. Le pourcentage de personnes sans diplôme d'études secondaires était de 32,6 %.

MONTRÉAL : 9,7 %

Les familles monoparentales constituaient 18,6 % de l'ensemble des familles de l'arrondissement.

MONTRÉAL : 22 %

La population vivant dans les zones identifiées prioritaires pour le programme de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale était de 19 850, soit 19,3 % de la population de l'arrondissement. L'ensemble des personnes vivant sous le seuil du faible revenu sont donc regroupées dans les mêmes zones, ce qui crée un phénomène de ghettoïsation.

MONTRÉAL : 3,9 %

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (suite)

Dans une école de Rivière-des-Prairies, 50 % des élèves proviennent des HLM et 50 % de milieux bien nantis.

Le HLM Séguin abrite une grande proportion des résidents d'origine haïtienne, suivie par des Québécois et des résidents d'origine arabe et latino-américaine.

Beaucoup d'enfants ne déjeunent pas le matin ou ne dînent pas le midi parce que leurs parents sont au travail ou qu'ils n'ont pas les ressources suffisantes.

Une situation particulièrement difficile

Un vaste territoire mal desservi par le transport en commun

La grandeur du territoire constitue une problématique sur le plan du transport. Les services de transport en commun sont insuffisants. Par exemple, un seul autobus fonctionne aux heures de pointe. La difficulté à se déplacer a des répercussions sur de nombreux aspects de la vie des personnes vulnérables, dont l'approvisionnement en nourriture, la recherche d'emploi, l'accès aux services et aux loisirs.

Des inégalités marquées

Le territoire est habité par des populations aux profils très différents sur le plan socio-économique. Les écarts entre les pauvres et les mieux nantis sont importants. La moyenne des revenus, relativement élevée, a pour conséquence de dissimuler le portrait réel de la pauvreté dans l'arrondissement. Le fossé se creuse à l'école entre les enfants bien nantis et les enfants défavorisés. De plus, une dimension récente s'ajoute à la complexité de la situation. On note une proportion croissante de nouveaux arrivants (immigrants), ce qui entraîne des problématiques additionnelles au niveau de la cohabitation.

Beaucoup de difficultés liées à la pauvreté

Les familles de certains quartiers sont constamment dans le besoin et les enfants subissent les contrecoups de la pauvreté de leurs parents. Les jeunes se trouvent en difficulté (alimentaire, échec scolaire, décrochage, délinquance). Les familles haïtiennes, majoritairement à faible revenu, souffrent d'exclusion sociale en raison de leur méconnaissance de la culture québécoise et du système scolaire québécois de même que des préjugés à leur égard.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

« La population est obligée d'aller au dépanneur pour faire l'épicerie! »

Plusieurs personnes rencontrées parlent de la « difficulté d'être pauvre » dans cet arrondissement.

Les calculs globaux ne favorisent pas la situation des pauvres vivant parmi les riches.

Les autres résidents du quartier sentent leur sécurité menacée et accusent les jeunes haïtiens de semer la peur.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles

Orientations et priorités dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles

À la fin de 2003, les ententes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ont été l'occasion d'une concertation intéressante et fructueuse entre la Direction CSLDS et les forces vives des quartiers Pointe-aux-Trembles, Montréal-Est et Rivière-des-Prairies.

Lors d'une rencontre en novembre 2003, en collaboration avec la Corporation de développement communautaire, et dans le cadre de la Table de développement social, les acteurs du milieu ont d'abord déterminé les besoins du quartier, ensuite établi les priorités d'action, pour finalement regrouper les partenaires désireux de développer un projet répondant à ces priorités.

Priorités retenues

- Soutien à la famille et à la petite enfance.
- Prévention du décrochage scolaire.
- Sécurité alimentaire.
- Intervention sur les problématiques sociourbaines.
- Jeunesse (insertion des clientèles à risque).

Clientèles

Les efforts se sont concentrés principalement sur les deux clientèles les plus atteintes par la pauvreté et ses conséquences dans le quartier : les enfants et les familles d'immigrants (majoritairement d'origine haïtienne).

COMMENTAIRES DES ACTEURS

L'arrondissement dispose d'un plan d'action en développement social et d'un plan d'action pour les familles.

Les types de projets retenus

Pour la période de cinq ans (2003-2008), 3 projets ont été réalisés par 6 organismes promoteurs.

BUDGET 2003 - 2008

Financement (MESS 2003-2008)	384 432 \$
Contributions de l'arrondissement et des partenaires	103 548 \$
TOTAL	487 980 \$

De la concertation entre les acteurs des quartiers ont émergé trois projets, qui se sont poursuivis au cours des cinq dernières années.

- Quartier RDP : Soutien à l'intégration des familles d'origine haïtienne.
- Quartier PAT : Familles en action et Réussite scolaire.

Soutien à l'intégration des familles d'origine haïtienne

Le projet visait à soutenir un lien entre le milieu communautaire, le milieu scolaire, les jeunes et les parents, par la présence d'une intervenante du milieu communautaire dans le milieu scolaire.

Familles en action

Par la création d'un comité de parents, ce projet a favorisé l'implication de parents dans la mise en place et la réalisation d'activités familiales avec les enfants.

Réussite scolaire

Ce projet a été une réponse positive aux besoins des familles et des enfants par le soutien aux devoirs, les petits déjeuners et le Magasin Partage (articles scolaires).

PRINCIPALES CLIENTÈLES VISÉES

- JEUNES (ENFANTS, ADOLESCENTS).
- IMMIGRANTS.
- FAMILLES (MONOPARENTALES, BIPARENTALES).
- PERSONNES (FAIBLE REVENU, RÉSIDANTS DU SECTEUR ET DES HLM).

Liste des participants au groupe de discussion

RESPONSABLES MUNICIPAUX

JOE MAGRI, CONSEILLER DE VILLE
DISTRICT RIVIÈRE-DES-PAIRIES

ALINE POIRIER,
ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PAIRIES—
POINTE-AUX-TREMBLES

MÉLYZANE MARION,
ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PAIRIES—
POINTE-AUX-TREMBLES

LUC DRAGON,
ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PAIRIES—
POINTE-AUX-TREMBLES

PROMOTEURS ET INTERVENANTS COMMUNAUTAIRES

LORRAINE DOUCET,
CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE LE PHARE INC.

YANICK GALAN,
CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE LE PHARE INC.

JULIE GEOFFROY,
CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE LE PHARE INC.

KATI PRIMEAU-DEMERS,
JEUNES EN MOUVEMENT

PATRICIA DUSSUREAULT,
JEUNES EN MOUVEMENT

PIERRETTE JOLY,
ACTION SECOURS, VIE D'ESPOIR

NATHALIE GAGNON,
JE RÉUSSIS

CAROLLE LANDRY,
ACTION SECOURS, VIE D'ESPOIR

ISABELLE MATHIEU,
JE RÉUSSIS

CHIRAZE BORG, I,
JE RÉUSSIS

LAURIE BOSSÉ,
JE RÉUSSIS

RUTH MIBEL,
ÉQUIPE RDP

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

FRANCESCA BOJANOWSKI,
ÉCOLE MARC-AURÈLE-FORTIN

CHANTALE LANGLOIS,
ÉCOLE FERNAND-GAUTHIER

CAROLINE PETRUCCI,
ÉCOLE STE-GERMAINE-COUSIN

FRANCINE GUAY,
ÉCOLE FRANÇOIS-LABERNADE

LUCIE GUIMONT,
ÉCOLE MONTMARTRE

SUZANNE DÉCARIE,
COMMISSAIRE SCOLAIRE CSPI

CHRISTIANE SAUCIER,
CSSS PI-RDP

LYNE PÉPIN,
CSSS PI-PAT

JOHANNE FRADETTE,
CSSS PI-PAT

ÉLAINE ST-ONGE,
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTRÉAL

PIERRE ROY,
SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE PAT

Les principaux effets notés chez les participants aux projets

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

Des effets généraux sur les populations visées

Sortir de l'isolement

Les projets ont permis à de nombreuses familles démunies de sortir de l'isolement où la pauvreté les maintient. Les HLM deviennent des ghettos, des lieux de reproduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Par la participation à des activités et des projets communautaires, les parents sont mieux informés, ils apprennent à sortir de leur contexte et à s'ouvrir à de nouvelles expériences. Les services permettent d'avoir une meilleure connaissance des ressources disponibles. Des réseaux se forment.

Restauration du lien social

La cohabitation entre résidents des HLM et des quartiers environnants s'est améliorée. Les projets de développement social ont favorisé l'harmonie interculturelle et intergénérationnelle. Les activités réalisées avec les gens d'origines diverses ont suscité le dialogue interculturel. La vision des autres change, les préjugés diminuent.

Les enfants ont appris la coopération et le respect des autres. Les jeunes acceptent mieux l'encadrement et le vandalisme a diminué. On a observé des mouvements d'entraide spontanée chez les 16-18 ans.

Effet de mobilisation

Les interventions en développement social auprès des parents (encouragement à la formation professionnelle, expériences de travail dans les projets, répit familial) ont concouru à la restauration de la dignité des parents, au développement de l'espoir et de la joie de vivre, et conséquemment à l'augmentation d'un sentiment de fierté et d'appartenance. Cela a entraîné en retour une motivation à travailler au mieux-être de leur milieu.

Les parents se sont impliqués dans la vie de l'école (comité d'établissement, conseil d'administration, réunion de parents, etc.). Les parents de jeunes en difficulté collaborent mieux avec l'école.

COMMENTAIRES DES ACTEURS PRÉSENTS AU GROUPE DE DISCUSSION

À partir du moment où une personne se sent reçue, écoutée, appuyée, elle s'ouvre et entre en contact avec les autres.

Il faut aider les gens à sortir des HLM! Ils ont besoin de faire des activités à l'extérieur.

Les jeunes aident les personnes âgées.

Le jeune décrocheur dérange moins.

Les 16-18 ans dérangent moins.

Le projet Familles en action a réussi à impliquer des jeunes de 17-19 ans.

35 femmes recevant le déjeuner communautaire ont commencé à participer au conseil d'établissement.

Les principaux effets notés chez les participants aux projets *(suite)*

Exemples de projets

Grâce au projet Déjeuner, 20 680 petits déjeuners ont été préparés en 2008. Environ 200 enfants ont été touchés. Aujourd'hui, on constate une augmentation du nombre des demandes de déjeuner. Il y a beaucoup de nouveaux pauvres (travailleurs au salaire minimum, personnes surendettées, augmentation du prix des loyers). Le besoin d'une banque alimentaire se justifie largement dans le quartier.

Familles en action : enfants 6-12 ans

La clientèle est composée des gens qui habitent dans le complexe de logements Séguin (HLM), en majorité des immigrants. On y trouve plusieurs problématiques : pauvreté, gangs de rue, besoin d'aide aux devoirs, alimentation inadéquate chez les enfants. Le principal travail de l'organisme, c'est de prévenir la criminalité et responsabiliser les adultes à s'occuper des enfants.

Les gens qui reçoivent un service sont très généreux, ils sont contents de ce qu'on leur donne et désirent s'engager activement, faire du bénévolat. On constate que d'anciens participants à des projets, qui aujourd'hui sont soit aux études soit sur le marché de l'emploi retournent à l'organisme pour offrir leurs services bénévoles. Plusieurs participants aux projets sont devenus eux-mêmes intervenants, bénévoles ou salariés.

Des effets spécifiques sur les populations visées

Réponse aux besoins des enfants

Les projets ont répondu aux besoins primaires des élèves : être bien nourris, avoir de l'aide pour les devoirs et des outils scolaires. Les petits déjeuners à eux seuls ont permis de calmer les enfants, de favoriser l'attention et la concentration, de réduire l'absentéisme et d'améliorer les résultats scolaires. L'aide aux devoirs augmente l'estime de soi, améliore le développement personnel et la communication.

Les enfants ont aussi besoin de paix, de sérénité. Les enfants pauvres vivent avec la double pression de l'école et de la famille. Les projets ont contribué à diminuer la pression ressentie par les enfants, grâce à l'amélioration des relations entre leurs parents et l'école, à l'aide aux devoirs et à l'organisation d'activités parascolaires.

On ne parle pas des désirs qu'ont les enfants pauvres. Les projets ont contribué à restaurer la dignité perdue et l'estime de soi, à améliorer les relations entre les enfants et à leur donner une ouverture sur le monde. Bref, à les confirmer dans leur existence. Il faut donner aux jeunes la possibilité de sortir du cercle de la pauvreté de génération en génération.

Réponse aux besoins des parents

Les gens vivent beaucoup de stress dans la lutte pour la survie quotidienne. Les parents démunis se sentent dépassés par leur situation et démissionnent auprès de leurs enfants. Ils vivent dans la survie ici et maintenant. Ils n'ont pas de désirs.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Cinq ans plus tard, 90 % des familles des HLM assistent aux assemblées générales; 90 % des parents qui assistent aux réunions de parents proviennent des HLM.

Une participante est devenue aide-animatrice. Une autre a été embauchée par un organisme promoteur pour sa compréhension et sa sensibilité aux problématiques.

Si un enfant n'a pas mangé avant d'aller à l'école, il y a un problème de fond, un problème de société.

352 élèves pauvres sont actuellement en « chute libre ».

C'est plate quand tu n'as pas de cartable pour aller à l'école.

70 % des enfants en difficulté viennent de familles recomposées ou déstructurées.

Les principaux effets notés chez les participants aux projets (*suite*)

L'organisation de **camps de jour** destinés aux enfants de 6 à 12 ans des HLM a permis de travailler sur la conduite : d'améliorer la coopération, le respect des autres et des valeurs, de développer un savoir-vivre, d'éliminer l'intimidation, tout en apprenant à s'occuper avec plus d'autonomie, ou en pratiquant du sport. On constate une augmentation du nombre d'inscriptions.

Je Réussis

L'organisme est voué à la lutte au décrochage scolaire. De nombreuses familles ont de la difficulté à aider les enfants à faire les devoirs. L'objectif est d'intéresser les enfants à l'école. Les parents peuvent utiliser les conseils et les outils, et les appliquer dans d'autres domaines. L'organisme réussit à joindre une cinquantaine de parents par année.

Les projets ont permis d'améliorer la sécurité alimentaire des familles (petits déjeuners et collations fournis, nourriture distribuée à 98 familles, etc.). L'aide de base (alimentation, vêtements, matériel scolaire) permet de résoudre les problèmes quotidiens des familles pauvres.

Par le développement des compétences parentales, les projets ont contribué à améliorer les liens parents-enfants.

Par un travail de médiation entre l'école et les familles et de sensibilisation à la problématique de la pauvreté dans les familles haïtiennes, les projets ont également permis d'améliorer les relations entre la communauté haïtienne et l'école. Les parents comprennent mieux le fonctionnement de l'école et les intervenants scolaires connaissent mieux la réalité des familles d'origine haïtienne.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

La première chose que les enfants demandent, c'est d'être avec eux.

Les parents apprennent comment interagir avec leurs enfants, comment s'en occuper et comment organiser la vie familiale.

On n'est pas des familles défavorisées, on est des familles favorisées d'avoir un organisme qui nous offre des ressources.

En Haïti, les parents ne sont pas habitués à collaborer avec l'école.

D'autres retombées

Des effets positifs sur l'ensemble de la population

Une meilleure connaissance les uns des autres a contribué à diminuer les préjugés qui stigmatisent certaines populations vivant des problèmes de pauvreté et d'adaptation culturelle.

Un climat pacifié règne aux alentours des HLM. Les résidants des HLM et les propriétaires de condos cohabitent mieux ensemble (il semble que ces derniers en arrivaient à vouloir partir). La qualité de vie s'en trouve améliorée.

On donne la chance aux jeunes de faire des choses constructives, comme de planter et d'entretenir des fleurs aux HLM.

Des effets positifs sur les façons de travailler des acteurs

L'amorce d'une meilleure connaissance interculturelle

Les projets ont permis aux travailleurs sociaux, aux intervenants et aux bénévoles de mieux connaître les problématiques particulières des familles haïtiennes défavorisées habitant le quartier.

L'amorce d'une meilleure connaissance des problématiques liées à la pauvreté

Les gens dans le besoin ne sont pas toujours bien reçus dans les ressources communautaires et institutionnelles. Il y a un problème de préjugés, de méconnaissance de l'autre. Les projets ont permis aux intervenants de s'ouvrir et d'être sensibilisés à la pauvreté.

L'amorce d'une meilleure communication

Certains intervenants n'étaient pas toujours au fait des moyens mis en place ou encore, passaient outre les ententes de soutien entre parents-écoles-intervenants communautaires. Les projets ont permis l'établissement d'un dialogue entre les différents niveaux d'organisation et d'intervention.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Aujourd'hui, une cinquantaine de partenaires sont conscients des besoins des familles défavorisées.

Il faut travailler avec le fait que, parfois, il existe un regard raciste parmi les intervenants.

Les gens vont se faire fermer des portes parce qu'ils sont stigmatisés.

Il y a un travail à faire au niveau de l'intervention. La pauvreté est dans le regard de l'autre!

D'autres retombées (suite)

Le travail en partenariat

Les projets menés dans le cadre des ententes ont permis de créer des liens qui n'existaient pas entre les organismes. La confiance se développe entre les organismes; la communication s'est accrue. On prend le temps de se concerter et d'agir ensemble.

Dans RDP-PAT, le partenariat entre les écoles et les groupes communautaires a été exemplaire. Le problème dans les écoles était majeur : les enfants pauvres n'étaient pas suffisamment nourris, ils ne disposaient pas de matériel scolaire. Les enfants haïtiens n'avaient pas de culture scolaire (arriver à l'heure à l'école, faire les devoirs, etc.).

L'école tente d'offrir un soutien aux enfants des HLM, de faire un travail de stabilisation, mais ce n'est pas le mandat de l'école. L'école n'a pas de budget pour aider les enfants en difficulté. Les organismes communautaires et les bénévoles aident l'école à venir en aide aux enfants en difficulté. Les organismes communautaires ont notamment servi de passerelle pour l'école en assurant la liaison avec les familles. Par diverses initiatives et activités, on a pu organiser la lutte à l'échec et au décrochage scolaire.

Le travail d'équipe permet d'avoir une vision globale des problématiques (les organismes siègent sur différentes instances, tables de concertation, tables de quartier, etc.).

COMMENTAIRES DES ACTEURS

On s'est rendu compte qu'on n'a pas le choix de travailler ensemble.

La solidarité entre les organismes permet de mieux aider les gens, ne pas les laisser dans l'isolement et la pauvreté.

Tout seuls on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin!

Le rôle de l'école, ce n'est pas d'offrir du pain, du lait, et de combler les besoins alimentaires.

L'objectif de la réussite de tous est un défi énorme. Toute seule, l'école ne peut y arriver.

Ces instances sont précaires, mais la mobilisation fait avancer les dossiers.

Des leçons à tirer...

Des éléments à conserver

Il faut conserver une souplesse dans les manières de travailler pour pouvoir accompagner les gens là où ils sont.

Il faut continuer le travail de compréhension et de dialogue interculturel amorcé au sein des organismes communautaires et avec la population en général.

Il faut conserver les ententes qui, même si elles étaient nettement insuffisantes pour les besoins réels de l'arrondissement, ont tout de même permis de faire beaucoup dans certains cas. Par exemple, elles ont permis de commencer la prévention auprès des familles, de pratiquer de l'intervention directe, de donner de meilleures conditions aux intervenants et de démarrer certains projets.

Des éléments à améliorer et des perspectives d'avenir

Le financement

Les ententes n'ont pas porté les fruits escomptés dans l'arrondissement, parce qu'elles ont entraîné beaucoup de travail supplémentaire pour peu d'argent (en raison des principes du calcul de l'attribution des fonds).

L'argent est le nerf de la guerre. Le financement actuel ne permet pas de répondre à tous les besoins, qui sont plus grands que les ressources. Le financement actuel ne fait qu'éteindre des feux. C'est du saupoudrage, alors que le financement de base est difficile à obtenir.

Le travail de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale en est un de longue haleine. Pour favoriser une plus grande efficacité, il serait primordial d'avoir une récurrence financière assurée d'un minimum de trois ans. Il faudrait également pouvoir faire des conventions de partenariat de la même durée, afin d'assurer la continuité des projets et de favoriser la confiance des participants dans le soutien offert.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les organismes trouvent le moyen de venir en aide à d'autres organismes, de faire des réajustements sur le tas.

Aidez-nous à faire des choses, ouvrez-nous les portes.

Des leçons à tirer... (suite)

Il serait souhaitable d'obtenir du financement des différents secteurs et de faire une intervention plus intégrée.

La non-réurrence du financement pose problème pour les participants et pour les organismes en créant de l'insécurité à chaque année. Il arrive que les intervenants doivent partir, faute de moyens pour payer leurs salaires, par manque de subventions. Le lien de confiance est ainsi brisé avec les participants.

La difficulté à obtenir du financement adéquat crée beaucoup de frustration dans le milieu. Il est aberrant de devoir justifier le moindre dollar dépensé pour venir en aide aux familles dans le besoin.

La concertation

On veut la concertation dans le milieu. Mais il faut mentionner le déséquilibre que crée la concertation : les divers arrimages nécessitent beaucoup de temps. De nombreux promoteurs constatent une augmentation de la charge de travail et une multiplication des tâches, sans l'apport de ressources supplémentaires, pour des gens qui travaillent déjà beaucoup, dans des conditions difficiles, et qui gagnent peu. C'est pourquoi le temps consacré aux tâches administratives paraît comme du temps soustré sur les services.

Les formalités administratives

Il faut comprendre que les organismes donnent beaucoup, font beaucoup avec peu pour remplir leur mandat, et n'ont par conséquent pas beaucoup de temps à consacrer à l'administration.

Au sein des organismes communautaires, le personnel, souvent non qualifié pour ce genre de tâches, consacre beaucoup du temps qui devrait être consacré aux services à des tâches administratives : reddition de comptes, préparation et compte rendu des réunions, rédaction des rapports. Les organismes ont besoin d'un soutien spécial pour réaliser ces tâches, qu'ils considèrent nécessaires mais qui représentent un fardeau dans le contexte où ils doivent les exécuter.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Il est nécessaire de faire une critique du système.

Ce que les familles vivent, les organismes le vivent aussi!

Des leçons à tirer... (suite)

De plus, les organismes trouvent frustrant de remplir des formulaires de mi-étape et finaux, de fournir de l'information qualitative qui n'est pas utilisée au bout du compte. Les lacunes dans la compilation et l'utilisation des données sont un obstacle à la compréhension des situations difficiles par les décideurs.

Le soutien de la Ville

Les restrictions dans l'arrondissement (compressions, abolition des postes et mises à pied du personnel) signifient qu'un petit nombre d'employés doit s'occuper d'un grand nombre de dossiers.

Les partenaires auraient profité d'un encadrement plus présent de la part de la Ville. Avec une meilleure collaboration de la Ville, on aurait pu aller plus loin et travailler davantage ensemble.

Les conditions de travail

De nombreux changements de personnel dans les différentes instances ont posé des problèmes dans le suivi et la continuité des projets. Deux intervenants ont dû être congédiés en raison du manque de financement et de difficultés dans l'attribution des fonds.

Il faut offrir des conditions de travail décentes pour s'assurer d'un personnel de qualité et pouvoir garder les intervenants d'expérience, afin de ne pas perdre le savoir-faire qu'ils ont développé.

Les intervenants acceptent de travailler en étant sous-payés, tout en craignant constamment de perdre les subventions et de voir leur poste coupé. L'incertitude génère beaucoup de découragement dans le milieu. Cette façon de travailler est inhumaine : il faut se battre continuellement afin d'obtenir les ressources suffisantes pour accomplir le travail.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Il est nécessaire de faire une critique du système.

Ce que les familles vivent, les organismes le vivent aussi!

Le communautaire fait des « miracles » avec peu d'argent.

Pendant qu'on fait la reddition de comptes, on ne s'occupe plus des gens.

Pour les Haïtiens, les problèmes de santé mentale sont tabous.

Des leçons à tirer... (suite)

La prévention

Il serait possible de faire de la prévention, de donner de meilleures bases et d'outiller les gens plus rapidement, avant que la misère s'installe. Une expérience de porte-à-porte a déjà été commencée pour informer et mobiliser les gens et pour prendre contact avec les nouveaux locataires. Il faudrait d'autres ressources pour continuer ce travail, car une seule intervenante ne suffit pas à la tâche.

Une problématique émergente

On a pu observer que la santé mentale est une problématique dans les familles. Actuellement, la santé mentale des enfants et des parents est escamotée dans le développement social, faute de ressources pour l'affronter en tant que problématique à part entière.

Quand ton voisin vient du Tiers-Monde...

Dans Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, il y a des zones très isolées de grande pauvreté parmi une population dans l'ensemble assez bien nantie. On observe une méconnaissance de part et d'autre : les immigrants défavorisés ont des difficultés d'adaptation au contexte québécois et les mieux nantis ne sont pas au fait de la réalité des immigrants ou des personnes démunies. La misère est toujours difficile à vivre, mais elle est sûrement pire encore lorsqu'on côtoie des personnes mieux nanties et qu'on subit leur incompréhension. On est au début d'un processus visant à mieux comprendre l'« autre ». Les actions menées dans le cadre des ententes ont déjà donné des résultats probants, avec le peu de moyen qu'on avait. Il reste à réajuster les ressources aux besoins et à assurer la continuité des projets.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Rosemont—La Petite-Patrie

La population de Rosemont—La Petite-Patrie se chiffrait à 133 619 habitants en 2006, en croissance de 1,8 % par rapport à 2001.

Les secteurs défavorisés touchent une grande partie du quartier de La Petite-Patrie, autour des parcs Saint-Édouard et Père-Marquette, ainsi qu'une partie du quartier Rosemont, dans le district électoral Vieux-Rosemont.

L'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie se classe au troisième rang parmi les plus peuplés de la ville.

Le revenu

Le revenu moyen des familles est inférieur au revenu moyen des habitants de la Ville de Montréal.

Les familles

L'arrondissement compte 32 040 familles, dont 23 % de familles monoparentales.

Les familles sont nombreuses; elles comptent souvent de deux à cinq enfants, pour une moyenne de 1,5 enfant par famille.

Les personnes seules

Il y a croissance du nombre de personnes vivant seules. Les ménages composés d'une seule personne ont fait un bond semblable à celui de Montréal avec 4,3 %.

Elles représentent 48 % de la population de l'arrondissement.

PROBLÉMATIQUES DANS ROSEMONT

- **PAUVRETÉ** (L'ENSEMBLE DES INDICES DE DÉFAVORISATION).
- **DÉLINQUANCE, VIOLENCE.**
- **ISOLEMENT.**
- **DÉCROCHAGE SCOLAIRE.**
- **MALNUTRITION, LOGEMENTS INSALUBRES.**
- **FAIBLES REVENUS, ASSISTÉS SOCIAUX.**
- **IMMIGRANTS.**
- **DIFFICULTÉS POUR LES INSTITUTIONS PUBLIQUES À JOINDRE LES CITOYENS DU QUARTIER.**

SOURCE : RECENSEMENT 2006

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Rosemont—La Petite-Patrie *(suite)*

50 % des jeunes vivant dans les HLM proviennent de communautés ethnoculturelles.

Le logement

73 % des logements sont occupés par des locataires. 46 % des locataires ont un loyer qui accapare plus de 30 % de leur revenu. On assiste à une vague de gentrification et à une pénurie de logements locatifs à prix modique.

Les personnes âgées

42 % des personnes de 65 ans et plus vivent seules et ont de la difficulté à payer leur nourriture.

Les jeunes

Les problèmes sociaux rencontrés chez les jeunes sont : le taux de suicide élevé, l'importance des grossesses chez les 15-19 ans, les manifestations agressives et la santé mentale.

Il y a pénurie de locaux collectifs pour les jeunes.

La scolarisation

Une personne sur cinq n'a pas de diplôme secondaire.

Le décrochage scolaire est important (il atteint 60 % à l'école Père-Marquette).

Les communautés culturelles

Les communautés culturelles composent 20 % de la population totale de l'arrondissement.

Les infrastructures

Le vieillissement des infrastructures entraîne des carences en équipements culturels et en installations récréosportives dans les secteurs Saint-Édouard et Vieux-Rosemont.

Dans l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, le Plan d'urbanisme (2005) sert de guide pour les actions en développement social du territoire, de même que les besoins exprimés lors du Sommet d'arrondissement en 2001.

PROBLÉMATIQUES DANS LA PETITE-PATRIE

- TRÈS FORTE CONCENTRATION DE PAUVRETÉ.
- MANQUE D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES.
- GRANDE INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE.
- TRÈS FORTE CONCENTRATION DE LOCATAIRES.
- BEAUCOUP D'IMMEUBLES (MAISONS DE CHAMBRES) LOGENT DES PERSONNES AVEC DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE OU D'INTÉGRATION SOCIALE (EX-DÉTENUS, TOXICOMANES).

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans Rosemont—La Petite-Patrie

Éléments retenus du plan d'urbanisme

- Revitaliser en priorité les secteurs défavorisés de La Petite-Patrie et du Vieux-Rosemont.
- Améliorer la qualité des milieux de vie dans l'ensemble de l'arrondissement.
- Aménager l'espace public en fonction du confort et de la sécurité du piéton.

Priorités retenues dans l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie

- Sécurité alimentaire.
- Revitalisation urbaine intégrée.
- Insertion des clientèles à risque.
- Soutien à la famille et à la petite enfance.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans Rosemont—La Petite-Patrie (*suite*)

Approche privilégiée pour la sélection des projets dans l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie

An I.

En 2004, l'arrondissement a procédé à un appel de propositions et un comité de recommandations, auquel ont participé des représentants du milieu, a effectué la sélection des projets. Certains projets financés sont une suite logique des projets émanant du programme des quartiers sensibles.

An II.

Reconduction des projets.

An III.

Avec une diminution de près du tiers du financement, l'arrondissement a procédé à une consultation des organismes des quartiers Rosemont et La Petite-Patrie pour valider à nouveau le choix des priorités.

Ans IV et V.

Reconduction de plusieurs projets pour une période de cinq ans.

Depuis trois ans, le bilan des projets est présenté à l'ensemble des acteurs des quartiers Rosemont et La Petite-Patrie. Un comité de travail s'est rencontré pour analyser les projets et recommander les suites à donner au sujet de l'attribution des fonds du contrat de ville pour l'année à venir.

Les types de projets retenus

Pour la période de cinq ans (2003-2008), 32 projets ont été réalisés par 10 organismes promoteurs.

BUDGET 2003 - 2008

Financement 1 167 365,00 \$
(MESS 2003-2008)

Contributions 1 068 714,41 \$
de l'arrondissement
et des partenaires

TOTAL 2 236 079,41 \$

Les projets retenus sont majoritairement des projets de revitalisation urbaine intégrée.

Les projets retenus visaient principalement l'amélioration du cadre bâti, de la sécurité des résidents, de l'employabilité, de l'alimentation et de la prise en charge des citoyens.

Les projets retenus visaient certains objectifs spécifiques :

- la rénovation des logements;
- l'animation du milieu de vie;
- l'augmentation du sentiment de sécurité;
- la participation à des ateliers de cuisine collective;
- l'accès à l'emploi pour les immigrants;
- la participation à la vie démocratique;
- l'inclusion de personnes handicapées dans les jardins communautaires;
- la participation à l'émission télévisuelle *Gang de rue*.

Certains ajustements et modifications sont requis, mais la poursuite des projets de revitalisation urbaine intégrée demeure prioritaire au sein de l'arrondissement.

PRINCIPALES CLIENTÈLES TOUCHÉES

- JEUNES (ENFANTS, ADOLESCENTS).
- FAMILLES (MONOPARENTALES, BIPARENTALES).
- PERSONNES (FAIBLE REVENU, SANTÉ MENTALE, VIVANT SEULES, SANS-EMPLOI, AUTRES).
- IMMIGRANTS.

Liste des participants au groupe de discussion

RESPONSABLES MUNICIPAUX

JOSÉE POIRIER,
CHEF DE DIVISION,
DÉVELOPPEMENT SOCIAL

CHANTAL LAUZON,
CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

MICHEL ST-PIERRE,
AGENT DE DÉVELOPPEMENT
SECTEUR SAINT-ÉDOUARD ET PETITE PATRIE

CHRISTINE AUBÉ,
AGENT DE DÉVELOPPEMENT,
SECTEUR VIEUX-ROSEMONT

RAPHAEL QUILICOT,
ASSISTANT, INTERVENTION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

ÉMILIE GOFFART,
ASSISTANT, INTERVENTION EN LOISIRS

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

MARTINE POITRAS,
COMITÉ LOGEMENT ROSEMONT

RACHEL LANDRY,
BOUFFE-ACTION ROSEMONT

ROBERT PARIS,
PACTE DE RUE

LISON HOVINGTON,
LA MAISONNETTE DES PARENTS

ANNE THIBAUT,
COMITÉ LOGEMENT LA PETITE-PATRIE

INTERVENANTS

BEAUDOIN KATUKA,
PROJET SUR LA MAIN

DOMINIQUE LACROIX,
BOUFFE-ACTION ROSEMONT

LÉONARDO VOLTAIRE SALAS,
HLM ROSEMONT

PARTICIPANTS AUX PROJETS

SONIA BOURGET,
LES JARDINS COLLECTIFS ROSEMONT

PATRICE LORD,
PROJET SUR LA MAIN

PARTENAIRES FINANCIERS

LYNE POITRAS,
CENTRAIDE

JUDITH LEMAIRE,
OMHM

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET COMMUNAUTAIRES

JOCELYNE MORETTI,
CSSS

MARCEL VINCENT,
CSSS

FRANCE BROCHU,
CDC

Les principaux effets notés chez les participants

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

Dans le quartier Rosemont, certains projets ont d'ores et déjà permis d'améliorer la qualité et le cadre de vie des résidents de manière significative. Ces résultats illustrent les bénéfices d'une approche territoriale et concertée.

Pour ce qui est du quartier La Petite-Patrie, les résultats ne se font pas sentir aussi rapidement, car il y a plusieurs ajustements à apporter au niveau du partenariat ou de la compréhension d'un projet de revitalisation urbaine intégrée. Les projets de revitalisation intégrée nécessitent une intervention à long terme pour donner des résultats tangibles dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Des effets généraux notés chez les populations visées

Une contribution à l'insertion sociale

Les projets ont permis aux participants de sortir de l'isolement, de combattre le repli sur soi, et ce, particulièrement pour les populations ghettoïsées (HLM).

Les projets ont favorisé la mixité, l'ouverture aux autres et les échanges (immigrants, personnes seules, jeunes).

Les projets ont suscité des rencontres intergénérationnelles et interculturelles.

Les projets ont soutenu la création de réseaux naturels de liens et d'entraide.

Un effet d'*empowerment*

Les projets sont une porte d'entrée pour améliorer la situation des gens sur plusieurs plans (approche globale).

Par la participation à diverses activités, les projets ont permis d'améliorer l'estime de soi et le sentiment de compétence personnelle des participants.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Il faut sortir les gens des HLM!

Des gens qui étaient fermés sur soi ont acquis la capacité de s'ouvrir à d'autres et de travailler avec les organismes.

Pour cette jeune maman de quatre enfants, veuve et seule, le jardin communautaire a été un lieu pour améliorer sa situation alimentaire, obtenir un soutien moral et socialiser avec d'autres parents.

Il ne faut pas inscrire les gens dans une culture de la fatalité.

Les principaux effets notés chez les participants (suite)

Exemples de projets

Les Jardins collectifs de Rosemont sont une porte d'entrée pour améliorer la situation des gens démunis. Ils offrent à des familles à faible revenu et à de nouveaux immigrants un lieu où créer des liens, tout en faisant une activité productive et utile. Les enfants et les moins jeunes sont bienvenus.

Par un travail de rue et de milieu, **Sur la main**, un projet issu du Comité de logement Rosemont, lutte contre les problématiques sociourbaines dans les secteurs très défavorisés (zones rouges selon l'indice Pampalon-Raymond). Une partie importante du travail est d'établir le premier contact avec les personnes et les familles et d'assurer une présence dans les immeubles à risque (problèmes de drogue, conflits et problèmes de cohabitation).

La valorisation des résidents, par l'écoute de leurs problèmes ainsi que par l'amélioration de la salubrité des logements sociaux et leur embellissement, change la perception qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur milieu. Entre autres effets, le sentiment de dévalorisation ressenti de vivre dans un HLM s'atténue.

Les projets ont suscité l'engagement citoyen des participants : assistance aux assemblées, participation au processus de décision, engagement dans les différentes étapes du projet. Beaucoup de participants aux projets, donc des gens qui ont vécu la problématique de la pauvreté et de l'exclusion sociale, s'engagent à leur tour et deviennent des acteurs de changement dans le milieu.

Des effets spécifiques notés chez les populations visées

Une contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire

Les projets ont permis d'améliorer la sécurité alimentaire sur plusieurs plans.

Certains projets ont contribué à la sécurité alimentaire de base en distribuant de la nourriture aux ménages dans le besoin.

Les projets ont contribué à développer de saines habitudes alimentaires dans les familles et à donner une éducation alimentaire aux enfants (connaissances sur l'alimentation, découverte de nouveaux aliments).

Par les jardins collectifs et d'autres activités, les projets ont favorisé le développement de l'autonomie alimentaire (production alimentaire, magasin communautaire, éducation, groupes d'achat).

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les gens se sentent plus à l'aise de s'engager dans leur milieu.

Mobiliser sans stigmatiser.

Les principaux effets notés chez les participants (suite)

La Maisonnnette des parents soutient les familles défavorisées de diverses façons : visites à domicile, plats cuisinés distribués par les écoles, jardins, magasins communautaires, aide aux devoirs, référence. On porte une attention spéciale aux jeunes en difficulté, en favorisant leur engagement dans le milieu.

Les objectifs principaux de l'Office municipal d'habitation de Montréal sont de fournir du logement social et de favoriser la cohabitation et la cohésion sociale. L'Office contribue aussi aux projets par l'octroi de petits montants non récurrents de même que par le prêt de ressources humaines et de locaux pour mener les activités. L'OMHM soutient le développement social qui procure aux gens des outils pour résoudre eux-mêmes leurs difficultés (*empowerment*).

Une contribution à la socialisation des jeunes

Les jeunes profitent de multiples moyens de valorisation : sports, expression culturelle, participation dans les projets, engagement dans l'école, « Quoi faire du HLM? ».

Les jeunes saisissent les occasions de s'engager de près ou de loin dans le processus de décision.

Les jeunes participants ont développé une meilleure connaissance des réalités du quartier et de nouvelles perceptions.

Le développement d'un sentiment d'appartenance

Par l'amélioration du cadre de vie (salubrité, sécurité, embellissement), les actions ont généré un intérêt pour le quartier chez les participants et un sentiment d'appartenance chez les résidants. Les résidants moins nantis ne veulent plus quitter leur quartier et résistent à la pression de la gentrification.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les jeunes se sentent valorisés et ça permet d'éviter d'aller dans le mauvais chemin. (Un jeune participant).

L'amélioration des conditions de logement et l'établissement d'un réseau d'entraide, influencent la rétention des gens dans leur milieu.

D'autres retombées

Le CSSS a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des résidents. Il contribue concrètement au développement social par le prêt de locaux et de ressources humaines, par une présence et un rôle de soutien dans différents lieux et le coup de main qu'il donne à la concertation.

L'équipe municipale du développement social a le mandat de soutenir le milieu communautaire. Elle réalise ce mandat en agissant à titre de fiduciaire, en réseautant les projets dans le milieu, en animant les processus de décision. Elle agit en tant qu'interface avec l'arrondissement, dans le cadre des ententes entre la Ville et le MESS.

Des effets sur la population en général

La population apprécie la diminution du vandalisme.

Les préjugés entourant le logement social s'atténuent et un changement des perceptions sur la vie en HLM s'opère.

On observe l'augmentation de pratiques de bon voisinage.

Une collaboration s'est établie entre la population et les participants des jardins collectifs, notamment pour la fabrication de compost.

Les interventions auprès de la clientèle en transit dans les maisons de chambres (personnes atteintes de maladie mentale, toxicomanes, personnes seules et démunies) ont favorisé une meilleure cohabitation dans les quartiers entre la population et les clientèles marginales.

Les activités sportives mises en place pour les jeunes ont entraîné un sentiment d'appartenance par le sport dans les quartiers.

Des effets sur les façons de travailler des acteurs

La concertation

L'action concertée existe depuis longtemps dans le milieu communautaire, mais elle est aujourd'hui renforcée et se déploie dans des secteurs plus précisément ciblés.

Grâce aux initiatives concertées, les organismes se perçoivent plus en complémentarité qu'en concurrence dans l'offre de service.

Le travail en concertation change les perceptions des intervenants, notamment en permettant de saisir la globalité d'une problématique chez un participant et sa famille.

La concertation permet d'ajuster les projets en fonction des besoins des participants et de les réajuster en cours de route.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Le nombre d'appels pour méfaits au service de police a diminué.

Les gens appellent davantage pour la salubrité, c'est rassurant pour l'environnement.

62 % des répondants à un sondage avaient un meilleur sentiment de sécurité.

D'autres retombées (suite)

Centraide participe au financement de base des organismes porteurs de projets. Il privilégie la récurrence plutôt que le saupoudrage, le long terme et le suivi dans les interventions. Centraide investit dans les projets dont l'approche a le plus de sens : il finance les groupes qui travaillent en partenariat, les organismes qui expérimentent, les approches locales et les approches qui renouvellent les pratiques communautaires. Centraide investit dans les solutions globales.

La concertation favorise le développement d'une vision commune dans les milieux.

La concertation permet aussi de diminuer le sentiment de solitude souvent ressenti par les intervenants communautaires, notamment par le partage des savoir-faire.

Enfin, la concertation entre organismes favorise un bon partage, et ce, à trois niveaux : partage des savoir-faire, des tâches et des responsabilités, des coûts et des dépenses.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Cibler une population et agir en conséquence.

L'expertise des uns profite aux autres.

Tous les projets de proximité ont permis de développer une connaissance plus aiguë des problématiques.

Une démarche d'empowerment nécessite au moins trois ans pour donner des résultats.

Des leçons à tirer...

Des éléments à conserver

Les résultats obtenus illustrent les bénéfices d'une approche territoriale et concertée qu'il faut conserver.

Il faut également conserver les pratiques de concertation et de partenariat qui contribuent grandement à améliorer la qualité du travail.

On doit continuer à associer le milieu à l'élaboration des priorités d'intervention et mobiliser les participants dans les solutions. En somme, il faut continuer à créer des liens avec la communauté.

Il serait également souhaitable de poursuivre les interventions sur des besoins particuliers, par exemple, aider les jeunes adultes à se trouver un emploi.

Des éléments à améliorer et des perspectives d'avenir

Privilégier le travail à long terme

Les projets de revitalisation intégrée nécessitent une intervention à long terme pour donner des résultats tangibles dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Les mesures qui favoriseront les initiatives à long terme sont à privilégier.

Il faut assurer la permanence de certaines ressources. Pour assurer la continuité dans les interventions, il faut pouvoir garder les intervenants. Pour pouvoir mobiliser les gens, il faut un local permanent, un lieu de rassemblement.

Pour pouvoir garder les intervenants, éviter l'épuisement des employés et assurer la permanence des ressources, il faut un financement récurrent.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les mesures politiques et sociales nécessaires pour améliorer la situation de pauvreté ne suivent pas toujours le travail sur le terrain.

La mobilisation de la population générale est loin d'être toujours acquise.

Pour obtenir un financement adéquat, il faut intéresser les élus et autres instances politiques, ainsi que la population en général, aux problématiques et aux besoins des populations défavorisées. Pour ce faire, il faudrait accorder plus de visibilité au travail en développement social sur la place publique (dans les journaux, par exemple).

Faciliter l'évaluation

L'évaluation des actions menées paraît importante aux acteurs du développement social. Il y a un besoin certain de connaître les effets, mais une difficulté non moins réelle à mesurer les effets de ce type d'action. Les organismes ont besoin de se doter d'outils de mesure adéquats ou d'avoir accès à de tels outils pour mieux cerner les impacts de leurs interventions.

Atteindre des clientèles négligées

Du côté des clientèles, il y a place à de l'amélioration en ce qui concerne les jeunes filles. Il faut trouver une approche personnalisée pour les encourager à participer à des activités, en particulier à des activités sportives.

Lutter contre une culture de la fatalité

Si l'on ne peut changer rapidement les conditions qui causent la pauvreté, on peut changer la manière de vivre dans ces conditions. Il est possible d'améliorer sensiblement la qualité de vie des personnes vivant dans la pauvreté en éliminant au moins l'exclusion sociale. Les projets communautaires sont des lieux où peuvent se développer des réseaux naturels de relations de voisinage et d'entraide. L'amélioration et l'embellissement du cadre de vie ont des effets positifs immédiats sur la vie quotidienne. Quand on leur en offre la possibilité, les gens saisissent l'occasion de s'engager et d'agir sur les aspects de leur vie qu'ils peuvent changer.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan de l'arrondissement de Saint-Laurent

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Saint-Laurent

En 2006, la population de Saint-Laurent a connu une augmentation de 9,6 % pour se chiffrer à 84 833 personnes.

Les familles

Saint-Laurent compte 22 595 familles dont 3 870 sont monoparentales.

Selon le bilan de situation produit en 2004, sur un total de 8 930 familles avec enfants, 38 % vivaient sous le seuil du faible revenu.

Les données du recensement de 2001 démontraient que 16 % des familles étaient monoparentales et dirigées par des femmes. La mère est faiblement scolarisée dans 18 % des cas.

Selon les données de 2006, 17 % des familles laurentiennes étaient monoparentales.

L'immigration

Selon les plus récentes données de Statistiques Canada, près de 51 % des résidents ont un statut d'immigrant et 41 % des Laurentiens appartiennent à une minorité visible.

54 % des résidents ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Environ 5 % de la population ne parlent aucune des langues officielles.

Près de 13 % des immigrants de Saint-Laurent ont immigré au pays entre 2001 et 2006.

Les besoins des clientèles immigrantes sont fondamentalement reliés à l'emploi, à la langue, au transport et aux habitudes alimentaires.

La scolarisation

Parmi la population de plus de 15 ans, 29 % des personnes ont un certificat ou un diplôme universitaire, 15 % possèdent un certificat ou diplôme de niveau collégial, 22 % ont un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent et 19 % n'en possèdent aucun.

Plus de 19 % de la population a obtenu son certificat ou diplôme post-secondaire à l'extérieur du Canada.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Beaucoup de jeunes vivent dans des milieux difficiles : familles monoparentales, pauvreté, conflits personnels.

Le manque de ressources économiques est un problème grave pour les femmes immigrantes. De plus, elles ont des problèmes de santé, des mauvaises conditions de vie, des problèmes d'alimentation.

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Saint-Laurent (*suite*)

Dans le quartier de la Place Benoit, un complexe immobilier de 240 logements côtoie un parc industriel vieillissant.

Le quartier Chameran, aussi appelé la « couronne Chameran », souffre d'un enclavement physique, entre un chemin de fer et une autoroute, ajouté à un enclavement ethnique.

Le revenu

En 2005, le revenu médian des familles était de 51 152 \$, comparativement à 58 678 \$ pour la moyenne québécoise.

Le pourcentage de faibles revenus (après impôt) était de l'ordre de 22,7 %, comparativement à 21,1 % pour la moyenne montréalaise et à 12,5 % pour la moyenne québécoise.

Le chômage

En 2006, le taux de chômage était de 9,4 %, comparativement à 6,9 % pour la moyenne montréalaise. En 2001, le taux de chômage était de 9,6 %.

Les zones prioritaires

En 2004, cinq zones d'interventions prioritaires ont été identifiées : le secteur Grenet-Crevier, le secteur Décarie-Ouimet, le secteur de la couronne Chameran, le secteur Place Benoit et le secteur Ward et Gold. Deux secteurs ont fait l'objet d'une intervention structurée : Place Benoit et Chameran.

Place Benoit, un parc de logements où habitent un grand nombre de familles immigrantes nouvellement arrivées au Québec, est le lieu central des interventions ciblées par la démarche de RUI. Les conditions d'habitation pas toujours adéquates, le taux de chômage élevé des résidants et l'enclavement du quartier limitant l'accès à des services de première nécessité constituent une bonne part des défis à relever pour le quartier.

Le quartier Chameran accueille près de 8 500 personnes, une densité d'habitation cinq fois supérieure à celle de Montréal, avec des problèmes de chômage élevé et un fort sentiment d'insécurité. Le revenu médian des ménages de ce quartier est de 10 % inférieur au revenu médian de l'Île. Le taux de fréquence du faible revenu après impôt est de 45 %, comparativement à 25 % pour Montréal.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans Saint-Laurent

Les thèmes qui ont été développés dans le cadre du plan d'action étaient les suivants :

- l'employabilité;
- la sécurité alimentaire;
- le logement;
- les problématiques sociourbaines et la sécurité urbaine;
- l'environnement;
- l'accessibilité des services à la famille et à la petite enfance;
- l'accessibilité des services aux jeunes;
- l'accessibilité des services aux aînés;
- l'accessibilité des services aux immigrants;
- l'accessibilité des services aux personnes vivant une déficience physique, intellectuelle ou motrice ou ayant des problèmes de santé mentale;
- les zones de grande défavorisation;
- l'action communautaire.

Orientations et priorités

Pour l'arrondissement de Saint-Laurent, la grande priorité demeure l'accessibilité aux services municipaux. De manière concrète, le jumelage du plan d'action en développement social avec la politique familiale et la politique interculturelle adoptées antérieurement par les autorités de Saint-Laurent a permis de définir les grandes orientations des actions à développer et à réaliser.

La famille est la grande préoccupation de l'arrondissement en termes d'intégration à la collectivité et d'amélioration de la qualité de vie.

Une attention particulière est accordée aux problématiques des jeunes : prévention du décrochage scolaire, insertion sociale et professionnelle, prévention de la criminalité par l'animation, le soutien et la référence.

Cinq quartiers ont été ciblés pour le développement social. Actuellement, deux secteurs font l'objet d'une intervention structurée : Place Benoit et la couronne Chameran.

Le plan d'action de l'arrondissement a été élaboré et adopté par le conseil d'arrondissement en 2004. Ce plan d'action a été conçu sur une base triennale, soit jusqu'en décembre 2007.

En 2008-2009, quand la mise à jour du portrait de situation en développement social sera terminée, nous élaborerons et proposerons au conseil de notre arrondissement un nouveau plan d'action triennal qui tiendra compte des nouvelles réalités du territoire. Cet exercice se fera évidemment en consultation avec nos partenaires traditionnels, soit la table de concertation locale (COSSL) et le CSSS de Saint-Laurent—Bordeaux—Cartierville. De plus, la démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI) de Place Benoit et le démarrage d'une intervention similaire dans le quartier Chameran se poursuivront au cours de l'année 2009, chacun de ces deux quartiers faisant l'objet d'un plan d'intervention spécifique.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans Saint-Laurent (*suite*)

Le milieu communautaire laurentien fait également partie des priorités locales en ce sens que le partenariat entre les services de l'arrondissement et les organismes communautaires a toujours été considéré essentiel à la bonne marche et à la réussite des actions entreprises sur le territoire.

L'arrondissement accorde annuellement près de 400 000 \$ en subventions, dons et octrois aux organismes communautaires locaux. Nous révisons actuellement notre politique de soutien aux OSBL incluant les associations à caractère sportif et culturel. Cet exercice vise à établir un nouvel équilibre dans la répartition des ressources de l'arrondissement auprès des divers secteurs visés par ce programme. De nouveaux paramètres feront l'objet d'une approbation par les autorités de l'arrondissement en 2009.

Approche privilégiée pour la sélection des projets

La première étape réalisée dans Saint-Laurent concernant le volet Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale du contrat de ville a été de mettre sur pied des séances d'information destinées aux organismes du milieu afin de présenter et de clarifier les paramètres des ententes et d'échanger sur les enjeux locaux.

Par la suite, un appel de proposition a été lancé sur l'ensemble du territoire. Nous avons privilégié, pour la sélection des projets, la création d'un comité représentatif de notre milieu. Ainsi, des représentants de l'arrondissement (incluant un élu), de la Ville centre (Direction de la diversité sociale), de la Table de concertation locale, du CLE Saint-Laurent, du SPVM, se sont réunis annuellement pour étudier et recommander l'acceptation des projets qui semblaient les plus pertinents dans le cadre des ententes.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans Saint-Laurent *(suite)*

Pour la période de cinq ans (2003-2008), 34 projets ont été réalisés par 11 organismes promoteurs.

BUDGET 2003 - 2008

Financement 785 519, 00 \$
(MESS 2003-2008)

Revitalisation 93 750, 00 \$
urbaine intégrée

Contributions 546 904, 73 \$
de l'arrondissement
et des partenaires

TOTAL 1 426 173, 73 \$

À partir de l'appel de propositions adressé à tous les organismes locaux, les projets présentés qui avaient un lien avec les orientations définies par l'arrondissement dans le cadre de sa politique familiale, de sa politique interculturelle et de son plan d'action en développement social ont été privilégiés.

Finalement, au moment de la sélection des projets, une grille d'analyse permettait d'orienter les choix en fonction des critères établis. Toutefois, cette grille se voulait davantage une source de référence qu'un outil formel.

Les projets retenus au cours des cinq dernières années ont porté principalement sur trois grandes priorités issues du Sommet de Montréal, soit :

- l'insertion sociale des clientèles à risque : dix projets pour un financement total de 214 753 \$;
- l'intervention sur les problématiques sociourbaines : huit projets pour un financement total de 215 197 \$
- le soutien à la famille et à la petite enfance : sept projets pour un financement total de 143 865 \$.

Les orientations du COSSL en lien avec la définition des enjeux locaux auront une incidence sur le choix des projets de lutte à la pauvreté à venir.

PRINCIPALES CLIENTÈLES TOUCHÉES

- JEUNES (ENFANTS, ADOLESCENTS, JEUNES ADULTES).
- FAMILLES (MONOPARENTALES, BIPARENTALES).
- PERSONNES (FAIBLE REVENU, RÉSIDANTS DU SECTEUR, TOXICOMANES, AUTRES).
- IMMIGRANTS.

PRIORITÉS D'INTERVENTIONS

- JEUNESSE (INSERTION DES CLIENTÈLES À RISQUE, PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE).
- INTERVENTION SUR LES PROBLÉMATIQUES SOCIOURBAINES.
- SOUTIEN À LA FAMILLE ET À LA PETITE ENFANCE.
- ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES
- SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.
- SÉCURITÉ URBAINE.
- SOUTIEN À LA VIE COMMUNAUTAIRE.

Liste des participants au groupe de discussion

RESPONSABLES MUNICIPAUX

MICHEL BOUDREAU,
CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE,
ARRONDISSEMENT SAINT-LAURENT

LOUISE-HÉLÈNE LEFEBVRE,
CHEF DE DIVISION,
ARRONDISSEMENT SAINT-LAURENT

LUCILE DUBOIS,
CHARGÉE DE PROJET, RUI PLACE BENOÎT

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

JENNIFER CÔTÉ,
DIRECTRICE,
MAISON DES JEUNES DE SAINT-LAURENT

ONEYDA ARIAS,
COORDONNATRICE, YMCA SAINT-LAURENT

DAYONN VANN,
DIRECTRICE, CENTRE BON COURAGE PLACE BENOÎT

LOUISE GIGUÈRE,
DIRECTRICE, RAP JEUNESSE

INTERVENANTS

CHRISTIAN PELLERIN,
INTERVENANT, CENTRE L'UNITÉ

MARIE-JOSEPHE PIGEON,
INTERVENANTE, CARI SAINT-LAURENT

VINA SAVANN,
ANIMATRICE-INTERVENANTE, YMCA SAINT-LAURENT

ERNEST CHERRY,
ANIMATEUR DE MILIEU, CJE SAINT-LAURENT

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

SÉBASTIEN LANOUE,TE,
COORDONNATEUR,
COMITÉ DES ORGANISMES SOCIAUX DE SAINT-LAURENT
(COSSL)

SANDRA LALANCETTE,
ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE,
CSSS SAINT-LAURENT-BORDEAUX-CARTIERVILLE

ABDOU LAT FAM,
ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE,
CSSS SAINT-LAURENT-BORDEAUX-CARTIERVILLE

Les principaux effets notés chez les participants aux projets

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

Au cours des cinq dernières années, la population laurentienne a bénéficié de plusieurs actions concrètes qui ont permis d'améliorer la qualité de vie de certains groupes vulnérables. Les projets retenus ont atteint plusieurs clientèles ciblées : jeunes décrocheurs, femmes, familles en difficulté, nouveaux arrivants, aînés, personnes ayant des problèmes de santé mentale.

L'approche : favoriser les actions pour que les gens « se prennent en main »

L'objectif explicite de chaque projet est l'*empowerment* des clientèles.

Des effets généraux sur les populations visées

Un effet de socialisation

Les projets ont pour premier effet de briser l'isolement chez différentes clientèles : les femmes, et en particulier les femmes immigrantes, les personnes âgées, les familles éprouvant de l'isolement social. Il est important de socialiser pour les personnes qui n'ont pas de réseau, pas d'amis ou de famille. Dans les projets, des liens se créent entre les participants (dialogue, amitié, partage, entraide).

Un effet d'appartenance

Les gens sont fiers de leur arrondissement parce qu'ils reçoivent des services. Ils expriment leur satisfaction quant aux services offerts par l'arrondissement et par ses organismes partenaires. Dans la banlieue, il n'y a pas de services communautaires. Il arrive que des gens qui ont déménagé reviennent dans le quartier pour utiliser les services.

On observe une augmentation du sentiment d'appartenance, surtout chez les jeunes.

COMMENTAIRES DES ACTEURS PRÉSENTS AU GROUPE DE DISCUSSION

Empowerment

Souvent traduit par le terme « autonomisation », et plus littéralement par le néologisme « capacitation », l'empowerment désigne un processus d'émancipation global : personnel, économique, social et politique.

Dans Place Benoit, les gens avaient peur de l'endroit. Maintenant un changement de perception s'est opéré grâce aux actions mises de l'avant par les ententes.

Les principaux effets notés chez les participants aux projets *(suite)*

Exemples de projets

Rap Jeunesse : travail de rue et travail de proximité avec unité mobile.

Établir des liens avec les jeunes qui sont victimes d'exclusion sociale dans les espaces publics où ils se rassemblent (métros Côte-Vertu et Du Collège, parcs de la ville). Un travailleur de rue établit environ 2 000 contacts par année. Au moins 250 jeunes gravitent autour du travailleur de rue qui effectue des interventions plus rapprochées auprès d'une centaine de jeunes.

Centre Bon Courage Place Benoît (en collaboration avec le Centre des loisirs de l'arrondissement).

Problématique : les besoins des résidents de Place Benoît, les immigrants avec des difficultés d'adaptation, d'apprentissage du français, d'accessibilité au transport et d'emploi.

Objectif : par une formation en cuisine collective, permettre aux femmes de sortir de l'isolement, de retourner à l'école ou d'intégrer un milieu de travail.

Sur vingt participantes, douze ont trouvé un travail, huit sont retournées aux études.

Des effets spécifiques sur les populations visées

Un effet d'information

Les projets ont favorisé l'acquisition d'une meilleure connaissance des ressources et des services offerts à la population.

La participation aux projets a aussi entraîné une connaissance plus réaliste des réalités du quartier (approche territoriale, meilleure connaissance de la situation du quartier).

La participation aux projets a entraîné une meilleure connaissance des projets eux-mêmes, de leurs objectifs et de leurs effets.

Les participants ont eu l'occasion de recevoir et de partager des informations sur leurs droits et sur les enjeux sociaux.

Les participants aux projets ont pu amorcer une démarche de réflexion sur les besoins des familles.

Les participants aux projets ont pu acquérir des outils pour développer un esprit critique, pour exercer leur citoyenneté et participer à la société.

Un effet de mobilisation

La satisfaction des clientèles par rapport aux services communautaires existant dans le quartier facilite le recrutement de bénévoles dans les projets. Des participants et ex-participants s'engagent dans leur quartier en faisant du bénévolat.

En étant mieux informées, les clientèles ont la possibilité de se conscientiser et de s'approprier leur milieu de vie.

Des participants (et notamment des femmes) se sont mobilisés autour de la question du logement social. Ils ont contribué à mettre cette problématique sur la scène publique par une pétition pour demander du logement social abordable et adéquat.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Accroître la mobilisation citoyenne en tenant compte du fait qu'on avance et on recule, ça fait partie de la démarche.

Les causes qui touchent les femmes : pauvreté, logement, santé.

Les principaux effets notés chez les participants aux projets (*suite*)

Exemples de projets

Dans le volet social, **CARI Saint-Laurent** offre l'accueil, la halte-garderie, les services aux jeunes immigrants, et favorise l'engagement des femmes.

Femmes et engagement est un projet pour femmes isolées avec difficultés d'intégration. Il vise l'*empowerment* de ces femmes par le biais de diverses activités de formation continue. 40 femmes ont participé à ce projet sur une période de deux ans.

Centre l'Unité (jeunes 6-12 ans) Les jeunes sont ciblés par les travailleurs de rue. Ainsi lorsqu'ils ont 12 ans et entrent au secondaire, les bases d'intervention sont déjà là parce qu'ils connaissent déjà les travailleurs de rue. (120 inscriptions de septembre à juin, 70 jeunes en juillet et août.)

L'Atelier pour les pères et parents d'adolescents est une approche unique à l'arrondissement de Saint-Laurent.

Objectif : améliorer la communication parents-enfants, en accordant une attention particulière aux pères : leur donner une formation, se centrer sur les problématiques spécifiques aux pères. En 2007, huit pères ont terminé le programme; en 2008, une centaine de parents ont participé à l'Atelier.

Chez les femmes

Avant leur participation au projet *Femmes et engagement* (CARI), beaucoup de femmes n'avaient pas le courage de s'exprimer en public. Aujourd'hui, 58 % d'entre elles ont signé une pétition et ont réussi à prendre la parole au conseil d'arrondissement.

La participation aux projets agit comme un levier pour la socialisation des femmes, pour leur engagement et leur participation politique.

Chez les jeunes

Les jeunes participants aux projets ont la possibilité de trouver une voie vers l'insertion socioprofessionnelle.

On a noté, chez les participants au projet du *YMCA Saint-Laurent*, une amélioration de la communication au quotidien entre les parents et leurs ados. On a reçu beaucoup de témoignages positifs de la part d'adolescents, de parents et d'écoles.

Les jeunes participants aux projets s'engagent à leur tour dans les projets de développement social.

Chez les personnes âgées

Dans le cadre de l'approche RUI, un travail a pu être réalisé auprès des aînés. Ces derniers ont réussi à sortir de leur isolement; ils se sont approprié leur quartier et ont fait preuve d'*empowerment*.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Je ne suis pas retourné à l'école. Mais à travers ce programme, j'ai découvert une passion pour la cuisine. Ça m'a permis de me retrouver et d'être plus social puisque j'ai eu à côtoyer beaucoup de personnes (jeunes, partenaires, etc.). Ça m'a aidé à trouver un emploi plus payant. (Un jeune participant).

La première année, on a couru pour le recrutement. Cette année, les jeunes sont là. Un jeune ayant des difficultés de comportement a utilisé les services de la Maison des jeunes pendant cinq ans. Il y a acquis des connaissances sur les services offerts et les problèmes des jeunes. Il étudie aujourd'hui au cégep en techniques d'intervention et s'engage activement auprès des plus jeunes en difficulté.

D'autres retombées

La Maison des Jeunes de Saint-Laurent est un lieu de rassemblement. Elle se veut une solution de rechange au « flânage ». C'est un lieu propice pour atteindre les jeunes qui sont un peu en marge, ceux qui n'ont pas l'habitude d'aller vers d'autres services.

CSSS Saint-Laurent–Bordeaux–Cartierville
Rôle : travailler avec les partenaires communautaires à la création et l'appui de projets communautaires. Les ententes ont constitué un levier important. Le Centre s'est engagé dans le projet de concertation du COSSL.

COSSL (Comité des Organismes Sociaux de Saint-Laurent)

Objectif : améliorer les conditions de vie des citoyens de Saint-Laurent. Il facilite le partenariat et la concertation pour accomplir des portraits et des actions concertées en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Actions pour les trois prochaines années : lutte à la pauvreté par l'employabilité, le logement et la sécurité alimentaire. Les organismes membres ont presque tous été touchés par les ententes.

Des effets positifs sur la population en général

Les projets ont permis de rapprocher les communautés, de modifier les mythes. De plus, des gens de différents milieux se sont engagés.

Des effets positifs sur les façons de travailler

Bien que la concertation fût déjà présente avant les ententes, celles-ci ont contribué à améliorer les réseaux.

Les ententes ont permis d'améliorer l'efficacité de certains projets existants.

Les ententes ont aidé à tracer régulièrement des portraits des besoins. Les portraits changent souvent, selon les clientèles, les bailleurs de fonds, les priorités.

Grâce aux diagnostics sur la pauvreté ainsi établis, nous avons pu cibler les interventions, développer une « intensité » dans les projets, mettre en lien différentes activités, mettre en place des projets pilotes.

De plus en plus, les subventions visent les projets spécifiques et non pas le financement de base. Dans certains cas, les fonds fournis par les ententes ont aidé à garder un poste de travail pendant une période prolongée.

Pour un organisme communautaire, monter un projet pilote est exigeant. Les ententes ont permis de pourvoir à l'encadrement de projets pilotes.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Un vœu et un objectif communs, une vision commune davantage centrée sur la concertation.

Le milieu acquiert de la maturité à travers l'engagement communautaire.

On prend de la maturité comme environnement par rapport à nos actions. (L'arrondissement)

Des leçons à tirer...

Les ententes découlent d'une loi, elles témoignent d'une responsabilité sociale.

La Maison des Jeunes de Saint-Laurent a reçu du financement des ententes dans les deux dernières années. Le financement a permis de garder les locaux ouverts durant l'été. Il y a aussi eu des activités culturelles, ludiques et éducatives, ainsi que des activités qui font monter l'adrénaline : on a fait du *rafting* avec des jeunes en difficulté. On a embauché des jeunes qui allaient dans les parcs; on a rejoint 75 jeunes dont 60 % étaient ciblés « à difficultés », et 175 dans les parcs.

Approximativement 250 jeunes gravitent autour d'un travailleur de rue.

La pauvreté touche différentes dimensions, c'est une problématique très large. Il est difficile de cibler seulement une clientèle, car la pauvreté en touche plusieurs.

Des éléments à conserver

Les ententes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion

À travers la réalisation des initiatives découlant des ententes entre la Ville et le MESS, la clientèle — des femmes, des immigrants, des jeunes, des familles aux prises avec des problèmes de santé mentale — a pu connaître un moment de répit dans la lutte quotidienne contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il est encore trop tôt (et relativement difficile) pour mesurer les impacts concrets de ces projets locaux. Par contre, les objectifs à court terme ayant été atteints dans la majorité des cas, la justification de ces ententes n'est plus à faire.

L'argent des ententes est venu consolider le rôle de soutien aux initiatives déjà en marche et qui répondent à un besoin (YMCA).

Chez *RAP Jeunesse*, l'impact majeur a été le maintien d'un service : celui d'un travailleur de rue de façon constante au cours des années.

La souplesse

La force des ententes, c'est de donner à un arrondissement une enveloppe pour qu'il travaille sur ses problématiques. C'est aussi de reconnaître les expertises existantes dans les arrondissements. Ces expertises peuvent être différentes d'un quartier à l'autre.

L'approche par quartier

Avec l'approche par quartier adoptée depuis trois ans avec la RUI, on commence à avoir une connaissance approfondie des quartiers, puisqu'on a abordé la question avec une approche « terrain ».

COMMENTAIRES DES ACTEURS

C'est grâce aux ententes qu'on a mis la problématique du logement au devant de la scène. On a pu accrocher des partenaires influents. Comme référence, ça a été pas mal positif.

C'est beaucoup plus adapté aux besoins et défis des quartiers, d'autant plus lorsqu'on a des alter ego, des répondants qui sont sensibles. Il y a un travail en commun qui se fait.

Des leçons à tirer... (suite)

Des éléments à améliorer

Le financement

La faiblesse la plus importante du financement par les ententes est la durée des projets. En effet, la réalisation d'un plan d'action basé sur douze mois présente plusieurs obstacles importants réduisant les impacts potentiels sur les groupes visés. De plus, les délais administratifs relatifs à l'attribution des projets dans la communauté constituent un irritant. Il est arrivé que, pour des considérations purement administratives, des projets voient leur temps d'intervention réduit à huit ou neuf mois plutôt qu'à douze. Les consultations auprès des partenaires communautaires ont soulevé ce fait à maintes reprises.

L'acceptation de projets avec un horizon de réalisation d'au moins trois ans serait donc très bénéfique quant aux objectifs à atteindre et aux impacts. Une période de trois ans favoriserait un suivi constant et permettrait une meilleure évaluation des impacts sur les populations visées.

En ce qui a trait aux perspectives d'avenir, il est bien évident que la pérennité des projets et des actions va de pair avec les méthodes de financement disponibles. Les organismes sont au cœur du développement social d'une communauté, mais tant qu'ils éprouveront des difficultés à payer leur loyer et des salaires décentes à leurs intervenants, on peut penser que les actions seront de nature ponctuelle, limitant ainsi les impacts durables sur la communauté.

La difficulté à obtenir du financement de base — la réalité des organismes communautaires — constitue un défi quotidien pour les acteurs de la communauté qui ont à cœur de contribuer au mieux-être des personnes et des familles vulnérables de notre territoire. Les ententes ont apporté un soutien complémentaire à la mission de ces organismes, mais on n'arrive pas à combler les lacunes administratives. Un financement de base constant et substantiel

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Avant, on disait que c'était des projets « novateurs », pour les mêmes besoins qu'on avait depuis toujours, autant à Centraide, au CSSS ou à la Ville de Montréal. Maintenant, on partage le même discours sur la pauvreté. On parle pas mal des mêmes priorités : pauvreté, sécurité alimentaire, réalité ethnoculturelle, jeunesse, etc.

Les projets sur un laps de temps de six mois, et même d'un an, dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, ne sont pas réalistes.

La rétention du personnel, c'est assez rare.

Des leçons à tirer... (suite)

Sensibiliser la population, créer des liens de confiance entre les intervenants et les participants, faire l'accompagnement des personnes en difficulté sont des activités qui demandent de la continuité dans le temps.

favoriserait le plein épanouissement des organismes dans le cadre de leur mission respective et améliorerait considérablement les impacts dans la communauté.

Actuellement, le financement par projet vient souvent compenser les difficultés qu'ont les organismes à assurer le financement de leur mission de base. Par conséquent, le financement par les ententes devrait être prévu comme complément financier pour des projets à long terme.

La continuité des projets

Avec la durée des projets, le principal problème est le manque de continuité. Cela entraîne une difficulté à atteindre un niveau suffisant d'*empowerment* pour que les personnes puissent se prendre en charge dans l'avenir. Les programmes doivent durer dans le temps, pour que les participants apprennent à résoudre leurs problèmes.

Les ententes devraient avoir un rôle de soutien aux initiatives déjà en marche qui répondent à des besoins établis par la communauté. On ne devrait pas avoir à refaire un nouveau projet chaque année. Il faut qu'il y ait récurrence et il faut favoriser la consolidation des initiatives.

Les formalités administratives

Les délais administratifs dans l'attribution des projets constituent également un irritant. Il est arrivé que, pour des considérations purement administratives, des projets voient leur durée d'intervention réduite à huit ou neuf mois plutôt qu'à douze. Lors des consultations auprès des partenaires communautaires, on a soulevé ce fait à maintes reprises.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

On rêve que les organismes aient accès à un financement de base afin de consolider les projets.

Les priorités sont toujours valides, mais on ne peut pas cibler autant de projets. Il faut se questionner sur la bonne façon de travailler, il faut converger vers quelque chose de précis. Cette alternative semble plus efficace que celle de saupoudrer plein de petits projets.

Les projets pour lesquels il n'y a pas de certitude de reconduction risquent de ne pas porter de fruits.

On a appris qu'on ne peut pas toujours voir les impacts sur trois ans, mais bien sur du long terme.

Des leçons à tirer... (suite)

Sur le plan administratif, il faudrait également améliorer les formulaires de demande de subvention, de reddition des comptes, de présentation des projets, d'analyse des données. Dans les premiers temps, un regroupement de trois organismes a refusé le chèque des ententes en raison des nombreuses difficultés à travailler en partenariat. Les ententes devraient prévoir les tâches supplémentaires, et donc les coûts additionnels occasionnés par le travail de concertation.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

À cause des délais dans l'octroi des subventions, les organismes vivent des moments difficiles. Ne pas savoir si les postes de travail vont être gardés, ça crée beaucoup de stress, des tensions dans le milieu... Par exemple, le fait que nous n'ayons aucune confirmation des sommes pour l'an prochain, et que nous sommes en décembre...

Pour qu'il fasse bon vivre partout à Saint-Laurent

Saint-Laurent est un quartier apprécié de ses résidants. Il existe cependant des îlots défavorisés qui connaissent une concentration de problèmes sociaux. Les instances politiques et administratives de l'arrondissement, les institutions sociales et les groupes communautaires ont entrepris des actions en vue d'améliorer la qualité de vie de ces milieux. Dans une approche d'*empowerment*, c'est-à-dire en outillant les citoyens démunis pour leur permettre de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de solutions, les acteurs sociaux de Saint-Laurent ont à cœur de contribuer au mieux-être des personnes et des familles vulnérables de leur territoire.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan de l'arrondissement de Saint-Léonard

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Saint-Léonard

Population totale :
71 730

Enfants de moins
de 6 ans :
5 095

Jeunes de 6 à 24 ans :
12 670

Familles :
20 680

Jeunes âgés entre
15 et 34 ans :
17 540

Personnes âgées
de 65 ans et plus vivant
dans un ménage privé :
14 005

Immigrants :
~ 30 000

La pauvreté dans Saint-Léonard est indissociable du phénomène d'exclusion sociale, et ce, pour des raisons propres à notre arrondissement, soit le vieillissement de la population et l'immigration.

Les zones de défavorisation

De façon générale, l'environnement urbain est en bon état à Saint-Léonard grâce à la qualité de ses espaces publics et de ses parcs, à l'état général de ses installations et au soin que sa population met à embellir son milieu immédiat. Cependant des zones de défavorisation ressortent du paysage, plus spécifiquement celle de Viau-Robert, un complexe privé de 25 immeubles locatifs.

Une population vulnérable habite dans les zones de défavorisation et est constituée en grande partie d'une population immigrante de fraîche date.

Vieillesse de la population

25 % de la population totale (71 800) est âgée de plus de 65 ans. Cette population fragilisée est à risque d'isolement et de repli sur soi.

Immigration

41 % de la population, soit près de 30 000 personnes, provient de l'immigration. Une bonne partie (plus de 10 000) de la population immigrante est constituée d'une immigration italienne de longue date.

Le nombre de nouveaux immigrants, arrivés au Canada entre 2001 et 2006, s'élève à 5 385, et près de 50 % d'entre eux proviennent d'Afrique du Nord. La période d'acclimatation est d'une grande importance, que ce soit du point de vue de l'emploi, de l'insertion sociale des enfants, de la création d'un réseau social satisfaisant, ou d'une bonne connaissance des règles et ressources sociales et communautaires du territoire.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Le constat que les résidents des immeubles locatifs utilisent peu ou pas les organismes communautaires a amené le milieu communautaire à initier une démarche commune afin d'aller vers ces gens.

SOURCE

VILLE DE MONTRÉAL. « PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES ARRONDISSEMENTS », *MONTRÉAL EN STATISTIQUES*, DONNÉES DU RECENSEMENT DE 2006.

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Saint-Léonard *(suite)*

Saint-Léonard a aussi connu l'arrivée massive d'immigrants d'Europe de l'Est et, d'une manière générale, une immigration plus démunie.

Ménages

Cet historique d'immigration façonne la conjoncture familiale à Saint-Léonard. Sur 20 680 familles, 16 655 sont des familles biparentales, et plus de 14 000 d'entre elles sont formées de couples mariés.

Ces familles comptent 15 325 enfants de moins de 20 ans, soit près de 21 % de la population.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

La diversification de la population entraîne des ajustements à faire pour la cohabitation harmonieuse.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans Saint-Léonard

Un grand forum sur le développement local pour l'amélioration de la qualité de vie s'est déroulé en octobre 2004.

Approche

L'arrondissement de Saint-Léonard a une tradition assez récente en concertation communautaire multiréseau et multisectorielle. Auparavant, c'est à travers les tables sectorielles que s'effectuait ce travail de concertation puisque cette ville n'avait pas accès au financement offert par Montréal.

Sous le leadership de l'arrondissement, la table de concertation locale a été mise sur pied en 2006 (la dernière table de concertation à se constituer sur le territoire montréalais).

Un diagnostic et un plan d'action en sécurité urbaine ont été déposés en 2006-2007. La table locale est responsable de sa mise en œuvre.

Un plan d'action famille, nourri par la politique familiale montréalaise, a été mis sur pied en 2007 et son suivi est toujours à l'ordre du jour.

Une politique de partenariat et de soutien du milieu associatif et communautaire est en chantier, mais c'est la mise sur pied d'un groupe de travail et d'actions portant spécifiquement sur la zone Viau-Robert qui mobilise présentement le milieu communautaire et institutionnel.

Orientations

Au fil des années, les orientations ont touché successivement :

- l'aide aux personnes démunies;
- l'insertion des personnes à risque;
- la sécurité urbaine;
- les zones de défavorisation.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans Saint-Léonard *(suite)*

Un miniforum sur les aînés a eu lieu en partenariat avec les acteurs communautaires et institutionnels.

Approche privilégiée pour la sélection des projets

Le choix des projets a été effectué par un comité de sélection reflétant les forces vives de l'arrondissement : CLSC, PDQ 42, Centre local d'emploi (MESS), Direction Culture, Sports et loisirs et Développement social.

Depuis le début des ententes, l'arrondissement a toujours procédé à un appel d'offre public pour solliciter des projets. Et depuis trois ans, des thématiques sont mises en exergue. L'an dernier, l'emphase a été mise sur la zone de défavorisation. À l'été 2008, neuf projets pour les jeunes de ce territoire ont été mis sur pied, et ce, en complémentarité et en collaboration.

De plus, la priorité a toujours été accordée aux projets maillés. Mais il faut considérer que le tissu communautaire est jeune à Saint-Léonard et qu'il ne compte que 12 à 15 organismes.

Les organismes sectoriels ne se dédoublant pratiquement pas, on ne peut compter sur l'émulation entre organismes intervenant dans des champs concomitants. C'est toute une tradition que nous devons encourager que celle de travailler ensemble dans un but commun, le mieux-être des citoyens. Il nous faut donc tabler sur la synergie de nos forces communautaires avec celles de l'arrondissement dans les domaines sportif, récréatif et culturel, afin d'atteindre les citoyens fragilisés.

Les types de projets retenus

Pour la période de cinq ans (2003-2008), 21 projets ont été réalisés par 10 organismes promoteurs.

BUDGET 2003 - 2008

Financement (MESS 2003-2008)	510 904 \$
Contributions de l'arrondissement et des partenaires	76 291 \$
TOTAL	587 195 \$

Les projets retenus

Parmi les projets proposés, nous avons accepté ceux qui :

- étaient pilotés par les organismes les plus probants et imputables;
- proposaient des activités ayant le plus de retombées contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- induisaient le plus de maillages possible dans le tissu social de l'arrondissement;
- ne dédoublaient pas des services existants;
- avaient le plus de chances de réussir;
- avaient des prévisions budgétaires réalistes.

PRINCIPALES CLIENTÈLES TOUCHÉES PAR LES PROJETS

- JEUNES (ENFANTS, ADOLESCENTS).
- FAMILLES (MONOPARENTALES, BIPARENTALES).
- PERSONNES (FAIBLE REVENU, AUTRES).
- IMMIGRANTS.
- POPULATION (RÉSIDENTS DU SECTEUR, AUTRES).

PRIORITÉS D'INTERVENTION

- SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.
- JEUNESSE.
- ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES.
- SOUTIEN À LA FAMILLE ET À LA PETITE ENFANCE.
- PROBLÉMATIQUES SOCIOURBAINES.

Liste des participants au groupe de discussion

RESPONSABLES MUNICIPAUX

DOMINIQUE JACOB,
CHEF DE DIVISION INTÉRIMAIRE,
SPORTS, LOISIRS ET INSTALLATIONS,
DÉVELOPPEMENT SOCIAL, SAINT-LÉONARD

DENIS RICHARD,
CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE,
SAINT-LÉONARD

HUGO BÉLANGER,
AGENT DE DÉVELOPPEMENT,
CULTURE, SPORTS, LOISIRS, SAINT-LÉONARD

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

ANTONIN FAVRON,
MAISON DES JEUNES (LE ZÉNITH)
DE SAINT-LÉONARD

SYLVAIN BROUILLARD,
MAISON DE LA FAMILLE DE SAINT-LÉONARD

DIANE LAVERGNE,
CARREFOUR DES FEMMES DE SAINT-LÉONARD

RÉAL GUIBORD,
LE GARDE-MANGER DE ROSALIE

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

LINA RAFOUL,
PRÉSIDENTE, CONCERTATION SAINT-LÉONARD

DANIEL DURANLEAU,
CONCERTATION SAINT-LÉONARD

MARIO GAGNON,
CSSS DE SAINT-LÉONARD

DANNIE MAILLOUX,
DIRECTRICE, CENTRE LOCAL D'EMPLOI
DE SAINT-LÉONARD

DANIEL CASTONGUAY,
AGENT SOCIO-COMMUNAUTAIRE,
POSTE DE QUARTIER 42

Les effets perçus

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

Les principaux effets notés chez les participants aux projets

Briser l'isolement

Grâce aux projets, les jeunes des zones de défavorisation sortent de leur ghetto pour pratiquer des activités constructives et connaître ce qui se passe ailleurs à Saint-Léonard.

Les femmes qui souffrent d'isolement pour diverses raisons (chefs de famille monoparentale, femmes immigrantes, femmes âgées, femmes souffrant de maladie mentale), et qui reçoivent du soutien, réussissent à briser l'exclusion et à acquérir plus d'autonomie.

Améliorer la sécurité alimentaire

Des projets permettent de fournir une aide alimentaire à des clientèles particulièrement démunies : personnes seules âgées entre 55 et 65 ans, assistés sociaux, femmes âgées, réfugiés (Mexique et Colombie), familles monoparentales, ex-détenus, personnes à risque de problématiques sociourbaines.

Des activités, telles les cuisines collectives, contribuent à l'autonomisation des personnes en matière de sécurité alimentaire.

Améliorer la sécurité urbaine

Des projets contribuent à améliorer la sécurité urbaine en intervenant auprès des jeunes (prévention des gangs) et en soutenant les travailleurs de rue.

Bien qu'il y ait des leaders négatifs de passage, souvent en provenance des arrondissements voisins (Montréal-Nord, Mercier), on observe une diminution de la visibilité des gangs de rue.

Avec la présence des organismes communautaires, il y a moins de flânage. On a remarqué une accalmie dans les rues.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les femmes musulmanes sont très isolées.

Le bénévolat est un moyen de sortir de l'exclusion sociale.

Beaucoup de gens n'ont pas accès à la nourriture.

Les effets perçus (*suite*)

Exemples de projets

La Table ronde de Saint-Léonard a mis sur pied les projets **Parcours alimentaires** pour permettre à diverses clientèles de passer du dépannage à l'autonomisation en matière de sécurité alimentaire.

Le projet **Intervention de milieu** procure aide et référence aux jeunes et aux travailleurs de rue. Il offre notamment de l'accompagnement dans les démarches et procédures, comme à la cour ou au CLSC. Le projet atteint une centaine de jeunes par année.

Des projets d'intervention contribuent à prévenir la criminalité qui vise les jeunes filles (11-14 ans). Ces dernières sont sensibilisées notamment à la problématique de la prostitution juvénile au moyen d'une pièce de théâtre présentée dans les écoles.

Mobiliser les gens et susciter l'appartenance

Les jeunes qui participent à des activités développent un sentiment d'appartenance à un groupe ou à un organisme et deviennent souvent des acteurs à leur tour : moniteurs, intervenants, etc.

La *Concertation Saint-Léonard* s'est donné comme objectif de mobiliser la population pour comprendre la pauvreté : savoir où elle est, la connaître et la reconnaître pour mieux la combattre.

Il y a une augmentation de la sensibilisation et une diminution des préjugés envers la population démunie de Saint-Léonard et en particulier envers les jeunes, ce qui se traduit par une diminution de l'insécurité et des appels au service de police.

Favoriser l'intégration des immigrants

Les immigrants récents sont invités à participer à des activités pour mieux connaître leur nouveau milieu et faciliter leur insertion sociale.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

On observe un impact sur les jeunes et une amélioration de la qualité du milieu de vie à Viau-Robert.

Il faut susciter un dynamisme et combattre la fatalité. On peut améliorer la situation.

Les effets perçus (*suite*)

La Concertation
Saint-Léonard compte
plus de 60 membres.

Exemples de projets

L'organisme **Les amis du monde** organise des activités pour les jeunes du secteur Viau-Robert, dans le but de les sortir de l'errance et de ce ghetto.

L'Association de soccer **Saint-Léonard**, en collaboration avec **Gestion multisports**, offre à 40 jeunes un camp d'été de deux semaines où ils peuvent explorer différents sports. Les immigrants récents sont particulièrement ciblés.

Des effets sur des populations spécifiques

Les jeunes

Les jeunes aiment avoir des activités. En général, ils sont fidélisés après deux semaines de participation.

Le complexe *Renaissance* est pacifié : les délits mineurs et le bruit ont diminué.

Les jeunes qui pratiquent des activités structurées acquièrent une bonne routine et une attitude positive. Ils apprennent par la suite à s'organiser par eux-mêmes des activités.

Les jeunes sont l'objet de sollicitations et de tentations. Ils ont besoin de rencontrer une personne significative en dehors de leur famille, un adulte en qui ils peuvent avoir confiance, avec qui ils peuvent discuter, à qui ils peuvent se confier et demander conseil.

Les jeunes apprennent à se respecter et à s'entraider les uns les autres. Leurs relations avec leurs parents s'améliorent également.

Les activités sont une bonne occasion d'établir un lien avec les parents.

Les activités sportives favorisent l'insertion sociale et l'apprentissage de la langue.

Les jeunes qui pratiquent des activités sportives font montre de ponctualité et d'enthousiasme. Les activités sportives sont une bonne préparation au travail.

Les projets communautaires permettent d'offrir aux jeunes des solutions de remplacement pour éviter la judiciarisation.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

« — Où sont les jeunes du coin Brooklyn?
— Ils sont rendus à l'aréna... »

S'ils n'ont pas d'activités structurées, ils sont laissés à eux-mêmes.

Les jeunes ont besoin d'être encadrés pour structurer leur journée.

Les jeunes ont besoin d'activités qui ouvrent des perspectives d'avenir.

Les effets perçus (*suite*)

Exemples de projets

Le Café L'entre-deux, implanté dans une école de 1 200 élèves, est une coopérative où des jeunes se familiarisent avec la création et la gestion d'entreprise. Le projet offre une expérience de travail à une quinzaine de jeunes par année. Le projet fonctionne bien.

Le Maison de la famille organise, pour les familles nouvellement arrivées, des sorties culturelles et récréatives, qui leur permettent de mieux connaître leur environnement immédiat, Saint-Léonard, mais aussi le centre-ville de Montréal et d'autres lieux au Québec (comme le Village québécois d'antan).

Le projet Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal est une porte d'entrée vers l'apprentissage de la langue et vers d'autres ressources et services.

En collaboration avec l'équipe Santé mentale adultes du CLSC, le Carrefour des femmes de Saint-Léonard offre des activités de thérapie par l'art.

Les immigrants

Les immigrants récents (nouveaux arrivants) sont invités à des activités culturelles et éducatives, à des séances d'information et à des loisirs pour se familiariser à leur société et à leur culture d'accueil.

Les habitants des « blocs » du secteur Viau-Robert sortent de leur environnement immédiat et apprennent à connaître le quartier, ce qui facilite leur intégration sur le territoire.

Les immigrants fréquentent plus les organismes communautaires qu'avant.

Les immigrants sont sensibilisés aux différences entre les institutions sociales et gouvernementales québécoises et celles de leur pays d'origine.

Les femmes

Lorsqu'une femme qui participe à un projet reprend le contrôle sur sa vie, c'est tout son environnement qui en bénéficie.

Les femmes immigrantes, souvent très isolées en raison de leur culture d'origine, reçoivent une aide spécifique. Elles bénéficient d'informations sur leurs droits, sur la violence conjugale à titre préventif, de références sur les services et les organismes.

Lorsque les jeunes mamans démunies reçoivent de l'aide et des services (sécurité alimentaire, santé mentale, droits et ressources), leurs enfants en bénéficient à long terme.

Les femmes isolées et souffrant de troubles anxieux ou de dépression reçoivent du soutien dans une démarche de thérapie et de responsabilisation.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

On a enregistré une hausse de la fréquentation des immigrants à la Maison de la famille.

Parce qu'elle était associée au gouvernement, la bibliothèque était mal vue par certains immigrants. Sur un groupe de 22 jeunes des Amis du monde, 15 se sont inscrits à la bibliothèque. Six parents hispanophones se sont inscrits au club de lecture.

Le PDQ organise des dîners-rencontres avec les nouveaux arrivants pour les informer sur le fonctionnement du service de police ici.

Les participantes aux projets font du bénévolat à leur tour.

D'autres retombées

Exemples de projets

Des groupes de jeunes de l'école Wilfrid-Bastien (5^e-6^e année) vont visiter et accompagner des personnes âgées et leur servir le dîner.

Le *Journal Jeunesse d'or*, distribué dans les résidences de personnes âgées, initié par des jeunes et réalisé par le Collectif Jeunesse-Emploi, donne une autre image des jeunes que celle que véhiculent les médias.

Des effets positifs sur la population de l'arrondissement

Les projets donnent un dynamisme général au milieu. Les résultats positifs se transmettent de bouche à oreille. On observe une hausse de la fréquentation des services municipaux et communautaires.

Les projets communautaires suscitent un mouvement de mobilisation. Plusieurs participants ne se contentent plus d'être des utilisateurs de services, ils désirent s'engager en tant qu'acteurs du changement.

Grâce à la pacification des rues et à l'amélioration des rapports intergénérationnels, le sentiment de sécurité a augmenté, surtout chez la population âgée, plus fragilisée que les autres.

Tous ces facteurs viennent renforcer le sentiment d'appartenance au quartier. Le voisinage est amélioré. Les gens aiment leur quartier.

Les projets communautaires ont un effet positif sur les services sociaux publics. Au début, le nombre de demandes de consultation est important, puis il diminue parce que les citoyens sont mieux informés et qu'ils disposent d'autres solutions.

Des effets positifs sur les manières de travailler

La concertation et le partenariat

Le maillage se fait naturellement, mais il arrive que des conjonctures le stimulent. Dans ces cas-là, on voit des résultats qui ont un impact majeur (par exemple, le comportement des jeunes du quartier Viau-Robert).

Lorsque plusieurs projets se matérialisent dans le même milieu auprès de clientèles différentes, mais dans le même sens, l'impact est majeur.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

L'insécurité est médiatique et souvent motivée par les apparences.

C'est quand on se sent en sécurité qu'on va aller vers les autres.

D'autres retombées (*suite*)

Les efforts investis dans le quartier Viau-Robert ne datent que de deux ans, et ils ont déjà un impact positif. Les efforts ont donné des résultats.

Le travail en partenariat ne se réalise pas dans la concurrence. Au contraire, il se réalise grâce aux échanges entre les organismes et à la transparence. Cependant, le confort relatif à l'exclusivité des champs d'expertise (mission) des organismes peut éteindre l'envie de prendre des risques.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

La concertation c'est mieux que de faire chacun ses petites batailles avec ses clientèles.

On ne peut pas tout faire. Il faut que tu comptes sur tes partenaires.

Des leçons à tirer...

Des éléments positifs à souligner et conserver

Le financement par les ententes a servi de levier pour démarrer plusieurs projets.

Dans un petit milieu, 120 000 \$ par année c'est le début d'une intervention sociale dans un arrondissement et un incitatif à des actions concertées.

Le financement au niveau local favorise le partenariat entre les organismes.

Il faut offrir la possibilité de développer des nouveaux projets en conservant les projets gagnants.

Les moyens alloués par les ententes et les possibilités qui y sont rattachées ont suscité une nouvelle mobilisation sociale dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion à Saint-Léonard.

La concertation et le partenariat

Les ententes ont été à l'origine des visions communes des zones urbaines, des milieux de vie, des communautés citoyennes. C'est le début d'une approche respectueuse des gens et de leurs difficultés.

Depuis les ententes, un partenariat s'est établi entre les organismes, notamment parce qu'ils se connaissent mieux.

Avec le maillage entre les projets, le milieu communautaire est devenu plus fort et plus intéressant à Saint-Léonard.

Des alliances entre différents mondes, souvent parallèles, donnent des résultats probants chez les jeunes. Les projets ne tentent pas de résoudre toutes les problématiques, mais proposent des choix qui sauront satisfaire des segments de la clientèle. C'est un menu d'activités de type cafétéria qui a des chances de réussir : des activités sportives à côté des activités culturelles, des activités spécifiques pour les

COMMENTAIRES DES ACTEURS

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a une incidence collective.

On est tous « interreliés ». On ne peut plus travailler seuls.

Des leçons à tirer... (suite)

Le Service de police épaulé les organismes du milieu et participe à certains projets.

Le CLSC travaille en lien avec les organismes de Saint-Léonard et est engagé dans la majorité des projets.

Pour appuyer la démarche d'intégration au travail, le CLE a besoin de partenaires dans le quartier. Les partenaires sont importants.

jeunes filles à côté de jeux destinés aux garçons, des activités de stimulation pour les tout-petits à côté du premier emploi d'été.

La présence des projets communautaires permet aux organismes publics (comme le CLSC) de déléguer une partie des services.

Des éléments à améliorer et des perspectives d'avenir

La continuité des projets

Malgré des résultats déjà probants, rien n'est acquis. L'harmonie reste fragile. Dans certains secteurs comme Viau-Robert, il faut poursuivre les efforts, sinon on risque vite de retomber à zéro. Il faut demeurer proactifs et agir en prévention.

Il vaudrait mieux se concentrer sur l'intégration des projets plutôt que de les additionner. Les bons projets devraient être reconduits et bien implantés dans leur milieu.

Le financement

Le financement demeure le nerf de la guerre. C'est le financement qui donne les moyens et les possibilités.

Le financement pendant deux ou trois ans a un impact réel.

L'appel d'offres pour les projets devrait s'étendre sur une période de cinq semaines.

La concertation et le partenariat

Pour améliorer la concertation, il serait profitable d'augmenter la participation citoyenne aux tables de concertation.

Dans un milieu communautaire jeune, il est difficile de demander une vision d'ensemble du territoire, alors que les organismes se concentrent sur leur mission respective. Les partenariats ne sont pas toujours évidents, la collaboration passant par des apprentissages du travail commun.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Il serait important que les organismes qui œuvrent à Viau-Robert aient un local permanent.

Des espaces pour se côtoyer, apprendre à se connaître.

Des leçons à tirer... (suite)

L'arrondissement doit prendre plus de leadership dans le domaine du développement social, ce qui devrait aboutir à la mise sur pied d'un plan d'action en développement social.

Au moyen de kiosques d'information, la **Fête des citoyens** offre une visibilité aux organismes et aux projets.

La mobilisation

Pour favoriser la mobilisation des citoyens, il faut que les actions et les projets des organismes soient mieux connus. On peut souhaiter que les organismes bénéficient d'une vitrine permanente.

Ce qui est le plus en demande actuellement ce sont des lieux d'échanges, des espaces pour favoriser la communication et la rencontre.

L'évaluation

Les instruments de mesure des résultats ne sont pas toujours au point. On fait un monstre du processus d'évaluation.

La Direction du développement social ne doit pas seulement assurer la mise en œuvre de la programmation ou la gestion de programmes. Elle doit aussi évaluer les besoins des citoyens défavorisés et les combler en partenariat avec le milieu communautaire.

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : une contribution à l'avenir de la société

Par un apport financier qui a donné des moyens et ouvert des possibilités, les ententes ont suscité une nouvelle mobilisation sociale dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à Saint-Léonard. Il faut comprendre la pauvreté : savoir où elle est, la connaître et la reconnaître, pour mieux la combattre. À de multiples problèmes, il faut répondre par de multiples stratégies, pour obtenir des solutions multiples. La concertation est le meilleur moyen pour mobiliser la population et réaliser les objectifs que la population veut se donner. Il y aura toujours des essais-erreurs, mais il faut continuer à aller de l'avant, pour faire réagir. C'est une tradition que nous devons encourager que celle de travailler ensemble dans un but commun : le mieux-être des citoyens.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan de l'arrondissement du Sud-Ouest

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans le Sud-Ouest

Sur le plan de certaines variables indicatrices de pauvreté, le Sud-Ouest accuse des taux plus élevés que Montréal.

Faible revenu
Sud-Ouest : 40,2 %
Montréal : 31,2 %

Monoparentalité
Sud-Ouest : 28,2 %
Montréal : 21,7 %

Le Sud-Ouest est l'un des arrondissements les plus touchés par la pauvreté et l'exclusion sociale. On remarque que certains des indicateurs principaux permettant de mesurer la pauvreté — soit le nombre de personnes à faible revenu, le taux de chômage, le nombre de familles monoparentales, de personnes non diplômées et de ménages recevant de l'assistance sociale — y sont présents en proportions très élevées dans les quartiers de l'arrondissement.

Chômage

Hommes : 11,4 %
Femmes : 9,9 %
Jeunes : 16,3 %

Faible revenu : 40,2 %

Monoparentalité

Familles monoparentales : 28,3 % (dont 83 % sont dirigées par une femme; une augmentation de 1,7 % depuis 2001)

Logement

Locataires : 72 %
Plus de 30 % du revenu consacré au logement : 35,3 %

Scolarité

Pas de diplôme : 29 %

Personnes seules

Nombre de personnes vivant seules : 41,6 %
(augmentation de 6,5 % depuis 2001)

Population immigrante : 23 %

Immigration récente (entre 2001 et 2006) : 6 % (4 130 personnes)

Minorités visibles : 24 % (dont 35 % sont Noirs, 17 % Chinois, 16 % Sud-Asiatiques)

SOURCES

DONNÉES 2006
CLSC SUD-OUEST—VERDUN
RECENSEMENT 2006

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans le Sud-Ouest *(suite)*

Dans Ville-Émard—Côte-Saint-Paul, on trouve une concentration de femmes âgées vivant en HLM avec un faible revenu.

Les personnes âgées souffrent d'exclusion en raison de plusieurs facteurs qui sont autant de barrières entre elles et le monde environnant :

- l'analphabétisme et l'incapacité de s'adapter à l'informatique;
- leurs préjugés, la méconnaissance et la crainte d'ingérence des administrations publiques dans leur vie;
- l'effritement de leurs regroupements, comme les milieux dits de l'âge d'or;
- leur mobilité fragilisée, rendant plus difficiles les gestes et les nécessités de la vie au quotidien, comme les déplacements et l'approvisionnement (l'épicerie).

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les aînés ont peur d'« être placés ».

On constate des abus envers les aînés.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans le Sud-Ouest

Approche

L'arrondissement du Sud-Ouest a jugé prioritaire de se doter d'un plan d'action intégré en matière de développement social. Le plan a été adopté par le conseil d'arrondissement au début de 2009. Trois segments de la population, soit les jeunes, les familles et les aînés, sont particulièrement visés par ce plan.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Dans des quartiers très pauvres, c'est un tour de force de prioriser les besoins et les interventions.

Orientations et priorités dans l'arrondissement du Sud-Ouest

Voici les priorités et les mesures retenues par l'arrondissement.

- Offrir un cadre de vie et un environnement qui favorisent l'épanouissement des jeunes, des familles et des aînés de toutes origines.
- Veiller à ce que l'ensemble des familles et des aînés, peu importe leurs conditions économiques, puissent disposer de logements salubres et sécuritaires convenant à leurs besoins.
- En étroite collaboration avec les partenaires locaux, promouvoir le sport, l'activité physique, la culture et les loisirs auprès des jeunes, des familles et des aînés en tant que moyens privilégiés de développement social.
- Promouvoir des stratégies de communication et d'information favorisant la pleine participation citoyenne.
- Coordonner la mise en œuvre d'approches intégrées de développement social à l'intention des jeunes, des familles et des aînés.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans le Sud-Ouest *(suite)*

Pour la période de cinq ans (2003-2008), 73 projets ont été réalisés par 27 organismes promoteurs.

BUDGET 2003 - 2008

Financement 1 251 473 \$
(MESS 2003-2008)

Contributions 1 093 895 \$
de l'arrondissement
et des partenaires

TOTAL 2 345 368 \$

Approche privilégiée pour la sélection des projets dans l'arrondissement du Sud-Ouest

On a choisi une approche de concertation avec les quatre tables de concertation de l'arrondissement.

Afin de permettre à chaque quartier de bénéficier d'une somme identique, 96 % de l'enveloppe a été partagée selon un découpage géographique en quatre parts égales.

Les projets recommandés par le milieu ont été validés par l'arrondissement et ensuite présentés aux élus pour approbation.

La composition des comités de sélection et de recommandation des projets a varié d'une année à l'autre et d'un milieu à l'autre.

Priorités d'intervention

- Sécurité alimentaire.
- Sécurité urbaine.
- Revitalisation urbaine intégrée.
- Jeunesse.
- Soutien à la vie communautaire.
- Soutien à la famille et à la petite enfance.
- Intervention sur les problématiques sociourbaines.
- Égalité entre les hommes et les femmes.
- Accessibilité universelle.

Principales clientèles touchées par les projets

- Jeunes (enfants, adolescents, jeunes adultes).
- Familles (monoparentales, biparentales).
- Personnes âgées, marginalisées, seules, ayant des problèmes de santé physique ou mentale, ayant un faible revenu.
- Immigrants.
- Population en général, résidents du secteur, résidents de HLM.

Liste des participants au groupe de discussion

RESPONSABLES MUNICIPAUX

BRUNA VIANA,
CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE,
ARRONDISSEMENT SUD-OUEST

LINDA RENÉ,
ASSISTANTE EN INTERVENTION LOISIRS,
ARRONDISSEMENT SUD-OUEST

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

GENEVIÈVE LOCAS,
CONCERTATION VILLE-ÉMARD-CÔTE-ST-PAUL

NATHALIE THIFFAULT,
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTRÉAL

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

GENEVIÈVE GRENIER,
ACTION-GARDIEN

SANDRINE PERION,
MISSION BON-ACCUEIL

CATHY ANGLASE,
MAISON DES JEUNES LA GALERIE

MAGGIE ST-GEORGES,
SOLIDARITÉ ST-HENRI

PHILIPPE ROBILLARD,
PRO-VERT SUD-OUEST

MONIQUE LACROIX,
ALTERNATIVES COMMUNAUTAIRES D'HABITATION ET
D'INTERVENTION DE MILIEU (ACHIM)

VINCENTE PEREZ,
COALITION PETITE-BOURGOGNE

Les effets perçus

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

Exemple de projet

La Mission Bon-Accueil distribue 2 700 paniers de nourriture par mois dans le secteur le plus pauvre de Saint-Henri.

Les principaux effets notés sur les participants aux projets

Briser l'isolement

Les personnes les plus démunies n'utilisent pas les ressources. Il faut créer des ponts et aller vers elles, pour qu'elles sentent qu'elles font partie des « citoyens » et acceptent d'utiliser les ressources et les services publics comme les autres. Grâce au travail de milieu, les personnes souffrant d'isolement sont repérées. C'est un premier pas essentiel pour leur venir en aide.

Grâce aux projets communautaires, les personnes qui souffrent d'exclusion (les jeunes, les aînés, les immigrants) arrivent à sortir de leur isolement. L'utilisation des services en est un indicateur.

Améliorer la sécurité alimentaire

Les personnes et les familles les plus démunies reçoivent de l'aide alimentaire, provenant par exemple de banques alimentaires.

Les services d'aide alimentaire sont accompagnés, quand c'est possible, d'un volet éducatif et pratique, comme les cuisines et les jardins collectifs.

Améliorer la sécurité urbaine

Le travail auprès des jeunes a eu un effet direct sur la sécurité urbaine : moins de vandalisme (remarqué par l'OMH), moins d'incivilités.

Mobiliser les gens et susciter l'appartenance

Par diverses activités d'embellissement de l'environnement (plantations, aménagement du territoire, jardins, compostage-recyclage), des organismes offrent de l'animation et du soutien à l'action de terrain. Ces activités contribuent à changer les mentalités, à sensibiliser les gens à leur environnement.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Il faut démocratiser les services. Pour les familles les plus démunies, ils sont encore trop chers.

Le travail sur l'isolement des gens est un travail énorme.

Les gens démunis ont besoin d'accompagnement.

La Tablee des chefs permet de récupérer du Centre Bell des millions de tonnes de nourriture par année.

Les effets perçus (*suite*)

Exemples de projets

Pro-Vert travaille avec 500 personnes par année, résidents et commerçants, à l'embellissement de l'environnement.

La Tannerie des Rolland, qui a mobilisé les gens, entraîné la formation d'un comité de citoyens, produit des événements et des activités comme des fêtes et des jardins, est une action transférable à d'autres problématiques ou à d'autres dossiers.

La Maison des jeunes a initié un projet de photographies représentatives du quartier qui a permis aux jeunes de le connaître et de se le réapproprier.

Les **Ateliers 850** reçoivent 40 enfants et 10 adolescents chaque jour, au HLM de l'Îlot St-Martin.

Un effet indirect mais primordial des actions communautaires a été la création de liens de confiance entre les gens. Des relations de bon voisinage ont été instaurées et ont remplacé la méfiance.

Grâce à l'animation et aux services rendus, les projets ont eu un grand impact sur la qualité de vie des gens vivant en HLM. Le sentiment d'appartenance est devenu très fort.

Favoriser l'intégration des immigrants

Les immigrants allophones qui ne parlent ni le français, ni l'anglais reçoivent des services qui aident leur insertion.

Les enfants des familles immigrantes reçoivent de l'aide aux devoirs et ont des occasions de socialiser.

Des effets sur des populations spécifiques

Les jeunes

Des enfants et des adolescents des HLM, laissés seuls, sans surveillance, sont accueillis dans un lieu sécuritaire où ils peuvent pratiquer des activités constructives et recevoir des services.

Les projets favorisent l'intégration des jeunes marginalisés.

Les jeunes qui participent à des projets se remettent en action et deviennent leur propre agent de changement.

Les enfants de familles dysfonctionnelles peuvent profiter d'un répit.

La participation à des activités sportives donne des résultats probants, notamment un taux de réussite scolaire de 90 %.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

L'embellissement est un moyen de lutte contre la pauvreté.

En tant qu'organismes communautaires, on ne prétend pas changer la vie des gens. Les gens veulent faire des choses. L'impact, c'est de les aider à s'organiser.

On voit un grand besoin de lieux de rencontre.

Maintenant, les parents commencent à s'engager.

On voit des gens très attachés au quartier.

Les jeunes laissés à eux-mêmes sont à risque de problématiques telles la drogue et l'itinérance.

Les jeunes, s'ils ne sont pas occupés, ils sont dehors.

Les effets perçus (*suite*)

Exemples de projets

La Maison des jeunes La Galerie dispense chaque année des services à plus de 300 jeunes du territoire de Saint-Henri.

ACHIM (Alternatives communautaires d'habitation et d'intervention de milieu) aide 200 personnes âgées chaque année à avoir accès aux services dont elles ont besoin. Une intervenante sert de pivot entre la personne et les ressources. Le projet a fait naître une démarche sur le plan provincial.

La Mission Bon-Accueil offre des services de base et de réadaptation à des itinérants, jeunes et adultes.

Les adolescents qui participent à un projet communautaire peuvent recevoir un entraînement spécial pour y exercer un emploi bénévole s'ils le désirent. Les plus jeunes participants, quant à eux, y trouvent des modèles d'identification et découvrent la possibilité de se projeter dans l'avenir.

Les personnes âgées

Les personnes âgées en situation d'isolement sont repérées grâce à un travail de rue. Il faut aller vers elles, les joindre sur le terrain, les informer sur les ressources disponibles et leur faciliter l'accès aux services dont elles ont besoin.

Les itinérants

Les itinérants, jeunes et adultes, reçoivent des services de base et de réadaptation.

Les HLM

D'après l'Office municipal d'habitation de Montréal, les actions en développement social ont eu un effet certain sur l'amélioration de la qualité de vie dans les HLM.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les projets produisent des effets d'empowerment.

Les jeunes rendent service à leur tour.

Les jeunes qui participent à des projets sont des moteurs pour les autres.

Les personnes âgées qui ont bénéficié directement des projets ont peut-être pour la première fois pris contact avec les diverses instances de services sociaux, de santé ou autres services publics.

Actuellement, on tente de travailler sur les milieux de vie plutôt que sur des clientèles.

D'autres retombées

Les projets menés dans le cadre des ententes ont atteint :

- 3 600 jeunes, dont 1 500 ados et 1 200 jeunes adultes à risque;
- 1 100 aînés;
- 900 familles.

Centraide a contribué, conjointement avec les ententes, aux Jardins collectifs de Pointe-St-Charles.

L'Office municipal d'habitation de Montréal a mis des locaux communs à la disposition des groupes communautaires.

Des effets positifs sur la population de l'arrondissement

L'impact positif des actions pour lutte contre la pauvreté et l'exclusion se fait sentir sur l'environnement et la sécurité urbaine et sur les relations de voisinage. D'une manière générale, c'est la qualité de vie qui est améliorée.

Des effets sur les manières de travailler

La concertation et le partenariat

Les ententes n'ont pas changé les manières de travailler dans le Sud-Ouest. Cependant, elles ont eu plusieurs effets positifs, dont celui de renforcer la démocratisation des mécanismes.

Elles ont été un incitatif aux actions concertées et ont permis de confirmer que l'avenir de l'action communautaire est dans la concertation, dans l'interface des différentes missions.

Même si la pratique de la concertation comporte des difficultés, on a pu constater qu'une dynamique conflictuelle peut produire quelque chose de plus intéressant au bout du compte.

La concertation est encore plus importante lorsque la conjoncture économique est difficile parce que les organismes ont tendance à se concentrer, à se replier sur eux-mêmes pour assurer leur survie.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

L'avenir est dans l'intersectoriel, dans le travail en commun.

On peut multiplier les effets de nos organisations par l'action concertée.

SOURCES

Bilan du contrat de ville, arrondissement du Sud-Ouest, avril 2008.

Des leçons à tirer...

La Table de concertation VÉ-CSP (Ville-Émard—Côte-Saint-Paul) a pour objectif de faire le lien et la médiation entre les différents partenaires de l'administration centrale aux organismes communautaires.

Les Ateliers 850 reçoivent le soutien du milieu.

Des éléments positifs à souligner et à conserver

Le financement

L'apport financier des ententes a été très apprécié. Il a permis le démarrage de projets qui n'auraient pas pu exister sans lui.

La concertation et le partenariat

On a fait appel à l'expertise des tables de concertation qui résument bien la sensibilité de leur quartier.

Un lien assez fort de réciprocité s'est développé entre l'arrondissement et les organismes. L'arrondissement manifeste une ouverture quant aux organismes communautaires. De leur côté, les organismes reconnaissent le travail des responsables de l'arrondissement.

Les ententes ont accru la mobilisation, notamment en rendant possible des rencontres régulières entre les instances.

Les ententes ont rendu possible des partenariats qui ne se seraient pas réalisés autrement.

L'action locale

L'arrondissement a reconnu le savoir-faire des quartiers et respecté leurs priorités. Il est important de prendre en considération les priorités des quartiers et laisser ceux-ci décider eux-mêmes.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

La réalité, c'est qu'il n'y a pas d'argent pour de nouveaux projets.

Les projets qui marchent apportent une valeur ajoutée à l'arrondissement.

C'est le point fort des ententes : elles ont été un levier pour travailler ensemble.

La vision « macro » se fait toujours au détriment des populations locales.

On n'a pas les mêmes réalités dans les quartiers. Les réalités sont locales. Il faut cibler les besoins particuliers (approche « micro »).

Des leçons à tirer... (suite)

Des éléments à améliorer et des perspectives d'avenir

Le financement

Il faudrait augmenter de beaucoup le financement pour répondre aux besoins existants.

Du financement à plus long terme, sur un minimum de trois ans, est nécessaire. La première année d'un projet est une période d'installation. La deuxième année, on commence à prendre un rythme de croisière.

Le financement devrait assurer à la fois la pérennité des projets pertinents qui fonctionnent bien et réserver une enveloppe pour des nouveaux projets, car beaucoup de besoins ne sont pas encore couverts.

L'apport financier des ententes a servi de financement de base dans de nombreux cas. La question cruciale du financement est la suivante : comment assurer le financement de manière qu'un apport comme les ententes ne soit pas une nécessité?

L'appel de projets

Les échéanciers des appels d'offre sont trop serrés pour que des projets soient montés. Par expérience, nous savons qu'il faut octroyer un mois pour le dépôt, une semaine de lecture au comité de sélection et une semaine pour les rencontres avec le milieu.

Il serait profitable d'avoir des balises plus claires sur les activités finançables ou non par les ententes.

La continuité des projets

L'absence de continuité des projets a des effets très négatifs sur la mobilisation des citoyens. En effet, l'action communautaire suscite une vision et des attentes chez les gens. Lorsque les moyens leur sont enlevés, les organismes promoteurs de projets sont placés dans une situation délicate vis-à-vis des citoyens qu'ils encouragent à participer à l'action communautaire.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Le financement sur une base annuelle est désastreux.

L'apport des ententes a permis à plusieurs organismes de boucler le budget. Il a permis de maintenir des projets, mais en vivant, sans plus.

Sans participation citoyenne, il n'y a pas de développement social.

C'est mobiliser beaucoup de monde pour une ou deux années. Et ensuite...?

Ça prend du temps pour créer des liens, une confiance.

S'il y avait plus d'argent, on réserverait une enveloppe à part pour les projets qui touchent plusieurs secteurs à la fois : par exemple, l'aide scolaire.

Des leçons à tirer... (suite)

Lorsqu'un projet doit prendre fin, cela entraîne la perte du savoir-faire des travailleurs du milieu.

La pérennité devrait être assurée pour les projets porteurs qui marchent bien.

Les projets devraient logiquement s'inscrire dans un plan d'action. Leur existence devrait donc être assurée pour quelques années, pour la durée du plan d'action.

La concertation et le partenariat

Une approche globale des problématiques se révèle nécessaire. Par exemple, lorsqu'on travaille avec les jeunes, on se rend vite compte qu'il faudrait travailler aussi avec les parents, l'école, les commerçants du quartier, etc. La concertation et le partenariat sont essentiels pour appliquer une approche globale; ils doivent être encouragés et consolidés.

Un chantier à continuer

Dans l'arrondissement du Sud-Ouest où il y a un taux élevé de pauvreté, les actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dans le cadre des ententes entre le MESS et la Ville, ont indéniablement contribué à améliorer la qualité de vie des gens, jeunes et personnes âgées, résidents des HLM, immigrants. Les projets ont contribué à l'amélioration de la sécurité urbaine, des relations de voisinage et de l'environnement dans l'arrondissement. Oui, il y a eu des impacts sur la population, mais c'est encore très peu en regard des besoins existants. Oui, les actions ont contribué à la concertation des organismes et à la mobilisation des citoyens. Mais les insuffisances du financement viennent saper les efforts de mobilisation. L'incertitude constante quant à l'existence, à la récurrence et à la continuité des projets a des effets démobilisants sur les participants aux projets et sur les acteurs du développement social. Le développement social est un chantier qui ne sera probablement jamais terminé, mais qui génère, au bout du compte, plus d'expériences positives que négatives. Il faut capitaliser sur les effets positifs du développement social.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan de l'arrondissement de Verdun

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Verdun

Population totale :
67 781

Familles :
9 690

Familles
monoparentales :
3 790 (39,1 %)

Immigrants :
12 590 (19,4 %)

Verdun est un arrondissement hétérogène sur le plan social. On y trouve des ménages à très hauts revenus de même que des personnes vivant sous le seuil de la pauvreté, et presque autant de personnes seules que de personnes vivant en famille.

Verdun compte trois quartiers :

L'Île des Sœurs, qui ne souffre pas de pauvreté matérielle, mais où la pauvreté sociale est présente.

Le centre-ville, quartier le plus défavorisé de l'arrondissement.

Desmarchais-Crawford, où plusieurs vivent dans la pauvreté, ne forme pas une zone homogène.

Ménages

Sur le territoire de Verdun, on dénombre quelque 21 000 personnes disposant d'un faible revenu et 8 493 personnes dont le principal revenu est l'aide sociale.

L'arrondissement de Verdun compte 9 690 familles avec enfants, dont 3 790 sont monoparentales, soit 39,1 %.

16,8 % des enfants de Verdun sont vulnérables sur le plan de la santé physique et du bien-être (le taux le plus élevé de l'Île de Montréal).

Immigration

L'installation d'immigrants à Verdun est un phénomène récent : 56,4 % des immigrants y ont élu domicile entre 1996 et 2006. On remarque une augmentation significative et importante de la population immigrante entre 2001 (14,1 %) et 2006 (19,4 %).

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Parmi la population immigrante, une classe particulière se distingue par son statut précaire : les demandeurs d'asile.

SOURCES

ENQUÊTE SUR LA SANTÉ DANS LES COLLECTIVITÉS CANADIENNES (ESCC), 2004.

RECENSEMENT 2006, STATISTIQUE CANADA.

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL, 2005.

RAPPORT ANNUEL DE MOISSON MONTRÉAL, 2007.

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Verdun (*suite*)

Insécurité alimentaire

Au Québec, l'insécurité alimentaire touche environ 8,6 % des ménages. Certains groupes sont particulièrement touchés par cette réalité : les familles monoparentales (16 %), les personnes ayant un faible revenu (49 %) et les personnes dont le principal revenu est l'aide sociale (48 %). Ces personnes sont largement présentes sur le territoire de Verdun avec 3 790 familles monoparentales, environ 21 000 personnes ayant un faible revenu et 8 493 personnes vivant de l'aide sociale.

À Verdun, plus de 1 000 ménages ont recours chaque mois à des services d'aide alimentaire pour combler leur besoin en nourriture.

Logement

En 2001, 44 % des locataires dépensaient plus de 30 % de leur revenu pour l'hébergement.

La gentrification, qui entraîne la hausse des loyers, oblige la population défavorisée à déménager. C'est pourquoi il est devenu difficile de garder la population locale à Verdun. Lorsqu'elle déménage dans d'autres quartiers, cette population se déracine et est encore plus isolée.

Scolarisation

40,5 % des enfants de Verdun sont vulnérables sur le plan de la maturité scolaire (deuxième taux le plus élevé de l'Île de Montréal).

En 2004, la proportion des jeunes qui abandonnaient leurs études avant l'obtention de leur diplôme secondaire était de près de 50 % chez les garçons et de 35 % chez les filles, soit une moyenne de 42,1 % des jeunes. Il s'agit du taux le plus élevé de décrochage sur l'Île de Montréal.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Moisson Montréal a distribué plus de 229 561 kg de nourriture à Verdun en 2007, une hausse de 10 % par rapport à 2006.

Plus de 2 700 personnes ont dû recourir au panier de Noël en 2007.

Selon les gouvernements fédéral et provincial, un ménage a un problème d'accès financier au logement s'il doit consacrer plus de 30 % de son revenu brut à se loger.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans Verdun

Mission de la **Concertation en développement social** de Verdun (CDSV) :

- Mettre au point une vision commune du développement social à Verdun.
- Réactualiser les cibles prioritaires faisant suite au portrait de quartier présenté en janvier 2009.

Approche

L'arrondissement de Verdun se donne pour mission de travailler en collaboration et en concertation avec les différentes instances à l'amélioration des conditions de vie, au bien-être de la population et à l'élimination de la pauvreté, en tant que projet de société.

Plan de développement

L'arrondissement fait partie de l'exécutif de la Concertation en développement social de Verdun (CDSV), maître d'œuvre du plan de développement social.

Priorités d'intervention

La Concertation en développement social de Verdun a établi six cibles locales, ou priorités d'intervention en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur son territoire.

- Protection des logements existants et développement de logements sociaux.
- Mobilisation concertée autour de la réussite scolaire et éducative.
- Intégration sociale et professionnelle des jeunes adultes.
- Soutien, valorisation et reconnaissance des familles, création et consolidation d'un partenariat en sécurité alimentaire.
- Intégration sociale des communautés ethnoculturelles.

PRINCIPALES CLIENTÈLES TOUCHÉES PAR LES PROJETS

PLUSIEURS PROJETS ÉTABLISSAIENT DES LIENS ÉTROITS ENTRE LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET LE SOUTIEN AUX FAMILLES.

Les types de projets retenus

Pour la période de cinq ans (2003–2008), 72 projets ont été réalisés par 25 organismes promoteurs.

BUDGET 2003 – 2008

Financement 793 376,00 \$
(MESS 2003–2008)

Contributions 831 429,69 \$
de l'arrondissement
et des partenaires

TOTAL 1 624 805,69 \$

Approche privilégiée pour la sélection des projets

Le comité d'analyse des projets était formé de cinq membres de la CSDV et de deux représentants de l'arrondissement.

Critères d'évaluation du comité d'analyse

(pointage à titre indicatif pour le comité d'analyse)

- Lien avec les cibles prioritaires établies (préalables).
- Consolidation d'un projet existant (10 points).
- Pertinence et retombées du projet dans le milieu (solidifier des acquis, avoir un impact direct sur la clientèle, favoriser la participation civique) (25 points).
- Réalisme du projet (démarche, résultats escomptés, moyens choisis, budget d'échéance, capacité de l'organisme à réaliser le projet) (20 points).
- Valorisation du partenariat avec le milieu (25 points).
- Avis et appui de table(s) de concertation sectorielle(s) (10 points).
- Appui des milieux institutionnels ou associatifs (5 points).
- Contribution d'autres sources de financement (5 points).

La répartition du soutien financier

Secteurs d'intervention privilégiés par l'arrondissement selon les dix priorités de développement social

- Insertion socioprofessionnelle des jeunes 227 061 \$.
- Insertion sociale des clientèles à risque 159 786 \$.
- Soutien à la famille et la petite enfance 147 500 \$.
- Sécurité alimentaire 102 644 \$.
- Problématiques sociourbaines 64 673 \$.
- Soutien à la vie communautaire 35 511 \$.
- Revitalisation urbaine intégrée 21 100 \$.
- Accessibilité universelle 18 308 \$.
- Prévention du décrochage scolaire 7 500 \$.
- Sécurité urbaine 6 000 \$.

Secteurs d'intervention privilégiés par l'arrondissement selon les six cibles retenues par la Concertation en développement social de Verdun

- Logement 48 873 \$.
- Réussite scolaire et éducative 137 745 \$.
- Intégration des jeunes adultes 162 770 \$.
- Soutien aux familles 192 721 \$.
- Sécurité alimentaire 102 644 \$.
- Intégration des communautés ethnoculturelles 140 200 \$.

Liste des participants au groupe de discussion

RESPONSABLES MUNICIPAUX

ALAIN TASSÉ,
CONSEILLER DE LA VILLE,
DISTRICT DE DESMARCHAIS-CRAWFORD, VERDUN

NORMAND HOULE,
CHEF DE DIVISION,
DIVISION DES LOISIRS ET DES ÉVÉNEMENTS, VERDUN

JOHANN GUAY,
AGENTE DE SOUTIEN,
DIVISION DES LOISIRS ET DES ÉVÉNEMENTS, VERDUN

REPRÉSENTANTE DE LA POPULATION

FRANCINE LEFEBVRE,
CDSV

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

LINÉ ST-AMOUR,
CENTRE COMMUNAUTAIRE DAWSON

DENIS PLANTE,
TOUJOURS ENSEMBLE

INTERVENANTS

GENEVIÈVE LOCAS,
CULTURE ÉLÉMENTAIRE VERDUN

ALERNE SOL,
CASA CAFI
(CENTRE D'AIDE AUX FAMILLES IMMIGRANTES)

PARTICIPANTE

SILVIA SARATE,
CASA CAFI

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

MARC CLOUTIER,
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE VERDUN

GLEEN HENDEN,
SPVM

ANNICK DIOP,
TABLE DE CONCERTATION EN RELATIONS INTERCULTURELLES
DE VERDUN

MARIE-ÈVE LANDRY,
ACTION SURVEILLANCE VERDUN

PARTENAIRES FINANCIERS

DONALD LAVERGNE,
CLSC

NANCY POLE,
CENTRAIDE

Les effets perçus

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

Exemple de projet

Les Jardins collectifs travaillent sur la notion d'alimentation. Ils offrent des services en sécurité alimentaire, comme l'apprentissage de la conservation des fruits et légumes, à une vingtaine de personnes par été (adultes et enfants).

Les principaux effets notés chez les participants aux projets

Briser l'isolement

Certaines clientèles très isolées, comme les personnes vivant des problématiques de pauvreté économique et sociale, et une nouvelle catégorie d'immigrants vivant des problématiques spécifiques, ont besoin de services de première ligne.

Ces occasions de rencontrer d'autres personnes et d'échanger, de connaître les ressources du milieu, de s'outiller sur les plans psychologique, économique et social, de participer à des activités communautaires concourent à briser l'isolement qu'engendrent la pauvreté et l'exclusion sociale.

Assurer la sécurité alimentaire

Des services comme le dîner offert gratuitement dans les écoles, des activités comme les jardins collectifs et les ateliers de cuisine, contribuent à améliorer la sécurité alimentaire.

Améliorer la sécurité urbaine

Le service de police a constaté que les interventions ont diminué dans les secteurs desservis par les organismes communautaires, tandis que dans les zones où il y a peu d'organismes, on observe une augmentation des comportements délinquants, du nombre des délits.

Dans le parc Berling, on constate une diminution des interventions policières. Avant, les comportements délinquants, les graffitis, la violence, étaient très présents. Aujourd'hui, on voit que la situation change grâce au travail de prévention réalisé par le Centre Dawson. Les familles s'approprient le parc, ce qui permet aux enfants d'en profiter.

COMMENTAIRES DES ACTEURS PRÉSENTS AU GROUPE DE DISCUSSION

Simplement de savoir qu'il existe des organismes qui peuvent donner un coup de main, c'est déjà un impact pour les populations démunies.

La pauvreté reste à Verdun sans changement. Un enfant sur trois ne déjeune pas avant d'aller à l'école.

Les effets perçus (*suite*)

Exemple de projet

Tandem/Sécurité vise la prévention, la sensibilisation des gens à la sécurité urbaine et la participation citoyenne. Le volet Jeunes et civisme tente d'atteindre le plus grand nombre possible de jeunes pour parler de citoyenneté et de civisme.

Autour du Manoir pour personnes retraitées, les interventions policières touchaient les locataires des HLM, surtout des jeunes. Les personnes âgées dénonçaient leurs comportements agressifs. Au moyen d'un atelier de dialogue, les relations intergénérationnelles se sont améliorées. Les jeunes qui ont participé aux projets interviennent maintenant pour aider les voisins et pour protéger la qualité de vie.

Mobiliser les gens et susciter l'appartenance

La première fonction des jardins collectifs est de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire. Mais en même temps, le jardin collectif permet aux participants d'entreprendre une démarche d'*empowerment* (d'autonomisation) :

- reconquérir ou développer l'estime de soi;
- développer des compétences;
- se prendre en charge activement plutôt que d'attendre passivement les services.

En favorisant l'*empowerment* chez les participants, les projets communautaires suscitent la participation citoyenne et le sentiment d'appartenance.

En favorisant la création de liens sociaux et amicaux entre les participants, les projets communautaires contribuent à l'enracinement de la population, à la naissance ou au renforcement du sentiment d'appartenance à la communauté et au milieu.

Les activités à l'extérieur donnent l'occasion d'acquérir des connaissances sur le civisme (conscience citoyenne, évaluation des comportements en société) et d'améliorer concrètement les niveaux de civilité.

La prise en charge d'un espace public permet d'établir des liens entre les participants et les voisins. À cet égard, il est remarquable que les jardins n'aient pas subi de vandalisme. Les gens des alentours ont eu à cœur de les protéger.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Lorsqu'ils manquent d'activités, les jeunes se retrouvent dans la rue et adoptent des comportements délinquants. La police doit doubler le travail à faire dans ce cas.

Les participants aux projets « surveillent la place », dont les jardins collectifs, pour éviter que des malfaiteurs les détruisent.

Des gens qui n'ont jamais jardiné sont surpris de leur capacité à réussir.

Une résidente désirait faire une activité à l'extérieur avec ses enfants en été, et rencontrer des voisins. Elle constatait aussi le manque d'activités offertes pour les adolescents. Elle a apprécié de pouvoir bénéficier des activités d'intégration gratuites offertes par les Jardins communautaires.

Devenir membre de l'organisme, faire du bénévolat, être un participant actif, redonne la confiance en soi.

Les effets perçus (*suite*)

L'importance du tissu social et communautaire de Verdun est un élément motivant le sentiment d'appartenance. Les organismes communautaires améliorent la qualité de vie des familles qui décident alors rester dans leur quartier.

Favoriser l'intégration des immigrants

Un pourcentage important des immigrants à statut précaire (les réfugiés ou les demandeurs d'asile) sont exclus des projets qui leur sont normalement destinés. Ces nouveaux arrivants ont le désir de s'adapter à leur nouvelle culture, mais peu de services sont à leur disposition. Les personnes qui n'ont pas un statut d'immigrant fixe ont aussi besoin de soutien et d'information pour réussir à s'intégrer au plus vite.

Des effets sur des populations spécifiques

Les jeunes

Les jeunes reçoivent de l'aide scolaire et participent à des activités destinées à favoriser l'acquisition de nouvelles compétences. Entre autres effets positifs, on note le développement du goût de la lecture chez les jeunes.

Par des activités ciblées, les jeunes sont soutenus dans le développement d'amitiés, de l'estime de soi et de la motivation. Dans un cadre propice, on peut agir sur les comportements liés aux problématiques psychosociales (aider les victimes d'intimidation, par exemple).

Les jeunes isolés pour différentes raisons (mal habillés, manière d'être différente, personnalité conflictuelle) développent la capacité de s'intégrer à un groupe, socialisent. Les jeunes apprennent à parler et acquièrent la capacité d'expliquer leur situation. On voit l'impact dans les groupes lorsque les jeunes arrivent à gérer les comportements agressifs.

Des jeunes Verdunois qui vivent des situations de violence familiale peuvent partager leur vécu, avoir de l'écoute, se confier aux autres.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Beaucoup de gens (adultes, ados et enfants) ressentent de la fierté envers leur jardin communautaire.

À Verdun, on a remarqué un effet en particulier sur le sentiment d'appartenance des jeunes à la communauté.

Les effets perçus (*suite*)

Exemples de projets

Le Centre communautaire Dawson offre des programmes visant la réussite scolaire et la prévention auprès de jeunes qui ont des difficultés à l'école. Il dessert 115 enfants par année, dont 50 adolescents (13-17 ans).

Toujours ensemble offre des activités récréatives, de l'aide aux devoirs et de l'animation dans des camps de jour à prix abordable. On vise notamment la sensibilisation à la cohabitation pacifique. De 25 à 35 jeunes par jour assistent à ces activités.

Casa CAFI (Centre d'aide aux familles immigrantes) développe des solutions pour venir en aide à la clientèle d'immigrants à statut précaire. L'organisme reçoit en moyenne 600 personnes par année. En 2008, 780 personnes se sont présentées pour faire une demande d'aide.

Beaucoup des parents ne peuvent pas payer les tarifs des camps de jour. Grâce à l'action communautaire, les jeunes de milieux défavorisés ont accès à des camps de jour à prix abordables. Ils bénéficient d'un endroit sécuritaire où ils peuvent s'adonner à des activités constructives.

Les immigrants à statut précaire

Les immigrants à statut précaire reçoivent du soutien et des services, diverses formes d'aide, selon leurs besoins :

- recherche d'aide juridique;
- aide alimentaire;
- recherche de logement;
- inscription dans les écoles;
- francisation.

Un projet comme la Casa CAFI soutient les immigrants par des services de première ligne lorsque ceux-ci en ont le plus besoin, c'est-à-dire pendant leur processus d'insertion, avant qu'ils deviennent résidents permanents. Ces personnes ne peuvent attendre d'avoir leur résidence permanente pour apprendre le fonctionnement de notre société.

La participation du service de police a permis d'informer les nouveaux arrivants du rôle de la police ici et de les amener à changer l'image qu'ils s'étaient faite des forces policières dans leur pays d'origine.

Le partenariat avec le service de police permet aux nouveaux arrivants de mieux comprendre le mode de fonctionnement de la société d'accueil et de ne pas avoir peur de dénoncer des injustices.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Avec la sensibilisation des parents on arrive à trouver des solutions, des outils pour gérer l'agressivité.

Il est important de trouver une écoute attentive pour se sentir valorisé.

Le service de police a observé une diminution du nombre de délits là où il y a des camps de jour.

Une immigrante arrivée toute seule et qui ne connaissait personne ici a été référée au CAFI par une voisine. Aujourd'hui cette femme parle bien le français, elle a inscrit ses enfants à l'école, elle a réussi son intégration. Elle est maintenant bénévole à la Casa CAFI, une façon de remercier l'organisme des services rendus.

À la Casa CAFI, on refuse de laisser ces gens sans services.

D'autres retombées

Le service de police organise des activités de **prévention** avec les organismes du milieu.

Les centres communautaires collaborent avec les policiers pour inclure des ateliers d'information à l'intérieur des programmes pour les jeunes et les parents.

Des effets positifs sur la population de l'arrondissement

On a identifié des effets positifs sur la population en général grâce aux actions menées contre la pauvreté et l'exclusion sociale à Verdun :

- le renforcement du sentiment d'appartenance au quartier;
- la création de liens sociaux et d'amitiés;
- la prévention des crises;
- l'amélioration de la qualité de vie des résidents;
- l'amélioration du tissu communautaire.

Des effets sur les manières de travailler

La concertation et le partenariat

Verdun est un arrondissement où les plans d'action intersectorielle existaient déjà. La structure de concertation y était donc établie depuis longtemps, mais les ententes auront permis de l'améliorer.

Il vaut mieux éviter la concurrence des groupes, avoir une vision d'ensemble, pour agir sur la pauvreté et l'exclusion le plus efficacement possible.

Le travail entre le *Centre des femmes* et la *Table interculturelle* a permis d'augmenter la collaboration entre les organismes.

Pour le service de police, le partenariat avec les organismes communautaires est un facteur important qui l'aide à remplir sa mission de sécurité et de prévention de la criminalité auprès de la population. Notamment, le partenariat avec les organismes communautaires contribue à mettre en place des mesures pour contrôler et orienter avant d'intervenir.

Le travail de collaboration entre organismes facilite les suivis des situations difficiles.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Dans de nombreux autres pays, les règlements sont différents; les thématiques de discrimination, de violence conjugale, de délinquance, sont traitées de façon différente.

La concertation permet aux diverses instances de travailler en collaboration pour l'élimination de la pauvreté.

La concertation donne l'occasion de donner la priorité aux projets qui répondent le mieux aux besoins réels de la communauté.

Il y a un pourcentage plus élevé de criminalité dans les milieux pauvres.

Le travail de prévention auprès des jeunes se fait beaucoup dans la rue.

Des leçons à tirer...

Des éléments positifs à souligner et à conserver

Le financement par les ententes MESS-Ville

Les ententes ont été un levier pour le financement des projets. Le CLSC a soutenu certains projets pendant ces cinq ans avec l'aide d'autres partenaires financiers. Aujourd'hui, par le biais de la Santé publique, il peut financer deux types de projets au niveau local. Les clientèles prioritaires sont les enfants et les adolescents. Le but est d'aider à réduire la pauvreté chez les jeunes.

La concertation et le partenariat

La concertation et le partenariat favorisent la mobilisation des ressources communautaires et institutionnelles, dans une optique de complémentarité.

On remarque qu'il faut travailler en partenariat pour trouver des solutions et pour voir les problématiques sous différentes perspectives.

Des éléments à améliorer et des perspectives d'avenir

L'aide aux réfugiés

Il ne faut pas attendre que les nouveaux arrivants connaissent l'une des deux langues officielles (l'anglais ou le français) pour leur donner les informations nécessaires pour survivre au quotidien. Il faut développer un réseau d'interprètes pour leur permettre de communiquer avec les instances et leur transmettre les informations importantes.

Le logement social

Le logement social est une cible prioritaire. Malgré les trois dossiers financés en logement social, il est difficile de donner suite à la construction des logements sociaux avant d'avoir procédé à la décontamination des terrains. Or, si les entreprises privées ont les moyens techniques pour décontaminer, la Ville n'a pas les moyens financiers de procéder.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Un organisme ne peut détenir à lui seul la clé du succès.

Des leçons à tirer... (suite)

Les projets de logements sociaux ont eu un effet pervers, car la Ville entretient chez les citoyens des espoirs qui ne peuvent pas se réaliser dans les conditions actuelles.

Le financement

Le financement de base des organismes est absolument nécessaire pour assurer la continuité de leur mission — et il ne s'améliore pas. C'est pourquoi, dans bien des cas, les ententes ont suppléé au financement de base. Il faut voir ces ententes comme un levier pour le financement de base, un complément qui peut aider à monter le financement des projets, en fournissant des occasions intéressantes pour les autres bailleurs de fonds de s'engager.

Les grandes organisations ont plus de facilité à recevoir des subventions, tandis que les petits organismes ont beaucoup de difficulté à monter des projets et à obtenir du financement.

Il conviendrait de se concentrer sur quelques priorités à la fois, pour augmenter l'effet de levier.

Il serait profitable de porter attention aux organisations qui ont des problèmes de financement, de faire des analyses plus fines pour améliorer leur gestion interne. Le manque de financement a des conséquences directes sur la dotation en ressources humaines. Il est nécessaire d'avoir des intervenants compétents et d'expérience pour travailler sur ces problématiques difficiles. Or, les organismes ont de la difficulté à payer les salaires et ne peuvent engager leurs intervenants qu'à temps partiel. Ils n'ont pas non plus les moyens de former le personnel.

Les tables intersectorielles devraient être mises à contribution pour favoriser une approche territoriale dans le financement des projets.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Un travail de sensibilisation communautaire aux besoins de cette clientèle apparaît nécessaire.

Les gens ont entretenu l'espoir d'obtenir un logement.

Les organismes doivent « magasiner » les petits projets.

Autrement, on tombe dans le saupoudrage.

Il faut avoir des intervenants qui ont les capacités pour intervenir auprès des clientèles difficiles. Il faut avoir une capacité de gérer les conflits.

On suscite de l'espoir et ensuite on décourage les gens.

On a le sentiment que ça va mieux, mais on n'a pas nécessairement d'outils de mesure.

Des leçons à tirer... (suite)

La continuité

La non-réurrence des projets pose des problèmes à la communauté et génère beaucoup de frustration au sein des organismes. Les projets de lutte contre la pauvreté nourrissent de faux espoirs.

L'impact des projets ne peut être mesuré qu'à long terme.

La concertation et le partenariat

Pour améliorer encore la concertation, il serait profitable de mieux concerter les efforts sur les projets issus des tables de concertation, de relier les priorités de la table de développement social à celles des tables de quartier et, enfin, de valider le tout par un plan de quartier.

Pour travailler sur certaines problématiques, le rapprochement entre les organismes est essentiel. Par exemple, l'augmentation des liens entre les écoles, les tables de concertation et les projets est essentielle pour travailler sur la problématique du décrochage scolaire. Il faut faire tout un travail en amont pour analyser la réussite scolaire, pour définir les moyens à mettre de l'avant, pour améliorer les interventions.

L'évaluation

On a besoin de développer des outils pour faire des suivis sur le comportement, sur les objectifs. On a besoin de faire l'apprentissage des techniques d'évaluation.

Comment augmenter l'impact sur les familles et les gens vivant dans la précarité?

La pauvreté est encore présente à Verdun. Dans la situation actuelle, les actions communautaires n'agissent pas directement sur les causes de la pauvreté et les conditions de vie des pauvres et des exclus. Elles ne garantissent pas la sortie de l'aide sociale, l'accès à l'emploi et à la propriété. Les projets communautaires agissent sur les effets de la pauvreté et permettent au moins d'améliorer la qualité de vie des personnes concernées. Après leur participation aux projets, elles vivent la pauvreté différemment. Il y a des compensations à divers niveaux. De plus, en travaillant sur l'autonomisation (*empowerment*) des gens, on peut espérer atteindre les causes de la pauvreté, parce qu'il a des effets à tous les niveaux, psychologique, social et économique. La question qui préoccupe les intervenants et les instances engagées dans le développement social à Verdun demeure : Comment avoir un impact encore plus grand sur les familles et les gens qui vivent dans la précarité?

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan de l'arrondissement de Ville-Marie

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Ville-Marie

Correspondant au centre-ville de Montréal, l'arrondissement de Ville-Marie compte approximativement 79 000 habitants. À cette population résidente s'ajoute une population dite transitoire. Près d'un demi-million de personnes fréquentent quotidiennement l'arrondissement de Ville-Marie.

L'arrondissement de Ville-Marie compte 7 000 familles avec enfants, pour 7 000 enfants de 0 à 17 ans. De ce nombre, 2 865 familles sont monoparentales, et 1 250 de ces familles habitent Sainte-Marie, ce qui représente l'une des plus fortes proportions de familles monoparentales à Montréal (52,5 %).

4 330 personnes de 65 ans et plus habitent dans Ville-Marie, et la moitié de ces personnes vivent seules.

Les communautés culturelles sont davantage présentes dans l'ouest que dans l'est (40,6 % dans Peter-McGill, 18 % dans Sainte-Marie). Les minorités visibles représentent 23 % de la population. On compte aussi un nombre non négligeable de personnes autochtones dans l'arrondissement.

Le revenu des ménages décroît d'ouest en est. C'est dans le district de Sainte-Marie que le revenu des personnes est le plus bas (19 324 \$, par rapport à 36 269 \$ pour Peter-McGill). C'est aussi dans Sainte-Marie que l'on trouve la plus grande proportion de ménages à faible revenu : 49 %, par rapport à 47 % dans Saint-Jacques, 56 % dans le Faubourg Saint-Laurent, 40 % dans Peter-McGill (Montréal : 29 %). Le district de Sainte-Marie est d'ailleurs désigné zone de « revitalisation urbaine intégrée ».

Les résidants sont très majoritairement locataires (83 %, comparativement à 64 % pour Montréal). Dans l'arrondissement, de nombreux ménages doivent consacrer plus de 30 % de leur revenu au loyer : 41 % dans Sainte-Marie, 38 % dans Saint-Jacques, 40 % dans le Faubourg Saint-Laurent et 47 % dans Peter-McGill.

On compte plusieurs HLM, notamment dans Saint-Jacques et dans Sainte-Marie. Les Habitations Jeanne-Mance, situées dans le Faubourg Saint-Laurent, comptent 1 687 habitants répartis dans 771 ménages et constituent une microzone défavorisée.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Lieu d'emploi (plus ou moins 300 000 emplois), l'arrondissement compte une proportion importante de chômeurs (11,3 % en 2001, comparativement à 9,2 % pour Montréal).

Aux Habitations Jeanne-Mance, les résidants proviennent de plus de 70 pays différents.

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Ville-Marie (suite)

Le Centre-Sud est un secteur où l'approvisionnement en fruits et légumes frais de bonne qualité à faible coût peut se révéler ardu, notamment pour les familles et les personnes à faible revenu ainsi que pour les personnes âgées.

Les zones de pauvreté

Les zones de pauvreté sont concentrées surtout dans la partie est de Ville-Marie : les Habitations Jeanne-Mance, les quartiers Saint-Jacques et Sainte-Marie. C'est également là que l'on trouve une forte concentration de la marginalité.

Un grand nombre d'itinérants fréquentent l'arrondissement. Près de 1 200 sans-abri sont inscrits dans les deux Centres locaux pour l'emploi de l'arrondissement. Les jeunes de la rue sont aussi très présents, particulièrement pendant la période estivale. Les itinérants autochtones fréquentent surtout le centre-ville et constituent un groupe oscillant entre 250 et 300 personnes.

La santé

Plus on vit à l'est de la ville, plus l'espérance de vie est faible. Les conditions de santé sont préoccupantes à l'est de la rue Bleury : l'espérance de vie n'y est que de 66 ans pour les hommes (Montréal : 74,8 ans) et de 76,7 ans pour les femmes (Montréal : 81,1 ans). C'est l'espérance de vie la plus faible de Montréal.

L'arrondissement abrite une forte proportion de personnes marginalisées à risque : sans-abri, jeunes de la rue, prostitués de rue, personnes aux prises avec des problèmes de santé (hépatites, VIH/SIDA, toxicomanies, maladies mentales).

La sécurité alimentaire est problématique pour plusieurs ménages (surtout dans Saint-Jacques et Sainte-Marie) vivant de prestations gouvernementales ou d'une autre forme de revenu précaire.

Selon la Santé publique, les cas de collisions avec blessés se concentrent dans les quartiers centraux, dont Ville-Marie. Par ailleurs, les polluants générés par les transports ont une incidence directe sur la santé des citoyens.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les problèmes reliés à l'occupation de l'espace public sont par conséquent importants.

Le taux de fin de grossesse volontaire est élevé.

La question des seringues à la traîne est un problème dans certains secteurs de l'arrondissement. Outre les employés de la voirie et des parcs, plusieurs partenaires du milieu contribuent grandement à leur ramassage.

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Ville-Marie (suite)

L'arrondissement de Ville-Marie est de loin celui qui affiche le taux de criminalité le plus élevé de Montréal.

L'arrondissement comptait autrefois un grand nombre de maisons de chambres; il n'en restait plus que 113 en 2005.

L'insécurité

Dans l'arrondissement, le sentiment de sécurité croît d'est en ouest. C'est dans le secteur de Sainte-Marie que le sentiment de sécurité est le plus faible.

Les facteurs d'insécurité sont nombreux : criminalité élevée, trafic de drogue, éclairage inadéquat, marginalité, conduite automobile dangereuse.

On y signale un fort taux d'incivilités : graffitis, attitudes parfois dérangeantes de personnes ou de groupes marginalisés (mendicité insistante, *squeegees*), dépôt sauvage d'ordures, urine, prostitution de rue, rodéo et consommation d'alcool et de drogue sur la voie publique.

Il faut cependant souligner la bonne collaboration de la police sociocommunautaire.

Le milieu scolaire

L'arrondissement compte six écoles primaires, dont quatre dans Sainte-Marie où le taux de défavorisation est élevé.

L'arrondissement compte une école secondaire, Pierre-Dupuy (550 élèves), où le taux de décrochage est très élevé.

30 % de la population de Sainte-Marie n'a pas de diplôme secondaire : 26 % vit dans le Faubourg Saint-Laurent et 20 % dans Saint-Jacques.

Les milieux de vie

Le logement privé est souvent vétuste.

Depuis 2000, une évolution positive dans les parcs et les espaces publics se fait sentir, mais certains lieux demeurent problématiques.

L'arrondissement bénéficie d'un milieu communautaire actif dans l'animation des lieux publics (Tandem, Éco-quartier, Sentier Urbain, Spectre de rue, etc.); notamment, les parcs sont très animés (Parcs Vivants, Nos parcs, nos ruelles, etc.).

Un projet de RUI est en cours dans Sainte-Marie depuis 2003.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les citoyens ressentent divers sentiments face à la mendicité et à la prostitution de rue : malaise, colère, pitié, impuissance. Il y a des problèmes de cohabitation sociale dans l'espace public.

Un nombre important de familles envoient leurs enfants dans des écoles situées à l'extérieur de l'arrondissement.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention

Secteurs d'activité prioritaires déterminés en 2005

- Cohabitation sociale et occupation de l'espace public.
- Revitalisation urbaine intégrée.
- Sécurité urbaine.
- Soutien à la vie communautaire et développement du sentiment d'appartenance.

Ces priorités correspondent en partie à celles du milieu en matière de développement social urbain (Tables multiréseau, GISM, plan d'action jeunesse des HJM).

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Une minorité de projets étaient « hors mission » municipale.

Les types de projets retenus

Pour la période de cinq ans (2003-2008), 38 projets ont été réalisés par 26 organismes promoteurs.

BUDGET 2003 - 2008

Financement (MESS) 647 632,00 \$

Revitalisation urbaine intégrée 177 084,00 \$

Contributions de l'arrondissement et des partenaires 306 497,40 \$

TOTAL 1 131 213,40 \$

Priorités d'intervention

- Sécurité urbaine.
- Intervention sur les problématiques sociourbaines.
- Sécurité alimentaire.
- Jeunesse (insertion des clientèles à risque, prévention du décrochage).
- Soutien à la vie communautaire.
- Revitalisation urbaine intégrée.

Approche privilégiée pour la sélection des projets dans l'arrondissement de Ville-Marie

Principe de base : favoriser les projets liés en tout ou en partie aux missions municipales.

La sélection des projets est faite par un comité composé de six personnes : cinq provenant de l'arrondissement et un représentant la Ville de Montréal.

La sélection des projets est ensuite soumise à l'approbation des élus.

PRINCIPALES CLIENTÈLES TOUCHÉES

- JEUNES (ADOLESCENTS, JEUNES ADULTES).
- FAMILLES (MONOPARENTALES, BIPARENTALES).
- PERSONNES (À FAIBLE REVENU, ITINÉRANTES, MARGINALISÉES, SANS EMPLOI, AUTRES).
- IMMIGRANTS.

Synthèse des échanges

Liste des participants au groupe de discussion

RESPONSABLES MUNICIPAUX

MICHEL GENDRON,
DSLDS

FRANCINE CARON,
DSLDS

DOMINIQUE ARCHAMBAULT,
DSLDS

ANNIE GAUTHIER,
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

ÉLU

PIERRE MAINVILLE,
DISTRICT SM/SJ

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

BRIGITTE LALIBERTÉ,
ÉCO-QUARTIER SAINT-JACQUES

MICHÈLE FAILLE,
TANDEM VME

PERPÉTUE MUKARUGWISA,
FEEJAD

MARIE-NOËLLE FOSCHINI,
EQSM

MYRIAM BÉRUBÉ,
CRIC

PIERRE DÉNOMMÉ,
SENTIER URBAIN

INTERVENANTS

GISÈLE MOLUH,
CRIC

LUC GAUDET,
MISE AU JEU/TFSL

KARINE GAGNÉ,
ÉCO-QUARTIER

LAURENCE BERGERON,
TANDEM

UNE INTERVENANTE DE SENTIER URBAIN

PARTICIPANTS AUX PROJETS

HÉLÈNE BEAUDRY,
NPNR, GISM

TATIANA SEKKOURI,
FEEJAD

DEUX PARTICIPANTES DU FEEJAD

DEUX PARTICIPANTS DU PROJET SENTIER URBAIN

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

NADIA MERAH,
CREP (CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES DE
LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL)

ÉLAINE ST-ONGE,
OMHM

CLAIRE KATMA,
OMHM

Les principaux effets notés chez les participants aux projets

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Il ne s'agit pas d'une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

L'approche

L'approche adoptée par l'arrondissement pour aborder la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale peut être qualifiée de globale et d'environnementale. Comme l'arrondissement est un lieu de rencontres, heureuses et parfois moins heureuses, la cohabitation dans les lieux publics est au cœur de l'action. Il semble que les interventions ne puissent viser qu'une seule partie de la population, par exemple les marginaux fréquentant les parcs, sans prendre en compte les résidents des alentours. Ainsi, plusieurs projets, notamment ceux qui ont été élaborés autour des parcs, ont eu des effets directs à la fois sur les personnes vulnérables, sur le quartier et sur ses résidents.

Des effets généraux sur les personnes directement touchées par les projets

Les personnes directement touchées par les projets et les actions sont principalement les jeunes, les familles, les immigrants et les personnes demeurant en HLM.

Briser l'isolement et avoir confiance : les points d'ancrage

Les projets permettent, d'abord et avant tout, de briser l'isolement des personnes vulnérables. Celles-ci commencent par bénéficier des services offerts dans le cadre des projets. Le véritable effet recherché est de leur faire prendre confiance : confiance en elles et aussi confiance dans les autres; confiance et espoir que les choses peuvent changer; et surtout, confiance qu'elles peuvent participer au changement.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

J'étais sur l'aide sociale. Ça m'a permis de prendre confiance en moi, par le travail. Savoir que j'étais capable d'accomplir, de terminer des tâches. J'habite l'arrondissement depuis 13 ans. J'ai vu les changements apportés au quartier par le travail réalisé par les organismes, l'embellissement... Avant il n'y avait aucune beauté. Ça apporte aux gens du quartier. J'ai participé au projet en 2007. Du coup, j'ai repris confiance, j'ai développé des habitudes de travailler. Du point de vue personnel et social, mes objectifs ont été atteints. C'est une force pour ma personne et une victoire pour le quartier en soi (sécurité, embellissement). Je travaille maintenant dans une agence de voyages (Un participant de Sentier Urbain).

Les intervenants insistent sur l'importance de ce seuil déterminant, « donner, avoir confiance », qui n'est pas facile à franchir, mais qui, une fois franchi, est la porte d'entrée à l'engagement et au changement.

Les principaux effets notés chez les participants aux projets *(suite)*

Le projet **Bâtissons ensemble un quartier ouvert à la diversité** a permis d'effectuer un travail de proximité auprès des résidents, ce qui a créé le lien de confiance préalable à la participation. La réalisation de quatre ateliers sur les pratiques exemplaires a mobilisé près de 60 voisins qui, à leur tour, ont mobilisé environ 340 voisins.

Exemple de projet

Revitalisation de la rue Ontario (Sentier Urbain).

Sur la rue Ontario Est, des aménagements à partir de bacs contenant une grande variété de plantes ont été réalisés, avec le concours de jeunes de la rue participant au projet TAPAJ, de l'organisme Spectre de Rue, du ROC et du Bon Dieu dans la rue (projet de réinsertion).

Une grande part des réalisations sont, aux yeux de la communauté, « signées » par les jeunes, comme en témoignent les résultats du sondage maison réalisé en fin de projet. Taux de satisfaction des commerçants face au projet : 82 %.

Connaissance, accessibilité et participation accrue aux ressources du milieu

En bénéficiant des services liés à un projet, les participants s'ouvrent au milieu et à l'ensemble des ressources. Ainsi, ils se familiarisent avec les ressources existantes et commencent à vouloir s'engager. Certains deviennent par la suite bénévoles, prennent de plus en plus part aux processus décisionnels qui les concernent, en participant à des comités de résidents ou à des groupes d'intervention. Par ailleurs, ils agissent à leur tour comme agents de mobilisation et deviennent, par effet d'entraînement, des modèles de changement pour d'autres résidents. Certaines personnes deviennent même chargées de projet ou responsables de l'organisation d'activités.

Ce processus en deux temps, connu sous le terme d'*empowerment* dans le milieu du développement social, est une grande source de valorisation chez les personnes vulnérables.

Des effets spécifiques notés chez les clientèles

Les jeunes

La prévention du décrochage scolaire : des jeunes qui participent aux projets d'aide aux devoirs font des progrès à l'école. Ils ont accès à des modèles qui les accompagnent dans les efforts à fournir, qui les aident à se projeter dans une profession ou plus tard dans la vie.

Les préjugés qu'entretiennent de part et d'autre les commerçants et les jeunes marginaux diminuent.

La prévention de facteurs de risque à la criminalité chez les jeunes comme les activités sociales et culturelles constitue un rempart contre l'engagement des jeunes dans des activités illicites.

Des jeunes sans domicile fixe retrouvent confiance en eux, en leur capacité de réaliser des choses, ils reprennent goût au travail et désirent s'intégrer socialement.

Les jeunes s'engagent dans des activités de bénévolat.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Avec le bénévolat, les citoyens se sentent ancrés dans l'arrondissement. (Un intervenant de Tandem)

Les participants au projet appellent pour savoir dans quoi ils peuvent s'engager. Ça a des retombées positives sur la population et des effets multiplicateurs dans l'arrondissement. (Un intervenant du CRIC)

À force de travailler sur les différentes activités en mobilisation citoyenne, ils ont pris confiance en eux. Les familles sont prêtes à donner du temps, à s'engager afin d'être là, à prendre part aux fêtes. Il y avait beaucoup de préjugés et d'isolement. Maintenant ils prennent part aux activités. (Un intervenant de FEEJAD)

J'habite les Habitations Jeanne-Mance depuis 15 ans. J'ai 22 ans. Ça met les jeunes en confiance, à l'aise, puisqu'ils me connaissent. Plus d'enfants sont mieux, ils sont contents de venir, ils sont plus confiants, plus « sécurisés » par rapport aux études. Même si c'est difficile parce que la plupart sont immigrants, ils voient que c'est possible. (Une bénévole à l'aide aux devoirs, FEEJAD)

Les principaux effets notés chez les participants aux projets *(suite)*

Exemples de projets

Le projet **Non à l'exclusion sociale** (FEEJAD) répond à la demande de parents des Habitations Jeanne-Mance, préoccupés par le décrochage scolaire, l'exclusion sociale, la délinquance et la vente de drogue. Le projet a aussi mis la francisation de l'avant.

Habiter La Mixité— Avec le concours du MICC, ce projet cherche à améliorer l'accueil et l'intégration des familles immigrantes en HLM de diverses façons : leur faire connaître les organismes du milieu, les services de la Ville, le bail, les droits des locataires, et les encourager à profiter des parcs avec leur famille. Du porte-à-porte auprès des citoyens vivant de l'exclusion a été effectué. Des activités pour stimuler leur intérêt à participer ont également été organisées.

Avec le projet **Bâtissons ensemble un quartier ouvert à la diversité**, le CRIC (Carrefour en recherches interculturelles) vise l'inclusion des personnes immigrantes dans le quartier, par la participation citoyenne et l'amélioration de la cohabitation et de la sécurité dans les HLM. En 2007, le projet visait 200 résidents. En tout 400 résidents ont été touchés. Parmi les personnes mobilisées, environ 60 % sont issues de l'immigration.

Chez les familles vulnérables vivant en HLM

Les familles vulnérables ont appris à connaître leurs droits et les ressources du milieu.

Les familles vulnérables sortent de leur isolement.

Les familles vulnérables ont rapidement appris à utiliser les parcs. L'utilisation des parcs se fait dans la joie, c'est positif. L'appropriation de l'espace public est une démarche qui s'apprend.

Chez les immigrants

Les intervenants sont proactifs pour prendre contact avec les immigrants, qui se sentent isolés et peu disposés à faire appel aux ressources du milieu par eux-mêmes. Ainsi, les projets ont permis de joindre des personnes inconnues jusque-là des ressources du milieu et de rompre leur isolement.

L'accès à un organisme est une porte d'entrée pour améliorer la connaissance de la langue, des règles, des droits, des ressources, de la culture et des rôles de la société d'accueil. L'intégration passe par une connaissance améliorée de la langue parlée et de l'environnement.

Les immigrants se sentent accompagnés, ainsi que leurs enfants, dans leur démarche d'insertion sociale dans la société d'accueil.

Les parents sont confortés dans leur rôle auprès de leurs enfants pour l'aide aux devoirs, dans une société dont le fonctionnement est totalement différent de celui de leur pays d'origine.

Les parents font confiance aux intervenants dans le travail que ceux-ci réalisent auprès de leurs jeunes

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les immigrants ont envie de s'ancrer quelque part. Ça aide à la stabilité et à la santé mentale. Mais ce n'est pas aussi facile à dire qu'à faire. Le défi : les faire sortir de la maison.

Ils ont compris que la clé de l'intégration passait par la langue. Maintenant ils participent à la création d'activités.

Une mère de quatre enfants (un au primaire, trois au secondaire) a obtenu de l'aide pour les devoirs, les sorties parascolaires, etc.

J'apprends avec mon enfant.

Les parents, surtout les immigrants peu scolarisés, ressentent de l'insécurité et de l'impuissance vis-à-vis de l'aide aux devoirs.

Nous travaillons à développer l'autonomie vis-à-vis des enfants par l'entremise du CREP (formation aux parents) afin de développer les compétences parentales. (Une intervenante du FEEJAD)

D'autres retombées

Exemples de projets

Avec le projet **Nos parcs, nos ruelles**, l'organisme Tandem Ville-Marie-Est s'est donné pour but de démontrer que l'occupation de l'espace public peut se faire en cohabitation pacifique.

Le projet **Parcs vivants** (Centre-sud) offre des occasions à des groupes marginalisés (familles habitant des HLM, personnes âgées, jeunes de la rue) de s'investir et d'améliorer la qualité de vie du quartier, plus particulièrement dans les parcs et les ruelles. Le projet compte 20 membres actifs, résidents de Saint-Jacques, réunis en comités de parcs et 75 sympathisants. En 2007, 1 300 personnes ont participé à 31 activités, dans 17 lieux différents.

Des effets sur la population et l'arrondissement

Une cohabitation respectueuse

Une cohabitation respectueuse s'est établie dans les parcs entre la population et les marginaux.

Les nouveaux propriétaires développent une attitude plus ouverte qu'auparavant quant aux usagers des parcs.

Les liens entre les commerçants et les jeunes se sont améliorés.

Les liens interculturels sont devenus favorables et positifs.

Les préjugés ont diminué de façon générale.

La revitalisation du quartier (rues, parcs)

Certains résidents perçoivent des changements majeurs dans l'évolution du quartier, notamment en ce qui a trait à la sécurité, la qualité de vie, l'embellissement du quartier.

On assiste à une réappropriation des lieux publics : des activités adaptées aux usagers et aux résidents sont organisées (parc pour chiens, planche à roulettes, etc.) et de nouveaux équipements sont installés. Grâce à ces initiatives, les résidents ont recommencé à fréquenter les parcs (par exemple, les garderies y amènent les enfants plus souvent qu'avant).

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les voisins avaient abandonné l'utilisation du parc, parce qu'ils avaient peur en raison des pratiques marginales ou délinquantes : itinérance, consommation et vente de drogue. Maintenant, les usagers du parc (toxicomanes, prostitués, etc.) respectent les résidents en s'abstenant de consommer en leur présence.

J'ai débuté comme une résidente en furie. J'ai fait passer une pétition aux résidents en face du parc des Royaux, un parc mal famé, dangereux à cause de l'éclairage désuet. Impossible de profiter de ce parc. Je ne pouvais pas amener les enfants au parc. Le hasard a voulu qu'un conseiller municipal se fasse attaquer dans un parc. On a fondé le Groupe d'Intervention Sainte-Marie dans lequel je suis depuis. Les résidents se sont réapproprié le parc, et participent en installant des boîtes à fleurs et en nettoyant (bouteilles vides, papiers, etc.) pour améliorer le parc. (Une citoyenne)

D'autres retombées (suite)

Plusieurs résidants et une trentaine de bénévoles participent à l'élaboration des activités réalisées dans les parcs et les autres lieux publics du quartier Sainte-Marie, par Tandem Ville-Marie-Est (**Nos parcs, nos ruelles**). Les activités sont nombreuses et diversifiées, adaptées à une clientèle en milieu défavorisé. Le projet a largement contribué à l'appropriation des espaces publics par les résidants de ce quartier désigné zone RUI. C'est le genre de projet qui devrait devenir un programme municipal permanent.

Les sentiments de sécurité et d'appartenance accrus

Plusieurs personnes ont dit qu'auparavant, elles craignaient de sortir de chez elles le soir. Elles se sentent plus en sécurité maintenant et se sentent bien dans leur quartier.

On note un rapprochement avec le corps policier, qui se présente davantage comme un partenaire communautaire. Ainsi, les résidants qui n'étaient pas habitués au contact avec les policiers dans leur pays d'origine les craignent moins maintenant. Certains se sentent même assez à l'aise pour appeler l'agent sociocommunautaire et lui demander des conseils, partager des problèmes, etc.

Grâce au rapprochement avec la police, les citoyens se sentent plus en sécurité qu'avant.

Le sentiment d'appartenance s'accroît avec l'occupation et l'utilisation des espaces publics, ainsi qu'avec la participation et l'engagement dans les activités du quartier.

L'augmentation de la participation citoyenne

Maintenant, les résidants collaborent davantage aux fêtes de quartier et participent à leur organisation (cuisiner, mettre sur pied des activités, aider, etc.).

Il est également devenu plus facile de recruter des gens pour participer à des nouveaux projets.

Plusieurs comités de citoyens actifs se sont formés.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Globalement, une majorité de résidants considèrent l'arrondissement de Ville-Marie « sécuritaire » ou « très sécuritaire » (67,9 %). Seul un très petit nombre de personnes jugent le quartier comme étant « pas du tout sécuritaire » (moins de 5 % dans chacun des secteurs).

On a fait une cabane à sucre avec la police aux Habitations Jeanne-Mance. Dans mon pays, on ne parlait pas avec la police. C'est très différent. Ici la police a aussi un rôle communautaire, on peut même leur demander conseil.

Les gens ont appris à avoir de la confiance en soi. Dans les fêtes publiques, les familles sont prêtes à s'engager dans la réalisation des activités. Par exemple : offrir leur aide pour l'organisation. Avant, les préjugés faisaient en sorte que les gens préféraient rester isolés. La confiance en soi donne aux gens la sécurité pour s'engager. Les résultats concrets des projets encouragent la participation bénévole des gens, participants et autres.

Par rapport aux parcs, il y a eu ancrage des citoyens. Au parc des Royaux, en 1999, la pataugeoire est inutilisée depuis 12 ans. Avec le projet Nos parcs, nos ruelles, il y a eu des investissements : skate parc, parc à chiens, jeux d'eau, dont l'ouverture a eu lieu en 2002. Maintenant ce parc accueille les sorties des garderies et un camp de jour.

D'autres retombées (suite)

La Ville et l'OMHM se sont donné comme tâches de soutenir les organismes du milieu et d'établir des liens entre les différents projets ou partenaires du milieu.

Des effets sur les façons de travailler

Développement du savoir-faire

Les ententes nous ont permis de développer collectivement une « façon de faire » en matière d'occupation de l'espace public, tant au niveau de la qualité des interventions que de la concertation et du partenariat qui en a résulté. Il s'agit là d'un gain significatif pour tous, surtout pour les citoyens qui résident dans les milieux de vie les plus défavorisés.

Les actions réalisées grâce aux ententes ont permis de développer un savoir-faire interculturel sur le plan des connaissances et des relations.

Un mariage de savoir-faire qui génère une synergie des ressources dédiées au développement social et communautaire du milieu axé sur l'intervention jeunesse constitue un acquis appréciable.

La concertation

Les ententes ont favorisé le développement de la concertation qui, en retour, a créé une dynamique de travail d'équipe.

La concertation engendre beaucoup d'interactions et de soutien entre les organismes. Elle favorise la création de liens entre les différents projets et les partenaires du milieu.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Bâtissons ensemble le quartier.

Le travail d'ensemble des organismes permet de dynamiser le quartier.

Concernant les jeunes marginaux, le rôle joué par l'organisme Intégration Jeunesse a été déterminant, puisque la très grande majorité des jeunes qui ont participé au projet au cours des quatre dernières années sont retournés aux études ou ont trouvé un emploi (10-12 participants par année).

On a appris à bien communiquer avec le milieu (organismes, institutions, etc.)

D'autres retombées (suite)

Exemples de partenariats

Le CRIC, Tandem Ville-Marie-Est, Éco-quartier et l'OMHM se sont associés pour inclure, intégrer et faire participer les citoyens issus de l'immigration qui vivent en HLM dans l'arrondissement.

Avec Tandem et Éco-quartier, on apporte un savoir-faire sur le plan des activités interculturelles en soutenant les organismes impliqués au Parc des Vétérans (CRIC).

Le CSSS Jeanne-Mance, les conseillers de l'arrondissement, la corporation des Habitations Jeanne-Mance et la Table de Concertation du Faubourg Saint-Laurent (TCFSL) ont collaboré au projet du FEEJAD visant à aider les jeunes du HLM. Deux travailleurs de milieu ont pu notamment être engagés.

Le Centre de formation pour adultes de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) s'est engagé dans le soutien parents-enfants dispensé par le FEEJAD, dans le but de promouvoir la francisation aux Habitations Jeanne-Mance et dans les activités réalisées dans le quartier. La CSDM a proposé au CREP (Centre de formation des adultes) d'évaluer sur le terrain la question de la francisation et de la participation. Ce fut un projet pilote; c'était la première fois que la CSDM avait un projet en dehors des écoles.

Le partenariat

En 1999, il n'y avait pas encore de dynamique de travail d'équipe. Les ententes ont permis à l'arrondissement de s'investir en développement social. Elles ont permis à l'intervenant municipal de travailler dans les milieux de vie. On a amélioré l'offre de service.

Le partenariat a provoqué des changements dans nos façons de faire, ce qui a bonifié nos interventions et nos activités.

Le partenariat est utile car il permet de créer des liens entre les organismes qui s'unissent ainsi pour entreprendre des interventions communes. Il entraîne une meilleure connaissance des organismes du milieu.

Dans la lutte contre la pauvreté, le partenariat donne lieu à une vision globale d'intervention qui soutient la dynamique d'*empowerment*. Il permet d'enrichir les interventions.

Le partenariat favorise le développement d'outils d'intervention et de communication.

Grâce au partenariat, nous avons atteint un nombre accru de citoyens et des clientèles. Le travail en partenariat favorise l'amélioration de notre connaissance des clientèles.

Le partenariat a permis de développer des connaissances sur les problèmes des jeunes et les approches à privilégier.

Le milieu scolaire a apporté son appui à la communauté en travaillant en collaboration avec certains organismes du quartier.

Le partenariat financier est aussi très important. Il crée des liens entre les différents bailleurs de fonds, ce qui produit une bonification des sommes versées. Les ententes ont eu un effet de levier pour le montage de maillages financiers.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Il faut développer des outils qui favorisent le dialogue avec les communautés ethnoculturelles.

Il faut développer des outils de communication et d'information adaptés à la clientèle immigrante peu scolarisée.

Il faut travailler ensemble pour une meilleure cohabitation, favoriser le partage des tâches pour l'action des jeunes de la rue et la modification de la perception vis-à-vis de ces jeunes.

D'autres retombées (*suite*)

Exemple de projet

Projet Répit urbain
(Dianova)

Objectif : à partir d'un travail de proximité, que 30 personnes itinérantes issues des rues de Montréal (arrondissement de Ville-Marie) développent plusieurs compétences personnelles et prennent conscience des déterminants négatifs pour leur santé des comportements associés à l'abus de drogues.

Les résultats montrent un intérêt évident de la part des participants, même si les difficultés à les amener jusqu'au centre ont été plus importantes que prévues.

Le travail de proximité

Les résultats obtenus en 2007 prouvent que le travail de proximité (de type *outreach*) peut contribuer à atteindre les clientèles à risque. Cependant, intervenir en proximité exige une énorme générosité. On peut facilement « brûler » les intervenants.

Des leçons à tirer...

Des éléments positifs à souligner et à conserver

On a amélioré l'offre de service. On doit la maintenir, en consolidant l'existant.

Les ententes ont permis des maillages financiers. Elles ont eu un effet de levier pour cogner à d'autres portes. C'est un élément important à conserver.

Dans l'ensemble, nous avons bien évalué les actions prioritaires en plus d'avoir une offre de service conforme aux responsabilités municipales. Il faut continuer à nous concentrer sur les projets en relation plus directe avec les missions et responsabilités municipales.

Notre approche doit être globale. D'abord, il faut favoriser l'*empowerment* des personnes aux prises avec des difficultés sociales. Ensuite, nous ne pouvons pas agir sur la pauvreté sans travailler avec l'ensemble des gens (dont les marginaux et les résidents). C'est indissociable.

Il faut sortir les gens de l'isolement et plus particulièrement poursuivre nos efforts pour atteindre ceux qui sont difficiles à joindre.

Il faut essayer de conserver le savoir-faire développé dans le cadre des projets, notamment en matière d'aménagement et d'occupation de l'espace public, de relations interculturelles et d'intervention jeunesse.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Le fait de savoir qu'un projet était financé dans le cadre de ces ententes avait un effet positif, comme une carte de visite pour inviter d'autres bailleurs de fonds à s'engager financièrement.

Augmenter la qualité de vie. S'assurer de la cohabitation pacifique. Diminuer les préjugés.

Même si ces personnes n'ont pas beaucoup d'études, leur travail de bénévolat les encourage, les valorise. Ces bénévoles deviennent des informateurs sur les besoins du quartier.

À partir de préoccupations très concrètes des citoyens, on est allé chercher des pratiques qu'on s'est appropriées. En 2008, on s'est rendu compte qu'on avait fait du bon travail en 2007, on a donc décidé de mettre en valeur nos pratiques dans Ville-Marie. On a, entre autres, fait un événement qui a attiré 820 personnes.

Des leçons à tirer... (suite)

Sainte-Marie connaît un grave déficit en matière de sécurité alimentaire. En 2003, une étude dirigée par la table CIGAL (BESA I – Quartiers sensibles) démontrait des lacunes importantes en ce qui a trait aux services et à la capacité des organismes présents à améliorer leur offre de service.

Des éléments à améliorer et des perspectives d'avenir

La récurrence du financement

La reconduction des projets est essentielle à la poursuite des services et elle est liée à la récurrence du financement. Le succès des interventions dépend beaucoup de leur durée. Le travail qui est fait par les organismes en est un de longue haleine. Le financement devrait s'adapter à cette réalité.

Il faut souligner l'importance de la récurrence. La relation de confiance est difficile à établir. Lorsqu'il n'y a pas de récurrence, les gens sentent qu'on les abandonne, qu'on les laisse tomber. Par exemple, on ne donne pas assez de temps aux citoyens pour qu'ils puissent développer leur autonomie. Il faut revoir toute la question des projets pilotes : lorsqu'ils sont interrompus, les gens vivent une rupture et ils se sentent laissés à eux-mêmes.

L'adaptation est un processus incontournable en développement social. La reconduction des projets donne le temps de s'adapter.

Le secteur de la sécurité alimentaire souffre d'un manque de financement chronique. Certains organismes ont même failli fermer leurs portes au cours des deux dernières années. Il est clair qu'on ne peut développer des mesures en sécurité alimentaire si les organismes en place ne disposent ni des moyens ni des ressources pour le faire.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

C'est difficile de voir tout de suite les changements, c'est un travail à long terme.

Comme intervenants, on a à apprendre. C'est insécurisant comme intervenants. Il faut prendre le temps. On a besoin d'investissement sur du long terme. Jusqu'à maintenant, ça fait deux ans qu'on est financé. On doit aller au moins jusqu'à quatre ans.

Pour la formation d'un comité de résidents, au départ c'est difficile puisqu'ils ne croient pas qu'ils peuvent changer quelque chose. La transition entre la désillusion et l'espoir est l'endroit où il faut travailler fort. C'est à prendre en considération lorsqu'on monte des projets.

Des leçons à tirer... (suite)

La souplesse administrative

Il est bien sûr important pour la reddition de comptes d'avoir des paramètres, mais ceci sans exclure la souplesse. Il faut régulièrement ajuster nos manières de faire parce que le quartier est en constant changement.

Il faut donner la possibilité aux projets d'évoluer. La perception de départ peut subir des changements en cours de route. Il est important de garder une souplesse, de savoir se détacher du projet initial pour pouvoir se réajuster.

Les bailleurs de fonds doivent aussi avoir cette souplesse. En fait, la souplesse doit être au cœur des façons de faire.

L'évaluation des effets doit se faire à long terme. Dès que les gens travaillent avec les clientèles, il y a perception. Celle-ci change au fur et à mesure qu'on se familiarise avec les problématiques. Dans la logique administrative, il est présentement difficile de s'adapter à ces changements en raison de la rigidité des modes d'évaluation. Les projets ne sont pas définis avec les utilisateurs.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

La souplesse est un gros défi pour les administrateurs. Il faut être alerte, se donner de la souplesse.

Il est difficile d'avoir une vision parfaitement claire des besoins au départ. Pour être efficaces, les projets doivent pouvoir s'adapter aux besoins en cours de route.

Des leçons à tirer... (suite)

La consultation et la participation des utilisateurs

Les forces vives doivent provenir du milieu. Les citoyens sont les mieux placés pour savoir ce qu'il leur faut. On voit des projets commencer modestement. Ensuite, les parents s'approchent, viennent aux rencontres, s'organisent, s'engagent de plus en plus et sont capables de nommer leurs besoins. C'est un exemple pour d'autres résidants qui désirent s'organiser à leur tour.

L'un des moyens de favoriser la pertinence des projets pour les besoins du milieu est de consulter les utilisateurs à la base (en amont), pendant l'étape de définition des projets. Il faut tenir compte de l'opinion des gens et de leurs besoins et attentes pour mettre en place les activités qui les intéresseront. Il faut aussi donner aux participants la possibilité de développer une démarche d'appropriation des résultats (en aval).

C'est pourquoi les décideurs, et en particulier les bailleurs de fonds, ne devraient pas se limiter aux conseils d'arrondissements pour voir ce qui se passe sur le terrain. Décideurs, intervenants et utilisateurs des services devraient pouvoir travailler ensemble.

Le suivi par les comités de citoyens ou de résidants permet d'améliorer les services offerts aux participants et l'utilisation que ces derniers en font.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Il y a nécessité de flexibilité par rapport à la définition des projets à cause des contraintes administratives.

Les résultats ne sont pas toujours directs. Les organismes communautaires doivent avoir la chance de continuer leur travail pour voir ou mesurer les résultats.

Au départ, le projet a débuté dans ma maison. Par la suite, dans un local avec la collaboration du CREP et de la Ville de Montréal. (FEEJAD)

Dans le cadre d'ateliers de danse que nous avons faits, il y avait des problèmes de communication lors des répétitions des spectacles. Une participante qui avait du leadership anime maintenant les ateliers.

Étant donné que les utilisateurs s'engagent directement dans les projets, il faut tenir compte de leurs opinions.

Heureusement qu'il y a la valorisation des intervenants par la gratitude exprimée par les participants. Les personnes qui s'engagent dans la lutte contre la pauvreté sont reconnues.

On fait ce qu'on aime, sinon on ne resterait pas. Des gens restent, d'autres partent, mais l'important est de continuer le travail.

Les participants immigrants savent l'importance de la langue pour l'intégration. Ces gens agissent aujourd'hui comme une courroie d'échange de l'information.

Des leçons à tirer... (suite)

Le soutien des intervenants

L'intervention de proximité exige une énorme générosité. Les intervenants peuvent facilement s'y épuiser. Il faudrait donc prévoir suffisamment de soutien pour les intervenants qui sont au front et qui doivent constamment faire face à des réalités très difficiles. Il faudrait leur offrir du soutien psychologique et de la formation afin d'assurer leur maintien en poste.

Il est important de garder les ressources du milieu car le processus de formation des intervenants est long. Malheureusement, la précarité du financement fait en sorte que le personnel change très souvent.

Et plus...

L'offre de service a été améliorée. Il reste toutefois beaucoup de travail à faire. Le cas des HLM demande une attention soutenue et concertée, et leur clientèle est difficile à mobiliser.

Beaucoup de partenariats ont été établis. Il y aurait lieu cependant de renforcer ceux qui permettent de mieux inclure la clientèle immigrante.

Les critères des ententes devraient favoriser l'émergence de projets de type « développement social urbain », c'est-à-dire des projets en relation directe avec les missions municipales. Il paraît logique que les projets qui relèvent d'une responsabilité municipale obtiennent un soutien logistique soutenu de la part de l'arrondissement.

Cohabitation, démocratisation et appropriation de l'espace public, amélioration de la qualité de vie pour tous

Dans un arrondissement où se côtoient des réalités sociologiques très différentes — travailleurs et chômeurs, familles, itinérants et marginaux, commerçants, passants et résidents, Québécois, immigrants de provenances diverses et autochtones —, les projets dédiés à la cohabitation pacifique et à l'occupation harmonieuse de l'espace public ont suscité un niveau d'engagement et de participation remarquable de la part des résidents. Dans Ville-Marie, les ententes ont contribué à recréer, dynamiser, revitaliser et embellir les quartiers, et à développer un sentiment de sécurité et d'appartenance à l'ensemble de la population. Ainsi, dans plusieurs parcs, la situation s'est améliorée en matière d'aménagement et d'entretien, de sécurité et de cohabitation sociale. Les familles immigrantes ont su profiter de cette occasion pour sortir de chez elles et de leur isolement. L'amélioration du cadre de vie fait indéniablement partie de la lutte contre la pauvreté.

Portrait sommaire de la pauvreté et démarche d'intervention

Bilan de l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

Personnes ayant recours au dépannage alimentaire :

- familles avec des enfants en bas âge;
- femmes chefs de famille mono-parentale;
- personnes âgées;
- immigrants récents.

Les revenus

Les revenus sont peu élevés. Le revenu total moyen de la population de 15 ans et plus est de 19 187 \$, ce qui est très inférieur à celui des citoyens de l'ensemble de la population montréalaise (28 205 \$).

SOURCE

VILLE DE MONTRÉAL. « PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES ARRONDISSEMENTS », *MONTRÉAL EN STATISTIQUES*, DONNÉES DU RECENSEMENT DE 2006.

Les ménages

Les ménages vivant sous le seuil du faible revenu représentent 41 % de l'ensemble de la population de l'arrondissement. Le coût du logement représente une dépense importante, ce qui réduit le budget réservé à l'alimentation. Plus de 37 % des ménages locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu à se loger, et 18 % y consacrent plus de 50 %.

Le chômage

Le taux de chômage est élevé (13,5 %) et bien supérieur à la moyenne montréalaise (9,2 %). Ce sont les jeunes et les immigrants qui sont les plus touchés. Le quartier de Parc-Extension affiche le plus haut taux de chômage des trois quartiers.

Les familles

Les familles font face à des difficultés économiques importantes puisque leur revenu moyen est de 40 401 \$, comparativement à 62 409 \$ pour une famille montréalaise.

25 % des familles sont monoparentales (21 % pour Montréal). 86 % de ces familles sont dirigées par des femmes et c'est dans le quartier Saint-Michel qu'elles sont les plus nombreuses (29 %). Au cours de la période 1996 à 2001, le nombre de familles monoparentales a augmenté de 9 % dans l'arrondissement. Dans le quartier Saint-Michel, on observe une augmentation de 13 %.

Faits saillants du portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension *(suite)*

La scolarisation

Au total, 35 % des jeunes de 15 à 24 ans ne fréquentent pas l'école, comparativement à 32 % dans la grande région métropolitaine.

La population est moins scolarisée que la moyenne montréalaise. Au total, 26 % de la population n'a pas atteint la 9^e année de scolarité.

Le logement

Le coût du logement représente une dépense importante, réduisant ainsi le budget réservé à l'alimentation. Au-delà de 37 % des ménages locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu à se loger, et 18 % y consacrent plus de 50 %.

L'immigration

Entre 1996 et 2001 l'arrondissement a accueilli quelque 12 665 nouveaux arrivants. Ces nouveaux immigrants, souvent en difficultés socioéconomiques, représentent 21 % de la population immigrante et 9 % de la population totale de l'arrondissement.

Éléments majeurs de la démarche d'intervention dans Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

La répartition du financement disponible s'est faite par quartier en tenant compte de trois facteurs principaux :

- la volonté de l'arrondissement de maintenir les projets déjà en place dans le cadre des quartiers sensibles (Parc-Extension et Saint-Michel);
- l'évaluation de la population présentant des facteurs de défavorisation dans les trois quartiers (Saint-Michel, Parc-Extension et Villeray);
- le maintien du financement des projets qui donnent des résultats pour maximiser les effets à long terme.

Priorités de l'arrondissement

- Insertion des clientèles à risque (prévention des risques de marginalisation chez les jeunes, insertion des communautés immigrantes, etc.).
- Sécurité urbaine (prévention du recrutement dans les gangs de rue; incivilités et tensions sociales dans les lieux publics et les HLM).
- Sécurité alimentaire.
- Revitalisation urbaine intégrée (pour le quartier Saint-Michel).

L'évaluation, l'établissement de priorités et la sélection finale sont faites par l'arrondissement.

Les types de projets retenus

Pour la période de cinq ans (2003–2008), 131 projets ont été réalisés par 31 organismes promoteurs.

BUDGET 2003 – 2008

Financement (MESS)	2 952 665 \$
Revitalisation urbaine intégrée	143 750 \$
Contributions de l'arrondissement et des partenaires	2 780 617 \$
TOTAL	5 877 032 \$

Approche privilégiée pour la sélection des projets

L'annonce du programme (en 2004) s'est faite aux tables de concertation locales ou autres lieux de concertation.

Les nouveaux projets

Une pré-identification des projets est faite :

- soit par consensus entre les agents de développement et les partenaires sur les projets à retenir;
- soit à partir du travail avec les partenaires, les tables de concertation ou les comités de travail sur l'importance des projets en regard des priorités du quartier.

La reconduction des projets

On tient compte du suivi des projets (visite du terrain, fiche de suivi de mi-étape et rapport final). De plus, depuis 2006, l'arrondissement organise une rencontre portant sur le bilan annuel avec tous les porteurs de projets.

Priorités d'intervention

- Insertion des clientèles à risque.
- Sécurité urbaine.
- Intervention sur les problématiques sociourbaines.
- Sécurité alimentaire.
- Jeunesse.
- Soutien à la famille et à la petite enfance.
- Soutien à la vie communautaire.
- Revitalisation urbaine intégrée.

PRINCIPALES CLIENTÈLES TOUCHÉES

- *Jeunes (enfants, adolescents, jeunes adultes).*
- *Familles (monoparentales, biparentales).*
- *Personnes à risque (faible revenu, sans-emploi, sous-scolarisation, autres).*
- *Immigrants.*

Liste des participants au groupe de discussion

ÉLUS

ANIE SAMSON,
MAIRESSE D'ARRONDISSEMENT

SORAYA MARTINEZ,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE,
SAINT-MICHEL

INTERVENANTS MUNICIPAUX

ISABEL ASSUNÇÃO,
DIRECTRICE DE LA DIRECTION,
CSLDS

DANIELLE DE CONINCK,
CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

PROMOTEURS COMMUNAUTAIRES

ANDRÉS FONTECILLA,
COORDONNATEUR,
CCSV ET RDV

RAMON PONCE,
ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE,
VILLERAY DANS L'EST

CAROLINE CÔTÉ,
INTERVENANTE,
PROJET D'INTERVENTION ROUSSELOT

YVES LÉVESQUE,
DIRECTEUR DE LA TABLE,
VSMS

ROBERT PARIS,
PACT DE RUE

RICHARD VACHON,
DIRECTEUR,
CENTRE COMMUNAUTAIRE JEUNESSE UNIE

GLORIA FERNANDEZ,
CUISINE COLLECTIVE SAINT-ROCH

HAMID KARTTI,
MON RESTO

FARIDA MÉZIANE,
LA PETITE SAINT-MICHEL

INTERVENANTS

YIMGA MANEFFOMING,
ANIMATRICE DE MILIEU,
TERRASSE SAINT-MICHEL

CHRISTINE MORIN,
INTERVENANTE,
INTERVENTION AUPRÈS DES FEMMES ISOLÉES

MAI TRAN,
COORDONNATRICE,
DROP-IN SAINT-MICHEL

ALBERTO NAVE,
VILLERAY DANS L'EST

PARTICIPANTS AUX PROJETS

YVELISE (SAINT-MICHEL)

NAIMA MEHENNEK (VILLERAY)

ANA JAUME (PARC-EXTENSION)

RACHIDA

CATALINA CORDOVA

PARTENAIRES FINANCIERS

DJAMEL ÉDINE HAMMOUM,
MICC

LINE POITRAS,
CENTRAIDE

MARC-ANDRÉ DELORME,
TOHU

PARTENAIRES DES MILIEUX INSTITUTIONNEL ET COMMUNAUTAIRE

JUDITHE LEMAIRE,
OMH

FADY DAGHER,
COMMANDANT DE POLICE,
POSTE 30

CLAUDE DESHAIES,
ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE,
CLSC SAINT-MICHEL

Les principaux effets notés chez les participants aux projets

Cette section porte sur les effets perçus par les différents acteurs qui ont participé au groupe de discussion.

Ce n'est pas une description exhaustive ou scientifique de l'ensemble des effets produits par les actions et projets réalisés dans ce secteur.

Les intervenants et acteurs engagés dans le développement social sont cependant les mieux placés pour observer des effets qui sont difficilement vérifiables à moins d'investissements considérables.

La démarche du bilan aura permis de rencontrer plus de 329 personnes, ce qui représente un échantillon appréciable sur le plan qualitatif. Des éléments de convergence et de cohérence se dégagent des perceptions des acteurs à tous les niveaux.

L'approche des acteurs de l'arrondissement (responsables municipaux, promoteurs communautaires, intervenants, etc.) se caractérise par son caractère global, ainsi que par l'importance accordée à la mobilisation à la base des citoyens et des participants directement touchés par les projets.

Les principaux effets notés chez les participants

Que les projets soient menés auprès de cibles ciblées (jeunes, familles ou personnes immigrantes) ou qu'ils poursuivent des objectifs en lien avec des problématiques (revitalisation urbaine intégrée, décrochage scolaire, insertion socioprofessionnelle), il est remarquable de constater plusieurs effets similaires rapportés dans le cadre du groupe de discussion.

D'abord sortir de l'isolement

Chez plusieurs participants, le premier effet est de sortir de l'isolement : connaître d'autres personnes et pouvoir se confier à d'autres.

Retrouver la confiance en soi

Un effet significatif attendu par l'ensemble des participants directement touchés par les projets, et souvent souligné, est d'abord et avant tout le développement d'un sentiment d'importance, moteur de l'estime de soi et de la confiance en soi.

Développer un sentiment d'appartenance

Il se développe progressivement chez les participants, au fur et à mesure qu'ils s'engagent, un sentiment de fierté et d'appartenance au quartier.

COMMENTAIRES DES ACTEURS PRÉSENTS AU GROUPE DE DISCUSSION

Favoriser le développement de la personne humaine dans tous ses aspects : personnel, physique, social, culturel, économique et professionnel.

Un projet de cuisine collective donne à une participante la possibilité de se créer des amitiés et de « recommencer une nouvelle vie ».

Grâce à l'engagement citoyen, cette mère a gagné de la confiance en soi et a pu la transmettre à ses enfants.

La mise en place d'un ensemble de conditions favorables a contribué à inciter les gens à rester dans le quartier.

Les principaux effets notés chez les participants aux projets (*suite*)

Le développement des réseaux favorisant la participation des citoyens dans leur milieu (le développement des coopératives, l'accès aux logements sociaux, l'achat d'une première maison, etc.) est une condition nécessaire pour développer un sentiment d'appartenance.

Exemple de projet

Mon Resto Saint-Michel, en lien avec le plan d'intervention de la table **Action sécurité qualité de vie Saint-Michel-Est (ASQVSME)**, sensibilise les familles du quartier à l'importance d'une meilleure cohabitation ethnique et améliore leur compréhension de la notion de citoyenneté (droits et devoirs). Le projet **Un quartier fier de sa diversité** offre des plates-formes d'information aux citoyens sur les différents services du quartier et les encourage à mieux les utiliser pour leur bien-être personnel et celui de la collectivité.

Reprendre espoir

Les personnes (participants) vulnérables, ayant vécu des situations s'approchant parfois du désespoir, apprennent à trouver des solutions à leurs problèmes et reprennent espoir.

Partager, s'entraider, joindre des réseaux

On a pu observer un effet de réseautage, de partage et d'entraide, que ce soit pour former un comité de citoyens, une association de locataires ou un regroupement de ressources dans le milieu.

Exercer ses droits...

Les participants ont amélioré la connaissance de leur environnement et des ressources accessibles. Ils se sentent graduellement plus à l'aise de prendre leur place et d'exercer leurs droits. Progressivement, ils s'investissent plus et s'approprient les espaces, les équipements et les ressources du milieu.

...et son rôle de citoyen

Les participants deviennent graduellement des citoyens à part entière. Plusieurs sortent de la pauvreté et travaillent. Ils font davantage connaître leurs points de vue et ils assistent en nombre accru au conseil d'arrondissement.

Devenir à son tour un agent de changement

Les personnes qui bénéficient des services offerts par les projets et actions deviennent progressivement des participants actifs qui, à leur tour, prennent part aux décisions et à l'organisation des activités. Certains deviennent des bénévoles et parfois même, des intervenants.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Pour cette autre personne, c'était le manque de ressource pour bien se nourrir, la solitude, l'isolement, et la difficulté d'aller chercher de l'aide. La participante prend la décision de demander de l'aide et réussit à combler ses besoins en alimentation.

Étant très satisfaite des services reçus (camps d'été, dépannage alimentaire, aide aux devoirs), une participante s'engage de manière active dans l'organisme et devient bénévole.

Une autre participante devenue bénévole décide de collaborer avec l'organisme dans les activités de la cuisine collective. Cet engagement va lui permettre de faire des nouvelles connaissances, de s'épanouir au sein d'un environnement agréable et accueillant et de « retrouver une deuxième famille ».

Les principaux effets notés chez les participants aux projets (*suite*)

Exemple de projet

Rêves d'avenir
(Parc-Extension) offre de l'accompagnement personnalisé à de jeunes adolescents (12-18 ans) issus des communautés culturelles défavorisées. Les activités prévues visent le développement personnel des jeunes et l'augmentation de leur motivation scolaire afin de diminuer les risques de décrochage. Les jeunes sont soutenus dans une démarche active et réaliste pour les aider à sortir de l'exclusion et à atteindre leurs projets d'avenir.

Laisser la place à d'autres

Certains participants, dont la situation s'améliore, se déplacent. Par exemple, ils quittent un logement social pour s'acheter une maison. Dans d'autres cas, ils quittent un HLM pour un logement à prix plus élevé (parce qu'ils sont maintenant capables de payer) pour laisser leur place à des personnes plus démunies qu'eux.

Des effets spécifiques sur les populations visées

Chez les jeunes et les adolescents, on a remarqué :

- Un effet sur les habitudes de vie : les participants ont développé de saines habitudes alimentaires, ce qui, par le fait même, diminue le problème de la malbouffe.
- Un effet sur les incivilités : on a constaté une diminution des incivilités; entre autres, une baisse des pratiques de taxage en milieu scolaire.
- Un effet sur l'affirmation de soi : les jeunes adolescents prennent leur place, s'expriment et prennent part aux décisions qui les concernent directement, acceptent les efforts nécessaires pour se développer.
- Un effet sur la scolarisation : les impacts de l'aide aux devoirs sur la trajectoire scolaire des élèves sont difficilement mesurables à long terme. Toutefois, 90 % des jeunes qui utilisent l'aide aux devoirs finissent leur secondaire. D'autres deviennent mentors auprès des élèves plus jeunes.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Une participante souligne son appréciation : « Je suis la preuve que vos argents ont été bien investis » (en s'adressant aux partenaires financiers) et « je suis la preuve que vous n'avez pas perdu votre temps » (en s'adressant aux intervenants). Voilà un exemple de « retour d'ascenseur! » (en s'adressant aux responsables municipaux).

On plante des grains, on les arrose et on les voit aller!

Les principaux effets notés chez les participants aux projets (*suite*)

Exemples de projets

En collaboration avec le CLSC Villeray et l'OMHM, le projet **Intervention Rousselot** répond à une problématique de cohabitation entre les jeunes et les adultes du Complexe d'habitation sociale Rousselot. Il vise l'intégration sociale des jeunes ainsi que le rapprochement interculturel, intercommunautaire et intergénérationnel au sein du complexe Rousselot, notamment en contrant la dynamique menant à l'intolérance, à l'exclusion et à la délinquance.

Le projet **Support et accompagnement auprès des jeunes mères** soutient les jeunes mères du quartier Saint-Michel âgées de moins de 20 ans dans leur rôle parental. Également, le projet a pour objectif de les faire participer aux activités du quartier afin de les intégrer aux réseaux de ressources communautaires et de favoriser leur éventuelle réinsertion dans le réseau scolaire ou le marché du travail.

Chez les jeunes adultes, on a constaté :

- Un effet d'entraide intergénérationnelle : on a encouragé une rencontre intergénérationnelle basée sur l'entraide plutôt que sur les préjugés et les craintes. L'entraide et le respect entraînent une diminution des incivilités.
- Une ouverture sur le monde extérieur : les jeunes adultes ont développé une perception favorable d'eux-mêmes et également des autres personnes. Ce changement d'attitude envers les autres les amènent à vouloir davantage connaître leur environnement et s'y engager.
- Une modification de l'attitude chez les jeunes marginalisés : ces derniers développent une relation de confiance avec les adultes. Ce lien significatif leur ouvre la porte pour entrevoir des relations positives avec le monde extérieur.

Chez certaines familles, on a remarqué :

- Un effet d'entraînement dans la bonne direction.
- Des besoins de base, soit manger, se vêtir et se loger, mieux satisfaits. On observe une préoccupation accrue pour la santé physique et une saine alimentation.
- Un renforcement du lien familial parent-enfants.
- Le développement de réseaux d'entraide.
- Un accès des familles à un nombre accru d'activités culturelles et sportives.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les jeunes ont appris à prendre leur place comme citoyens dans notre société.

Un nombre plus grand de jeunes acquièrent les compétences nécessaires pour s'insérer avec succès sur le marché du travail.

Parmi les stratégies figurent : la participation des jeunes dans les jardins collectifs de l'arrondissement, la mise en place d'activités culturelles, de sensibilisation à la sécurité des enfants et le partage de soupers communautaires entre les locataires.

Les membres de la famille font plus d'activités ensemble, notamment on les voit plus souvent ensemble dans les fêtes de quartier.

Les enfants ayant pu accéder à ces activités (sorties culturelles) disent aux intervenants et aux parents : « Enfin j'ai quelque chose d'intéressant à raconter à l'école. »

Les principaux effets notés chez les participants aux projets *(suite)*

Chez les personnes immigrantes

- Les personnes immigrantes sont mieux informées et développent une bonne connaissance des règles, des droits, des ressources, des rôles, bref, de la culture de la société d'accueil.
- Elles participent davantage et prennent leur place en tant que citoyens à la vie de quartier. Elles se sentent valorisées par leur engagement dans la société d'accueil.
- Elles se sentent accueillies et développent graduellement un sentiment d'aisance et de bien-être; elles se sentent acceptées dans la société d'accueil.
- Les mesures visant l'épanouissement des jeunes d'origine immigrante contribuent à solidifier le sentiment d'appartenance des jeunes à leur quartier et à diminuer la méfiance des voisins à leur égard.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

L'intégration passe par une meilleure connaissance de l'environnement.

Les jeunes joueurs de basket des minorités visibles qui faisaient peur aux personnes âgées sont devenus des aidants.

Les familles issues de différentes communautés ethnoculturelles ont eu la possibilité de se retrouver, de mieux se connaître et d'échanger sur leur situation.

D'autres retombées

Un grand nombre de personnes sont au chômage, tandis que d'autres reçoivent des prestations de la sécurité du revenu. La situation précaire des résidents du quartier est aggravée par l'absence de ressources communautaires et institutionnelles. Dans ce contexte, les projets favorisent « une dynamique d'investissement social ».

À Montréal, malgré des taux de criminalité qui ne sont pas excessifs, le sentiment d'insécurité est très présent dans la population, notamment dans les quartiers de Saint-Michel et de Parc-Extension.

Des effets positifs sur la population et l'arrondissement

Un investissement social

On observe une amélioration de la vitalité dans le quartier ainsi que de la qualité de vie en général; les projets se présentent comme un investissement social dans l'arrondissement.

On note une participation citoyenne accrue dans les fêtes de quartier, qui se déroulent dans un climat plus serein, un climat de partage peu propice aux affrontements et aux altercations.

On note une meilleure cohabitation intergénérationnelle ainsi qu'interculturelle.

Des effets sur les relations entre le service de police et la population

En passant d'une approche policière coercitive à une intervention majoritairement préventive, moins menaçante, intégrée et participative, le pourcentage des interventions majeures coercitives a diminué de façon significative. Maintenant, elles ne représentent qu'environ 35 % des actions.

Au cours des cinq dernières années, le corps policier a pu modifier son plan d'intervention pour répondre à d'autres problématiques dans d'autres lieux parce que les actions communautaires avaient permis de résoudre certains problèmes sociaux.

On note une diminution des actes agressifs envers les policiers; ces derniers se sentent eux-mêmes dans un meilleur rapport avec la population.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

En conséquence, il se développe un sentiment général de sécurité dans les lieux publics, notamment chez les personnes âgées et les enfants.

Le quartier est maintenant perçu comme plus attrayant par les résidents des autres arrondissements.

Interpellé par certains éléments du contexte social de l'arrondissement (la pauvreté, l'exclusion sociale, les préjugés, les gangs de rue, le taxage, le flânage, etc.), le service de police travaille en amont avec les organismes du milieu afin de lutter efficacement contre ces problématiques.

D'autres retombées (*suite*)

Le soutien du CSSS est un levier important pour les organismes du milieu. La complémentarité financière se traduit par l'engagement de ce dernier à différents niveaux (politique, social, communautaire).

La concertation et le partenariat

Ces cinq années de projets et actions ont renforcé le travail de concertation déjà présent dans le quartier et ont permis le développement de nouveaux partenariats.

Le travail en concertation avec les organismes situés à proximité permet d'agir de façon globale sur les problématiques et sur la recherche de solutions à court, moyen et long termes.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Les personnes âgées ressentent beaucoup de honte et tentent de cacher leur isolement.

Des leçons à tirer...

La participation financière du MICC à travers le cofinancement est justifiée dans la mesure où les projets poursuivent des objectifs visant à favoriser l'intégration des nouveaux arrivants, la tolérance, le dialogue interculturel, l'aide aux devoirs pour les enfants issus de l'immigration. D'une manière générale, le MICC soutient des projets qui agissent sur les facteurs constituant une barrière à l'intégration et à la pleine participation des immigrants au Québec.

La collaboration de l'OMHM vise à agir sur les problématiques sociourbaines, à améliorer les conditions de vie et à favoriser la cohabitation dans les habitations à prix modique (HLM) à travers la mise en place d'un ou plusieurs projets de « médiation sociale ». L'Office soutient différents comités de locataires dans leur lutte contre les problèmes vécus à l'intérieur de ces habitations. L'aide peut également, dans certains cas, se traduire par l'offre de locaux gratuits.

Des éléments positifs à souligner et à conserver

Les montages financiers

Le financement par les ententes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale favorise la participation et l'engagement d'autres partenaires financiers et permet des montages financiers.

Les montants reçus des ententes ont un effet de levier : ils permettent aux organismes d'obtenir plus facilement l'appui d'autres bailleurs de fonds (Centraide, communautés religieuses, secteur privé, etc.).

Les montants de la RUI permettent de faire le montage des projets et d'innover dans la mise en place des plans d'action.

La concertation et le partenariat

Le travail de partenariat entre le service de police, les organismes du milieu et les tables de concertation contribue à diminuer le niveau de violence sociale dans certains secteurs de l'arrondissement et à améliorer la qualité de vie des résidents.

La reconduction des projets sur plusieurs années, c'est-à-dire la continuité dans le soutien financier, a des impacts positifs sur l'ensemble du milieu. Elle permet aux organismes de travailler avec de moyens accrus, de tisser des liens avec d'autres organismes pour réaliser des activités en commun et de chercher des nouvelles sources de financement.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

Le soutien financier tient compte des effets multiples des projets et des impacts sur l'ensemble de la population.

En outre, les impacts positifs se répercutent sur l'amélioration des conditions de travail du personnel, sur la création de liens de confiance entre intervenants et participants et sur l'augmentation du sentiment de stabilité chez les utilisateurs des services.

Des leçons à tirer... *(suite)*

Des éléments à améliorer

La non-continuité du soutien financier des projets a des effets négatifs non seulement sur les participants aux projets mais également sur les façons de travailler. Les organismes éprouvent de la difficulté à garder les ressources humaines et matérielles et à maintenir les acquis chez les participants aux projets.

Soutenir la continuité dans les liens et les actions

La reconduction des projets sur plusieurs années, c'est-à-dire la continuité dans le soutien financier, a des impacts positifs sur l'ensemble du milieu. Elle permet aux organismes de travailler plus à l'aise, de tisser des liens avec d'autres organismes pour réaliser des activités en commun et travailler efficacement ensemble.

COMMENTAIRES DES ACTEURS

On rappelle l'importance de l'engagement et de la stabilité des acteurs dans ces projets et actions.

Remerciements à toutes les personnes qui ont collaboré à la réalisation de ce bilan.

Cette démarche de collecte d'information auprès des responsables municipaux, des promoteurs communautaires, des intervenants, des partenaires financiers, communautaires et institutionnels, des participants aux projets de même qu'auprès de plusieurs représentants de la population a permis de nombreuses interventions et commentaires riches en informations.

L'ensemble des propos recueillis servira de base à un bilan synthèse qui rendra compte des principaux effets et des retombées qualitatives des actions financées en totalité ou en partie par le volet Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale du contrat de ville 2003-2008.

PLUS DE 329 DIFFÉRENTS ACTEURS SOCIAUX, ENGAGÉS DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE DANS **16** ARRONDISSEMENTS ET QUATRE SECTEURS CORPORATIFS, CONTRIBUERONT À L'ÉLABORATION DU BILAN SYNTHÈSE.

Bilans exploratoires des actions et des projets menés dans le cadre des ententes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de 2003 à 2008 est une publication de la Direction de la diversité sociale du Service du développement et des opérations de la Ville de Montréal.

Septembre 2010

Coordination

Joaquina Pires

Service du développement et des opérations de la Ville de Montréal

Communication

Mylène Bernard

Direction des communications et des relations avec les citoyens

Révision linguistique

Marie-Claire Legaré et Sylvie Roche

Corrections d'épreuves

Sylvie Roche

Conception graphique

Studio de design graphique et Centre d'impression

Ville de Montréal

Dépôts légaux

Bibliothèque nationale du Québec, 2010

Bibliothèque nationale du Canada, 2010

ISBN – 978-2-7647-0894-1

Pour information

Joaquina Pires, conseillère en développement communautaire

Ville de Montréal

Service du développement et des opérations

Direction de la diversité sociale

801, rue Brennan, 5^e étage

Montréal (Québec)

H3C 0G4

514 872-6202

jpires@ville.montreal.qc.ca

Ce document est imprimé sur du papier recyclé.

